DERNIÈRE ÉDITION

# Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14080 — 5 F — SAMEDI 5 MAI 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Tout en ménageant M. Gorbatchev

## L'OTAN veut adapter sa stratégie aux changements en Europe

*M. George Bush, soucieux de ménager M. Gorbatchev, a annoncé jeudi 3 mai que les Etats-Unis renonçaient à la modernisation des armes nucléaires à courte portée en Europe. Le président américain a d'autre part convoqué un sommet de l'OTAN fin juin ou début juillet en vue d'adapter la stratégie de l'Alliance aux changements en Europe. Les questions relatives à la sécurité européenne devaient être évoquées par M. Mitterrand et Mme Thatcher, vendredi, près de Londres.*

**WASHINGTON**

*de notre correspondant*

Prendre acte des réalités, et tenter de définir une « nouvelle stratégie » occidentale dont l'OTAN resterait le cadre privilégié : M. Bush a annoncé jeudi 3 mai une série de décisions qui laissent apparaître les priorités actuelles des Etats Unis - parmi lesquelles le maintien de M. Gorbatchev au pouvoir en URSS figure en très bonne place, sinon à la première place. Le président américain a en effet manifesté, plus nettement qu'auparavant, son inquiétude quant à l'avenir de l'actuel numéro un soviétique, qu'il semble croire menacé par une « résurgence du militarisme ».

Les décisions ne surprennent pas, et la première d'entre elles était même attendue avec impatience par la quasi totalité des alliés des Etats Unis, et tout particulièrement par les Allemands. M. Bush a formellement annoncé que les Etats Unis renonçaient à leur programme de remplacement des missiles Lance par des engins à courte portée plus modernes, de même qu'à la modernisation de leur artillerie nucléaire - qui en fait semble bien devoir être retirée d'Europe.

L'annonce d'un sommet de l'Otan, - qui devrait se tenir à la fin juin ou au début juillet à Londres, n'est pas non plus vraiment inattendue. Les Américains avaient laissé entendre depuis plusieurs semaines déjà qu'ils souhaitaient réunir les dirigeants de l'Alliance atlantique au lendemain du sommet américano-soviétique qui se tiendra à Washington fin mai début juin.

**JAN KRAUZE**

*Lire la suite page 4*

## L'abandon des Lance

**EN renonçant à fabriquer les missiles Lance à courte portée qui devaient, en principe, remplacer à partir de 1992 les engins analogues déployés en Europe dans les années 70, M. Bush démontre par un geste concret sa volonté de prendre acte des changements survenus sur le Vieux Continent ces derniers mois et d'en « récompenser » M. Gorbatchev. Il est douteux cependant que ce dernier y voit une « victoire » de nature à faire oublier les innombrables difficultés qui l'assaillent sur tous les autres fronts.**

**Car ce geste est bien le moins qu'on pouvait attendre. D'une part au regard de l'ampleur des bouleversements politiques, mais aussi militaires, qui se sont produits dans la région. D'autre part, et surtout, parce qu'il répond en fait moins à une demande des Soviétiques qu'à celle de l'opinion dans les principaux pays concernés, et d'abord en Allemagne.**

**DÉJA les Allemands de l'Ouest *avaient eu bien du mal à accepter, au début des années 80, les Pershing et missiles de croisière déployés pour faire pièce aux centaines d'engins soviétiques à moyenne portée que Brejnev avait ajoutés à son arsenal. L'accord de 1987 sur les euromissiles avait mis fin à la querelle, mais la présence de près de 4 000 charges nucléaires à bord d'engins à courte portée (moins de 500 km) laissés de côté par le traité, n'en devenait que plus insupportable, malgré la supériorité dont l'URSS dispose toujours pour ce type d'armement. Les Lance n'étaient-ils pas destinés aux seuls Allemands de l'Est, Tchécoslovaques ou Hongrois, des « cousins » européens devenus maintenant des frères depuis l'abandon des régimes communistes ?***

**Déjà, l'ajournement de la modernisation, décidé l'an dernier au terme d'une des dernières grandes querelles de l'alliance atlantique, avait pu être interprété comme un début de renoncement. La décision d'aujourd'hui confirme cette évolution, qui, sans mettre fin à la doctrine de dissuasion nucléaire prônée par les principaux alliés, en limite le champ d'application : les armes nucléaires sont plus ou moins tolérées par les opinions à bord de navires et à la rigueur d'avions, elles ne le sont plus lorsqu'il s'agit d'engins basés à terre, considérés, à tort ou à raison, comme plus dangereux et comme des cibles potentielles.**

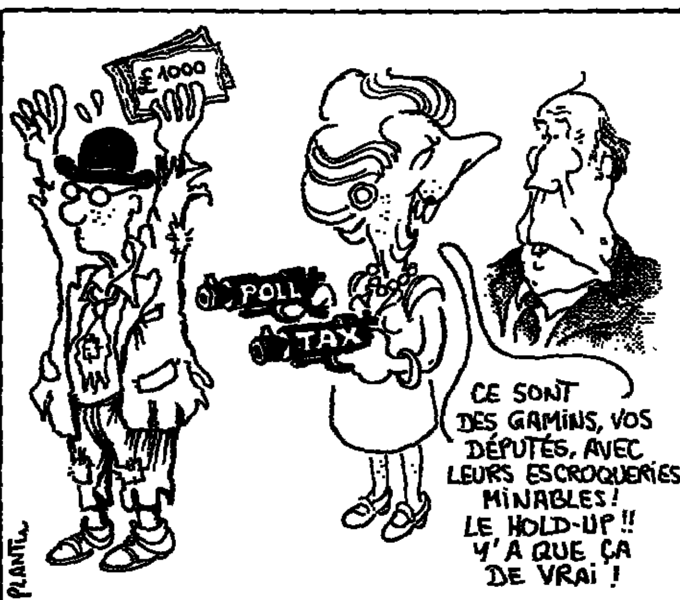
**SEULE la France va à l'encontre de cette évolution en s'obstinant dans son programme de construction du missile terrestre Hadès, l'équivalent du Lance américain aujourd'hui sacrifié. Le chancelier Kohl, lors du dernier sommet franco-allemand, a bien voulu n'y voir aucun problème, mais la question se reposera tôt ou tard.**

**D'autant que l'argument avancé par Paris – la nécessité de disposer d'une arme d'« ultime avertissement » – n'explique pas comment cet objectif pourrait être atteint avec une arme qui ne peut viser que des pays amis. Le recours aux engins marins et aéroportés risque bien d'être un jour, pour la France comme pour les Etats-Unis aujourd'hui, la seule solution concevable.**

Les élections locales

## Les conservateurs britanniques ont limité les dégâts

*Les travaillistes sortent nettement gagnants des élections locales qui ont eu lieu jeudi 3 mai en Grande-Bretagne dans un tiers des circonscriptions. Leur avance leur assurerait une majorité parlementaire en cas d'élections législatives anticipées. Les pertes enregistrées par les conservateurs sont toutefois sensiblement moins sévères qu'on ne le prévoyait généralement, en raison de l'impopularité du nouvel impôt local instauré par Mme Thatcher*




*Lire nos informations page 32 - section C*



## Etats-Unis : génération épargne

### *Les équilibres financiers mondiaux seront bouleversés par le rajeunissement de la population américaine*

*Le taux d'épargne aux Etats-Unis va remonter, celui du Japon diminuer. Cette prévision du CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales) présentée à l'occasion d'une réunion organisée par l'AJEF (Association des journalistes économiques et financiers) et fondée sur des données démographiques pourrait modifier les grands équilibres financiers internationaux.*

N'est-ce pas à tort qu'on s'est inquiété pendant des années, qu'on s'inquiète encore, du déficit d'épargne des Etats-Unis, incapables d'équilibrer leurs besoins financiers autrement qu'en faisant massivement appel à l'épargne japonaise?

Dans les critiques adressées aux Américains et à leur déficit extérieur, il y a cette idée que chaque pays devrait équilibrer ses comptes, un peu comme un ménage qui ne doit pas dépenser plus qu'il ne gagne, en refusant de vivre au-dessus de ses moyens. L'ennui d'un tel reproche est de ne pas tenir compte du fait que certains pays ont une population jeune, naturellement très emprunteuse, alors que d'autres pays, démographiquement plus « mûrs », épargnent beaucoup en vue du troisième âge et de la retraite.

Une longue étude qui vient d'être publiée par le CEPII (1) montre que les Etats-Unis se trouvent dans le premier cas de figure, le Japon dans le second. Aux Etats-Unis, la population est jeune, le taux de natalité s'étant régulièrement élevé entre 1934 et 1957 alors même que se réduisait la classe d'âge creuse issue de la grande crise des années 30. C'est donc bien le rajeunissement de la population active américaine qui explique la baisse du taux d'épargne et non un changement de mentalité ou de comportement.

**ALAIN VERNHOLES**

*Lire la suite page 23 - section C*

(1) Centre d'études prospectives et d'informations internationales : Globalisation financière : l'aventure oblige, par Michel Aglietta, Anton Brender et Virginie Coudert. Aux Editions Economica.

## Un entretien avec M. Charles Fiterman

### *Au Parti communiste, le débat nécessaire est devant nous : il n'a pas encore eu lieu*

*La motion de censure déposée à l'Assemblée nationale par le RPR, l'UDF et l'UDC, vendredi 4 mai, devrait être discutée le 9 mai. Le Parti communiste, après avoir dénoncé la « dérisoire opération de la droite », entretient l'incertitude sur son vote, qui, joint à celui de la droite, pourrait entraîner le renversement du gouvernement. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Charles Fiterman estime que le PCF risque d'être incompris s'il continue à brandir la menace d'une censure sans la voter « lorsque l'occasion se présente ».*

***« Six mois après les événements qui ont secoué les pays de l'Est, quel premier bilan tirez-vous de l'évolution du socialisme réel ?***

– Je dirai d'abord que nous sommes confrontés à une terrible épreuve de vérité. Incontestablement, nous avons sous-estimé la gravité des phénomènes qui agitaient ces pays, la crise qui les frappait et, du coup, l'ampleur des transformations qui étaient nécessaires. On dit, ici ou là, que ce système n'est pas réformable mais ce n'est pas de réforme qu'il s'agit, c'est de révolution. Il faut changer de société et en finir avec un type de socialisme dénaturé qui a enfoncé ces pays dans une impasse complète.

» Il n'y aura pas de retour au passé. Le passé est mort. Il le fallait. Il fallait en sortir, et le plus tôt était le mieux. La révolution d'Octobre qui a été l'événement décisif de ce siècle a ouvert la voie à des acquis sociaux, démocratiques dans certains cas et des améliorations dans les relations internationales, mais ce type de société a rapidement dérapé vers une aberration monstrueuse.

*Propos recueillis par*
**OLIVIER BIFFAUD et JEAN-MARIE COLOMBANI**

*Lire la suite page 7*

## La mort du chef de l'Eglise russe orthodoxe

### *Une succession très disputée*

*Mgr Pimène, patriarche de Moscou et de toutes les Russies depuis 1971, chef spirituel des soixante millions de fidèles orthodoxes en Union soviétique, est décédé, jeudi 3 mai à Moscou, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.* La succession de ce patriarche largement compromis avec les dirigeants de la période brejnévienne apparaît très ouverte, à l'heure où l'Eglise russe cherche à sortir de son inféodation au pouvoir politique.

(Lire nos informations page 4)



**« Le Monde » dans ses nouveaux quartiers**

- Voyage derrière les façades
- Autour de Falguière
- Montparnasse années 90

Pages 25 à 28 - section C

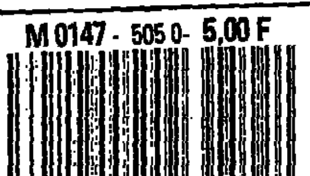
**SANS VISA**

**Miyajima, l'île aux photographes**

- Gastronomie
- Jeux

pages 15 à 18 - section B

M 0147 - 505 0- 5,00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 8 DH; Tunisie, 650 m.; Allemagne, 2,20 DM; Autriche, 22 SCH; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles/Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 160 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $ ; USA (others), 2 $.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# DÉBATS

L'affaire Mécili

## L'honneur et l'intérêt de la France

par Pierre Vidal-Naquet

EST-IL trop tard pour le rappeler : il y a plus de trois ans, le 7 avril 1987, Ali Mécili, avocat au barreau de Paris, citoyen français d'origine algérienne, était assassiné de sang-froid devant son domicile. Plainte fut alors déposée, qui est, nominalement, toujours à l'instruction. La vérité est pourtant connue, dans ses grandes lignes, depuis longtemps. L'assassinat fut le résultat d'un « contrat » entre la Sécurité militaire d'Alger et deux truands, MM. Amellou et « Sami », dont le premier aurait exécuté le contrat, tandis que le second planquait l'argent en Corse. L'auteur présumé du meurtre fut appréhendé, interrogé, puis expulsé avec sa compagne en direction d'Alger dès le 14 juin (1). Tout s'est passé comme si un nouveau « contrat » avait alors été conclu, cette fois entre la Sécurité militaire, dont Amellou était un agent identifié, et la DST française. M. Jacques Chirac était alors au pouvoir. Depuis lors, les élections présidentielles de mai 1988 et les élections législatives qui ont suivi ont restauré l'autorité de François Mitterrand. Le ministre de l'intérieur ne s'appelle plus Charles Pasqua mais Pierre Joxe.

Or tout se passe, dans cette affaire, comme dans tant d'autres, comme si le souci de la continuité de l'Etat primait sur le souci de la justice et de la vérité. Chacun a pensé, en lisant les détails de l'affaire Mécili (2) à l'affaire Ben Barka. Du moins le général de Gaulle, tout en ne voyant dans cette affaire, du côté français, que « vulgaire » et que « subalterne », avait-il su dénoncer le vrai coupable : le général marocain Oufkir. Le 29 mai 1989, François Mitterrand écrivait à Annie Mécili, veuve d'Ali, que *« toute référence à l'affaire Ben Barka serait injustifiée »*.

### Une politique à courte vue

En effet, l'engagement de l'Etat est, dans cette affaire, peut-être pire. Depuis bientôt trois ans, l'instruction est bloquée. Sans doute Annie Mécili a-t-elle tenté d'ouvrir un second front en déposant contre Robert Pandraud une plainte en forfaiture. Cette plainte a connu un début d'instruction et tour à tour les responsables de la police, en 1987, viennent affirmer, avec le plus grand sang-froid, qu'ils ne savaient pas que le tueur présumé, expédié à Alger, était précisément impliqué dans l'affaire Mécili. Un non-lieu de plus se profile à l'horizon, ou, qui sait, une amnistie. Nous sommes nombreux qui attendions autre chose d'un gouvernement de gauche. Vingt-trois ans d'opposition avaient-ils donné à la gauche un masque d'innocence ? Toujours est-il qu'elle l'a perdu.

Entre la droite et la gauche, tout se passe à l'heure actuelle selon le rythme de la chanson enfantine : *Je te tiens, tu me tiens, par la barbichette...* Mais qui donnera la claque que tout cela mérite ? Dans l'affaire Mécili, la droite ne tenait pourtant pas la gauche, comme dans l'affaire du Carrefour du développement. Les décisions qui ont été prises par les hommes actuellement au pouvoir relèvent d'une autre logique. Il est clair que si Paris ménage Alger, en l'espèce le président Chadli, c'est qu'il craint qu'un autre pouvoir succède au régime ébranlé par les émeutes d'octobre 1988, dont il ne s'est jamais vraiment remis, en l'occurrence, un régime de type islamique.

Cette crainte n'est pas en soi absurde. Il est évident que l'installation, de l'autre côté de la Méditerranée, d'un régime semblable à celui de l'Iran, qu'il soit ou non placé sous le patronage de M. Ahmed Ben Bella, aurait des conséquences catastrophiques, non seulement en Algérie mais en France. Toute politique d'intégration de la minorité d'origine maghrébine en France se trouverait menacée et M. Jean-Marie Le Pen s'en trouverait renforcé. Je crois pourtant que la politique actuellement suivie est une politique à courte vue. Elle ne tient pas compte de plusieurs données capitales.

Il suffit, en effet, d'être un peu informé pour savoir que le courant islamique a déjà profondément pénétré le régime algérien en place. Certes, le FLN n'est plus qu'un nom glorieux, recouvrant un caïdat polymorphe. Mais au sein de ce caïdat, le courant fondamentaliste a déjà accompli sa percée. Certes, ce courant s'exprime surtout à travers un autre mouvement, le Front islamique de salut, que dirige M. Abassi. Mais pourquoi ce courant connaît-il, à l'heure actuelle, une telle percée ? Parce que précisément il s'insère là où l'appareil politique algérien n'est plus qu'une coque vide. Les islamistes, comme jadis les « musulmans noirs » dans les ghettos américains, tentent de s'insérer, en profondeur, dans la société. Ils aident au ravitaillement, à l'éducation des enfants, sur le mode coranique évidemment ; ils se préoccupent d'assurer aux morts des funérailles décentes. Certes, tout cela a son prix, qui sera lourd à payer, mais ce n'est pas le pouvoir actuel, totalement déconsidéré, qui peut faire que la facture ne soit pas à payer.

### Raison d'Etat et sens de l'Etat

Cette ascension n'est pourtant pas irrésistible et il n'est pas dit que le cocktail explosif que forment la misère et la corruption débouchera fatalement sur une révolution de type iranien. D'autres forces existent dans la société civile, qui s'est peu à peu développée en marge de la société politique. Les femmes, qui seraient les principales victimes d'une victoire du fondamentalisme, se mobilisent contre celui-ci. Leurs manifestations ont connu un succès considérable, prouvant, décidément, qu'Alger n'est pas Téhéran. La jeunesse qui s'est manifestée en octobre 1988 a mûri. Grâce au va-et-vient de l'immigration, à la réception des télévisions européennes, elle est ouverte sur la modernité. Le mouvement culturel berbère a rassemblé, lui aussi, des foules, plus considérables que celles du Front islamique de salut. Il est vrai qu'on n'a guère montré ces images à la télévision française.

Enfin, un des opposants les plus notoires au régime du président Chadli, M. Hocine Aït Ahmed, tient un discours résolument laïque qui rencontre le succès bien au-delà de sa Kabylie natale. Il est vrai que son parti, le Front des forces socialistes, est encore peu et mal structuré, mais il a une partie magnifique à jouer.

Dans ces circonstances, le soutien inconditionnel qu'accordent le Quai d'Orsay et l'Elysée au régime de M. Chadli est absurde, car il ne peut que favoriser ce qu'il prétend éviter : l'explosion sociale et le succès des intégristes. Ce succès peut présenter plusieurs visages : il peut aboutir à un régime de type « baasiste », dont l'axe demeurerait, demain comme hier, la Sécurité militaire, qui seule fut stable depuis 1962. Il peut déboucher aussi sur un régime carrément fondamentaliste. Dans les deux cas, l'issue serait désastreuse.

A l'heure actuelle, tout se passe comme si la raison d'Etat primait le sens de l'Etat. Ouvrir à nouveau le dossier de l'affaire Mécili, réclamer fermement l'extradition du tueur Amellou et la condamnation de ses commanditaires de la Sécurité militaire est l'une des clés qui marqueraient la volonté de la France d'encourager en Algérie une ouverture démocratique, dont les prodromes existent, mais qui peut demain être étouffée pour plusieurs décennies. L'affaire Mécili touche au cœur du mécanisme qui bloque la démocratisation de l'Algérie, parce qu'elle met en cause la principale force bureaucratique du pays.

Il dépend aujourd'hui, pour une part, de nos gouvernements, qu'ils favorisent cette évolution ou qu'ils la stoppent. Il y va de l'honneur de la France ; il y va aussi de son intérêt.

(1) Selon *le Canard enchaîné* (*le Monde* du 3 mai), le meurtrier présumé aurait bénéficié d'un « sauf-conduit » du ministère de l'intérieur.

(2) Voir Hocine Aït Ahmed, *L'affaire Mécili*, La Découverte, 1989.

## AU COURRIER DU Monde

### L'imaginaire capitaliste ?

On ne reprochera pas à Cornelius Castoriadis, opposant de longue date, d'avoir tardé à découvrir les *« horreurs, monstruosités, mensonges et absurdités »* du marxisme-léninisme (*le Monde* des 24 et 25 aril). Ses formulations sont bien venues, lorsqu'il affirme que le marxisme-léninisme s'est d'abord *« présenté comme la continuation, le passage de la limite du projet émancipatoire, démocratique, révolutionnaire de l'Occident »*. Elles ne le sont pas lorsqu'en contrepoint il dit que *« l'imaginaire capitaliste est en contradiction frontale avec le projet d'émancipation et d'autonomie »*. Il n'y a pas d'imaginaire et moins encore de « projet » capitaliste ayant jamais aspiré à transformer la société *« en une seule vaste usine »*. Marquée par la réflexion de quelques penseurs, l'économie de marché est liée à la demande du consommateur et à l'initiative du producteur et donc à l'affirmation de soi de chaque individu, tout comme l'est la démocratie politique. Est-ce pour cela que le mot « individualisme » et son contenu suscitent toujours de telles résistances ? Le « socialisme » se situe dans la même perspective de liberté et de libération que le libéralisme, mais s'en voyant le point final, il connaît l'échec que l'on constate aujourd'hui.

Il n'y a pas à attendre une « maîtrise totale » pour chercher à rendre peu à peu ce monde supportable et soutenable pour le plus grand nombre. Ce n'est pas démissionner que de rester fidèle à l'aspiration à la liberté tout en se méfiant des sirènes d'un nouvel imaginaire.

PHILIPPE J. BERNARD, *Paris.*

### Ce n'était pas « la grosse Bertha »

A propos du canon, construit dans le nord de l'Angleterre pour le compte de l'Irak j'ai lu dans *le Monde* du 13 avril que cet engin est *« de plus grande taille que la « grosse Bertha » utilisée par les Allemands pendant le premier conflit mondial pour bombarder Paris »*.

C'est une légende. Aux usines Krupp, on avait construit en 1916 un mortier, nommé la « dicke Bertha ». Son tuyau était court (3 mètres) et le diamètre de son obus mesurait 42 centimètres. Il avait pour mission de détruire le fort de Douaumont. Or, le canon, qui bombarda Paris fut d'une taille bien différente. Monté sur deux boggies de huit roues chacun, il roula, tiré par une locomotive spéciale, de la Rhur jusqu'au front. Son tuyau avair une longueur de 35 mètres.

HENRY C. SAARBACH, *Ville d'Avray.*

### M. Arpaillange et la loi

Je lis, dans l'article du garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange (*le Monde* du 11 avril), que *« lorsqu'un homme politique traita les magistrats de « lâches », aucune voie de droit ne permettait de le poursuivre »*. Mais enfin, n'existe-t-il pas un article 29 dans la loi du 29 juillet 1881 qui dit que *« toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est une diffamation »* et un article 30 dans la même loi qui dit que *« la diffamation commise... envers les cours, les tribunaux, les armées de terre, de mer ou de l'air, les corps constitués et les administrations publiques sera punie, etc. »* ?

Et la chambre criminelle de la Cour de cassation n'a-t-elle pas jugé le 26 avril 1952 que *« par corps constitué... il faut entendre les seuls corps ayant une existence légale et permanente et auxquels la Constitution ou les lois ont dévolu une portion de l'autorité ou de l'administration publique »* ? Les magistrats, qui constituent *« le corps judiciaire »* conformément à l'article premier de l'ordonnance du 22 décembre 1958 prise en application de l'article 64 de la Constitution, et qui *« participent au service public de la justice »*, ne constitueraient pas un corps au sens des articles susvisés ? N'importe qui aurait le droit de les diffamer ? Ou la loi est mauvaise et il faut la changer, ou M. Arpaillange se trompe.

Cela me rappelle un propos de notre garde des sceaux disant, à quelque chose près, que la justice devait être rendue avec équité, alors qu'il me semble que l'article 12 du nouveau code de procédure civile dit qu'elle doit être rendue en droit, et qu'un arrêt de la Cour de cassation a cassé le 9 décembre 1987, comme elle le fait toujours en la matière, un jugement *« basé sur des considérations d'équité dépourvues de portée juridique »*.

CLAUDE ORLIAC, *Verneuil-sur-Seine.*



TRAIT LIBRE



« URSS » de Daniel Vernet

## Vade-mecum pour un empire épuisé

LE Kremlin et le Palais d'hiver n'en reviennent pas. Moscou et Leningrad viennent de passer à l'opposition. Grandioses et délabrées, les deux capitales ont saisi l'occasion des premières élections libres pour choisir un changement radical. Envahies de nids de poule, enlaidies par des façades lépreuses et la grisaille des barres de béton, exaspérées par les pénuries et la dureté du quotidien, elles sont à l'image d'un empire épuisé que n'en finit pas de bouleverser un maelström nommé perestroïka.

Nargué aujourd'hui par la petite Lituanie, l'« Empire du Mal » a placidement assisté hier au démantèlement du « camp socialiste ». Après l'article 6 sacrifié sur l'autel du nouveau pouvoir présidentiel, on se propose, au royaume de l'Etat-providence, de supprimer de la Constitution l'article 40 qui garantit le droit au travail des citoyens.

Tout va décidément trop vite dans cet Etat-continent que M. Gorbatchev tente désespérément d'arrimer à une Europe étonnée et séduite. Beaucoup s'interrogent. Comment aborder cette nouvelle frontière ? Comment partir à la découverte de cette terre de contrastes ? En suivant les traces du marquis de Custine et d'Alexandre Dumas, à cheval sur la monture de Michel Strogoff ?

Il est encore des choses impossibles dans l'URSS de M. Gorbatchev. Mais doit-on respecter pour autant les itinéraires balisés par l'immuable Inturist, se contenter des descriptions savantes et compassées de guides trop souvent plus attachés à l'ancienneté des sites qu'au quotidien des hommes et des peuples ? On se prend à rêver à une somme, à un vade-mecum ouvrant les portes de la connaissance d'un univers encore bien hermétique et prêtant à toutes les approximations.

### Un parcours parsemé de pièges

Daniel Vernet est modeste. *URSS*, l'ouvrage qu'il vient de consacrer à un pays où il fut quatre ans durant correspondant du *Monde*, *« n'a pas la prétention de suppléer aux insuffisances des autres, ni même d'éviter tous leurs défauts »*. Il se veut *« un guide au sens le plus fort du terme »*, c'est-à-dire *« une sorte de mode d'emploi »* donnant les clefs d'une *« divagation »* entre Brest-Litovsk et Vladivostok. Promenade subjective et sentimentale, traversée d'un territoire immense. Ponctuée de haltes qui permettent au voyageur, impatient et fourbu, de trouver les réponses à ses interrogations, de ne plus se sentir totalement étranger à un monde qui semble souvent échapper à l'ordre naturel des choses. Incursions éclairantes dans une histoire monumentale et tragique, rencontres, du côté de Tallinn, de Samarkand ou de Tbilissi, avec des civilisations et des peuples restés miraculeusement pluriels et singuliers après des décennies d'un destin soviétique.

Observateur attentif des affaires soviétiques, l'auteur n'a pas résisté à la tentation de nous présenter un état des lieux. Exercice périlleux, mais indispensable ; lui aurait-on pardonné d'en faire l'économie ? A l'heure où *« les anciennes calomnies antisoviétiques sont devenues d'une effroyable banalité »*, Daniel Vernet nous fait partager les doutes et les certitudes de l'analyste bousculé par une actualité foisonnante et contradictoire. Parcours parsemé de pièges dans un pays encore surpris de s'être livré à un jeu de la vérité inachevé et déjà destructeur.

### Quarante millions de pauvres

Combien de pauvres l'URSS compte-t-elle ? *« Quarante millions »*, nous dit l'auteur, conscient de la gravité du problème dans un pays qui avait fait de la justice sociale l'alpha et l'omega de sa légitimité. *« Soixante »*, lui répondent en écho certains journaux soviétiques, qui illustrent leur propos de photos de miséreux hantant les décharges publiques.

Il n'empêche. Daniel Vernet a choisi la longue durée, sans laquelle le présent ne se réduirait qu'à une longue série d'informations et de chiffres sans signification ni perspective. Mais ce petit livre, que l'explorateur peut aisément glisser au fond d'une besace, n'abandonne pas celui qu'il a poussé à entreprendre ce voyage initiatique.

Il y trouvera une bibliographie, d'utiles points de repère (chronologie historique, données statistiques, cinéma, musique, peinture), un carnet d'adresses où se côtoient hôtels et restaurants moscovites, mais aussi les quelques lieux où l'on peut tenter de rencontrer *« l'URSS à Paris »*. Gageons qu'il évitera au voyageur de *« parcourir l'empire d'une frontière à l'autre et rentrer chez lui sans avoir rien vu que des façades »* (marquis de Custine, *Lettres de Russie*, 1839).

CHARLES URJEWICZ

► Daniel Vernet, *URSS*, « Inédit Points Planète », Seuil, 220 pages, 47 francs.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

## URSS : la mort de Mgr Pimène, chef de l'Eglise orthodoxe russe

# Le patriarche aux mains sales

**Mgr Pimène, de son vrai nom Serguei Izvekov, chef spirituel des soixante millions de fidèles orthodoxes en Union soviétique, est décédé, jeudi 3 mai à Moscou, à l'âge de 79 ans. Il avait été élu patriarche de Moscou le 2 juin 1971.**

L'Église orthodoxe russe ne s'est jamais située, du fait de sa nature la plus profonde, dans l'opposition au pouvoir temporel. C'est bien pourquoi, identifiée au tsarisme et à l'obscurantisme, elle fit l'objet, dès les premières années de la révolution, de persécutions particulièrement sanglantes : arrestations, déportations, exécutions et exil firent plus que décimer les effectifs de sa hiérarchie. Le pire pour elle fut sans doute atteint à la veille de la seconde guerre mondiale : elle ne comptait plus alors que quelques évêques, et quelques centaines d'églises seulement étaient ouvertes au culte sur l'ensemble du territoire soviétique.

Paradoxalement, c'est la guerre qui permit à l'Église orthodoxe de reprendre souffle. Surpris par l'offensive de Hitler et les premiers revers subis par l'Armée rouge, Staline lâche alors la bride à l'Église moyennant son soutien à la guerre « patriotique ». Jamais, cependant, l'Église orthodoxe – qui va encore faire les frais des ardeurs athéistes de Khrouchtchev – ne bénéficiera d'un semblant de liberté, sinon ces dernières années.

Ce bref rappel historique suffit à expliquer pourquoi le patriarche Pimène a peu de chances de laisser une trace remarquable dans l'Histoire. L'homme est en effet le produit de ces années de répression, d'humiliations et de compromissions. Né en 1910, il entre, à l'âge de dix-sept ans, dans un des rares monastères restés en activité pour être ordonné quatre ans plus tard. On ne sait rien de lui, avec certitude, jusqu'au lendemain de la deuxième guerre mondiale lorsqu'il apparaît comme maître de chorale dans une paroisse moscovite, mais, selon des sources religieuses dissidentes, il aurait fait au moins deux séjours dans les camps staliniens dont un pour désertion.

### *Une ascension protégée*

Quoi qu'il en soit, c'est en 1947 que va commencer l'ascension de l'abbé Pimène dans la hiérarchie, une ascension pour le moins acceptée par les autorités soviétiques. Le KGB ne filtre-t-il pas soigneusement tous les candidats à l'entrée dans les ordres, dissuadant les plus brillants à moins qu'ils ne donnent des gages ? Toujours est-il qu'après un passage à Rostov puis au monastère de Pskov, l'archimandrite Pimène se retrouve en 1954 à la direction du célèbre couvent de la Trinité-Saint-Serge, à Zagorsk, non loin de Moscou. Sept ans plus tard, il sera nommé archevêque, après un passage à Odessa et au patriarcat de Moscou. C'est à Toula qu'il inaugure ses fonctions d'archevêque ; il sera ensuite métropolite de Leningrad et Lagoda puis de Kroutitsy et Kolomna avant d'être nommé adjoint du vieux patriarche Alexis, c'est-à-dire deuxième personnage de l'Église orthodoxe.

C'est à la mort d'Alexis, en 1971, que Mgr Pimène est élu patriarche par le Saint Synode réuni à Zagorsk. Jamais il ne donnera le moindre souci aux autorités soviétiques, multipliant les gestes d'allégeance, voire de flagornerie, gardant un silence prudent lorsque certains de ses prêtres faisaient l'objet des foudres du pouvoir, ne manquant pas une occasion de vanter les mérites *« indubitables du mode de vie socialiste, qui correspond dans une large mesure aux idéaux chrétiens »* (c'était en 1973), dénonçant les méfaits de *« la propagande répandue en Occident »*, justifiant (en 1987) le refus opposé à Jean-Paul II qui voulait déjà se rendre en Union soviétique, en invoquant *« les affirmations peu objectives du pape sur notre pays, sur le système socialiste que nos peuples ont choisi comme sur le rôle joué au sein de la société par les citoyens croyants »*. Mgr Pimène avait aussi mentionné, pour expliquer le *« niet »* à Jean-Paul II, le soutien que le Vatican accorde à l'Église uniate d'Ukraine occidentale, incorporée de force par Staline à l'Église orthodoxe au lendemain de la guerre pour la remercier de ses services.

Le patriarche devait encore s'illustrer à la mort de Brejnev et d'Andropov, par des déclarations attristées et admiratives pour le moins surprenantes. Un tel comportement explique les critiques dont il fut l'objet dès 1972. C'est Soljenitsyne le premier qui l'accusa de *« contribuer à faire disparaître les derniers chrétiens du peuple russe »*, demandant de surcroît : *« Comment peut-on se persuader que la destruction planifiée de l'esprit et du corps de l'Eglise, sous la direction des athées, constitue la meilleure manière d'assurer la survie de cette Eglise ? »*. Il y a deux ans, alors qu'il célébrait les mérites de M. Gorbatchev, Mgr Pimène avait été prié de démissionner par plusieurs dissidents religieux, dont le prêtre Gleb Iakounine, interdit de sacerdoce pendant plus de vingt ans et emprisonné pendant huit ans sans que jamais la hiérarchie ait pris sa défense.

**JACQUES AMALRIC**

## *Une succession très ouverte*

La désignation du successeur du patriarche devrait intervenir dans d'assez brefs délais, tant la paralysie était devenue pesante à la tête de l'Eglise russe orthodoxe dirigée depuis deux ans par un homme malade et manipulé par un entourage divisé. Pimène avait été élu en 1971 par le Saint-Synode, à main levée et à l'unanimité, artifice de procédure pour une hiérarchie otage d'un pouvoir politique qui avait opportunément fait enfermer, un mois auparavant, le favori du scrutin.

Pour cette première élection patriarale libre, la succession de Pimène ne devrait pas échapper à l'un des cinq membres permanents (sur dix) du Saint-Synode, organe suprême de la hiérarchie orthodoxe, qui compte près de quatre-vingts évêques en URSS et à l'étranger. Le favori est le métropolite Juvenaly de Moscou, cinquante-cinq ans, prélat discret, réservé, réputé hésitant, qui avait dirigé la délégation de l'Eglise russe orthodoxe lors de la visite, le 1er décembre dernier, de M. Gorbatchev au Vatican. Diplomate, il a été en poste à Berlin et à Jérusalem. Il fut observateur au concile Vatican II (1962 et 1965), avant de traiter d'affaires délicates opposant Rome et Moscou (notamment la libération du cardinal ukrainien Slipiy).

Après Juvenaly de Moscou, Alexis de Leningrad et Kyrill de Smolensk ont également leurs chances. Le premier a pour handicap son origine estonienne, le deuxième son âge (quarante-quatre ans seulement). Ces deux personnalités sont connues et appréciées dans les milieux œcuméniques à Genève et à Rome. Ancien recteur de l'Académie théologique de Leningrad, nommé en novembre dernier président de l'important département des relations extérieures du patriarcat de Moscou, vice-président du Conseil œcuménique des Eglises (COE), l'évêque Kyrill est l'étoile montante de l'Église russe. Il passe pour une personnalité habile, plutôt ouverte, mais ferme, notamment sur la question de la légalisation de l'Eglise gréco-catholique (uniate) d'Ukraine, qui empoisonne les relations entre Rome et Moscou.

### *Les héritiers de Nikodim*

Juvenaly de Moscou, Alexis de Leningrad, Kyrill de Smolensk, de même que Vladimir de Rostov, ancien recteur de Zagorsk et ancien exarque pour l'Europe occidentale, font partie de la génération des disciples du métropolite Nikodim, homme d'initiative et de tempérament, tourné vers Rome et l'Occident (il est mort en août 1978 dans les bras de Jean-Paul 1er). Ceux-ci avec la libéralisation de l'Eglise russe et la mort de Pimène, devraient aujourd'hui accéder au pouvoir.

Leurs chances de succéder au patriarche défunt sont plus grandes que celles des autres membres du Saint-Synode, tel Phylarète de Kiev, deuxième dans l'ordre hiérarchique, empêtré dans l'affaire uniate, ou Philarète de Minsk et, surtout, Pitirim, chef du département des finances et des publications extérieures, qui passe pour conservateur et très lié au régime.

Quel que soit le nom de l'élu, c'est d'une Eglise renaissante que le nouveau patriarche aura la charge. Il devra notamment veiller à l'application des réformes du concile de Zagorsk, tenu à l'occasion du « millénaire » de l'Eglise russe en juin 1988, ainsi qu'à la nouvelle législation religieuse en préparation, à la liberté de nomination des prêtres et des évêques. Il devra également moderniser la liturgie (par l'introduction de la langue russe en remplacement du slavon) et régler l'épineuse question uniate. L'heure de la perestroïka devrait sonner dans la puissante Eglise russe.

**H. T.**

# La proclamation de l'indépendance de la Lettonie serait assortie d'une « période de transition »

*RIGA.* – M. Anatoli Gorbounov, président sortant du Soviet suprême de Lettonie et de nationalité lettone, a été réélu jeudi 3 mai à la tête du parlement de cette république balte. Il a obtenu 153 voix en sa faveur sur 196 votants. Son principal adversaire, M. Anatoli Alexeïev, président du mouvement Interfront qui milite pour le maintien de la Lettonie au sein de l'URSS, n'a obtenu que vingt voix.

Vendredi, le Parlement devait passer à l'examen de résolutions dont la principale vise à établir l'indépendance tout assortie d'une *« période de transition »* pour ce petit Etat balte de 2,6 millions d'habitants.

Le projet de texte sur lequel les députés vont devoir se prononcer, et dont l'AFP a pu se procurer une copie, proclame que *« la réunion du Conseil suprême* – probalement la nouvelle appellation du Parlement – *constitue le rétablissement de facto de la souveraineté lettone qui n'a jamais cessé d'exister de jure »*.

Le texte ajoute que *« la République de Lettonie* (et non plus République socialiste soviétique de Lettonie) *est une république démocratique indépendante »* et que la *« souveraineté populaire s'exerce en Lettonie sur tout le territoire »*. Ce dernier point fait sans doute référence, selon les observateurs, à la région de Latgale (est), à majorité russe.

Contrairement à ses voisines baltes, la Lettonie est en effet confrontée à des problèmes particuliers du fait de la présence d'une très forte minorité non lettone, qui constitue 45 % de la population.

Ce rétablissement de facto de l'indépendance lettone doit être concrétisé *« au cours d'une période transitoire sous la direction du Conseil suprême »*, poursuit la résolution qui se distingue sur ce point du texte adopté par les Lituaniens le 11 mars. *« Les négociations avec l'URSS doivent s'engager sous la responsabilité d'une commission gouvernementale »*, poursuit le texte, qui n'évoque pas la question des bases militaires soviétiques en Lettonie. M. Gorbounov, a souligné pour l'AFP que *« ce problème très délicat ne sera abordé qu'après l'ouverture des négociations »*. – *(AFP.)*



## RDA : les élections municipales du 6 mai

# La campagne a été éclipsée par la perspective de l'union monétaire

**L'Allemagne de l'Est retourne aux urnes dimanche 6 mai pour élire ses premiers conseils municipaux et locaux démocratiques. Ces élections sont la première étape de l'important processus de décentralisation prévu pour cette année en RDA. Le premier ministre chrétien-démocrate, M. Lothar de Maizière, qui défend la première place obtenue par son parti aux législatives de mars, a annoncé jeudi 3 mai à Berlin-Est la mise en place des lander au 1er janvier 1991.**

**DRESDE**

*de notre envoyé spécial*

C'est presque une réunion de famille. Le chrétien-démocrate Herbert Wagner, favori des élections municipales de Dresde, côtoie son adversaire Klaus Dieter Scholz, présenté à la mairie par un groupe d'intérêt local. Tous deux viennent du « groupe des 20 », constitué en octobre dernier, lors des dramatiques journées de Dresde, pour négocier avec la mairie communiste et devenu depuis une sorte d'organe de contrôle de la gestion municipale.

Le troisième candidat officiel à la mairie, un juriste, Roland Nedeleff, longtemps interdit dans l'exercice de profession, est lui-aussi un nouveau venu. Il défend les couleurs du Parti social-démocrate, soucieux de faire oublier son cuisant échec des législatives. Même la tête de liste du Parti du socialisme démocratique (ex-communiste), le jeune professeur Joachim Adolfi, qui sert de bouc émissaire à l'Assemblée, fait plutôt rassurant avec son « look » d'intellectuel de gauche...

### *Tout est à faire...*

La campagne pour les municipales a été totalement éclipsée par les négociations sur la grande coalition gouvernementale de M. Lothar de Maizière et surtout celles sur l'union économique et monétaire avec la RFA. Bouleversée de fond en comble, l'Allemagne de l'Est est victime d'un phénomène de saturation . Seule compte désormais la manière dont chacun va pouvoir se tirer à moindre frais d'une période de transition jusqu'à la réunification, avec les énormes difficultés de restructuration qu'elle pose.

Cette fois-ci, les partis de RFA sont restés chez eux, laissant aux partis est-allemands l'entière responsabilité de la campagne. Comparée au battage auquel avaient donné lieu les législatives, notamment dans les médias de l'Est et de l'Ouest, cette campagne est restée discrète et le taux d'abstentions pourrait être élevé.

Personne ne nie pourtant l'importance de ce scrutin. Depuis des mois, la plupart des municipalités se contentent de gérer les affaires courantes. Depuis les événements d'octobre, elles ne disposaient plus d'aucune légitimité pour entreprendre quoi que ce soit. De très nombreux maires communistes ont disparu mais, par manque de solution de rechange, la gestion au jour le jour, dans les grandes villes, a été assurée le plus souvent par les seconds couteaux qui, comme la plupart des cadres administratifs en place, étaient ou sont toujours membres de l'ex-PC. Cette gestion a été soumise pendant la transition au contrôle des « tables rondes » chargées de « doubler » les conseils municipaux et qui ont permis de roder brièvement de nouveaux responsables.

Peu d'anciens dirigeants devraient réchapper de ces élections. *Démissionnaire* du Parti du socialisme démocratique en janvier dernier après en avoir été brièvement le vice-président, le maire de Dresde, M. Wolfgang Berghofer, a dû renoncer à se représenter. Malgré toutes ses déclarations en faveur de l'économie de marché et des réformes, et après avoir été, pendant quelques semaines, l'un des hommes les plus populaires du pays...

Les tâches qui attendent les nouveaux élus vont être colossales. Dans la plupart des grandes villes, il faut intervenir d'urgence pour sauver parfois des quartiers de la disparition pure et simple. Les problèmes d'environnement sont à la hauteur de l'état dans lequel se trouve le parc industriel du pays. Tout est à faire. Les infrastructures, dans les domaines de la santé, des transports urbains, du traitement des ordures ménagères sont à revoir. Il va falloir faire face à la montée du chômage, assumer une partie du coût social de la restructuration de l'économie, de la disparition des prix subventionnés, notamment pour le logement.

Le travail va commencer dans un flou juridique total en attendant que le gouvernement ne soumette au Parlement la réforme prévue des institutions, qui doit redonner aux communes une large autonomie. A ces complications va s'ajouter l'inexpérience des nouvelles équipes qui devront s'en remettre dans une large mesure à leur enthousiasme de « défricheurs » et à l'aide technique et matérielle qu'ils espèrent obtenir de la RFA.

La plupart des candidats sont par la force des choses des hommes et des femmes inconnus du public. Les grands partis n'ont souvent pas été mieux lotis que les mouvements civiques, dont beaucoup de dirigeants ont joué ces derniers mois un rôle de pointe au niveau local. Ces petites formations avaient une chance de se rattraper un peu dimanche de leur échec des législatives, mais dans l'ensemble, cependant, la conclusion satisfaisante des négociations sur l'union monétaire devrait garantir au premier ministre chrétien-démocrate, M. de Maizière, un succès confirmant celui du 18 mars .

**HENRI DE BRESSON**

# M. Iakovlev dément les rumeurs de « mouvements militaires » contre M. Gorbatchev

**M. Alexandre Iakovlev, membre du bureau politique et du conseil présidentiel soviétiques, a catégoriquement démenti vendredi que l'armée ait tenté un coup de force contre M. Gorbatchev en février dernier. « Il n'y a pas eu de mouvement de personnel militaire.** ***Il n'y a pas eu de pressions sur la direction politique et il n'y a aucune base pour affirmer que la politique de Gorbatchev a changé pour répondre à des pressions »*****, a déclaré M. Iakovlev au cours d'une conférence de presse.**

L'expert officiel de l'OTAN sur les affaires soviétiques, M. Christopher Donnelly, avait déclaré jeudi 3 mai que les militaires soviétiques exerçaient une forte pression sur M. Mikhaïl Gorbatchev et avaient pu se livrer récemment à une démonstration de force.

M. Donnelly avait déclaré avoir reçu des informations non confirmées selon lesquelles des armes auraient été distribuées, le 25 février dernier, aux étudiants d'une académie militaire proche de Moscou. Selon une autre source *« sûre, proche de l'OTAN »* citée par l'AFP, entre 3 000 et 4 000 hommes de l'unité de la garde Taman auraient distribué ce jour-là *« des mortiers et des mitraillettes »* aux élèves officiers, qui auraient alors paradé autour de leur école, pour *« une démonstration de force »*. Le même jour, près de 100 000 personnes manifestaient à Moscou en faveur de la démocratisation du régime. Ces manifestations avaient été précédées par des rumeurs annonçant que la journée du 25 février serait une journée sanglante, mais elles s'étaient finalement déroulées dans le calme.

*« Gorbatchev a attaqué et sapé la position des militaires, et les militaires sont mécontents. Ils veulent plus de temps pour se faire* [aux changements], *ils n'aiment pas que l'on fasse d'eux les boucs émissaires des problèmes économiques, et ils craignent la disparition de l'ordre dans le pays »*, a ajouté M. Donnally, tout en démentant les informations selon lesquelles l'URSS aurait été au bord de la guerre civile ou menacée par un coup d'Etat.

A Bruxelles, le secrétaire d'Etat américain James Baker a affirmé qu'il entendait parler pour la première fois de cette affaire. – *(Reuter, AFP.)*



هكذا من الأصل

# DIPLOMATIE

A la veille de la réunion « 2 + 4 » sur l'unification de la RDA et de la RFA

## M. James Baker a obtenu le ferme soutien des Alliés sur le principe de l'appartenance de l'Allemagne unie à l'OTAN

**Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker a exposé jeudi 3 mai à Bruxelles aux ministres des affaires étrangères de l'OTAN les grandes lignes du discours de politique étrangère que devait prononcer vendredi M. George Bush. cette réunion précédait de deux jours l'ouverture samedi à Bonn des négociations « 2 + 4 » sur les aspects externes de l'unification allemande.**

BRUXELLES

*de notre envoyée spéciale*

C'est fort du soutien sans faille de l'OTAN que le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, rencontrera vendredi 4 mai à Bonn son homologue soviétique et participera le lendemain aux côtés des ministres des affaires étrangères des deux Allemagnes, de l'URSS, de la France et des Etats-Unis, à la première réunion ministérielle dite « 2 + 4 » consacrée aux aspects externes de l'unification allemande. Le principe de l'appartenance de l'Allemagne unie à l'OTAN a été en effet unanimement soutenu lors de la réunion des ministres des affaires étrangères de l'OTAN qui s'est tenue jeudi à Bruxelles.

Ce principe *« n'est pas négociable »*, a dit M. Baker, répondant ainsi aux dirigeants soviétiques qui ont déclaré à plusieurs reprises ces dernières semaines qu'il n'était de leur point de vue *« pas acceptable »*. Cette fermeté sur la question allemande – l'un des murs porteurs de la « nouvelle architecture européenne » dont s'ouvre le chantier – vaut bien quelques concessions faites aux Soviétiques. La proposition américaine d'ouvrir plus tôt que prévu des négociations sur les armes nucléaires à courte portée a été présentée comme telle par M. James Baker, ainsi que par le secrétaire général de l'OTAN, M. Manfred Wörner, qui sut trouver les mots pour affirmer que cette proposition contribuerait à *« la solution finale de la question allemande »*.

### *Sauver la face à M. Gorbatchev*

C'est comme un geste de bonne volonté envers certains alliés occidentaux mais aussi envers l'URSS qu'il faut comprendre aussi la proposition américaine de s'ateler enfin, l'été prochain, à la préparation du sommet de la CSCE qui devrait se tenir vers la fin de l'année à Paris. Cette idée, avancée par M. François Mitterrand de concert avec M. Gorbatchev, ne suscitait guère jusque-là l'enthousiasme des Américains. Washington semble avoir compris que la transformation de ce forum Est-Ouest en une véritable institution pan-européenne était « l'emballage » sans lequel M. Gorbatchev ne saurait faire avaler chez lui une refonte totale de l'ordre de sécurité européen qui entérinera de fait le démantèlement du pacte de Varsovie. Enfin c'est dans un souci évident de sauver la face aux Soviétiques que M. James Baker a insisté sur le fait que, dans la négociation sur l'Allemagne qui s'ouvre samedi, il n'y aurait ni vainqueurs ni vaincus et que *« tout le monde ne peut que gagner »* à l'approche occidentale, la seule selon le secrétaire d'Etat, qui garantisse la stabilité alors que toute formule de neutralité ouverte ou déguisée reviendrait à installer au centre du continent une Allemagne livrée à elle-même que ne peuvent souhaiter les Soviétiques.

Ces bons sentiments à l'égard de l'URSS ne sont en fait affichés qu'à l'usage de M. Gorbatchev. Le renoncement aux SNF ne signifie pas l'acceptation par Washington d'une dénucléarisation de l'Europe et, même s'il a souhaité rester discret sur les projets américains de construction d'un nouveau missile aéroporté, M. James Baker n'a pas nié qu'il en avait été question entre Alliés. Si l'OTAN se prépare à réviser sa stratégie, elle n'entend pas se saborder sous prétexte que s'effondre le pacte de Varsovie et toutes les initiatives américaines contenues dans le discours que le président Bush devait prononcer vendredi et dont M. James Baker rendait compte jeudi aux alliés, marquent au contraire un évident souci américain d'être partie prenante à la réorganisation du continent européen pour y préserver leur influence.

### *Offensive américaine*

Il en va de même pour la CSCE. M. Baker a certes prôné une institutionnalisation de ses procédures, des réunions plus fréquentes des 35, l'élaboration entre eux de mécanismes de règlement des conflits et de contrôle des activités militaires *« inhabituelles »*. Mais il a souligné avec autant de force que la CSCE (contrairement à l'approche soviétique qui séduit certains partis ouest-européens) ne saurait être un substitut aux alliances militaires, en tout cas à l'OTAN et qu'elle ne pouvait en être qu'un complément. Le fait que les Etats-Unis convoquent un sommet où l'OTAN se penchera sur son avenir dès la fin juin ou le début juillet indique très clairement l'ordre des priorités pour Washington, un ordre auquel Paris se rallie bien qu'il n'ait pas été initialement le sien.

### *La dernière carte allemande des Soviétiques*

C'est donc bel et bien à une offensive américaine pour reprendre les choses en main tout en s'efforçant de ménager M. Gorbatchev que l'on a assisté à Bruxelles. M. Baker a dressé devant ses alliés un tableau très pessimiste de la situation intérieure de l'Union soviétique, aux prises avec le problème des nationalités et menacée de chaos économique. Lors des entretiens qu'a eus jeudi après midi avec ses homologues de l'Europe des Douze le secrétaire d'Etat américain on évoqua la possibilité que l'URSS en vienne à solliciter de façon pressante l'aide économique occidentale, et la difficulté qu'il y aurait à y répondre devant les opinions publiques si n'est pas rapidement désamorcée la crise lituanienne.

Les ministres des affaires étrangères ont également analysé comme un effet des difficultés intérieures que connait M. Gorbatchev le fait que l'URSS depuis quelques mois traîne les pieds dans les diverses négociations sur le désarmement et notamment à Vienne, de même que la crispation perceptible ces derniers temps à Moscou à la veille de l'ouverture des négociations sur l'Allemagne. M. Baker a redouté une paralysie de la direction soviétique jusqu'au congrès du PC en juillet et incité ses alliés à faire pression comme lui sur Moscou pour hâter en particulier la conclusion d'un premier accord de désarmement conventionnel à Vienne, préalable à l'ouverture de négociations sur les SNF comme à la tenue d'un sommet de la CSCE.

L'Union soviétique freine effectivement à Vienne des négociations sur le désarmement conventionnel qui s'étaient pourtant bien engagées, comme si elle les faisait dépendre des discussions sur l'Allemagne dans le cadre de la conférence « 2 + 4 ». Dans cette instance, la seule où elle dispose d'une véritable carte face aux occidentaux, l'URSS souhaiterait qu'on parle de tout. Sur ce point aussi M. Baker a été clair : la négociation « 2 + 4 » n'a pour objectif, a-t-il dit, que de restituer à l'Allemagne *« sa souveraineté pleine et entière »*. Washington a une vision très restrictive des décisions qui peuvent être prises dans ce cadre : réglement juridique international s'apparentant dans le contenu à un traité de paix même si le terme n'est pas employé, question des frontières, statut de Berlin et liquidation des droits des quatre puissances victorieuses de la guerre. Tout le reste, estime M. Baker, peut certes être discuté à six mais ne saurait faire l'objet de décisions dans ce cadre, ces dernières étant renvoyées aux différentes instances compétentes. Le « reste », c'est rien moins que le statut militaire de la RDA, ses engagements extérieurs, la présence sur son sol de troupes soviétiques, l'appartenance de la future allemagne à l'OTAN. *« Après tout l'appartenance de l'Allemagne unie à l'OTAN ne peut être discutée que par l'Allemagne et l'OTAN »*, a notamment dit M. Baker qui renvoie d'autre part la question des troupes étrangères stationnées en Allemagne aux négociations de Vienne sur le désarmement conventionnel. L'URSS l'entend différemment mais aura-t-elle les moyens d'imposer son point de vue ?

M. Roland Dumas, tout en approuvant cette démarche américaine, en a cependant fixé les limites : *« on ne peut pas*, a-t-il dit, *réduire exagérément l'exercice. Il faudra bien articuler le passage entre les discussions 2 + 4 et le problème général de la sécurité en Europe »*. Ce n'est là que l'une des nuances qui séparent actuellement les positions françaises et américaines. On peut en voir une autre dans le fait que M. Dumas n'a pas jugé bon jeudi soir de participer au diner qui faisait suite à la première réunion entre les ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne et le secrétaire d'Etat américain, sensée inaugurer, sinon la mise en oeuvre de la « doctrine Baker, du moins une nouvelle ère de la coopération politique américano-européenne.

CLAIRE TRÉAN

## L'organisation atlantique veut adapter sa stratégie

*Suite de la première page*

L'idée ne séduisait guère la France, et lors de sa rencontre avec M. Bush en Floride, M. Mitterrand avait suggéré pour sa part un sommet « avant la fin de l'année », c'est à dire à une date suffisamment éloignée pour permettre de préparer une réunion censée redéfinir les missions de l'Alliance.

De toute évidence, les Etats Unis ont fait prévaloir leur point de vue, et même si l'objectif – ambitieux – de la réunion recoupe les préoccupations de M. Mitterrand, les précisions données par le président américain montrent bien que les Etats Unis ont toujours, au stade actuel, une conception assez différente du role futur de l'Alliance atlantique.

Comme premier point de l'ordre du jour, le président américain suggère en effet que l'on évoque « la future mission politique de l'alliance », – concept que les Français considèrent avec méfiance. Les autres points devraient concerner la défense conventionnelle de l'Europe et les négociations de désarmement, le role des forces nucléaires américaines, et enfin l'avenir de la CSCE, qui tiendra elle aussi une réunion au sommet cette année.

Ni la renonciation aux Lance – parce qu'elle ne faisait plus guère de doute –, ni l'annonce d'un sommet de l'OTAN n'ont pourtant retenu l'attention de la presse américaine qui interrogeait un George Bush en petite forme et à l'expression plus approximative encore qu'à l'ordinaire. On a donc surtout parlé des otages, de M. Gorbatchev et de la Lituanie, d'autant que le président américain devait recevoir quelques heures plus tard Mme Kazimiera Prunskenie, premier ministre d'une Lituanie indépendante que les Etats Unis ne reconnaissent pas.

### *Inquiétudes pour M. Gorbatchev*

A propos des otages, M. Bush a utilisé, en parlant de l'Iran, un ton un peu plus bienveillant que de coutûme, et il s'est déclaré disposé à aider Téhéran dans la recherche d'informations concernant quatre de ses ressortissants disparus à Beyrouth en 1982 (ils avaient été enlevés par une milice chrétienne). Tout en soulignant que les Etats Unis étaient entièrement étrangers à l'affaire, et que les personnes en question étaient vraisemblablement mortes, M. Bush a insisté sur l'inquiétude légitime de leurs familles iraniennes, et sur la nécessité de mettre un terme à leur incertitude *(lire ci-contre)*.

D'autre part, le président américain a clairement laissé apparaitre que dans son esprit les chiites détenus par Israel (après avoir été arrêtés au Liban), sont eux aussi des otages, et que leur libération est également souhaitable. M. Bush a bien entendu été interrogé sur les « informations » recueillies auprès de certains milieux de l'OTAN à Bruxelles et selon lesquelles M. Gorbatchev aurait été à deux doigts d'être renversé par des militaires. Le président américain a indiqué n'avoir reçu aucune indication de cette nature de ses services de renseignement, mais il a tout de même fait part des *« inquiétudes »* qu'il éprouve parfois à propos de l'avenir de M. Gorbatchev : *« Je crois qu'il est soumis à une pression extraordinaire dans son pays, en particulier à propos de l'économie, et parfois je m'inquiète d'un coup d'état qui pourrait remettre en question tout le processus »*. M. Bush a même évoqué le risque d'une *« résurgence militaire sous une forme ou une autre »*, et a semblé enclin à mettre cette considération en rapport avec le *« rétropédalage »* auquel se livrent actuellement les Soviétiques dans les négociations sur le désarmement. M. Bush a par contre fait très peu de cas des huées adressées par M. Gorbatchev par les manifestants du premier mai, assimilés aux Américains qui donnent de la voix lors de certaines apparitions de leur président. Bien entendu, M. Bush s'est défendu de fonder la politique étrangère de son pays sur le sort d'un seul homme, - M. Gorbatchev -, et il s'est également de *« faire passer Gorbatchev avant les principes de l'Amérique »*, selon l'expression utilisée par un journaliste à propos de l'attitude de Washington à l'égard de la Lituanie.

### *Embarras à propos de la Lituanie*

Mais les explications données par M. Bush à ce sujet ont semblé, une fois de plus, courtes et embarrassées, le président répétant, comme le font systématiquement les officiels américains, que *« beaucoup est en jeu »* dans cette affaire. Il a tenu à assurer les « lituano-américains » que le sort de la Lituanie lui était aussi cher qu'à eux-mêmes, mais ces propos ont surtout paru confirmer que pour M. Bush la question de l'indépendance lituanienne constitue essentiellement un embarras de politique intérieure américaine.

Le président des Etats Unis n'a en tous cas toujours pas manifesté la moindre intention de s'engager plus avant dans le conflit qui oppose Vilnius à Moscou : *« Si les Etats Unis pouvaient jouer un role constructif, ils le feraient, mais ce role n'existe pas »*. Quelques heures plus tard M. Bush recevait à la Maison Blanche, et pendant 45 minutes, Mme Prunskiene. Mais on avait pris soin de faire sentir à la visiteuse que si on la désignait, par politesse, par son titre de premier ministre, on ne la reconnaissait pas comme telle : Mme Prunskiene est entrée à pied, comme le commun des mortels, dans l'enceinte de la Maison Blanche, où ses pairs « reconnus » pénètrent en limousine...

La représentante de Vilnius s'est bien gardée de toute remarque désobligeante à l'égard du président américain - au cours de l'entretien elle a même « regretté » que le président Landsbergis ait évoqué Munich après que M. Bush eut clairement exclu toute sanction à l'égard de Moscou, et M. Bush, aux dires d'un officiel, a été *« rassuré »* par les propos de son interlocutrice.

Mais, tout au long de la première journée de son séjour à Washington, Mme Prunskiene n'a nullement baissé pavillon, et elle a répété qu'il n'était pas question, qu'il était même *« impossible »* que la Lituanie revienne sur sa déclaration d'indépendance. Ses propos ont reflété la position tactique adoptée depuis quelques jours par les dirigeants lituaniens qui tentent de tirer le meilleur parti possible de la déclaration Kohl Mitterrand sur la Lituanie en affectant de considérer que par leur prise de position (pourtant sur le fond favorable à Moscou), le président français et le chancelier allemand se sont placés en qualité de médiateurs et ont reconnu le caractère international du différend.

### *Mme Prunskiene au Congrès*

Reçue au Congrès avec enthousiasme par des élus qui pourtant n'ont jusqu'à présent guère élevé la voix pour prendre le parti de la Lituanie, Mme Prunskiene y a tenu des propos solidement charpentés et qui, en dépit d'un ton volontairement modéré, réfutaient point par point des arguments développés par les officiels américains pour justifier leur inaction. Elle a demandé, en échange des compromis auxquels Vilnius est pret, des *« garanties internationales »* de la *« continuité de l'indépendance »*, garanties seules susceptibles, selon elle, d'inciter les dirigeants soviétiques à entamer des négociations. Mme Prunskiene a aussi souligné que *« faire pression sur l'URSS »* à propos de la Lituanie, ne *« gêne pas M. Gorbatchev »*, mais *« l'aide au contraire à mettre en pratique la démocratie et à vaincre les forces réactionnaires »*. *Enfin*, - et c'est là qu'a fini par percer une amertume longtemps contenue -, *« même le petit chéri du monde n'a pas le droit de décider seul du sort des autres nations »*.

JAN KRAUZE

### *Le programme Lance : 88 missiles et 700 charges nucléaires*

**Dans les années 70, les forces américaines en Europe alignaient plus de 7 000 armes nucléaires tactiques. Aujourd'hui, elles en possèdent moins de 4 000 (dont 700 têtes explosives destinées à 88 missiles Lance d'une portée de 120 kilomètres, des munitions d'artillerie et des bombes d'avions), soit un rapport de 13 à 1 au profit du stock soviétique européen.**

**Le projet initial de l'OTAN consistait – quitte à en diminuer le nombre – à remplacer les Lance par un nouveau missile FTOL (*Follow on to Lance*) d'une portée inférieure à 500 kilomètres, et à moderniser l'artillerie nucléaire, notamment les canons de 155 et de 203 mm, dont les quantités auraient pu être réduites de moitié. Ces armes auraient continué à être entreposées, avec l'accord de leur gouvernement, dans divers pays alliés (dont l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas ou la Belgique), mais les têtes nucléaires demeureient en dernier ressort sous contrôle américain. La décision de déployer de tels moyens, que le Pentagone étudie depuis plusieurs années, avait déjà été repoussée jusqu'en 1992. Le général John Galvin, commandant suprême des forces de l'OTAN, s'est déclaré partisan d'un programme complémentaire, baptisé TASM (*tactical air-surface missile*), qui consiste à embarquer un missile air-sol nucléaire sur des avions (à la manière du missile français ASMP sous le fuselage d'un Mirage IV ou d'un Mirage 2000 N).**

**Dans la mesure où ce projet n'entre pas dans le cadre des limitations imposées par l'accord soviéto-américain déjà conclu sur les euromissiles, cet engin aéroporté (dont le rayon d'action serait de l'ordre de 400 kilomètres) devrait commencer à armer l'avion F-15. Les états-majors de l'OTAN ont imaginé de déployer une partie de cet arsenal après 1995 en Grande-Bretagne, en Belgique, en Italie, aux Pays-Bas, en Turquie, en Grèce, voire en Allemagne fédérale au besoin.**

**Pour l'instant, ni M. George Bush ni M. James Baker n'ont fait allusion au sort qui serait réservé à ce programme de l'OTAN.**

## M. Mitterrand rencontre Mme Thatcher près de Londres

*Le premier ministre britannique*, Mme Margaret Thatcher, devait accueillir, vendredi 4 mai, le président François Mitterrand au château de Waddesdon, dans la campagne anglaise au nord-ouest de Londres, pour un bref sommet franco-britannique axé sur la sécurité en Europe, dans la perspective de la réunification allemande.

Mme Thatcher et M. François Mitterrand devaient notamment examiner les modalités de l'intégration de la RDA dans l'OTAN et comparer leurs positions à la veille de la réunion, à Bonn, de la conférence « 2 + 4 ».

L'union politique de la Communauté européenne, sujet de friction entre la Grande-Bretagne et ses onze partenaires, pourrait également être évoquée, en vue du sommet de Dublin des 25 et 26 juin, qui doit décider d'un calendrier.

Les discussions devraient se dérouler dans un climat de sérénité, estiment les observateurs britanniques, qui relèvent que le choix du manoir de Waddesdon, utilisé pour la première fois pour recevoir un chef d'Etat étranger, peut être interprété comme un *hommage de Mme Thatcher* à son hôte français. – *(AFP, Reuter.)*

Après la libération de deux otages américains

## Washington fait un geste envers Téhéran

Washington n'aura attendu que quelques jours, après la libération de deux otages américains, pour faire un geste en direction de Téhéran. Le président Bush a, en effet, offert, jeudi 3 mai, d'aider l'Iran à élucider le mystère entourant le sort de quatre de ses ressortissants – dont trois diplomates – enlevés au Liban en 1982, qualifiant cette initiative de *« geste de bonne volonté »*.

Lors d'une conférence de presse, M. Bush a réaffirmé qu'il comptait maintenir sa politique consistant à rejeter toute négociation avec les preneurs d'otages. Mais il s'est déclaré prêt à faire vis-à-vis de l'Iran *« tout geste »* de bonne volonté pour obtenir la libération des six otages américains encore détenus au Liban. A titre d'exemple, a-t-il précisé, Téhéran est intéressé par toute information concernant *« le sort de quatre ressortissants iraniens enlevés en 1982 »*. Et il a déclaré : *« S'il y a un moyen pour nous d'obtenir toute information qui permettrait de soulager l'angoisse des familles de ces quatre personnes, nous devons le faire et (...) c'est ce que nous essayons de faire »*. *« Si cela est perçu comme de la bonne volonté, eh bien, ainsi soit-il, j'espère que c'est le cas et c'est comme cela que je l'entends »*, a ajouté le président américain. *« Peut-être y a-t-il d'autres choses que nous pouvons faire »*, a-t-il encore dit.

A Téhéran, toutefois, le président Rafsandjani a de nouveau accusé Washington de ne pas *« vouloir régler »* le problème des otages et d' *« exploiter leur douleur à des fins politiques et médiatiques »*. M. Rafsandjani a, en outre, assuré – au moment où une polémique agite le pouvoir à Téhéran sur l'opportunité d'engager un dialogue avec Washington – que l'Iran n'était *« pas désireux d'avoir des relations avec les Etats-Unis »* et qu'*« aucun effort »* n'avait été réalisé par Téhéran pour cela.

Par ailleurs, le gouvernement britannique, soumis à des pressions depuis la libération de deux otages américains, a réitéré sa position : pas de pourparlers avec les preneurs d'otages. Mme Margaret Thatcher a déclaré que *« ce serait une grave erreur que de négocier un accord »* avec les ravisseurs. – *(AFP, Reuter.)*

# AMÉRIQUES

CHILI

## Nouvelles péripéties dans l'affaire Letelier

SANTIAGO-DU-CHILI

*de notre correspondant*

**Les récentes révélations d'un journaliste du quotidien démocrate-chrétien *La Epoca* ont contraint la justice chilienne à rouvrir l'enquête concernant l'affaire Letelier, du nom de l'ancien ministre des affaires étrangères du président Salvador Allende assassiné il y a quatorze ans aux Etats-Unis.**

Le commandant Rozas, chargé de l'instruction, a donc entendu pendant cinq jours l'agent des services secrets qui s'était rendu à l'époque à Washington.

Mais à la surprise générale, aucun chef d'accusation n'a été retenu contre Mme Monica Lagos, alias Liliana Walker. Le journaliste qui avait révélé son identité a, lui, été arrêté et inculpé, et n'a dû sa libération et l'abandon des poursuites à son encontre qu'à la mobilisation des partis du centre et de gauche.

Le président Patricio Aylwin, qui s'était déclaré très *« surpris »* par la décision de la justice militaire, avait peu de temps auparavant eu un entretien de quarante minutes avec le général Pinochet, la première depuis la passation de pouvoir du 11 mars dernier.

Cette nouvelle péripétie dans l'affaire Letelier ne va bien évidemment pas contribuer à améliorer les rapports entre les autorités civiles et les forces armées, déjà tendus depuis que s'est constituée, à l'initiative du chef de l'Etat, une commission pour la vérité et la réconciliation chargée d'enquêter sur les violations des droits de l'homme commises sous la dictature, et alors qu'un autre ancien ministre de Salvador Allende, M. Clodomiro Almeyda, vient d'être nommer ambassadeur en Union Soviétique.

GILLES BAUDIN

COLOMBIE

## Quatre morts dans un attentat à la voiture piégée

**Quatre personnes, dont un enfant de trois ans, ont été tuées et trente autres blessées jeudi 3 mai dans un attentat à la voiture piégée, à Cali, capitale de la province de Valle- del- Cauca, à l'ouest de la Colombie. La voiture, qui contenait une charge de 100 kilos, avait été placée devant un supermarché de la chaîne La Rebaja, dans un quartier commerçant de la ville.**

L'explosion a également endommagé une vingtaine d'autres magasins et sept habitations. Les forces de l'ordre ont immédiatement quadrillé la zone de l'attentat et des policiers ont été postés devant d'autres magasins de la chaîne La Rebaja, qui serait contrôlée par le cartel de Cali, une des principales organisations de trafic de drogue colombiennes.

L'attentat n'a pas été revendiqué, mais plusieurs établissements de la chaîne La Rebaja à travers le pays avaient déjà été la cible d'attentats en 1989, des actions que les autorités colombiennes ont mis sur le compte de la « guerre » que se livrent les cartels de Medellin et de Cali, les deux principaux du pays. – *(AFP.)*

CUBA

## Les manœuvres américaines à la base de Guantanamo inquiètent La Havane

A l'est de Cuba, dans la base américaine de Guantanamo, les « marines » des Etats-Unis effectuent depuis plusieurs jours l'exercice de défense DEFEX, l'une des trois manœuvres américaines en cours dans les Caraïbes qui incluent des bombardiers stratégiques et des exercices de débarquement. Face à ces opérations, auxquelles Washington n'a donné aucun caractère exceptionnel mais qui sont considérées à La Havane comme une répétition générale d'agression contre l'île, les Cubains ont répliqué dans le cadre d'une manœuvre nationale baptisée « Escudo Cuba » (Bouclier cubain).

A cette occasion la télévision a diffusé pour la première fois, mercredi 2 mai, des images du chasseur Mig-29, dont des exemplaires ont été récemment livrés à Cuba par l'Union soviétique. La télévision n'a pas identifié la base aérienne sur laquelle se trouvait le Mig-29, dont elle n'a montré qu'un seul exemplaire en vol et au sol, et n'a pas indiqué de combien de ces avions, le dernier modèle de chasseur soviétique, disposent les forces aériennes cubaines. Le département d'Etat américain avait dénoncé en février dernier la livraison à Cuba de ces chasseurs à capacité nucléaire. – *(AFP.)*

## EN BREF

□ **MONGOLIE : premières grèves politiques et nouvelle grève de la faim.** – Le premier ministre mongol a lancé jeudi 3 mai un appel au calme alors que les premières grèves politiques sont signalées dans le nord du pays, rapporte l'agence est-allemande ADN. D'autre part, dix-sept opposants poursuivent une grève de la faim à Oulan-Bator en faveur de la démocratisation du régime. Plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées jeudi dans la capitale pour protester contre la détention de quatre dissidents. Enfin, l'opposition a demandé au chef de l'Etat d'ajourner une prochaine visite en Chine dont *« les dirigeants ont des objections à nos réformes démocratiques »*. – (AFP)

□ **HONGKONG : affrontements entre la police et des réfugiés vietnamiens.** – Pour la seconde journée consécutive, des affrontements ont opposé, vendredi 4 mai, des boat people vietnamiens et les forces de l'ordre de Hongkong, qui ont fait usage de gaz lacrymogènes dans le camp de Whitehead, abritant 22 000 personnes sur un total de 54 000. Mardi, 114 Vietnamiens avaient été arrêtés lors d'une opération de ratissage pour retrouver des réfugiés qui s'étaient enfuis. La plupart des boat people doivent être rapatriés au Vietnam contre leur gré. Le responsable, à Hongkong, du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a qualifié le camp de Whitehead de *« monstrueux »*. – *(AFP.)*

□ **Un prix pour Denis Hautin-Guiraut.** – Notre collaborateur Denis Hautin-Guiraut vient d'être désigné lauréat de langue française pour le concours annuel de la Pluma de plata mexicana. Ce prix est décerné par un jury international. Il est parrainé par le ministère du tourisme du Mexique. Les articles primés sont « La marmite mexicaine » et « Chiapas, frontière oubliée » *(le Monde* du 2 février 1989).











هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# PROCHE-ORIENT

A Damas

## Les entretiens Moubarak-Assad n'ont guère fait progresser le règlement de la brouille irako-syrienne

**La visite « historique » de deux jours que vient d'effectuer à Damas le président égyptien Hosni Moubarak, n'a pas seulement consacré la reprise normale des relations syro-égyptiennes, elle a surtout permis aux deux chefs d'Etat – qui se sont rencontrés plus de huit heures en tête à tête – d'examiner « en détail » les problèmes du monde arabe.**

DAMAS

*de notre envoyée spéciale*

Damas et Le Caire ont décidé la création d'un haut comité mixte, présidé par leurs ministres des affaires étrangères, qui devrait permettre un dialogue régulier et éviter, à l'avenir, de voir s'alourdir d'éventuels contentieux. Au sujet de la brouille irako-syrienne, longuement discutée selon M. Moubarak, ce sommet n'a visiblement pas permis de faire beaucoup avancer les choses. Le président égyptien a lui-même concédé qu' *« il restait encore de très nombreux points, qui nécessitaient les efforts non seulement de l'Egypte, mais de tous les amis dans la région, pour atténuer les divergences entre la Syrie et l'Irak »*. Le président Assad a, pour sa part, estimé que *« c'était une question compliquée »* supposant *« encore beaucoup d'efforts et de temps »*.

### Rétablissement des relations égypto-syriennes

Reste que Bagdad se montre très peu disposé, de son côté, à se rapprocher de Damas et ce n'est sans doute pas un hasard si, à la veille de l'arrivée du président égyptien dans la capitale syrienne, le ministre irakien de l'information a affirmé que *« l'Irak refusait toute collaboration avec le régime syrien et n'avait aucune confiance dans une personne suspecte* (le président Assad) *»*. Dans ces conditions, on comprend mieux que le président Assad ait laissé clairement entendre qu'il ne se rendrait pas à Bagdad, au cas où le sommet arabe, réclamé officiellement par l'OLP, s'y tiendrait.

A propos du processus de paix avec Israël, sur lequel Damas et Le Caire ont des approches différentes, le président égyptien a cependant affirmé que les deux pays s'étaient mis d'accord pour *« coopérer à la solution du problème palestinien et qu'à cet égard le rétablissement des relations égypto-syriennes était vital »*. *« La* tion de chef d'Etat et la libération des détenus palestiniens. De plus, *on voit mal aujourd'hui ce que* viendrait faire à Damas M. Arafat alors que le processus de paix est en panne et que l'ouverture de




*Syrie,* a déclaré M. Moubarak, *désire résoudre le problème pacifiquement et fait le maximum d'efforts en ce sens. Le président Assad se joindra au processus de paix quand il sentira réellement que celui-ci est engagé dans la voie d'une solution globale »*. Concédant que le président syrien *« n'a pas encore de bonnes relations avec Yasser Arafat »*, M. Moubarak, qui a dit avoir évoqué la question avec son homologue, a affirmé que *« le chef de l'OLP était le bienvenu à Damas quand il voudrait et qu'il serait pour sa part très heureux de le voir s'asseoir avec le président Assad et discuter de tous ces points »* .

Là où le bât blesse toutefois est que, si la Syrie affirme, depuis plus de deux ans, que Yasser Arafat est le bienvenu, elle refuse toujours les conditions posées par le chef de l'OLP pour sa venue : une réception de chef d'Etat... l'OLP *n'a pas obtenu de réponse* israélienne – ce qui conforte la thèse syrienne. M. Moubarak a d'ailleurs déploré *« le gel du processus de paix »*, réaffirmant qu'il avait le sentiment *« que M. Shamir ne désirait pas du tout maintenant résoudre le problème. A moins,* a-t-il ajouté, *que nos amis américains fassent un très grand effort pour persuader les Israéliens de s'asseoir à la table de négociations »*. Le président Assad a, de son côté, rappelé *« l'attachement de son pays au principe de la tenue d'une conférence internationale »*, ajoutant qu'il ne concéderait pas un pouce de son territoire et n'accepterait aucune mesure unilatérale de sécurité ou de désarmement.

FRANÇOISE CHIPAUX

## La création d'une République yéménite unifiée pourrait être annoncée le 27 mai

La proclamation de la République yéménite unifiée, initialement prévue pour novembre 1990, pourrait être *annoncée* le 27 mai. Selon des sources bien informées à Aden, l'annonce, qui serait faite à Sanaa, capitale du futur Etat, sera précédée par plusieurs *« mesures importantes »*. Ainsi, le 24 mai, les parlements – le Conseil suprême du peuple, au Sud, et l'Assemblée consultative, au Nord – se réuniront séparément, à Aden et à Sanaa, pour entériner le projet de Constitution commune.

La décision d'avancer la date de la création du nouvel Etat serait notamment destinée à *« couper l'herbe sous les pieds des ennemis de l'unité »*. Des tribus de la région nord-ouest du Yémen du Nord auraient récemment exprimé leur intention d'empêcher l'unification. Des sources concordantes avaient également fait état de combats dans la région de Saa'da (limitrophe de l'Arabie saoudite) entre ces tribus et les troupes gouvernementales. Ces informations ont été aussitôt, officiellement et énergiquement, démenties par Sanaa. – *(AFP.)*

□ **IRAN : Téhéran dément s'être servi de gaz contre des Kurdes.** – L'Iran a démenti, jeudi 3 mai, des informations publiées par le *Washington Post* affirmant que, selon le département américain de la défense, Téhéran avait utilisé des gaz de combat contre des civils kurdes dans la ville irakienne de Halabja, en mars 1988. Jusqu'ici, seul l'Irak était accusé de s'être servi d'armes chimiques – faisant un grand nombre de victimes dans la population civile – en représailles à l'aide fournie par des Kurdes aux forces iraniennes. – *(Reuter.)*






# AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : les conversations du Cap

## Le gouvernement et l'ANC tentent de réduire leurs « divergences »

**Après avoir mis au point leur agenda et identifié ce qu'elles appellent « les obstacles aux négociations », les délégations du gouvernement et du Congrès national africain (ANC) ont élargi « le champ de leurs discussions », jeudi 3 mai. Dans un communiqué commun, MM. Frederik De Klerk et Nelson Mandela ont exprimé « leur satisfaction ».**

LE CAP

*de notre correspondant*

Les *« divergences »* sont maintenant au menu des deux délégations, qui devaient terminer le *« premier round »* de trois jours de discussions vendredi. *« Nous avons tous été surpris, une fois dans la salle de réunion, de constater qu'aucun d'entre nous n'avait de cornes sur la tête. C'est alors que nous avons compris qu'une telle rencontre aurait dû avoir lieu il y a bien des années »*, a déclaré M. Thabo Mbeki, le responsable des relations extérieures de l'ANC, à l'occasion d'un déjeuner organisé par le club de la presse du Cap. Il a expliqué que les deux délégations étaient convenues de ne pas s'exprimer sur le fond avant la fin des entretiens.

S'interrogeant sur ce que pourrait bien être la prochaine étape, M. Mbeki a déclaré : *« Le problème sera alors de savoir qui se tiendra autour de la table pour discuter de la nouvelle Constitution. »* Et de répondre lui-même : *« d'un côté, ceux qui croient à un Etat sud-africain non racial, démocratique et uni et, de l'autre, ceux qui veulent perpétuer l'apartheid »*. Il a profité de l'occasion pour égratigner M. Mangosuthu Buthelezi, le chef du mouvement zoulou Inkhata, en guerre contre l'UDF et l'ANC dans le Natal : *« Je pense que dans ce cadre, ceux qui prétendent être à la tête de sept millions de Zoulous s'assiéront à côté de M. De Klerk. »*

M. Mbeki a annoncé que l'ANC demanderait qu'une *« Assemblée constituante »* soit élue au suffrage universel, *« comme cela s'est passé en Namibie »*. En attendant que la nouvelle Constitution soit adoptée, il a estimé nécessaire d'avoir *« un gouvernement intérimaire qui jouirait de la confiance de l'ensemble des forces politiques »*. Ces deux propositions ont déjà été rejetées par le parti au pouvoir.

Au moment même où, dans un palace, M. Mbeki s'adressait aux journalistes, la police mettait brutalement fin à une manifestation organisée par des employés noirs de l'hôtel, récemment licenciés. Selon des témoins, les quelques dizaines de manifestants qui, en dansant et chantant, protestaient contre *« les pratiques racistes »* et *« anti sociales »* de la direction ont été frappés à coup de matraque par les policiers avant d'être jetés dans des fourgons. Les manifestants avaient pu auparavant échanger quelques mots et une poignée de mains avec M. Mbeki tandis qu'avec discrétion un employé blanc de l'hôtel photographiait les fauteurs de troubles...

FRÉDÉRIC FRITSCHER

NIGÉRIA : après le coup d'Etat manqué

## Plusieurs centaines de civils et de militaires ont été arrêtés

LAGOS

*de notre envoyé spécial*

Deux professeurs de l'université d'Ile-Ile, dans l'est du Nigéria ont été arrêtés jeudi 3 mai. D'autre part, cinq journalistes sont retenus par les services de sécurité de l'Etat. Parmi eux, les rédacteurs en chef adjoints des journaux *Vanguard* et *The Punch*. Ce dernier quotidien est suspendu depuis le 30 avril. *« C'est un ordre qui vient d'en haut »* ont affirmé les policiers en civils venus placer les locaux du journal et son imprimerie *« sous scellés »*.

Ces arrestations interviennent quelques jours après la tentative de putsch contre le général Ibrahim Barangida. La répression touche sans distinction civils et militaires. 377 personnes ont été arrêtées depuis le 22 avril (dont 177 civils). Un ancien ministre et les deux frères de l'auteur du coup d'Etat manqué sont actuellement interrogés. Des avis de recherche ont été lancés contre 16 officiers et 1 civil (il s'agit d'un homme d'affaires, dont les entrepôts d'une de ses sociétés auraient servi de cache d'armes aux putschistes).

Les militaires, qui recherchent les commanditaires du putsch parmi des hommes originaires de la région centrale du pays, n'hésitent pas à mener des opérations *« coups de poing »* dans plusieurs quartiers de Lagos. Cela a été le cas notamment dans le secteur d'Obalende, un quartier populaire à proximité du camp militaire où réside le chef de l'Etat, ainsi que dans le bidonville de Marocco où toutes les maisons ont été passées au peigne fin. Le chef del'Etat semble vouloir aller très vite pour éliminer ceux qui ont attenté à sa vie. Il envisage également de revoir complètement le système de sécurité du Nigéria.

ROBERT MINANGOY

COTE-D'IVOIRE

### *Le président Houphouët-Boigny accepte le multipartisme*

**Le président Félix Houphouët-Boigny a donné, jeudi 3 mai, instruction au ministre de l'intérieur de légaliser les partis politiques qui ont déposé leurs satuts. C'est ce qu'a annoncé un communiqué officiel publié à l'issue du conseil des ministres. Il ne donne aucune précision sur le nombre de partis qui seront autorisés. L'article 7 de la Constitution ivoirienne prévoit expressément le multipactisme mais jusqu'à ce jour un seul parti était reconnu : le Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI) que préside M. Félix Houphouët-Boigny.**

**Quatre formations politiques ont indiqué à l'AFP avoir déposé leurs statuts : le Front populaire ivoirien (FPI), le Parti ivoirien des travailleurs (PIT), l'Union des sociaux-démocrates (USD) et le Parti républicain (PR). – *(AFP.)***

ALGÉRIE

## Une « fondation » réclame la poursuite des Français responsables des massacres de Sétif en 1945

Une Fondation du 8 mai 1945 » vient d'être créée à Alger afin d'engager des poursuites contre les responsables français de la répression dans l'est algérien, il y a quarante-cinq ans. La fondation a été créée, entre autres, par un ancien *ministre*, toujours *membre* du Comité central du FLN, M. Bachir Boumaza, *et* par des descendants des victimes.

Selon un texte remis à l'AFP par un de ses responsables, la fondation compte utiliser *« toutes les voies de recours possibles »* pour obtenir dans un premier temps que les *« massacres »* de Sétif, Guelma et des gorges de Kherrata qui ont fait, selon elle, 45 000 morts le jour de l'armistice en France, soient reconnus comme *« crime contre l'humanité »*. La fondation, qui organise un séminaire sur ce sujet, le 8 mai à Sétif, veut obtenir dans un second temps que les responsables politiques et militaires français de l'époque soient traduits en justice.

Les musulmans de la région de Sétif avaient voulu manifester leur joie de la libération le matin du 8 mai1945, certains militants nationalistes saisissant l'occasion de revendiquer l'indépendance. L'intervention des forces de l'ordre dégénéra, provoquant un véritable soulèvement de toute la région, et l'assassinat d'Européens. Les bilans divergent considérablement suivant les sources : s'il y eut quelques centaines de morts chez les Européens, les nationalistes algériens avaient avancé le chiffre de 45 000 morts dans la population musulmane. Le rapport officiel français sur ces événements faisait état de 1300 morts.

Par ailleurs, des profanations de tombes de chouhadas (martyrs de la guerre d'indépendance) par des inconnus, dans plusieurs régions d'Algérie, suscitent une vive indignation dans le pays, particulièrement chez les moudjahidins (combattants). La Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH) a été la première à dénoncer ces actes, le 18 avril, les imputant à des *« groupes constitués en sectes »*. Les accusations sont le plus souvent dirigées, selon des témoignages concordants, contre *Ettakfir Wal Hidjra* (expiation du péché et exil), un groupe d'islamistes extrémistes. Beaucoup d'intégristes considèrent en Algérie, que le recueillement sur les tombes, la construction de mausolées et même la pose d'une simple pierre tombale sont contraires aux enseignements de l'islam. Depuis l'apparition de l'intégrisme en Algérie, au début des années 80, des tombes ont été régulièrement profanées. – *(AFP.)*

□ **ZAIRE: annulation d'une mesure d'expulsion visant le correspondant de l'AFP.** – L'agence gouvernementale AZAP a fait état, jeudi 3 mai, de l'annulation d'une mesure d'expulsion prise à l'encontre du correspondant de l'Agence France-Presse (AFP) à Kinshasa, M. Jean-Claude Fiol. Cette mesure était intervenue après l'annonce par l'AFP de la mort de deux militants présumés de l'UDPS (Union pour la démocratie et le progrès social), lors de la dispersion, lundi, par les forces de l'ordre d'une manifestation non autorisée à Kinshasa, devant le siège de la principale force de l'opposition. – *(AFP.)*

# POLITIQUE

## Un entretien avec M. Charles Fiterman

*Suite de la première page*

» Le passage de ce socialisme primitif, et finalement fourvoyé, à un socialisme développé ne pourra se faire du jour au lendemain. Il peut exiger certains emprunts au capitalisme . Lénine l'avait dit au moment de la NEP. C'est en fait la tâche de toute une période historique nouvelle. Une période qui nous donne, à nous qui vivons dans un pays capitaliste développé, des responsabilités nouvelles. Car le capitalisme, ce n'est pas l'avenir. Il faut le dépasser, mais par le haut. Il y a, notamment à l'Est, des forces considérables porteuses d'aspiration au progrès humain. Elles se fraieront des chemins nouveaux. J'ai confiance.

***– En disant cela, avez-vous le sentiment d'être en parfaite harmonie avec la direction de votre parti tant sur l'appréciation du passé que sur celle du présent?***

– Certains de mes amis utilisent, et cela me préoccupe, des expressions qui traduisent des réticences, des réserves grandissantes. Parfois même, dans certains cas, ils portent des appréciations qui ne sont pas dépourvues d'ambiguïté, voire d'hostilité. Face à tous ces bouleversements,on peut avoir un sentiment d'effondrement ou de disparition des points de repère mais notre responsabilité est de regarder cette réalité en face avec toute la franchise et toute la lucidité nécessaires pour accomplir un immense effort de réflexion et d'analyse. On ne peut pas s'en tenir à lancer *« vive la perestroïka »* sans manifester concrètement sa solidarité, notamment dans la bataille d'idées, et sans tirer, en se gardant de tomber dans la copie absurde d'un modèle unique, des enseignements de portée universelle.

***– N'est-il pas difficile, pour ne pas dire contradictoire, de faire cette démarche après avoir proclamé le « bilan globalement positif » de ce système en 1979 et l'avoir réaffirmé en 1989 ?***

– Franchement, nous avons eu tort d'utiliser cette formule. Il ne faut pas jouer au chat et à la souris . Cependant, il serait dangereux de considérer que c'est la période des onze dernières années qui conduit à ne pas utiliser cette formule. Dans cette décennie, il y a cinq ans de perestroïka, tout de même ! Je ne fais pas de procès d'intention, je dis que cela serait dangereux.

»Cette formule a été source de confusion car on ne peut pas faire de bilan comptable de l'évolution d'une société, en mettant d'un côté les tonnes d'acier et de l'autre, les morts . Cela n'était pas notre conception mais nous avons eu une façon inadaptée d'apprécier la situation.

### *Un débat à la Woody Allen*

***– Estimez-vous que la direction organise effectivement un débat sur toutes ces questions comme elle l'affirme puisque vous avez mis vous même en doute, devant le comité central, la notion de « débat exemplaire » dont elle se réclame ?***

– Depuis maintenant près de deux mois, je suis resté silencieux. Je n'ai pas décidé de le rester définitivement. Le livre de Georges Marchais constitue pour moi une incitation à parler sans attendre. D'une part, il l'a dit, il s'agit de réflexions personnelles. Comme j'ai, moi aussi, quelques idées personnelles, le mieux est de les exprimer. D'autre part, je n'ai rien contre une discussion par écrit. Sans doute aurait-il mieux valu que cette discussion puisse d'abord se développer dans le parti lui-même. Certaines idées avancées par Georges Marchais auraient mérité ce débat. Mais les choses étant ce qu'elles sont, il faut poursuivre, ce que je fais.

» Le débat nécessaire est devant nous ; il n'a pas encore eu lieu. J'ai eu l'impression de vivre deux phases successives . La première a été un combat contre mes idées et mes suggestions ; elle n'est pas sans prolongement, y compris dans le livre de Georges Marchais. Ainsi, persister à réduire le débat à une opposition entre partisans du soutien à la politique du Parti socialiste et défenseurs d'une politique communiste indépendante, et utiliser des termes qui font que je me sens impliqué n'est pas convenable. Je ne l'accepte pas . Cela revient à clore le débat, à en faire, comme je l'ai dit, un combat. La seconde phase a été celle de l'anesthésie . Certaines de *mes prises* de position ont trouvé un écho, y compris dans l'Humanité, ce qui est positif. Mais les discours sont parallèles, chacun parle pour soi.

» Cette forme singulière du débat m'a remis en mémoire la définition que Woody Allen a



donné de la dictature par rapport à la démocratie : *« Ferme ta gueule »*, d'un côté, et *« cause toujours »*, de l'autre. Ce n'est pas de cela dont nous avons besoin mais d'une discussion ouverte, sans *a priori* ni étiquetage, faisant richesse de la diversité des réflexions, pour mettre notre parti en mesure de surmonter les obstacles qui s'opposent à sa remontée.

***– Vous revendiquez une sorte de droit à la différence. Comment peut ou peuvent s'exprimer la ou les minorités ?***

– Je ne suis pas partisan de la constitution de tendances organisées, ossifiées, permanentes. Pas de tendances, cela ne veut pas dire non plus une seule tendance, fût-elle majoritaire. Sur chaque question peuvent se dégager une majorité et une minorité ; celle-ci doit avoir la faculté de s'exprimer et de se faire entendre. La règle majoritaire nécessaire ne doit pas être une dictature majoritaire. Il faut trouver pour cela les pratiques et les règles appropriées.

***– Cela devrait-il pouvoir se dérouler ainsi au prochain congrès ?***

– Notre congrès – qui doit avoir lieu dans les prochains mois – devrait marquer un nouvel élan, écrire une nouvelle page de la vie démocratique du parti. Il devrait constituer un signal à tous ceux qui sont en attente car mécontents de leur situation ou de celle du pays et à la recherche de réponses . Ils sont nombreux.

***– Une des solutions est-elle de permettre la discussion d'un ou plusieurs textes alternatifs à celui de la direction dans la préparation du congrès et jusque devant les délégués au moment de ce congrès ?***

– Il est possible de ne pas simplement répéter les pratiques habituelles même si, naturellement, nous ne pouvons que nous situer dans le cadre des statuts existants dont je dis, en passant, qu'il serait bon de les revoir. Je suis partisan d'une réécriture de certaines dispositions ainsi que du préambule qui définit la nature et les objectifs fondamentaux du parti.

» Effectivement, il faudrait ne pas s'enfermer dans la diffusion d'un texte qui se veut exhaustif et engage au départ les membres du domité central, ce qui pèse considérablement sur le débat. A *l'Heure de Vérité*, j'ai entendu Georges Marchais répondre positivement à votre question. Cela suppose une traduction concrète et pratique. Nous allons voir.

***– La question porte aussi sur la présence de plusieurs textes au moment même du congrès. Pas seulement dans sa préparation.***

– Il faut favoriser la plus large discussion et la plus large expression possible. Sur le principe, je n'y vois aucun inconvénient. Lénine l'avait accepté dans la préparation du dixième congrès du PC russe en 1921. J'ajoute qu'il faut peut-être réfléchir à d'autres aspects du déroulement du congrès en liaison avec l'ordre du jour.

### *Combat légitime*

***– Estimez-vous que les députés communistes conduisent à l'Assemblée nationale un combat légitime et moderne pour prendre les termes inverses à ceux utilisés par M. Michel Rocard ?***

– Ces combats sur la saisine du Conseil constitutionnel et sur Renault, entre autres, sont justifiés. Nous sommes en présence d'une politique de remodelage du pays dans un sens conforme aux besoins des forces dominantes. Des acquis sociaux et démocratiques sont remis en cause. Il n'y a qu'un choix possible, c'est d'agir pour faire reculer cette politique et de travailler à créer les conditions d'une nouvelle entente des forces qui veulent une politique positive. Nous devons chercher les chemins qui y conduisent.

***– Vous vous exprimez comme Georges Marchais. Agiteriez-vous comme lui la menace du vote d'une motion de censure avec la droite ?***

– Evidemment, on ne peut pas évoquer fréquemment une censure et ne pas la voter si l'occasion se présente. Les gens finiraient par ne pas comprendre. Dans le même temps, nous affirmons qu'il y a une majorité de gauche possible à l'Assemblée. Tout cela mis bout à bout montre la difficulté de développer une action politique qui ouvre un chemin crédible, sans se limiter à un discours qui n'aurait aucun portée pratique.

» Je pense qu'il faut soigneusement associer le refus de ce qui n'est pas bon et les luttes sociales autour de revendications immédiates à l'effort pour ouvrir des solutions porteuses d'avenir et de perspectives politiques. Il faut dépasser ainsi le couple « motion de censure-revenir à gauche », dans un travail obstiné, permanent, pour rechercher, définir, en liaison avec l'action sur les petits et grands problèmes des gens et du pays, les bases concrètes sur lesquelles pourra se reconstruire une entente nouvelle de toutes les forces progressistes, une identité nouvelle de la gauche elle-même . Cela suppose, si je peux utiliser cette expression, de « positiver » notre démarche, de donner à voir une nouvelle façon de faire de la politique aux millions d'hommes et de femmes qui se détournent d'elle ou se fourvoient, alors qu'ils aspirent comme nous à des changements. Il y aurait beaucoup à dire là-dessus et il y a beaucoup à faire. Avec l'optimisme de l'action, j'ai la conviction qu'il y a encore des utopies fécondes. »

Propos recueillis par
**OLIVIER BIFFAUD**
**et JEAN-MARIE COLOMBANI**

Les travaux du Parlement

## L'opposition et le PCF critiquent le crédit-formation

L'Assemblée nationale a commencé, jeudi 3 mai, l'examen en première lecture du projet de loi relatif au crédit-formation, à la qualité et au contrôle de la formation professionnelle continue. Ce texte érige le crédit-formation en principe général du code du travail, institue un véritable statut du stagiaire et prévoit un certain nombre de dispositifs de contrôle des organismes de formation professionnelle. Tous les groupes, à l'exception du groupe socialiste, se sont montrés critiques.

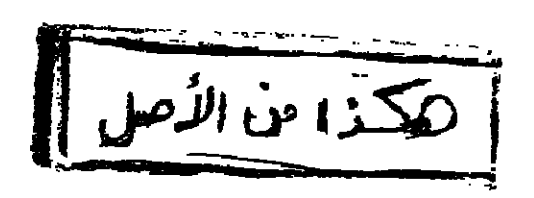
Le secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, M. André Laignel, a défendu son projet de loi en parlant de *« révolution tranquille »*. *« C'est un texte ambitieux,* a-t-il dit, *créateur d'un vrai droit nouveau, le droit à la qualification par la voie du crédit-formation individualisé, le droit à cette deuxième chance si souvent espérée et, jusqu'alors, jamais concrétisée. »*

Le ministre du travail, M. Jean-Pierre Soisson, juge, quant à lui, qu'il faudra sans doute aller plus loin à l'occasion du vingtième anniversaire de la loi de juillet 1971 sur la formation professionnelle dans le cadre de l'éducation permanente.

M. Jean Ueberschlag (RPR, Haut-Rhin) estime, en attendant, que *« la montagne a accouché d'une souris »* et que le gouvernement risque de n'aboutir qu'à un *« ripolinage »* de la formation professionnelle. Mme Muguette Jacquaint (PC, Seine-Saint-Denis) a dénoncé *« le manque d'ambition »* du projet et affirmé : *« On se prépare à financer sur fonds publics des licenciements déguisés »*. Quant à M. Francisque Perrut (UDF, Rhône), il a, comme Voltaire parlant de l'Encyclopédie, expliqué que ce dispositif *« est un manteau d'Arlequin, composé de quelques morceaux de bonne étoffe et de beaucoup de haillons »*. Pour l'UDC, M. Germain Gengenwin (Bas-Rhin) a déclaré ce texte *« intéressant »* dans le contexte économique actuel, mais il regrette que la décentralisation ait été peu prise en compte.

**P. S.**





# POLITIQUE

La droite dépose une motion de censure à propos de l'amnistie

## Quelques heures de suspense sans frais

**« *La droite a permis, de manière délibérée, le vote de la loi d'amnistie* (...). *Elle cherche désespérément à se laver de son vote* (...). *Le groupe communiste* (...) *ne facilitera pas* (...) *cette dérisoire opération.* » Il est 18 heures, jeudi 3 mai, à l'Assemblée nationale. M. André Lajoinie vient de mettre un terme au suspense qui planait sur l'attitude du groupe communiste dans le vote de la censure anti-amnistie, dont les groupes de l'opposition (RPR, UDF, UDC) ont annoncé le dépôt pour vendredi.**

Ce suspense n'avait rien de factice. Depuis la première apparition de l'amendement « amnistie », en juin 1989, M. Lajoinie avait, à plusieurs reprises, évoqué la possibilité de mêler les voix communistes à celles de la droite pour condamner un gouvernement *« aux pratiques immorales »*. Aussi, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, les élus de l'opposition de droite envisageaient-ils, sans ciller, une censure votée avec le groupe communiste, suivie, éventuellement, d'une dissolution.

Cette éventualité, que la déclaration de M. Lajoinie paraissait écarter, n'a pas disparu de l'esprit des dirigeants communistes si l'on en croit *l'Humanité*, qui, vendredi, souligne en première page que *« le groupe communiste n'a rien décidé »*. L'organe central du PCF omet, dans les propos de M. Lajoinie – pourtant diffusés par le groupe communiste sous forme écrite jeudi – la phrase dénonçant comme une *« dérisoire opération »* la motion de censure de la droite.

M. Philippe Vasseur, député UDF du Pas-de-Calais, n'avait donc peut-être pas tort de pronostiquer que *« le gouvernement sera censuré »*. *« Nous sommes prêts »*, répondait le secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, quand était envisagée la perspective d'élections anticipées. A 16 h 30, le comité de coordination de l'opposition se réunissait au Palais Bourbon, pour examiner la proposition de censure lancée par le président du RPR, M. Jacques Chirac. Après avoir joint au téléphone, le matin même, M. Valéry Giscard d'Estaing, qui rédige, à Authon, le second tome de ses mémoires, M. Chirac avait décidé de lancer l'opération « censure ». *« On voit aujourd'hui les désastreuses conséquences, morales, juridiques et politiques »* de l'aministie, avait-il expliqué dans un communiqué rendu public en fin de matinée. La veille, le président du groupe UDF, M. Charles Millon, avait lui-même caressé cette idée séduisante, destinée à donner un coup d'arrêt à la vague de réprobation qui déferle aujourd'hui sur la classe politique, tous partis confondus.

La décision du président du RPR de précipiter le mouvement a été prise en raison des échos multiples reçus de toutes les régions, exprimant l'émotion provoquée par l'amnistie dont ne bénéficient que M. Christian Nucci et d'autres hommes politiques. M. Chirac a été impressionné par le comportement des magistrats, qui, de plus en plus nombreux, se réfèrent à une « jurisprudence Nucci » pour prendre des décisions de clémence envers de petits délinquants. Pour M. Chirac, *« le dérapage des réactions des juges est beaucoup plus rapide qu'on pouvait le prévoir »*. Il s'agissait donc, à ses yeux, de mettre un terme à un *« double déphasage »*, entre la morale et la politique, d'une part, et entre la classe politique et le pays, d'autre part. Il estime que l'opinion n'admet pas que *« seuls les payeurs soient poursuivis, alors que les encaisseurs sont blanchis »* et qu'il importe de lui montrer que tous les hommes politiques ne sont pas *« de mèche »* pour se réserver le bénéfice de l'amnistie. M. Chirac souhaitait, surtout, *« freiner l'entreprise de récupération du mécontentement par le Front national »*, en *« réhabilitant la moralité politique »*.

L'idée d'une motion de censure paraissait d'autant plus intéressante que les centristes, jugés par l'UDF et le RPR trop souvent pusillanimes, ne pourraient pas cette fois se dérober. En effet, lors de la réunion de son conseil politique, le 21 avril, le CDS avait, le premier, lancé l'idée d'une censure anti-amnistie. Il entendait sanctionner *« le manque de démocratie et de morale du pouvoir »* et exprimer sa *« profonde indignation face à l'accumulation des affaires »*. Difficile, dans ces conditions, de reculer. Pourtant, avant d'entrer dans la salle du quatrième bureau, M. Pierre Méhaignerie – joint au téléphone jeudi matin par M. Bernard Pons, président du groupe RPR – et les autres dirigeants centristes évoquaient encore la possibilité d'un ultimatum au gouvernement pour qu'il prenne en compte leurs demandes, notamment en matière d'indépendance de la justice, mais, à l'intérieur, le vent soufflant en faveur de la censure, toutes les hésitations sont balayées.

### Les centristes s'estiment « trompés »

Au début de cette réunion, M. Jacques Chirac doit pourtant subir les critiques, plus ou moins aigres, de MM. Pierre Méhaignerie, Gérard Longuet et François Léotard. Les responsables de l'UDF et de l'UDC ont peu apprécié d'être mis devant le fait accompli, les médias ayant déjà annoncé la nouvelle de l'initiative lancée par M. Chirac. Le maire de Paris explique qu'il a arrêté l'opération en accord avec M. Giscard d'Estaing (l'ancien chef de l'Etat publiera, après la réunion, un communiqué *« approuvant entièrement »* la censure). M. Longuet répond que quelques coups de téléphone ne constituent pas une méthode appropriée de gestion de l'opposition et qu'il faut que le comité de coordination fasse preuve, à l'avenir, d'un peu plus de méthode, surtout sur des affaires sensibles comme celle-ci. M. Jacques Barrot (UDC) opine du chef en silence.

Le président du RPR entre alors dans le vif du sujet, en rappelant que la loi sur le financement des partis était d'origine gouvernementale et que l'amendement « amnistie » avait été rédigé par le groupe socialiste. Argumentant à l'intention des centristes, qui s'étaient majoritairement abstenus sur l'amnistie, en décembre 1989, il affirme que les socialistes ont *« trompé »* les députés sur la portée exacte de l'amendement, dans la mesure où il avait été clairement explicité dans l'hémicycle que les hommes politiques malhonnêtes ne passeraient pas à travers les mailles du filet.

M. Barrot met en garde ceux qui, dans l'opposition, seraient tentés de jouer *« au petit jeu dangereux et condamnable consistant à montrer du doigt les députés de droite et du centre qui, par leur vote, avaient permis l'adoption de cet amendement « amnistie » à géométrie variable »*. M. Chirac l'approuve, en jugeant d'ailleurs légitime la position en faveur de l'amnistie qu'avait prise dans l'hémicycle, en décembre 1989, le porte-parole de l'UDC, M. Jean-Jacques Hyest, qui s'était abstenu sur la foi des assurances données alors par le gouvernement. M. Gérard Longuet, trésorier du Parti républicain et seul député UDF à avoir voté pour l'amendement « amnistie », explique, de même, que son vote avait été motivé, comme pour de très nombreux parlementaires (M. Raymond Barre, par exemple), par le souci de tirer d'affaire les responsables d'entreprises victimes d'un système pervers, auquel la nouvelle loi sur le financement des partis et des campagnes doit mettre fin. Il constate que le verrou imaginé pour exclure les parlementaires de l'amnistie n'a pas été opérant.

L'hypothèse d'une dissolution de l'Assemblée nationale, consécutive à un éventuel renversement du gouvernement Rocard par la conjonction des voix de la droite, du centre et du PCF, est évoquée, comme elle l'avait été, le matin, lors de la réunion du bureau du groupe RPR. M. Chirac n'y croit pas vraiment. *« Le pouvoir*, dit-il, *est actuellement trop en situation de faiblesse pour y songer. »* En revanche, MM. Longuet et Barrot n'excluent pas une dissolution, en rappelant que la seule censure votée sous la Ve République, celle de 1962 contre le gouvernement Pompidou, avait été suivie d'une dissolution.

### M. Chirac « sur le terrain de la morale »

Après une heure de discussion, les membres du comité de coordination décident à l'unanimité de déposer vendredi matin une motion de censure et de la voter au terme du débat qui pourrait commencer le 19 mai. Ils quittent la salle de réunion, M. Chirac en tête entouré par MM. Méhaignerie et François Léotard. Dans le jardin de l'Assemblée, le président du RPR annonce la décision du comité, en expliquant : *« Je me situe sur le terrain de la morale politique. Je suis profondément choqué par la conception qu'ont les socialistes de la morale avec l'affaire Nucci et la loi d'amnistie. Trop, c'est trop. »* M. Méhaignerie plaide la bonne foi trompée de ses députés. M. Léotard ne dit rien.

Une demi-heure plus tard, M. Lajoinie met un terme aux spéculations sur le renversement possible du gouvernement, en annonçant que le groupe communiste n'entend pas *« faciliter la dérisoire opération de la droite »*. Reste qu'un débat de censure aura lieu. Pour M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône), rédacteur du fameux amendement « amnistie », *« tout ceci n'est pas vraiment sérieux »* et *« on verra bien à qui cette amnistie profite et à qui elle ne profite pas »*. M. Alain Lamassoure (UDF, Pyrénées-Atlantiques) juge *« la situation insupportable »*, car, explique-t-il, *« les magistrats interprètent la loi à l'inverse de ce qu'a voulu le législateur »*. Même écho du côté de M. Jean-Jacques Hyest (UDC), qui considère que certains magistrats *« font la politique du pire »* en n'appliquant pas la loi dans l'esprit où elle a été votée par le législateur.

Pour M. Philippe Séguin (RPR, Vosges), *« il est plus que temps de remettre les choses à plat »*. *« J'ai rarement vu un problème prendre une telle ampleur. Il vaut mieux crever l'abcès avec une motion de censure car cette affaire tourne à l'obsession pour les Français »*, explique-t-il, en racontant que dans le taxi qu'il a pris la veille le chauffeur l'a vigoureusement interpellé sur ce sujet tout au long du trajet. *« Cette affaire prend des proportions folles ; l'attitude de certains juges dépasse l'entendement »*, dit-il. Lors d'un meeting à Lille, dans la soirée, en compagnie de M. Charles Pasqua, le maire d'Epinal répétera qu' *« il faut mettre un terme à la campagne insidieuse tendant à faire croire que l'amnistie est le fait de l'ensemble de la classe politique, ce qui n'est pas le cas »*.

M. Michel Noir approuvera lui aussi, à Lyon, le dépôt d'une motion de censure, en dénonçant le *« climat malsain »* de la vie politique française et en établissant les *« responsabilités »*, car, a-t-il dit, *« ce n'est pas nous qui, à 2 h 15 du matin, avons sorti un amendement de notre poche »* sur l'amnistie. Mme Simone Veil, sur FR3, estime que *« depuis le début, toute cette affaire a été très choquante et très scandaleuse »* et souhaite la transparence du financement des partis. Sur TF1, M. Chirac propose que les lois d'amnistie, à l'avenir, *« ne soient plus votées à la majorité simple, mais à une majorité spéciale, par exemple des deux tiers, afin de corriger les excès et les atteintes à la morale »*.

**ANDRÉ PASSERON et PIERRE SERVENT**

## Les précédentes tentatives

**L'opposition a déjà déposé, au cours de cette législature, trois motions de censure, en vertu de l'article 49-2 (1) de la Constitution (sur la politique économique et sociale, la politique européenne, l'immigration). Les députés communistes ne s'y sont jamais associés. La motion de censure qui a fait le meilleur score (sur l'immigration, 6 juin 1989) n'a recueilli que 264 voix au lieu de 289 requises pour atteindre la majorité absolue des députés composant l'Assemblée nationale. Sur le papier, l'adjonction théorique des 26 députés communistes et apparentés permettrait de passer la barre de 289. Encore faudrait-il que la jonction communiste ne provoque pas un effet répulsif sur un certain nombre de députés et notamment sur les non-inscrits, qui sont au nombre de 19. les autres groupes comprennent : PS : 272 élus ; RPR : 129 ; UDF : 91 ; UDC : 40 ; PCF : 26.**

**Depuis le début de la Ve République, en 1958, une seule motion de censure a été adoptée par l'Assemblée nationale, le 5 octobre 1962, à l'occasion de la réforme de l'élection du président de la République. Le renversement du gouvernement avait entraîné en retour la dissolution de l'Assemblée.**

(1) L'article 49-2 stipule que l'Assemblée nationale peut mettre en cause la responsabilité du gouvernement par le vote d'une motion de censure signée par un dixième au moins des députés. Le vote sur cette motion ne peut avoir lieu que quarante-huit heures après son dépôt, et la priorité du gouvernement n'est pas opposable à l'inscription à l'ordre du jour. Seuls sont recensés les votes favorables à la motion, qui ne peut être adoptée qu'à la majorité absolue des membres de l'Assemblée.

## Qui avait voté l'amendement du 8 décembre 1989...

**Le scrutin public du 8 décembre 1989 sur l'amendement de M. Jean-Pierre Michel (PS), portant amnistie, avait été le suivant :**

**– PS (272 membres)** : 269 voix pour, 3 non votants : MM. Michel Pezet, Yves Vidal et Mme Janine Ecochard, tous trois élus du Bouches-du-Rhône.

**– RPR (131 membres)** : 109 voix contre, 1 voix pour, celle de M. Eric Raoult, 14 abstentions, dont celles de Mme Nicole Catala et de MM. Michel Giraud, Jacques Godfrain, Michel Noir, Robert Pandraud, Robert Poujade, Nicolas Sarkosy. 7 non votants, dont MM. Jacques Lafleur et Jacques Toubon.

**– UDF (89 membres)** : 62 abstentions (dont MM. François Léotard et Charles Millon), 1 voix pour, celle de M. Gérard Longuet, 24 voix contre dont MM. François d'Aubert, Pascal Clément, Alain Madelin, Michel d'Ornano et 2 non votants.

**– UDC (41 membres)** : 33 abstentions, dont celle de M. Pierre Méhaignerie, 4 voix pour dont MM. Raymond Barre, Bruno Durieux, Jean-Jacques Hyest, 3 voix contre, dont M. Edmond Alphandéry, 1 non votant (le président de séance).

**– PC (26 membres)** : 26 voix contre.

**– Non inscrits (17 membres)** : 8 voix pour : MM. Michel Cartelet, Alexandre Léontieff, Jean-Pierre Luppi, Claude Miqueu, Alexis Pota, Bernard Tapie, Emile Vernaudon, Aloyse Warhouver ; 6 voix contre : MM. Léon Bertrand, Elie Hoarau, Jean Royer, Maurice Sergheraert, Christian Spiller, André Thien Ah Koon ; 2 abstentions : MM. Serge Franchis, Jean-François Mattei, 1 non-votant : Mme Marie-France Stirbois.

## ...et pourquoi ?

**Les principaux partisans de l'amendement sur l'amnistie avaient ainsi expliqué leur position lors des débats de décembre 1989 :**

• **M. Jean-Pierre Michel** (PS), auteur de l'amendement : *« Il s'agit d'amnistier d'abord ceux qui ont financé des partis politiques, ou des campagnes électorales, c'est-à-dire les entreprises qui ont versé des dons et qui, avant que la loi que nous discutions n'entre en vigueur, tombaient sous le coup de la loi pénale, d'amnistier ensuite ceux qui ont servi d'intermédiaire et éventuellement les élus qui ne seraient pas parlementaires »* .

• **M. Gérard Longuet** (UDF) : *« Nous ne voulons pas tuer l'esprit d'amnistie et aboutir à ce que l'on continue à poursuivre des femmes et des hommes, des salariés pour l'immense majorité d'entre eux, qui ont été des compagnons de route volontaires ou, souvent, involontaires, d'une action dont l'objectif est avouable puisqu'il était de faire bénéficier nos compatriotes d'une information complète sur les messages dont nous sommes détenteurs. Certains de mes collègues souhaitent voter contre l'amendement ; ils auraient le sentiment, en acceptant l'amnistie, de couvrir autre chose. Je pense que sa rédaction, qui exclut l'enrichissement personnel, l'ingérence et la corruption, est de nature à apaiser leurs inquiétudes. »*

• **M. Jean-Jacques Hyest** (UDC) : *« A partir du moment où la loi va reconnaître – ce qui n'était pas le cas auparavent – que les entreprises pourront assurer un financement privé des partis politiques et des campagnes électorales, parce que cela correspond à une évolution des moeurs, et fixer des règles strictes, il aurait été anormal que des chefs d'entreprise, des cadres d'entreprise continuent à être poursuivis pour des faits qui étaient sans doute illégaux, mais pas anormaux. En revanche, je souhaite que tous les hommes politiques qui se sont servis de leur mandat pour un enrichissement personnel, qui se sont livrés à des trafics d'ingérence, c'est-à-dire qui ont dilapidé des fonds publics à leur profit, que tous ceux qui ont commis des délits, voire des crimes, de corruption active ou passive, continuent d'être poursuivis devant les tribunaux. Tel est le sens de l'amendement qu'un certain nombre de mes collègues et moi-même avons soutenu. »*

## EN BREF

□ **M. Mitterrand appelle à écarter « tout miasme de racisme ».** – Le président de la République a remis, jeudi 3 mai à l'Elysée, les insignes de chevalier de la Légion d'honneur au docteur Badr-Eddine Lahnèche, professeur de médecine nucléaire à Lyon, président de l'association promotrice de la mosquée de Lyon et responsable du comité des « sages » musulmans, récemment mis en place par M. Pierre Joxe. *« Dans un pays comme le nôtre*, a déclaré M. Mitterrand à cette occasion, *chacun doit disposer de ce droit premier, qui est la liberté de penser, de conscience et d'expression, en écartant tout miasme de racisme et d'exclusion. »*

□ **M. Charles Pasqua**, a déclaré, jeudi 3 mai, à Lille, au cours d'un meeting, que *« tout ce qui contribuait à développer le racisme devait être combattu »* mais qu'il ne fallait pas *« prendre des mesures qui donnent l'impression qu'on veut éliminer des gens du jeu politique car elles iraient à l'encontre du but recherché »*. Il s'est étonné que le premier ministre organise des tables rondes à Matignon sur le racisme et ne prenne pas la peine d'organiser une concertation sur une telle proposition de loi.

M. Philippe Séguin au cours de la même réunion s'est étonné de *« l'idée saugrenue »* qu'avait eue le gouvernement de faire appel aux communistes pour cette proposition de loi.

□ **M. Galland : « problème posé ».** – Le président du Parti radical, M. Yves Galland, a affirmé, jeudi 3 mai, après le vote par l'Assemblée nationale de la proposition de loi réprimant plus sévèrement les propos racistes, que *« le problème de la participation de l'opposition à la réunion de Matignon, le 16 mai, sur l'immigration est désormais posé »*. *« M. Rocard prétendait chercher les voies et moyens d'un consensus sur le racisme et l'immigration, ses bonnes intentions sont démenties par ses actes »*, a-t-il déclaré.

□ **M. Kaspar sceptique.** – Le secrétaire général de la CFDT, M. Jean Kaspar, s'est montré sceptique sur la portée de la proposition de loi tendant à réprimer davantage le racisme. *« Je ne crois pas*, a-t-il déclaré au cours d'une visite à Dijon, jeudi 3 mai, *que c'est dans la précipitation que l'on peut régler les problèmes de fond. »*

□ **Proposition de loi sur le « conseiller du salarié ».** – La commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a adopté, jeudi 4 mai, une proposition de loi du président du groupe socialiste, M. Louis Mermaz, créant la fonction de *« conseiller du salarié »*. La mission de ce dernier sera d'assister une personne sur le point d'être licenciée et de l'informer sur ses droits.

□ **Manifestation du souvenir.** – Le comité parisien Kanaky-solidarité organise, samedi 5 mai, à 14 h 30, près de la station de métro Porte-Dorée, une manifestation du souvenir à l'occasion du premier anniversaire de la mort de Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné. Il apposera symboliquement une plaque rendant hommage aux deux chefs du FLNKS assassinés.

□ **Adoption définitive du projet de loi sur le logement des plus démunis.** – Les députés ont adopté, jeudi 3 mai, en lecture définitive, le projet de loi sur le logement des plus démunis, présenté par M. Louis Besson, ministre du logement. Les groupes PS et UDC ont voté pour, le PC s'est abstenu, le RPR et l'UDF ont voté contre. Sept députés RPR, MM. Michel Barnier (Savoie), François Fillon (Sarthe), Philippe Séguin (Vosges), Etienne Pinte (Yvelines), Alain Cousin (Manche), Jean-Pierre Delalande (Val-d'Oise) et René André (Manche) se sont toutefois prononcés en faveur du projet. Les députés ont rétabli la version du projet issue de la deuxième lecture par l'Assemblée nationale. Le texte institue un plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées, afin d'analyser les besoins et les objectifs en matière de logement social. Il renforce le rôle des préfets afin d'accroître l'offre de logements sociaux dans les communes où ceux-ci représentent moins de 20 % des résidences principales et lui donne le pouvoir de désigner à certains organismes HLM des personnes à loger en priorité.

□ **M. Giscard d'Estaing demande l'annulation de la loi d'amnistie.** – M. Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, a demandé, vendredi 4 mai, sur RMC, que le gouvernement dépose *« un nouveau projet annulant la loi d'amnistie qui fasse l'objet d'un débat dans la clarté. Quand on a une telle situation de ravages et de dommages, il ne faut pas s'obstiner »*, a ajouté l'ancien président de la République

Après l'arrêt de la chambre d'accusation

## Les suites judiciaires des « affaires »

*La société auxiliaire d'entreprises* (SAE) a décidé de se pourvoir en cassation après le renvoi par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris de quatre de ses dirigeants devant un tribunal correctionnel (*le Monde* du 4 mai).

L'application de la loi d'amnistie du 15 janvier dans l'affaire des fausses factures et dans l'affaire Nucci continue de susciter des réactions de protestation dans le monde judiciaire. Suivant l'exemple de leurs collègues du Mans, d'Agen et de Tarbes, trois juges d'instruction de Toulon (Var) ont ordonné, jeudi 3 mai, la mise en liberté de huit personnes inculpées d'atteinte aux biens. Le parquet dispose de cinq jours pour faire éventuellement appel. Au tribunal correctionnel de Draguignan (Var), où onze affaires étaient jugées, jeudi 3 mai, tous les condamnés ont bénéficié d'une dispense de peine. Enfin, la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (FNUJA) réclame une réflexion sur les conditions de détention *« moyenâgeuses »* qu'elle juge *« d'autant plus nécessaire que les parlementaires ont eux-mêmes terni l'image de la justice en s'amnistiant de leurs propres fautes »* .

□ **M. Scaglia refuse le bénéfice de la loi d'amnistie.** – M. Charles Scaglia, maire UDF de la Seyne-sur-Mer, a refusé, jeudi 3 mai, le bénéfice de la loi d'amnistie qui a permis de blanchir vingt-sept élus poursuivis dans l'affaire des fausses factures du Sud-Est. Souhaitant être complètement réhabilité, il a déclaré : *« Je ne veux pas être amnistié. Une amnistie laisse quelques interrogations : pour moi, il ne s'est rien passé. On m'impose cette amnistie, mais je ne demande rien. »*

# SOCIÉTÉ/CULTURE

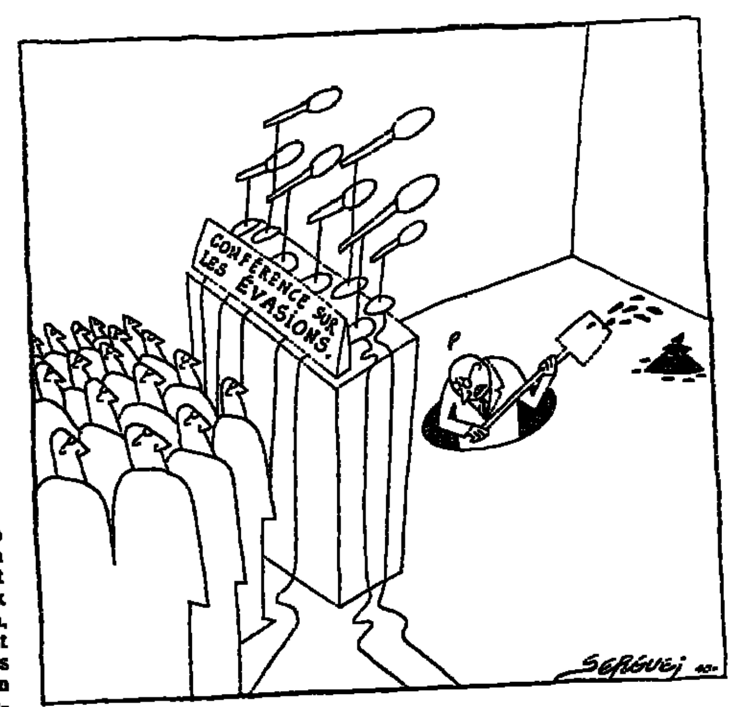




La chancellerie publie une synthèse édulcorée du rapport Karsenty

## La difficile recherche d'une meilleure sécurité dans les prisons

**Alors que le mouvement de protestation des détenus qui avait commencé à Loos-les-Lille à la fin du mois d'avril se poursuit – deux nouvelles prisons Draguignan (Var) et Bourgoin-Jallieu (Isère) ont « bougé » à leur tour – le ministère de la justice devait, vendredi 4 mai, annoncer des mesures destinées à améliorer la sécurité en prison. Après la remise d'un rapport resté confidentiel qui avait été confié à la mi-janvier à M. Jean-Claude Karsenty, inspecteur général de l'administration, le ministère, gêné par le contenu de ce rapport, a choisé de n'en dévoiler qu'une synthèse.**




La mission Karsenty a beaucoup travaillé, et vite. Du 24 janvier au 15 mars, ses cinq membres (1) ont visité trente-trois établissemnts (six centralesz, cinq centres de détention, vingt-deux maisons d'arrêt), conduit de nombreux entretiens tant avec les responsables de l'administration pénitentiaire qu'avec les organisations syndicales. Un rapport d'une centaine de pages a été remis à la fin du mois de mars au ministre de la justice : la succession d'évasions – vingt-trois de décembre à janvier (2) méritait bien une mission, et la nomination d'un « Monsieur Sécurité » promptement médiatisé.

Un mois et demi après que le rapport ait été remis, alors que les mutineries et mouvements d'humeur divers des détenus se poursuivent on pouvait attendre beaucoup du rapport Karsenty puisque le ministère et le ministre lui-même ont annoncé avec un certain retentissement que des mesures allaients être prises.

En réalité, du volumineux rapport ne reste qu'une « synthèse » de moins de cinq pages, dont on a soigneusement retiré tous les chiffres. Il y est constaté que *« la sécurité générale des prisons n'est pas apparue catastrophique »* mais que l'*« extrême hétérogénéité »* du parc pénintentiaire et de la population pénale, l'inadaptation des équipements – notamment à la périphérie des établissements (les miradors) – ne facilitaient pas la tâche du personnel, dont le nombre est jugé *« insuffisant »*. La personnalité des détenus – leur dangerosité en fait, même si le mot n'est pas utilisé – n'est pas suffisamment connue, ce ui empêche d'affecter chacun dans l'établissement qui lui convient. Si la politique d'humanisation de la détention ne doit pas être remise en cause, elle ne s'accompagne pas de la réflexion nécessaire en terme de sécurité. Le surencombrement – que la construction des nouvelles prisons devrait réduire – reste *« le problème majeur »*.

### *Les mesures proposées*

Le ministère, au vu du rapport, a décidé de faire porter ses efforts sur la formation des agents (qu'il convient de remplacer lorsqu'ils sont en stage) le renforcement de la sécurité périmétrique, la création d'une cellule régionale de sécurité et la mise en place systématique dans les neuf régions pénitentiaires d'un délégué à la sécurité. L'administration centrale devrait dans les prochains jour modifier son organigramme en créant un bureau d'équipement et des techniques de sécurité. En détention, on prévoit de cloisonner davantage les « unités de vie », de mieux contrôler la circulation des détenus et de multiplier les équipements (portiques de détection), contrôle des bagages par rayons X, etc.).

Souhaitant disposer d'une meilleure information sur les détenus qu'elle accueille l'administration pénitentiaire va exhorter les magistrats à mieux remplir les notices individuelles qui accompagnent chaque détenu et souhaite disposer de « renseignements » non judiciaires sur la personnalité du détenu, émanant de la police et de la gendarmerie. Enfin, on devrait intensifier les liaisons entre les autorités pénitentiaires, les forces de l'ordre et les parquets, de sorte qu'en cas d'incident la coordination soit meilleure, le délai d'intervention de la police ou de la gendarmerie ne devant jamais dépasser une heure trente. Rien de bien surprenant ne sort de ces propositions et l'on peut se demander si M. Karenty reconnaît dans ce que le ministère a choisi de communiquer, le fruit de son travail.

Officiellement pour des raisons de sécurité – (on ne peut communiquer le détail des insuffisances relevées au cours de l'enquête à moins de vouloir fournir au detenus la carte parfaite des évasions possibles) – le ministère a, pour le moins, édulcoré le rapport.

Les propositions chiffrées du rapport Karsenty notamment ont été « caviardées » alors qu'elles préconisent l'embauche d'un millier de surveillants supplémentaires et évalueront à 20 MF environ l'effort indispensable d'équipement des prisons en matériel de sécurité ; détecteurs de métaux, émetteurs récepteurs portatifs, équipement vidéo, miradors, etc.

Alors qu'un effort budgétaire sans précédent est fait depuis quelques années en matière pénitentiaire, on constate une nouvelle fois qu'on favorise les nouvelles prisons au détriment des « vieux établissements » dont le sous-équipement est patent. Il s'agit désormais de savoir si la collectivité qui dépense 300 francs par jour, par détenu est prête à aller au-delà.

AGATHE LOGEART

(1) M. Karsenty était entouré de MM. Michel Aymeric, inspecteur général adjoint de l'administration au ministère de l'intérieur, Laurent Davenas, substitut au parquet général de Paris, Alain Jego, directeur adjoint de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis et de M. Henri Klebert, sous-directeur au centre de détention de Saint-Mihiel.

(2) Le taux d'évasion des prisons françaises (0.8 pour 1 000) est inférieur à celui de la Grande-Bretagne (5,6 pour 1 000), de l'Italie (2,2 pour 1 000), de l'Espagne (2,1 pour 1 000). Si le nombre de détenus évadés est à peu près constant depuis plusieurs années (entre 50 et 60) ce qui a frappé l'opinion et justifié la mission Karsenty, c'est la série noire vécue par l'administration pénitentiaire fin 1989 et début 1980, et notamment les évasions concernant plusieurs détenus à chaque fois laplus spectaculaire étant celle de Lannemezan ou neuf détenus – repris par la suite – étaient parvenus ensemble à déjouer le système de sécurité le 6 décembre 1989.

Après les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme

## *Le procès des écoutes téléphoniques*

**Dix jours après la condamnation de la France par la Cour européenne des droits de l'homme dans deux affaires d'écoutes téléphoniques (*le Monde* du 26 avril), les avocats de cinq personnes, soupçonnées d'infractions à la législation sur les stupéfiants, ont demandé, jeudi 3 mai, à la seizième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, de prononcer la nullité d'une procédure construite sur les mêmes bases que celles qui ont été sanctionnées par la juridiction de Strasbourg**

Me Olivier Schnerb plaida sur le ton de l'évidence . Son client est poursuivi à partir d'informations résultant d'écoutes téléhoniques ordonnées par un juge d'instruction . Or, la Cour de Strasbourg a estimé, dans deux procédures similaires, qu'il s'agissait d'une violation de l'article 8 de la convention européenne des droits de l'homme, qui restreint *«l'ingérence d'une autorité publique »* dans la vie privée.

A l'unanimité, les magistrats européens ont jugé que les écoutes téléphoniques sont *« une atteinte grave au respect de la vie privée et de la correspondance »* et qu'elles devaient donc être limitées par *« une loi d'une précision particulière »*, afin d'éviter les abus.

*« La France ne dispose d'aucun texte »*, a renchéri l'avocat et, comme ses confrères, Mes Henri Dussaud, Charles Robaglia et Jean-Marie Viala, il a rappelé au tribunal que les décisions de la Cour européenne s'imposent à la jurisprudence interne et possèdent une force supérieure à celle de la loi nationale, consacrée par l'article 55 de la Constitution. Pour les avocats, la nullite des écoutes effectuées leur semblait quasiment automatique. Aussi, est-ce sans inquiétude qu'ils attendaient l'avis du ministère public qui, à leurs yeux, ne pouvait que *« plaider l'indéfendable »*

Pour tanter de convaincre, M. Jean Reygrobellet, substitut du procureur de la République, s'est exprimé longuement. Il s'est, lui aussi, penché sur les arrêts de Strasbourg pour relever que les juges européens constataient *« l'existence d'une base légale »* aux écoutes téléphoniques françaises, même s'ils la jugeaint insuffisante. Il s'agit des textes donnant au juge d'instruction la faculté de procéder *« à tous les actes d'information qu'il juge nécessaires à la manifestation de la vérité »* .

Aussi, le substitut a souligné que le magistrat instructeur avait respecté les recommandations des arrêts européens, qui évoquent les abus, en indiquant précisément, dans sa commission rogatoire, qui devait être écouté et dans quelles conditions. Dans ce dossier précis, M. Reygrobellet a donc estimé que la France s'était par avance conformée aux remarques de la juridiction européenne, qui s'inquiétait de *« l'existence d'une pratique dépourvue de force contraignante »* .

Mais le substitut a été plus loin, en considérant que les juges de Strasbourg *« ont surtout voulu attirer l'attention du gouvernement français sur les écoutes administratives »*. Tout en se prononçant implicitement pour la nécessité d'un texte de loi, qui encadrerait les écoutes téléphoniques, le magistrat n'a pas pour autant admis la nullité de la procédure critiquée : *« Les juges sont-ils les otages de l'incurie du pouvoir? »* a demandé M. Reygrobellet.

Le tribunal, présidé par M<sup>me</sup> Béatrice de Beaupuis, répondra dans quelques jours par un seul jugement, après avoir examiné sur le fond l'affaire de stupéfiants. *« Demain le gouvernement saura ou'il faut une loi »*, a soutenu Me Schnerb, tandis que le substitut lui opposait un argument ultime : *« Et s'il plaît à l'Etat français d'être condamné? »*

MAURICE PEYROT

Un Eurotrain vers l'Est

## *La patience du contrôleur de Varsovie*

**Une centaine de jeunes de vingt-huit nationalités parcourent l'Europe depuis le vendredi 27 avril à bord d'un train spécial affrété par la compagnie de voyages Eurotrain, sous le patronage de la Commission européenne. Après Bruxelles et Berlin (*le Monde* du 2 mai), le train a fait escale à Varsovie.**

**BUCAREST**

*de notre envoyée spéciale*

Dans les couloirs du train, il marche toujours en tête. Les deux grands sont derrière. Lui seul, il est vrai, arbore le brassard orange qui l'a élevé au rang de contrôleur en chef des chemins de fer polonais. Les Polonais resquillent peu, dit-il. A peine 5 % des voyageurs. Tout train n'en doit pas moins être parcouru régulièrement et en brigade constituée.

Adam Krusrewski ressemble un peu à Walesa, sans la moustache. Son képi est bordé d'un liseré mauve, sa montre est aussi large que le nœud de sa cravate. Il a quarante-deux ans. Et vingt-cinq, déjà, d'ancienneté à la compagnie PKP. Il en a retiré une grande patience et un nombre conséquent de cheveux blancs.

Le travail, aujourd'hui, est un peu spécial. Il n'y a pas de billets à contrôler. La Pologne a autorisé le train à circuler gratuitement sur son réseau, comme l'ensemble des pays de l'Est. Les chemins de fer belges ont fourni les wagons, deux techniciens et une cargaison de pièces de rechange. La France, elle, a facturé l'usure de ses rails. Avec une réduction, tout de même, de 40 %, sur le tarif SNCF.

Adam Krusrewski, donc, parcourt le train autant par devoir que pour saisir quelques images de cette jeunesse européenne qui consomme plus d'une bière à 7 000 zlotys la bouteille. Et qui se lave les dents à l'eau minérale puisque les Allemands, chargés de l'intendance, ont recommandé la prudence dans ce pays sinistré.

Pour deux cents heures de travail par mois en moyenne, Adam Krusrewski gagne 700 000 zlotys (450 francs), dimanches et nuits compris. C'est un salaire correct en Pologne. Autrement dit, le prix d'une bicyclette. De modèle, précise-t-il, ordinaire. Mais le contrôleur de Varsovie le dit et le répète, hochant la tête ; *« Il faut être patient. »*

L'an dernier, c'est sûr, la vie était moins difficile. Solidarité n'était pas au pouvoir mais les prix, au moins, se retenaient. En janvier, le premier ministre, Tadeusz Mazowiecki, a mis en place un plan de restructuration de l'économie. Le chômage a commencé à exister. Officiellement. En avril, trois mois après son apparition, les services du ministère du travail ont recensé 317 000 chômeurs.

### *« Solidarité a changé »*

Mais, il faut attendre, dit encore le contrôleur, c'est une *« expérience »*. La liberté est là et l'on se promène gentiment, le dimanche, à Varsovie, dans le parc Lazienki, même si les enfants n'ont que des sandales en plastique à mettre sur leurs chaussettes. Attendre, même si la presse annonce encore lundi 30 avril une hausse du téléphone. Et même si quelques agents du chemin de fer polonais en viennent à visiter les grands sacs poubelle bleus de l'Eurotrain à la recherche de quelques bouteilles de Coca à terminer.

Attendre encore, mais Solidarité n'est plus ce qu'il était. Adam Krusrewski était membre du syndicat jusqu'à son interdiction par le général Jaruzelski. Il n'a pas repris sa carte. Solidarité a *« changé de style »*. Il est moins spontané. On y fait carrière, dit-il, on y gagne des promotions. Comme avant, mais avant c'était le Parti communiste qui faisait gravir les échelons. La brigade constituée hoche la tête, avec son chef. Les badges rouge et blanc de Solidarité sont maintenant vendus aux touristes qui visitent la vieille ville. Dans toutes les monnaies de la terre, sauf bien sûr le mark est-allemand, déjà prêt pour l'échafaud.

Le train, lui, n'a pas la patience du contrôleur de Varsovie. Dix capitales en dix jours pour *« une seule jeunesse, une même Europe et un seul avenir »*. Alors, avant de quitter cette ville aux vitrines que nul n'a le cœur de dépoussiérer tant les rayons sont encore vides, Eva, l'étudiante en sociologie de Bruges, est allée distribuer les petits déjeuners oubliés aux enfants et aux vieilles dames du quartier de l'ancienne gare de Glowna. On l'a embrassée, on l'a remerciée, sans même regarder ce que contenaient les paquets.

Les deux Norvégiennes, elles, ont été bouleversées par la misère des ours polaires du jardin zoologique, qui n'ont plus qu'une peau grisâtre sur le dos. Et le correspondant de la radio irlandaise a passé un coup de téléphone effaré à Dublin : *« C'est incroyable. Ces gens vivent exactement comme au lendemain de la seconde guerre mondiale. »*

Adam Krusrewski n'a pas entendu. Il aurait, de toute façon, hoché de nouveau la tête.

CORINE LESNES

MÉDECINE

## Les vingt-cinq ans du CIRC

Le CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) de Lyon devait célébrer vendredi 4 mai le vingt-cinquième anniversaire de sa création. Cette cérémonie, à laquelle participent le professeur Maurice Tubiana, président du programme « L'Europe contre le cancer » de la Communauté économique européenne et Sir Richard Doll, l'un des plus grands spécialistes internationaux d'épidémiologie, souligne la place prise par cet organisme dans la lutte préventive contre les cancers à l'échelon international. Officiellement ouvert le 20 mai 1965, le CIRC, basé dès son origine à Lyon, a été créé à l'initiative de la France, le général De Gaulle ayant repris en 1963 les propositions d'un groupe d'intellectuels français qui demandaient aux nations de consacrer 0,5 % de leur budget militaire à la fondation d'un centre commun de lutte contre le cancer. Un autre mode de financement *« beaucoup plus modeste »* indique-t-on à Lyon devait finalement être retenu. On ne comptait au départ que cinq pays fondateurs (RFA, Etats-Unis, France, Italie et Royaume-Uni). Aujourd'hui, outre ces cinq pays participent au financement et au contrôle des activités du CIRC, l'Australie, la Belgique, le Canada, la Norvège, les Pays-Bas, la Suède et l'URSS. Fait marquant de ce 25ème anniversaire, le Danemark et la Suisse viennent de demander de s'associer à ce centre.

Dirigé par le docteur Lorenzo Tomatis, le CIRC qui compte 175 chercheurs, vise comme objectif principal l'identification des cancers, afin de mettre au point et de proposer à l'échelon international des mesures de prévention. *« Bénéficiant désormais du soutien de seize Etats, c'est avec une détermination accrue que le CIRC poursuivra ses recherches sur les causes du cancer, l'objectif ultime étant la prévention primaire du cancer*, indique-t-on à Genève, au siège de l'OMS dont le CIRC dépend administrativement. *« La plupart du temps, le cancer n'est pas une fatalité*, rappelle le docteur Tomatis. *Dans la majorité des cas, il est dû, soit directement, soit indirectement, à l'exposition à des agents cancérigènes présents dans notre environnement. Certains d'entre eux, comme le tabac, les rayonnements ionisants ou encore les produits chimiques ont déjà été identifiés. D'autres facteurs responsables de cancers très répandus restent à découvrir.* » Au-delà des résultats acquis ou à venir des recherches médicales et scientifiques, ce constat met en lumière la place qui devrait, dans ce domaine, être celle des pouvoirs publics.

JEAN – YVES NAU

Pour la première fois au monde

## Des chercheurs américains ont multiplié des cellules cérébrales en laboratoire

Une équipe de chercheurs de l'université Johns Hopkins (Maryland), dirigée par le docteur Solomon Snyder, a réussi pour la première fois à faire se multiplier des tissus cérébraux en laboratoire. Ces résultats publiés vendredi 4 mai dans l'hebdomadaire *Science* pourraient permettre de remplacer des cellules endommagées chez des personnes blessées à la tête, victimes de congestion cérébrale ou atteintes par la maladie d'Alzheimer.

Ces cellules avaient été prélevées sur un bébé de dix-huit mois dont une partie du cerveau était plus développée que l'autre. Le docteur Snyder a toutefois précisé que des années de recherche seront encore nécessaires avant d'envisager des transplantations. – *(AFP, AP.)*

# SOCIÉTÉ

## DÉFENSE

# La gendarmerie veut recruter des officiers dans les facultés

La gendarmerie nationale souhaite diversifier le recrutement de ses officiers, en permettant à des étudiants titulaires d'une maîtrise de se présenter à un concours qui leur serait réservé. Cette disposition n'existait pas précédemment, sauf le cas rare de jeunes officiers de réserve formés à des études scientifiques qui pouvaient, sur titres, s'engager à l'issue de leur service.

Réuni pour la première fois, à la fin du mois d'avril, dans sa nouvelle composition, le conseil de la fonction militaire de la gendarmerie a donné un avis favorable à ce projet de modifier les conditions de recrutement des officiers à partir de 1991, sous la réserve de l'acceptation du texte par le Conseil d'État et par d'autres instances au sein du ministère de la défense.

La gendarmerie a besoin de recruter, chaque année, environ cent quarante officiers. Sept filières sont ouvertes à cette fin, depuis les grandes écoles militaires jusqu'à la promotion de sous-officiers par le rang, en passant par les officiers de réserve. Le projet actuel de la gendarmerie consiste à remplacer progressivement l'une de ces filières (c'est-à-dire l'embauche – après sélection – de lieutenants et de capitaines venus des corps de troupe) par la possibilité de recruter à l'Université.

Si le projet est définitivement adopté, ce recrutement, après 1991, se ferait directement sur concours parmi les étudiants titulaires d'une maîtrise de droit, de sciences économiques ou d'administration-gestion, ou encore parmi les diplômés d'un institut d'études politiques. Après quoi, les candidats admis iraient suivre leur formation militaire à l'Ecole nationale des officiers de la gendarmerie, à Melun (Seine-et-Marne). De ce projet, la gendarmerie escompte par an un recrutement extérieur qui porterait sur vingt-cinq à trente étudiants du supérieur.

□ **Un nouveau chargé de mission chez Dassault.** – M. François Diaz, soixante ans, a été nommé chargé de mission auprès de M. Serge Dassault, président-directeur général du groupe Dassault. M. Diaz avait été, au nom de l'Etat, désigné comme administrateur de la société aéronautique pour le compte du ministère de la défense en juillet 1985. En novembre 1986, M. André Griaud avait démis de ses fonctions M. Diaz, qui n'avait pas suivi les consignes gouvernementales d'abstention lors de l'élection, par le conseil d'administration, de M. Serge Dassault à la tête du groupe, après la mort de son père, Marcel Dassault.

# Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du mercredi 2 mai a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées.

● **Terre.** – Sont élevés au rang et à l'application de général de corps d'armée, les généraux de division Jean Carbonneaux et Michel Roquejeoffre (nommé commandant la Force d'action rapide).

Est nommé commandant les transmissions de la première armée, le général de brigade Eugène Audren.

● **Marine.** – Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Jean Pouliquen ; contre-amiral, les capitaines de vaisseau Michel Berges (nommé commandant les sous-marins d'attaque) et André Le Goff.

Sont nommés : commandant l'Ecole supérieure de guerre navale, le vice-amiral Guy Labouerie ; commandant le Centre d'entraînement de la Flotte, le contre-amiral Michel Debray ; commandant l'arrondissement maritime de Lorient, le contre-amiral Philippe Canonne ; inspecteur des réserves et de la mobilisation de la marine, le contre-amiral Christian Rouyer ; commandant l'aviation embarquée et le groupe des porte-avions, le contre-amiral Jean Wild.

Est mis à la disposition du chef d'état-major de la marine, le contre-amiral Claude Arata.

● **Armement.** – Sont nommés : inspecteur général de l'armement, l'ingénieur général de 1re classe Noël Playe ; contrôleur général des armées en mission extraordinaire, l'ingénieur général de 1re classe Emile Arnaud ; inspecteur de l'armement pour l'armement terrestre, l'ingénieur général de 1re classe Pierre Capion ; directeur des armements terrestres, l'ingénieur général de 1re classe Jean-Benoît Ramé ; directeur de l'électronique et de l'informatique, l'ingénieur général de 1re classe Michel Javelot ; responsable ministériel pour la normalisation, l'ingénieur général de 2e classe André Megard ; directeur de l'établissement technique central de l'armement, l'ingénieur général de 2e classe Michel Benicourt ; chef du service central des affaires industrielles de l'armement, l'ingénieur général de 2e classe Jacques Grossi ; chef du groupe « énergie-propulsion » du service technique des constructions et armes navales, l'ingénieur général de 2e classe Claude Bulte.

● **Service de santé des armées.** – Sont promus : médecin général inspecteur, le médecin général Micheline Chanteloube ; médecin général, les médecins-chefs Pierre Metges, Bernard Chaillet, Gérard Haguenauer et Louis Court.

Sont nommés : inspecteur du service de santé pour l'armée de terre, le médecin général inspecteur René Poncy ; directeur du service de santé du 3e corps d'armée et de la 2e région militaire, le médecin général Jean Clément ; directeur du service de santé du 1er corps d'armée et de la 6e région militaire, le médecin général Pierre Daniellou.

## SPORTS

□ **FOOTBALL : Coupe de France.** – Le tirage au sort des demi-finales de la Coupe de France de football, effectué jeudi 2 mai, a désigné les matches suivants, fixés au samedi 26 mai : Marseille - Racing Paris I, (au stade vélodrome de Marseille) ; Saint-Etienne - Montpellier, (au stade Geoffroy-Guichard à Saint-Etienne).



## ENVIRONNEMENT

### *Canicule de mai*

*Le thermomètre a grimpé, le 2 mai, à des hauteurs telles que des records de chaleur ont été battus A Paris-Montsouris, il est monté à 27°C, soit deux dixièmes de plus que le record précédent de 26,8°C, qui datait du 2 mai 1966. Pour rafraîchir notre mémoire, rappelons que le 2 mai 1979, le « maximum » avait été de 7,1°C...*

*Quelques autres records de 1966 ont été battus le 2 mai : à Strasbourg avec 26° (24,6°) ; à Saint-Etienne avec 25,2 (24,1°C). A Lyon-Bron, c'est le record du 2 mai 1933 (25,7°C) qui a été largement battu avec 26,9°C.*

*La Bretagne a connu des températures caniculaires : à Rennes 28,4°C (28,1°C le 2 mai 1989) ; à Brest, 27,3°C (25,7°C le 2 mai 1976).*

D'après la revue « Que choisir »

# L'eau du robinet à peine potable dans six départements

Dans six départements, l'eau du robinet contient près de 50 milligrammes de nitrates par litre, seuil au-delà duquel elle n'est plus potable. Tel est le résultat des vingt mille analyses effectuées par les lecteurs de la revue « *Que Choisir* », organe de l'Union fédérale des consommateurs. Ce mensuel avait lancé, en janvier dernier, une vaste opération d'auto-contrôle de la qualité de l'eau en fournissant à ses lecteurs des bâtonnets réactifs destinés à mesurer le taux de nitrates.

Avec une majorité de résultats proches de 50 milligrammes par litre, l'Eure-et-Loir vient en tête des départements où l'eau est suspecte. Il est suivi par le Finistère (45 % de résultats à près de 50 mg), le Pas-de-Calais, la Charente-Maritime, le Cher et les Côtes d'Armor. L'Ile-de-France n'est pas épargnée par cette pollution insidieuse et, à Paris même, 21 % des analyses faites par les habitants avoisinnent le seuil de non-potabilité.

### *Des mesures de restrictions*

Ces constatations ne représentent toutefois qu'un instantané. La situation a pu, depuis le début de l'année, évoluer plus favorablement.

Les problèmes de l'eau restent au premier plan des préoccupations. En Bretagne, par exemple, la préfecture de Quimper annonce que si la sécheresse continue, des mesures de restrictions sont inévitables à bref délai. Le niveau des nappes et le débit des rivières sont déjà au-dessous de ceux de l'an dernier à pareille époque.

## TOXICOMANIE

□ **MARSEILLE : des mères en deuil manifestent contre les dealers.** – Des habitants de deux quartiers de Marseille ont décidé de se mobiliser pour empêcher les dealers de se livrer au trafic de drogue. Après les résidents de la cité Leduc, dans les quartiers nord, qui ont monté la garde devant leurs immeubles pendant le long week-end du 1er mai, des femmes du quartier du Panier, dans le centre-ville, sont descendues dans les rues perturber le marché quotidien de l'héroïne auquel se livrent les petits trafiquants. Une cinquantaine d'entre elles, pour la plupart en tenue de deuil, ont manifesté, jeudi 3 mai, devant l'hôtel de ville, aux cris de : « *Non à la drogue, nos enfants sont en danger !* ». Cette mobilisation spontanée des mères de famille a été déclenchée par le décès par overdose, vendredi 27 avril, d'un homme de vingt-huit ans.

## SCIENCES

Selon « l'Express »

# La fusée Ariane aurait été sabotée trois fois en dix ans

Trois des cinq échecs essuyés par la fusée Ariane depuis sa mise en service en décembre 1979 seraient dus, affirme *l'Express* daté du 4 au 10 mai, à des actes de sabotage. Pour le dernier d'entre eux, survenu le 22 février, la commission d'enquête avait conclu à la présence inopportune d'un morceau de chiffon dans une canalisation d'alimentation d'eau ayant perturbé gravement le fonctionnement d'un des moteurs (*le Monde* du 14 avril).

Comment ce morceau de tissu est-il arrivé-là ? Négligence ou sabotage ? *L'Express* tranche et écrit que « *l'identité de celui qui a placé le chiffon dans la conduite d'eau (...) n'a toujours pas été établie* », mais que « *plusieurs personnes sont actuellement sous surveillance dans les deux usines où a été montée la ligne d'eau.* »

*L'Express* affirme, en outre, que les explosions en vol du deuxième et du dix-huitième lanceur sont également la conséquence de sabotages. A l'appui de sa thèse, l'hebdomadaire évoque un rapport secret-défense rédigé par M. Jean Gruau en 1982. Dans ce texte, ce haut fonctionnaire de la défense suggère que la destruction en vol, le 23 mai 1980, de la chambre de combustion du lanceur n° 2 pourrait être due à l'introduction d'une capsule d'explosif de 2,4 g dans un des nombreux trous forés dans cette pièce.

Ce scénario « *inventé* » a bien été avancé, reconnaît M. Jean Gruau, qui précise que c'est finalement l'hypothèse du défaut de conception qui a été retenue.

Quant au troisième échec, qui, le 31 mai 1986, conduisit à la destruction du lanceur V-18, victime du mauvais fonctionnement de son troisième étage, *l'Express* indique qu'une enquête des services spéciaux a bien été lancée, mais que, faute de preuves – le 3e étage n'ayant pu être récupéré en mer, – c'est encore l'hypothèse technologique qui a été finalement retenue. Interrogés sur cet article, le PDG d'Arianespace, M. Frédéric d'Allest, et le directeur général du CNES, M. Jean-Marie Luton, l'ont qualifié de « *roman d'espionnage susceptible de plaire à beaucoup de monde* ».

## RELIGIONS

□ **La soutien du pape au projet de cathédrale à Evry (Essonne).** – Conduite par Mgr Guy Herbulot, évêque d'Evry, une délégation d'une vingtaine de personnes responsables du projet de construction d'une cathédrale dans la ville nouvelle a été reçue, jeudi 3 mai au Vatican, par Jean-Paul II. Le pape s'est félicité de « *l'heureuse collaboration intervenue entre les autorités civiles, les artistes, les constructeurs, le mécénat, les animateurs de la vie diocésaine* » pour l'édification de cette cathédrale.

□ **Mère Teresa à Bucarest.** – Mère Teresa, prix Nobel de la Paix, est arrivée jeudi 3 mai en Roumanie. ELle a annoncé son intention d'ouvrir à Bucarest une mision permanente de sa congrégation, les Sœurs de la charité, qui accueillera notamment les enfants atteints du sida. « *Je ne me mêle jamais de politique* », a déclaré la religieuse de Calcutta, à propos des manifestation actuelles à Bucarest. « *Mais si les manifestants ont faim et veulent du pain, je les aiderai.* » – (*AFP.*)

## JOURNAL D'UN AMATEUR

PHILIPPE BOUCHER

LE dangereux défi que se lance encore la démocratie ! Que le groupe communiste de l'Assemblée nationale en soit l'auteur ou le relais n'est pas fait pour rassurer. Les dirigeants de ce parti sont si riches d'idées mauvaises ou saugrenues que toutes en deviennent soupçonnables.

Mais il fallait bien leur faire une fleur puisque, fût-ce en ronchonnant et de biais, ils soutiennent le gouvernement. Comme il n'était pas question de leur céder un iota sur Renault, où ils ne disent pas que des inepties, comme le Conseil constitutionnel les a, non sans motifs, envoyé paître à propos des « douze » de la Régie, le gouvernement, pas bête, a dû se dire qu'un texte renforçant les pénalités contre le racisme avait, en outre, quelque chance de faire bonne figure à son bénéfice et de mettre en porte-à-faux l'opposition. Même si ce mot de racisme est aujourd'hui profondément « désémantisé », pourraient dire les linguistiques ; comme le fut, il n'y a pas si longtemps, celui de fasciste.

Comme, d'autre part, des dispositions voisines figuraient peu ou prou dans le texte que M. Rocard avait remis aux participants de la table ronde réunie naguère sur le sujet, on pouvait se dire, à la fois, que cela faisait plaisir à de vieux copains et que c'était « dans la ligne ».

A cela près que, à force de vouloir bien faire, la machine déraille. Parce que cette loi est, avant même d'être votée et dans quelque état qu'elle le sera, un cadeau à M. Le Pen, parce qu'elle met la presse en accusation dans des conditions dont la Fédération nationale de la presse française a raison de relever la « précipitation », enfin, parce qu'on demande (encore) à la justice d'apporter à un mal dont la facette juridique est bien étroite un remède qu'elle est totalement incapable de fournir.

*SUR le terrain de la justice et de sa fonction répressive, cette loi concourt une fois de plus à banaliser l'idée de sanction, de nouveau présentée comme la panacée, et à amoindrir la gravité de la privation des droits civiques puisque l'on en étend les cas d'application.*

*Cette surenchère dans la sanction montre, d'ailleurs, s'il en était besoin, que le dispositif déjà en vigueur, qui n'est tout de même pas de la roupie de sansonnet, en fait de sévérité, a eu les résultats d'un cautère sur une jambe de bois. Sinon, y serait-on revenu ?*

*La suite ne sera pas plus satisfaisante. De deux choses l'une. Ou bien les tribunaux useront largement de cette loi future, ou bien il n'en sera rien ; étant rappelé qu'il est juridiquement très difficile de rapporter la preuve des motivations racistes d'un comportement ou d'une décision. A moins de présumer le racisme, ce qui serait tout de même aller un peu loin sur un terrain passablement miné.*

*Le recul du racisme serait évidemment une... avancée : sociale, démocratique, morale et intellectuelle. Mais les lois, a fortiori* dans ces domaines qui touchent au plus profond de chacun de nous, là où elles ne peuvent être que celles que l'on se donne, ne créent pas le progrès, elles se bornent à l'enregistrer.

Croire qu'un « renforcement » de la législation antiraciste contribuerait à l'éradication du virus revient à confondre les analgésiques et les antibiotiques, l'aspirine et la pénicilline (1). La douleur disparaît mais l'infection demeure, progressant d'autant mieux, sans se faire entendre.

### *Cadeau*

Si les condamnations devaient être rares, ce qui est l'hypothèse la moins improbable, la loi en serait encore une fois dévaluée et la justice avec elle. Encore une fois, l'Etat fulminera sans autre effet que d'affadir davantage la crainte que devraient pourtant engendrer ses menaces. Le prestige de l'Etat et de ses lois ne pourrait qu'en être affaibli. C'est persister dans une évolution détestable dont l'Etat est seul responsable.

Si les condamnations devaient être fréquentes, craignons que le débat ne revienne brutalement sur un terrain qu'il ne devrait pas quitter (si peu que ce soit, car, en réalité, on sait bien que ces textes ne sont qu'une esbrouffe : le terrain politique. Mais, alors, plus du tout, quand même, sur un fond de paix civile : dans le tumulte. Quel pourrait être, autrement, le sens de ces « ordres » que M. Le Pen envisage de donner ?

IL n'est pas nécessaire de le regarder ou de l'écouter longuement pour voir qu'il ne rêve que d'une chose : en découdre. Car il ne faudrait pas oublier qu'il ne manque rien à cet homme pour être le parangon de l'extrémisme de droite, et surtout pas le goût de la violence physique.

C'est en cela aussi que la démocratie n'est pas sa famille, parce qu'elle bannit, précisément, jusque dans les affrontements et les querelles les plus rudes, le recours à cette violence physique. Au contraire, lorsqu'on entend tonner M. Le Pen, on devine tellement bien qu'il préférerait cogner. En y ajoutant la boue en prime. En France et ailleurs, l'extrême droite a toujours aimé déverser la boue en prétendant nettoyer le pays.

Ce n'est pas encore ce cadeau-là qui lui est fait, cette violence légitimée (à ses yeux) qu'il attend si fort, mais, à défaut, avec cette idée tellement étrange, tellement mal foutue et, pour tout dire, tellement indigne et sotte sur la presse, le cadeau d'une société canalisée, à commencer par la pensée, qui fait si naturellement partie de l'idéologie de M. Le Pen et de sa troupe. Faut-il, aussi, être ignorant des lois sur la presse pour croire qu'il est encore possible d'y ajouter des contraintes, des peines et des incriminations ?

Cette loi, enfin, n'a pas de sens parce que, sous couvert de viser la généralité des choses, elle n'est, dans le fond, dirigée que contre le seul M. Le Pen. Encore qu'elle conduise à plonger tout un peuple dans la culpabilité, ce qui est injuste et dangereux.

Le reste, c'est de la poudre aux yeux. Imaginer que le président du Front national va en être impressionné est d'une charmante naïveté. Ça ne peut, au contraire, que lui fouetter le sang. Si le 1er mai de M. Le Pen n'a pas au moins montré cela, c'est à désespérer.

Tant que l'on ne voudra pas admettre qu'une opinion politique (qu'elle soit immonde, haïssable ou tout ce que l'on veut n'y change rien) se combat sur le terrain politique, et non dans les prétoires, on ira d'échecs en capitulations.

LE désastre auquel aboutit, pour la démocratie représentative, la loi d'amnistie qui, dans les faits, blanchit les seuls élus, ce qui est baroque, devrait inciter à réfléchir sur les dangers du mélange des genres entre la justice et la politique ; c'est-à-dire, plus platement, sur les risques qu'il y a à méconnaître par trop la vieille séparation des pouvoirs. L'opinion pense manifestement que c'est tricher. Ne le pense-t-elle pas aussi lorsque, contre M. Le Pen, on demande à la justice de régler les comptes de la politique ?

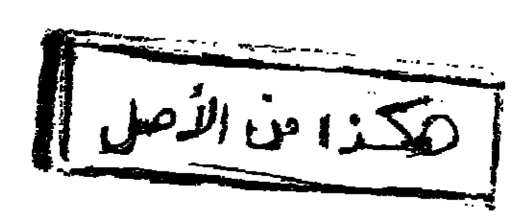
Lors de son entrée en fonctions, M. Rocard avait promis, symboliquement, de repeindre les cages d'ascenseurs et les boîtes aux lettres. Qu'attend-il ? M. Michel Noir propose aujourd'hui que l'on projette dès maintenant « *dans les écoles comme outils pédagogiques* » l'enregistrement du procès Barbie. Qu'attend-on ?

PS récriminatoire. Bon gré, mal gré, parce que c'est une disposition de son cahier des charges, Antenne 2 diffuse chaque semaine les services religieux et notamment le catholique. Si cette chaîne entamait sa diffusion à l'élévation ou à la consécration, il y aurait des protestations sans nom. Cette semaine, grignotant encore sur la précédente, FR 3 a commencé sa retransmission des débats de l'Assemblée nationale du mercredi après-midi alors que le premier orateur avait, à quelques mots près, achevé sa question. L'ouverture de la séance, n'en parlons même pas. La messe a-t-elle, pour le service public, plus d'importance que la démocratie ?

PS utilitaire. La semaine prochaine, relâche.

(1) Oui, l'image est fautive puisqu'on ne lutte pas contre les virus avec des antibiotiques.




هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# CARNET DU Monde

## Décès

– *M. Roger Calves,*
son époux,
M. et Mme François Calves
et leurs filles,
M. Christian Calves
et son fils Vincent,
Mlle Nadine Adam,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme *André Ricard*
et leurs filles,
M. Jean-François Calvé,
ses frère, belle-sœur, beau-frère, neveux et *nièces,*
La famille de Chazellen,
Toute la famille
Et ses nombreux amis,
*ont la douleur de faire part de* la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

***Mme Colette CALVES,***

survenue accidentellement le 30 avril 1990, à Pontoise.

Priez pour elle.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 5 mai, à 11 *heures,* en l'église Notre-Dame de Pontoise.

L'inhumation aura lieu le lundi 7 mai, à 15 heures, dans le caveau de famille, au *cimetière de Mazaugues* (Var).

Réunion à l'église ou au cimetière.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

2, rue Fléchier,
75009 Paris.

---

– Lyon. Cramans (Jura).

Mme Pierre Dayet,
Ses neveux et nièces,
ont l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu de

**M. Pierre DAYET,**

son époux et leur oncle.

Les obsèques *ont eu lieu le mardi* 1er mai 1990, dans l'intimité familiale, à Cramans (Jura).

Unissez-vous dans vos prières.

---

– Paris. Lyon. Cramans (Jura).

M. et Mme Christian Charret,
Sophie, Véronique et Caroline,
Mme Jacqueline Evreux,
Claire, Rafaële, Laure et Pierre-Emmanuel,
Mme Marie-Hélène Brunier,
*M. et Mme Jean-François Brunier,*
Bénédicte et Marie-Alix,
ont l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu de leur oncle,

**M. Pierre DAYET.**

La cérémonie religieuse a eu lieu le *mardi 1er mai 1990, dans l'intimité* familiale à Cramans (Jura).

---

– M. Bruno Lacroix,
président,
Et les membres du conseil de surveillance de MRM,
M. Edmé Jeanson,
président,
Et les membres du directoire,
*ont le très grand regret de faire part* du décès de leur ami et ancien administrateur des Manufactures réunies de Saint-Chamond,

**M. Pierre DAYET.**

---

– *Le président*
Et le conseil d'administration de la Société de la rue Impériale de Lyon
ont le vif regret de faire part du décès de

**M. Pierre DAYET,**
censeur de la société.

Les obsèques *ont eu lieu dans* la plus stricte intimité, le 1er mai 1990.

---

– Lyon.

La direction
*Et le personnel du Groupe* des immeubles de Lyon,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

**M. Pierre DAYET,**
leur administrateur et censeur.

Les funérailles ont été célébrées à Cramans *(Jura), le 1er mai 1990,* dans *la plus stricte intimité,* à la demande du défunt.

---

– Lyon.

Le président,
*Le conseil d'administration*
Et la direction de la Société des magasins généraux de Lyon-Gerland,
ont le vif regret de faire part du décès de

**M. Pierre DAYET,**
administrateur.

Les funérailles *ont été célébrées* le 1er mai 1990, dans la plus stricte intimité, à la demande du défunt.

---

– Lyon.

Le président
Et le conseil d'administration de la société Imprimerie *A. Rey,*
*ont le vif* regret de faire part du décès de

**M. Pierre DAYET,**
président d'*honneur.*

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 1er mai 1990.

---

– Lyon.

Le président
Et le conseil d'administration de la Société *lyonnaise* de publications judiciaires et commerciales,
ont le vif regret de faire part du décès de

**M. Pierre DAYET,**
président d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 1er mai 1990.

---

– Le département de mathématiques et informatique du Conservatoire *national des arts et métiers*
a le regret de faire part de la mort de son fondateur,

**M. Alexis HOCQUENGHEM,**
*professeur honoraire au CNAM,*

survenue à Nice, le 17 avril 1990, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

---

– La Houille blanche,
association des anciens élèves et élèves de l'Institut national polytechnique de Grenoble,
a la douleur de faire part du décès de son président d'honneur

**Jean-Pierre LAUTH.**

Il a été inhumé dans la plus stricte intimité familiale.

Un service religieux à sa mémoire sera célébré la samedi 12 *mai* 1990, à 14 h 30, en l'église réformée de France, 43, rue du Moulin-de-Pierre, à Clamart.

---

– Thiers.

M. Aimé Levigne,
Ses enfants,
Et toute sa famille,
*ont la douleur de faire part du décès,* le 26 avril 1990, de

**Mme Yvonne LEVIGNE,**
née *Jollivet,*
*professeur*
de mathématiques en retraite,
ancienne élève de l'ENS de Fontenay.

---

– M., *Mme* Georges Lewis,
Mlle Henriette Lewis,
M., Mme Bernard Rütimeyer-Lewis,
leurs enfants,
et petites-filles,
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Albert Jean LEWIS,**

survenu le 30 avril 1990, dans sa quatre-vingt-treizième année.

*« Eternel ! C'est en toi que j'espère. »* Ps. 38, 16.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité.

*54, rue de Sévigné,*
75003 Paris.

---

– M. Marcel Roncayolo
*et Mme, née Jeannie Arrighi,*
Leurs enfants
Et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Marguerite RONCAYOLO,**
née Paons,

survenu le 21 avril, à *Marseille,* dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

---

– Les familles Schuhl, Roos, Jakobowicz, Bilfeld,
Ses *enfants,*
Ainsi que ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

***M. André SCHUHL,***
ancien président
de la communauté israélite de Rouen.

*L'inhumation a eu lieu à Rouen,* le 3 mai 1990.

Cet avis tient lieu de faire-part.

---

– *Le docteur* Line Sibaud,
son épouse,
M. et Mme Jean-Paul Thomé,
Laurent et Benjamin,
*Le docteur Didier* Rosenthal et le docteur Odile Sibaud-Rosenthal,
Delphine et David,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

**docteur Yves SIBAUD,**

survenu le 2 mai 1990, à son domicile, dans sa soixante-seizième année, entouré de l'affection des siens.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 7 mai, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-*Mithouard,* Paris-7e, où l'on se réunira à 16 heures, suivie de l'inhumation au Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

100 *bis,* rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

---

– *Mme Madeleine Vitez,*
sa mère,
Mme Agnès Van Molder-Vitez,
son épouse,
*Jeanne* et *Marie* Vitez,
ses filles,
Grégoire Callies,
Jean-Pierre Cornouaille,
*Daniel* Soulier
Et Jacques Stibler,
Judith, Baptiste, Pierre, Charles et Gabriel,
ses petits-enfants,
Mme veuve Antonin Culine,
M. et Mme Alexandre Flaschner,
ses oncle et tantes,
leurs filles, fils et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Antoine VITEZ,**
acteur,
metteur en scène,
administrateur général
de la Comédie-Française,

survenu le 30 avril 1990, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis *tient* lieu de faire-part.

---

– Mme Catherine Samie,
doyen des comédiens-français,
La Société des comédiens-français,
La troupe,
Monique Barbaroux,
directrice générale,
*Elisabeth Leonetti,*
secrétaire générale,
Le personnel de la Comédie-Française,
ont la tristesse de faire *part* du décès de

**Antoine VITEZ,**
acteur,
metteur en scène,
*administrateur* général
de la Comédie-Française,

survenu le 30 avril 1990, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

Ni fleurs *ni* couronnes.

Un hommage lui sera rendu ultérieurement.

Un registre de condoléances est ouvert dans le hall d'entrée de la Comédie-Française, 2, rue de Richelieu.

---

– Le conseil d'administration du Centre national des lettres exprime sa profonde tristesse, à l'annonce de la mort de

**Antoine VITEZ,**
président de la commission
Littératures étrangères

et s'associe au deuil de sa famille et de ses amis.

*(Le Monde* du 3 et 4 mai.)

## Remerciements

– M. et Mme Di Giandomenico Crescenzo
et leurs enfants,
M. et Mme Cyril Tchoubar
et leurs enfants,
Et *toute la famille,*
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

**Mme Bianka TCHOUBAR,**

expriment leurs sincères remerciements.

---

– M. René Lasserre
Et toute la famille,
remercient très sincèrement tous ceux qui ont pris part à *leur douleur, lors du* décès de

**Mme Fernande LASSERRE,**

et qui, par leur *présence,* leurs *messages* et leurs envois de fleurs, ont témoigné l'amitié et l'affection qu'ils lui portaient.

## Anniversaires

– Souvenez-vous de

**F. et B. HARIF.**

---

– Au mois d'avril 1980

**Nicolas JAEGER**

nous quittait.

Ceux qui l'ont connu, admiré et aimé se souviennent.

---

– A l'occasion du dix-huitième anniversaire du décès de

**Emilie TUBIANA**

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connue *et* aimée.

## Communications diverses

– **Art, design, communication visuelle et audiovisuelle.** – Le concours d'entrée à l'Ecole nationale des beaux-*arts de Nancy aura* lieu les 12 et 13 juin 1990. Dossier d'inscription et documentation sur demande : ENBA BP 3129, 54013 Nancy Cedex.
*Tél. : (16) 83-40-16-25.*

# CULTURE

THÉATRE

## « Je suis le pape », dit-elle

*Création mondiale au Festival de Parme d'« Elle », pièce posthume de Jean Genet*

**PARME**

*de notre envoyé spécial*

Tandis que s'éveille au printemps l'immensité rase de la plaine du Pô, le petit peuple du théâtre européen se donne rendez-vous chaque année, à la fin du mois d'avril, au Teatro Due de Parme pour un festival organisé par l'une des troupes les plus passionnantes d'Italie, la Compagnie du collectif, le «Colletivo» comme on dit ici.

Voilà plus de vingt ans que ce groupe d'hommes et de femmes –ils sont moins d'une trentaine– formé à l'université locale dans l'agitation de 1968 anime, après s'en être emparé à la force des mots, ce qui fut un lieu de loisirs récréatifs créé par le fascisme. Il est devenu, tout au long des années soixante-dix et quatre-vingt, une structure de création dramatique avec laquelle le théâtre européen doit compter.

Le festival, baptisé aussi « Rencontre européenne de l'acteur», ne ressemble à aucun autre. Sur une petite semaine, il concentre l'ensemble de ses propositions en un lieu unique et multiple, le Teatro Due, complexe de quatre salles et de nombreux espaces, souvent transformés en théâtres. La vie parmesane n'en est donc pas bouleversée comme peut l'être celle d'Avignon en juillet. D'autant que, cette année, on avait là d'autres chats à fouetter –la préparation des élections municipales où de nombreuses listes, petites et grandes remettent en question, souvent avec virulence, l'alliance locale PSI-Démocratie chrétienne, et encore les fêtes de la libération de la ville, deux événements célébrés bruyamment par les rues de cette cité, capitale de l'industrie agro-alimentaire, qui cache derrière l'austérité de ses façades Renaissance quelques-unes des plus grosses fortunes de la Péninsule.

Celles-ci ont toujours préféré aux activités du Teatro Due les fastes des soirées habillées du Teatro Regio élevé au centre historique à la gloire de Verdi. Mais leur tentative de confisquer les chants –et la grande théâtralité– de l'enfant du pays ont échoué. Toute la ville chante, juchée sur des vélos qui se jouent avec aisance des rues planes, les grands airs du maestro; toute la ville aime le théâtre et ici, plus que partout en Italie, on assiste, chaleureux, à toutes les aventures qu'a suscitées le Colletivo.

Le 24 avril dernier, beaucoup de Parmesans furent intrigués par une affiche qui annonçait la création mondiale d'*Elle*. Elle, c'est *le* pape, *le* vrai, celui qui vit au Vatican. Une provocation pour l'Italie. A la différence de la France, qui s'en est débarrassée en 1906, ce pays a toujours une commission de censure du théâtre rattachée au ministère du tourisme... et des spectacles.

### *Réputation sulfureuse*

Celle-ci, n'ayant pas reçu *«à temps»* le texte de la pièce qui avait pourtant été lu ici même l'année dernière, a vivement conseillé aux animateurs du festival, sur la foi de la réputation sulfureuse de Jean Genet, d'interdire l'accès du théâtre aux mineurs de moins de dix-huit ans. Ce qui fut fait.

Et ce qui, bien sûr, créait à l'entrée de la salle une émotion redoublée par la certitude qu'on allait assister à quelque chose d'inhabituel, voire de scandaleux. C'était mal connaître le savant, docte recul que Bruno Bayen, metteur en scène d'*Elle*, et principal interprète masculin, prend systématiquement avec son art. Et faire bien peu confiance – mais la salle était à 90% italienne – au talent hors pair de Maria Casarès qui, dans le rôle-titre, allait bientôt donner une allure folle à son personnage souverain et pontife, elle seule pouvant faire siens les plus redoutables mots de l'auteur et se sortir d'une situation dramatique des plus invraisemblables.

Il n'y eu donc point de scandale. Comme si Bruno Bayen avait entendu cette phrase lancée par Genet lors de la création du *Balcon* à la fin de 1985 à la Comédie-Française: *« Chaque fois qu'on m'a joué, il y a du scandale; je voudrais que ce soit calme. »* On ne sait pas comment il aurait voulu que soit créé *Elle*. On peut même estimer sérieusement qu'il n'aurait jamais voulu que sa pièce soit montée. Il l'écrivit d'un seul jet en 1955, la laissa inachevée et n'y revint jamais. Il préféra s'atteler à la rédaction du *Balcon* dont *Elle* peut être considérée comme le brouillon, ou encore, comme le dit Albert Dichy en la préfaçant aux éditions de l'Arbalète (février 1989), *« son inversion »*. Dans *le Balcon*, l'action se déroule dans une curieuse maison d'illusions où, entre autres personnages, un *faux* évêque confesse une pécheresse. Dans *Elle*, c'est un *vrai* pape qui est représenté, se prêtant à une séance de pose photographique.

Dans les deux ouvrages, la même obsession, qui traverse toute l'oeuvre de Genet, et particulièrement son théâtre: les êtres, empêchés d'être eux-mêmes, n'existent qu'à travers l'image, toujours fausse, qu'ils se font les uns des autres. Et dans *Elle*, cette obsession n'a jamais paru si claire. Une réplique superbe résume, s'il est possible, le débat de la pièce: *« Qui oserait dire qu'il l'a vue ? Existe-t-elle ? Oui, puisqu'elle se manifeste. Mais où existe-t-elle ? Si mes yeux la voient, ce n'est pas elle. Si c'est elle, ce ne sont pas mes yeux. Comment donc la verrais-je ? »*, se demande l'huissier devant le photographe interdit.

### *Un langage qui ose tout*

Un peu plus tard, le pape essaiera bien de l'aider à répondre à ces questions au travers d'un poème sacré en cinq chants, intitulé « les Sanglots du pape », et dont Genet n'a jamais écrit le chant II. Mais la réponse sera terrible, angoissante : elle n'existe pas. Cela est dit avec toutes les armes, les couleurs, les saveurs de la plume de Genet, cet instrument parfaitement maîtrisé qui s'en va flirter – sans jamais y sombrer – avec la vulgarité, l'obscénité, la scatologie. Et, au moins dans le premier tiers de la pièce, sur le ton de la farce. Gaiement donc, on entrevoit une nouvelle fois la douceur d'un ciel qu'on pourrait rejoindre par la voie du péché, un ciel qui se nommerait sainteté, et beauté.

On l'entrevoit d'autant mieux que les interprètes, à l'exception d'un seul, sont excellents. Dans le rôle de l'huissier, qui gouverne dans ce Vatican de théâtre, et dans celui d'un cardinal d'opérette tout juste esquissé, Gigi Dall'Aglio et Giorgio Gennari, deux des piliers du Colletivo, sont formidables d'humeur, de liberté de mouvement, tout au plaisir des mots qu'ils prononcent. Dans le rôle-titre, la Casarès, comme on dit à Parme, emporte l'adhésion. Genet, qui avait écrit le rôle pour un homme, se serait certainement réjoui du choix de cette actrice dont les talents vertigineux lui permettent de faire sien ce langage qui ose tout, du burlesque jusqu'à la tragédie.

L'exception, le *hic* de cette entreprise, c'est Bruno Bayen, interprète du rôle du photographe et metteur en scène. Bruno Bayen n'est pas un acteur, on le sait. On en est sûr à l'issue de la représentation. Du début à la fin de son rôle, il est lui-même, homme renfermé, méditatif, anxieux, bref un intellectuel. Il ne peut en aucun cas faire passer toutes les nuances d'un personnage – naïveté, dénuement, excès de simplicité – si différent de lui. D'autant que sa mise en scène accuse la distance, le sérieux qu'il a voulu prendre avec la pièce.

Dans un décor plutôt beau de Renate Siqueira Bueno qui figure le soufflet d'un appareil-photo géant, quelquefois maladroitement éclairé par Marie Nicolas, Genet est un peu à l'étroit, la richesse de ses inventions un peu édulcorée, sa langue trop domestiquée. On aurait aimé plus de drôlerie, et plus de sauvagerie. Plus de risques enfin, de tentatives, même inabouties : elles auraient bien convenu à cette œuvre, qui n'est après tout qu'une esquisse. *Elle* sera repris au Théâtre de Gennevilliers à la rentrée prochaine. Juste le temps de trouver un « vrai » acteur pour le rôle du photographe et quelques idées de mise en scène un peu plus réjouissantes.

**OLIVIER SCHMITT**

MUSIQUES

## L'adultère, le remords, le suicide...

*« Katia Kabanova » à la Bastille : vision noire de Götz Friedrich, colorée par Jiri Kout*

*« Quand le ciel bas et lourd pèse comme un couvercle... »* On jurerait que Götz Friedrich a pensé au *Spleen* de Baudelaire pour sa mise en scène de *Katia Kabanova*, de Janacek, créée il y a deux ans au Palais Garnier (*le Monde* du 20 février 1988) et transposée ces jours-ci à l'Opéra de la Bastille ; tout le poème d'ailleurs pourrait être un commentaire de cette réalisation...

Ce ciel de béton de Hans Schavernoch, percé de trous comme des tombes, menaçant la scène, est une allégorie de la pression sociale et religieuse, de l'atmosphère étouffante qui jette Katia dans l'adultère, le remords et le suicide.

Dans cette interprétation, marxisante et lourdement germanique, on ne trouve pas, me semble-t-il, l'équilibre propre à Janacek, ce qui ressort de sa musique, et en particulier de l'orchestre infiniment mobile, où l'émerveillement de la vie et de l'amour voisine sans cesse avec l'atrocité du contexte familial, la veulerie ou l'abjection des hommes.

Il en va de même du rôle de Katia. Karan Armstrong, à la voix pathétique, violente et frustrée, fort impressionnante dans son ultime scène proche de la folie, est une femme mûre, une héroïne brisée, mais robuste, qu'un moment d'égarement jette dans le malheur.

Ce n'est plus tellement cette toute jeune fille *« si tendre qu'un rayon de soleil la ferait fondre »*, un sœur *« des fleurs et des oiseaux »*, selon le portrait qu'en donnait le compositeur de soixante-quatre ans à Kamila Stösslova, la jeune femme de vingt-six ans qui l'inspira. Le musicologue anglais Charles Stuart soulignait très justement *« l'extrême subtilité de cette âme peinte au pastel, de cet être parachuté dans un univers auquel il est totalement inadapté »* et qui est *« en transformation psychologique perpétuelle »*, comme le montre la profusion de ses motifs musicaux (1). Cela n'enlève rien à la force de cette représentation, dont l'Orchestre de l'Opéra, transpercé par le lyrisme, illuminé par la palette de Janacek, rétablit le vrai climat sous la baguette de Jiri Kout.

Jouant à contre-emploi, la tendre Léonie Rysanek, toujours superbe vocalement, triomphe en Kabanicha, la belle-mère captatrice, castratrice, écrasant la malheureuse Katia à qui elle impose de sinistres vêtements de deuil. Tikhon, le mari faible et pleutre, et l'ignoble Dikoï sont fort justement dessinés en quelques traits par William Cochran et Dimiter Petkov. Et la brutalité qui affleure dans la voix agréablement timbrée de Stefano Algieri rend bien compte du caractère de Boris, l'amant très lâche et mufle de la jeune femme (tels le Pinkerton de Butterfly ou le Sergueï de Katerina Ismaïlova) .

On retrouve avec plaisir Ian Caley qui incarne avec charme et fraîcheur le personnage positif de Koudriach, l'instituteur porte-parole de Janacek, trimbalant avec lui son phonographe à pavillon pour collecter des chansons folkloriques ou son arc électrique pour faire des démonstrations scientifiques... A sa petite amie Varvara, aussi insouciante et « libérée », Magali Chalmeau-Damonte prête joli minois et voix légère.

On regrettera que pour « politiser » encore le tableau, Götz Friedrich ait fait de la scène de l'orage une bien inutile poursuite entre policiers et vendeurs de journaux clandestins, que rien ne justifie chez Janacek.

**JACQUES LONCHAMPT**

(1) Cf. l'excellente analyse de « Katia Kabanova » par André Lischke dans *l'Avant-Scène-Opéra* (n° 114, nov. 1988).

**► Prochaines représentations les 4, 7, 9 et 11 mai, à 19 h 30. Léonie Rysanek sera remplacée par Susan Bickley les trois dernières fois.**

□ **L'Orchestre de Paris annule sa tournée en Italie.** – L'Orchestre de Paris a été contraint d'annuler sa tournée en Italie du 2 au 8 mai. Cette décision a été prise à la suite d'un conflit à propos de Luben Yordanoff, premier violon solo de l'orchestre depuis 1967. On lui demandait de laisser sa place à Philippe Aïche, jeune violon solo, lors des tournées à l'étranger, quand les œuvres programmées comportent d'importantes parties à découvert. Une décision artistiquement recevable mais humainement pénible, mal vécue par les intéressés et solidairement par les musiciens. Ils n'ont pas accepté qu'un membre de l'administration et non Semyon Bychkov ait annoncé ce changement. Semyon Bychkov a eu beau présenter ses excuses, reconnaître cette erreur stratégique devant tout l'orchestre (jusque-là peu agité par des revendications d'ordre syndical ou artistique), rien n'y a fait.



## Les fièvres de Christine Fersen

*L'actrice s'apprête à endosser le rôle d'Inès pour la création de « Huis clos » à la Comédie-Française*

Plantés sur la moquette crème, les deux fauteuils rouges rappellent le pourpre de la salle, quelques étages plus bas. Il y a un lit, quelques livres, deux ou trois photos aux murs. La loge est claire, feutrée, bercée par le brouhaha de la circulation sur la place Colette, très loin de l'idée que l'on pourrait se faire d'une loge de comédien, envahie par les fleurs et les télégrammes, les souvenirs auréolant un miroir illuminé.

Assise sur le lit, Christine Fersen n'a pas quitté son vaste imperméable. Elle a noué sa crinière rousse, et cette voix rauque, qui peut être si féroce, si âpre sur scène, est douce. Sociétaire de la Comédie-Française, l'actrice fêtera ses vingt-cinq ans de maison en juillet prochain. *« On reste*, sourit-elle, *parce que chaque année apporte quelque chose de beau. »* Elle n'en revient pas elle-même de tous ces rôles qui jaillissent soudain dans son souvenir : Médée, Marie Stuart, Marie Tudor, Irma, dans *le Balcon*, de Genet, la reine des fées, dans *le Songe d'une nuit d'été*, Portia, dans *le Marchand de Venise*, de Shakespeare, Léonide, dans *le Triomphe de l'amour*, de Marivaux, Tchekhov, Gorki, et aujourd'hui Inès, dans *Huis clos*. Et de cette myriade de metteurs en scène : Lavelli, Ronconi, Régy, Vincent, Vitez. *« Sans aucun doute, je n'aurai pas eu mieux ailleurs. »*

### *Une vie transposée*

Christine Fersen est l'incarnation au théâtre des grandes héroïnes, reines tragiques ou grandes amoureuses vénéneuses, victimes de leur destin. *« Comme on pressent parfois un assassin en puissance, certains ont pressenti chez moi cette folie. »* Imposer cette personnalité lorsque l'on sort du conservatoire à vingt ans avec un tempérament, une gouaille aux antipodes des jeunes premières « maison » ne fut pas chose facile. *« On s'accroche en se disant qu'il n'y a aucune raison de changer. »* Christine Fersen n'a pas cédé. Elle a endossé les rôles comme un tourbillon, le tourbillon de l'alternance.

*« C'est souvent frustrant de quitter une répétition parce qu'il faut mettre d'autres décors en place. Alors on s'en va jouer dans une pièce plus petite, vide. C'est dur, mais on accepte. »* Pour décor, la comédienne a ses costumes de scène.

Tout en parlant, elle enfile la longue jupe noire d'Inès pour aller répéter. Ce soir, elle sera la Comtesse dans *la Mère coupable*. Entre-temps, elle aura réglé quelques détails pour *Huis clos* : trouver des chaussures plus stables et un chemisier qui lui aille mieux. *« On change de rôle, mais on a toujours la même peau, la nôtre. C'est un texte, un style, qui produit le personnage. On le parle, on le devient. Dans* le Triomphe de l'amour, *où j'incarnais une femme travestie, il me suffisait de rentrer dans mes bottes pour devenir un homme. »*

Sous son calme apparent – souvent, elle réfléchit longuement et ses grands yeux bleus se perdent alors, – la soif de l'absolu affleure. Sa voix la trahit de temps en temps, qui module et s'enflamme : *« Chaque soir, on cherche quelque chose d'exceptionnel. Pas la perfection, bien sûr ! Si l'on y parvenait, le théâtre serait vidé de toute vie. J'aimerais monter sur les planches comme on marche dans la rue, sans crier gare, et lancer à la salle : « Voilà ce que nous vous proposons ce soir. » Le plus beau serait de sentir à quel instant ce jeu les toucherait, car le moindre mot peut émouvoir, sur le champ, dans huit jours ou dans huit ans. Le théâtre est une vie transposée où le spectateur pourrait se perdre. Alors, il rentrerait chez lui en se demandant s'il vient de quitter l'enfer de* Huis clos, *ou s'il n'est pas en train de regagner le sien. »*

**BÉNÉDICTE MATHIEU**

**► « Huis clos », à la Comédie-Française. A partir du 5 mai, en alternance. Tél. : 40-15-00-15.**

CINÉMA

## Kurt Weill à la casse

*Brecht et Kurt Weill ont écrit « l'Opéra de quat'sous »*
*Menahem Golan l'a abîmé*

*L'Opéra de quat'sous*, de Brecht et Kurt Weill, a depuis sa création en 1928 subi nombre d'adaptations plus ou moins heureuses. Le sujet et le cadre offrent des possibilités tentantes : Macky, seigneur des bas-fonds, ancien compagnon de guerre du chef de la police, a séduit Polly Peachum, la fille du roi des mendiants, qui se vengera inexorablement. La musique est magnifique, des airs comme la complainte de Macky sont connus indépendamment de la pièce.

Menahem Golan en a tiré une comédie musicale, filmée dans des teintes jaunâtres pour faire glauque, avec d'incessantes galopades, des changements d'angles pour faire cinéma. C'est hideux. La distribution pourrait être convenable, tout le monde sait chanter. Mais Raul Julia, qui avait joué Macky au théâtre dans une mise en scène caustique et perverse de Richard Foreman (c'était il y a plus de quinze ans) et qui reprend ici le rôle, semble bouffi d'ennui. La pire est Julia Migenez. Elle joue Jenny des Lupanars, enfin elle essaie. Ce n'est pas facile quand on doit chanter *la Fiancée du pirate* sur fond de ville en flammes, avec canonnades et fusillades.

Le texte est modifié, la musique arrangée dans le style Broadway. Ce ne serait pas grave si ce n'était pas devenu de la soupe. Il y a tromperie à avoir appelé ça *l'Opéra de quat'sous*. Quand Brecht l'a écrit, il s'est inspiré de l'*Opéra des gueux* et a changé de titre. Et la musique appartient entièrement à Kurt Weill.

Brecht a détesté la version cinématographique qu'en avait donnée Pabst, qui était effectivement assez éloignée de son esprit. Pourtant, c'est un film magnifique, la providence des ciné-clubs. On se demande comment il se fait que les héritiers de Brecht, et surtout ceux de Kurt Weill, généralement si pointilleux, aient accordé les droits pour cette entreprise.

**COLETTE GODARD**

ARTS

## La mort de Germain Bazin

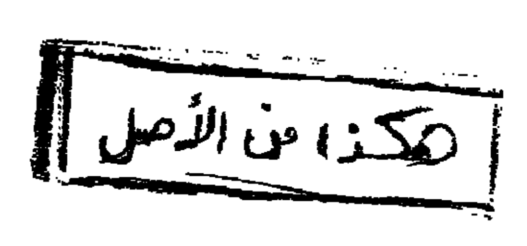
L'historien d'art Germain Bazin est mort le 2 mai 1990. Il était agé de quatre-vingt-huit ans (*le Monde* du 4 mai).

Ce conservateur en chef des peintures du musée du Louvre fut l'un des premiers à se passionner pour les problèmes de muséologie dont il créa la chaire à l'Ecole du Louvre. Il enseigna également l'histoire de l'art aux universités de Bruxelles et de Toronto. Il fut écarté du musée du Louvre par André Malraux qui ne lui pardonna pas d'avoir laissé partir sur le marché américain *la Diseuse de bonne aventure* de Georges de la Tour, une oeuvre dont le conservateur contestait l'attribution. Par la suite, Germain Bazin fut responsable de la restauration des peintures des musées nationaux, puis conservateur en chef du *Musée Condé à Chantilly*, propriété de l'Institut, dont il était membre.

Il écrivit beaucoup, dans des domaines variés, sur Fra Angelico, Corot, Memling ou les trésors de l'Ermitage. Mais il s'intéressa surtout au baroque notamment au baroque brésilien (*l'Architecture religieuse baroque au Brésil, l'Aleijadinho, un Michel-Ange des Tropiques*). Depuis quelque temps, il préparait un monumental catalogue raisonné de l'oeuvre de Géricault, dont deux volumes sont sortis en librairie (Bibliothèque des arts).

**E. DE R.**





# AGENDA

## CINEMA

**VENDREDI 4 MAI**

### LA CINÉMATHÈQUE

**PALAIS DE CHAILLOT**
**(47-04-24-24)**

Faubourg Montmartre (1931), de Raymond Bernard, 16 h ; Du courage pour chaque jour (1975, v.o. s.t.f.), de Ewald Schorm, 19 h ; Cinéma israélien 1984-1989 : Don't give a dawn (1987, v.o. s.t.f.), de Shmuel Imberman, 21 h.

### CENTRE GEORGES POMPIDOU

**SALLE GARANCE**
**(42-78-37-29)**

*Le Cinéma des pays nordiques* : Terje Vigen (1916, v.o. intertitres anglais, traduction simultanée), de Victor Sjöström, la Prisonnière de la forteresse de Karlsten (1916), de Georg af Klercker, 14 h 30 ; Comment faire partie de l'orchestre (1972, v.o. s.t.f.), de Henning Carlsen, 17 h 30 ; Rosso (1985, v.o. s.t.f.), d'Aki Kaurismaki, 20 h 30.

### VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

**2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles**
**(40-26-34-30)**

*Au-delà du périph'* : Banlieue blues : l'Amour existe (1961) de Maurice Pialat, le Chat (1971) de Pierre Granier-Deferre, 14 h 30 ; *Visages de banlieue : le Lieu dans tous ses états, mémoire et modernité (1984) de Gérard Follin*, Banlieue 89 (1984) de Gérard Langevine, 16 h 30 ; Banlieue blues : Antoine chante les élucubrations (1966) de A. Brunet, la Ville bidon (1975) de Jacques Baratier, 18 h 30 ; Guinguettes : Nogent Eldorado du dimanche (1929) de Marcel Carné, Casque d'or (1952) de Jacques Becker, 20 h 30.

### LES EXCLUSIVITÉS

**AFFAIRES PRIVÉES** (*) (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

**ALLO MAMAN ICI BÉBÉ** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**ALWAYS** (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

***AU-DELA DU FEU*** (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

**AUX SOURCES DU NIL** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

**BLAZE** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

**BLUE STEEL** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

**LA CAMPAGNE DE CICÉRON** (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

**LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**LE CHAMPIGNON DES CARPATHES** (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

**CHARLIE** (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES** (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**CHET BAKER, LET'S GET LOST** (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**CINÉMA PARADISO** (Fr.-it., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

**CONTE DE PRINTEMPS** (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

**CONTRETEMPS** (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

**CRIMES ET DÉLITS** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

**CYRANO DE BERGERAC** (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS** (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

**LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS** (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

**LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE** (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

**LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR** (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

**LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE** (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

***LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT*** (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

**LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX** (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

**LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS** (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

**LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS** (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

**LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME** (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

**DO THE RIGHT THING** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**DRUGSTORE COW-BOY** (*) (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

**ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES** (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**ENNEMIES UNE HISTOIRE D'AMOUR** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

**ENTRE CIEL ET TERRE** (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

**EQUIPE DE NUIT** (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**ERREUR DE JEUNESSE** (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**L'ESPOIR AUX TROUSSES** (Pol.-Dan.-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**LE FESTIN DE BABETTE** (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

**LA FÊTE DES PÈRES** (Fr.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

**FLIC ET REBELLE** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

**GLORY** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

**LE GRAND BLEU** (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

**LA GUERRE DES ROSE** (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES** (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**IL GÈLE EN ENFER** (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**IL Y A DES JOURS... ET DES *LUNES*** (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**LAMBADA** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

***LES LIAISONS DANGEREUSES*** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

**MAUVAIS SANG** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

**MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS** (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

**LES 1001 NUITS** (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

***MILOU EN MAI*** (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**MISTER FROST** (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**MON VINGTIÈME SIÈCLE** (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**MONA ET MOI** (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

**MUSIC BOX** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

**MY LEFT FOOT** (irlandais, v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

**MYSTERY TRAIN** (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

**NÉS DES ÉTOILES** (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

**NEUF SEMAINES ET DEMIE** (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

**NIKITA** (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**L'OPÉRA DE QUAT'SOUS** (A., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

**OU EST LA MAISON DE MON AMI ?** (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

**LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES** (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**POLO EN AMÉRIQUE** (Su., v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**POTINS DE FEMMES** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

**POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ?** (coréen, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

***QUAND HARRY RENCONTRE SALLY*** (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

**QUELLE HEURE EST-IL** (It., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

***RIPOUX CONTRE RIPOUX*** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**ROGER ET MOI** (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

**SEXE, MENSONGES ET VIDÉO** (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**SHE-DEVIL** (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

**SIDEWALK STORIES** (A.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

**STANLEY & IRIS** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

***SUSIE ET LES BAKER BOYS*** (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

**TANGO & CASH** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**TATIE DANIELLE** (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**LE TEMPS DES GITANS** (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**THE MAHABHARATA** (Fr., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

***TURNER & HOOCH*** (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

**UN MONDE SANS PITIÉ** (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

**LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE** (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**LE VOLEUR DE SAVONNETTES** (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

## THÉATRES

### SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

**MICHEL DE MONTAIGNE : HISTOIRE D'UN CAVALIER.** Lucernaire Forum. Centre national d'art et d'essai (45-44-57-34) (dim.) 20 h (2).

**THÉATRE TCHILOLI DE SAO-TOMÉ.** Maison des cultures du monde (45-44-72-30) (dim. soir, lun.) *20 h 30 ; mar. et dim. à 17 h* (2).

***ENFANTILLAGES.*** *Saint-Denis. Théâtre Gérard-Philipe* (42-43-17-17) 9 h 30 ; 14 h *mer.*, jeu., vend. (2).

**LE LIEUTENANT GUSTEL.** Cité internationale universitaire (45-89-38-69) (dim., lun., mar.) 20 h 30 (2).

**LA CASA.** Montreuil. Salle Berthelot (48-58-92-09) (dim. soir, lun.) 20 h 30, dim. 15 h 30 (2).

**COMMENT GAGNER LE MAXIMUM EN TRAVAILLANT UN MINIMUM.** Le Grenier (43-80-68-01) mer., jeu., vend., sam. à 22 h (2).

**C'EST TOUT.** Théâtre du Tambour royal (48-06-72-34) (mer., sam., lun.) 19 h (3).

**LA FONTAINE-FABLES.** Lucernaire Forum. Centre national d'art et d'essai (45-44-57-34) (dim.) 20 h (3).

**LE PARIS-MUNICH 1930 CAF CONC' UND KABARETT.** Le Funambule théâtre-restaurant (42-23-88-83) (dim. soir, lun.) 22 h 15, jeu., vend., sam., mer. ; dim. 18 h (3).

***ON NE BADINE PAS AVEC L'AMOUR.*** *Théâtre de verdure du jardin Shakespeare* (42-71-44-06) vend., sam., dim., mar. à 17 h (8).

**TITO ANDRONICO (TITUS ANDRONICUS).** Théâtre national de l'Odéon (43-25-70-32) (dim. soir, lun.) 20 h ; (dim.) 15 h (4).

**PLACE GARIBALDI.** Madeleine (42-65-07-09) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (4).

**HUIS CLOS.** Comédie-Française (40-15-00-15) sam., lun. à 20 h 30 (5).

***DÉPECHE-TOI, C'EST SHABBAT.*** Théâtre Montorgueil (42-33-80-78) (dim. soir, ven.) 20 h 30 ; sam. 22 h 30 ; dim. 18 h (7).



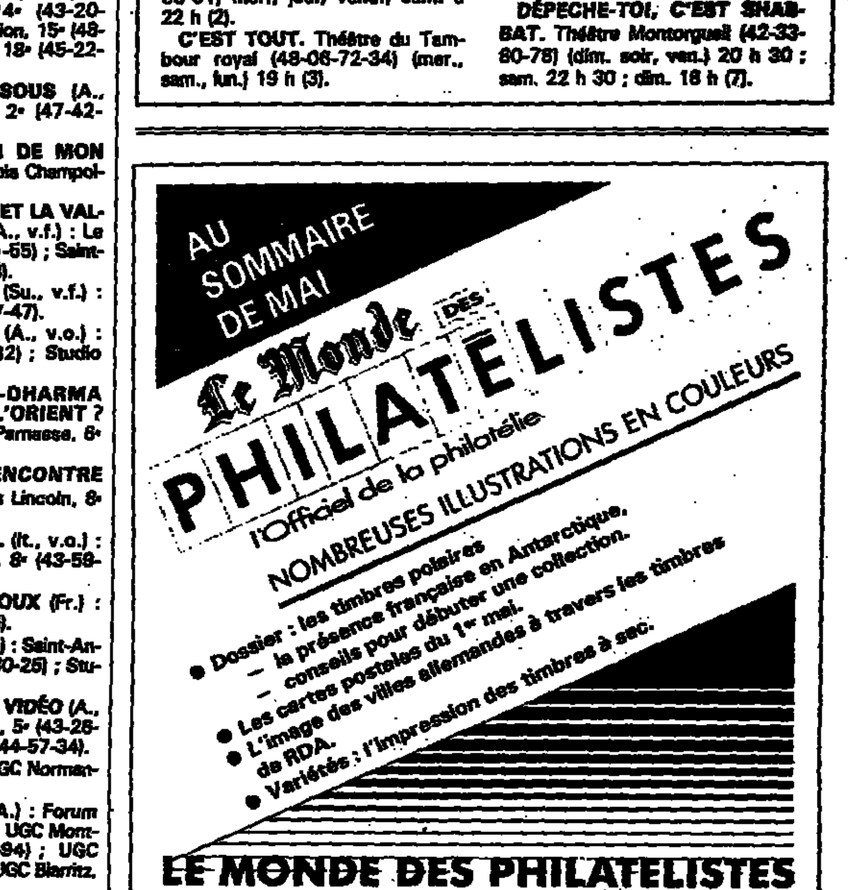


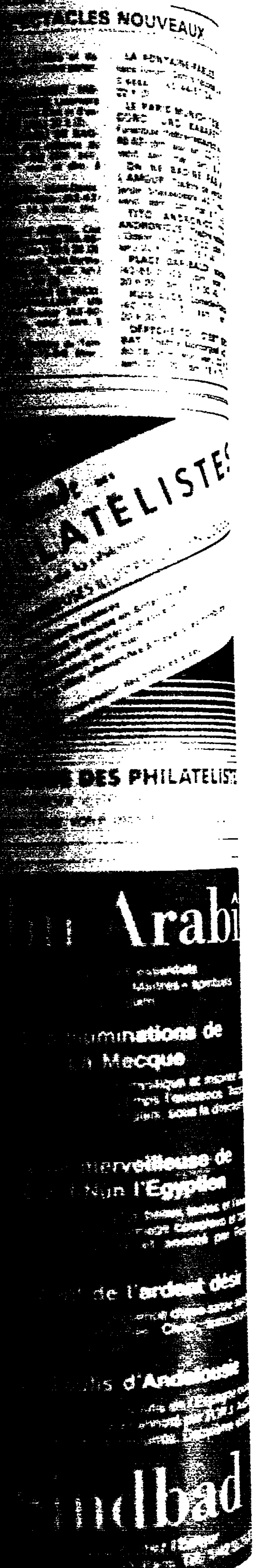















SANS VISA



*Passé le bras de mer d'Ono Seto, la côte de Miyajima émerge du brouillard pour former un paysage japonais classique. On photographie l'endroit avec dévotion, ardeur et respect.*

# Miyajima, l'île aux photographes

JE suis assis dans un fabuleux train tout blanc qui roule à 250 kilomètres à l'heure à travers Honshu, île principale de l'archipel Japon, en route pour la très petite île d'Itsukushima que l'on appelle Miyajima. J'y vais à cause d'une photo, sur laquelle j'ai rêvé, d'un temple posé sur la mer comme une île.

Le train roule pendant des centaines de kilomètres dans une sorte de banlieue américaine ininterrompue. Le Japon appartient aux Japonais. Ils en font ce qu'ils veulent. Je suis insensible au charme de leur modernité.

Tournant le dos à un littoral en plein essor industriel, je m'embarque sur le ferry qui traverse le bras de mer d'Ono Setto. La côte de Miyajima émerge du brouillard doré du soir pour former un sujet classique du paysage japonais.

### Sous une averse de printemps

L'autre Japon, l'ancien, découpait ainsi dans la nature des lieux et des moments privilégiés. Les plus exemplaires sont ceux du lac Biwa au nord de Kyoto. Un lac grand comme le lac de Genève. On y admirait sept scènes traditionnelles : la neige sur le mont Kira au coucher du soleil, le vol des canards sauvages à Katata, la pluie nocturne à Karasaki, le son de la cloche du temple de Mii au crépuscule, le soleil et la brise à Awazu, les dernières clartés à Seta, la lune d'automne à Ishiyama, le retour des bateaux à Yabase, un album photo. Bashô le poète voyageur, écrivain de haïku, et Hokusaï *« le vieillard fou de dessin »* se sont promenés sur ses berges touffues de roseaux.

Lorsque je descendis du train à l'extrême nord du lac, sous une averse de premier printemps, je découvris que le bac qui devait me mener au temple et à l'île de Chikubushima ne commençait à fonctionner que le 1er mai. Adieu Biwa.

Et je me retrouvai devant Miyajima et sa brume dorée du soir. Les cerisiers en fleurs s'envolent en écharpes roses au-dessus du temple lacustre. Seul, vers le large, un grand torii peint en rouge annonce le sanctuaire. Ces grands portiques que l'on trouve en avant de tous les temples shintoïstes seraient venus d'Inde, *via* la Chine. Sur sa poutre supérieure, à section carrée, relevée aux deux extrémités, posée sur deux piliers ronds, chantait le coq qui appelait Amaterasu, la déesse du soleil, lorsqu'elle se retira dans une grotte et priva les hommes de ses rayons. Signe venu de la nuit des temps, du combat des forces obscures contre la lumière.

Je m'assieds sur le parapet devant cette porte en mer, que personne ne franchit jamais. Invitation aux dieux à pénétrer dans le temple ? Seuil entre deux mondes ? Peut-être là pour rien ? Conçu dans un rêve, destiné à ne produire que du rêve. Le soleil couchant vermillonne son rouge et dessine le torii comme un idéogramme enflammé. Non, pas dessiné, photographié, j'entends un déclic derrière moi et une silhouette qui s'éclipse avec son trépied.

Un oiseau commence à chanter dans l'ombre. *« Eloge de l'ombre »*, bonjour Tanizaki. Tous les sons que l'on peut entendre sur Miyajima sont sacrés. L'île est habitée par les Kami, dieux tutélaires qui, par millions, vivent dans les arbres, les pierres, les mouvements de l'air.

### Les fleurs du cerisier sauvage

Au matin, avec l'arrivée des premiers bateaux, des centaines de Japonais débarquent et commencent aussitôt de se livrer, avec application, à leur passion, la photographie. Quelques-uns marchent tout en cadrant déjà les temples dans leur viseur, s'arrêtent pour extraire de leur sac l'objectif idoine, reculent, virevoltent, s'accroupissent, clignent d'un seul œil vers le soleil voilé, analysent la profondeur de champ, décident de patienter, de revenir lorsque la lumière sera meilleure, attendent que les biches qui circulent en liberté dans l'île se groupent autour des enfants qui leur donnent à manger. Clic, voilà la seconde photo.

Et puis ils se retrouvent tous ensemble. Ils sont peut-être trente devant les cerisiers qui commencent à fleurir, derrière les pavillons du temple Haraïden. Il y a là un arbre – je le regarde de près, je me place dans la ligne de mire des artistes, – qui doit satisfaire aux règles canoniques de la beauté auxquelles ils souscrivent. Ils ne regardent que lui.

Pas pressés, ils vont et viennent de leur sujet à l'appareil comme s'ils attendaient que les boutons encore chiffonnés éclosent davantage, vérifient tous les angles possibles, placent un cadrage imaginaire avec leurs deux mains à angle droit, reculent en aveugles, ce qui rend si éprouvant le spectacle des photographes en exercice, puis soudain, comme si la réduction du cerisier de trois à deux dimensions projetait en eux une image acceptable au fond de leur cerveau, ils lèvent un index assuré et le descendent avec un frémissement de pianiste, sur le déclencheur. La photo est accomplie.

L'île est en fleurs et en profondeur. Nous sommes à la mi-avril. Moment de grande exaltation. Le poète Mo Toori l'exprima en quelques vers : *« Si l'on vous demande ce qu'est l'âme du Japon, montrez le cerisier sauvage en fleur qui étincelle au soleil. »* Le proverbe plus brutal dit : *« Le cerisier est premier parmi les fleurs comme le guerrier parmi les hommes. »*

CHINE
URSS
Sapporo
CORÉE DU NORD
Mer du Japon
CORÉE DU SUD
TOKYO
Kyoto
Hiroshima
JAPON
0 250 km
Hiroshima
HONSHU
MIYAJIMA
530
Kure
Otake
Etajima
Iwakuni
Mer intérieure
Kurahashijima
0 10 km

L'arbre en question, tout cerisier qu'il soit, s'appelle *Prunus serrulata*. Sakura en japonais. Les fleurs vont par trois ou cinq, blanches ou roses, de 3 à 4 centimètres de diamètre. Elles sont inodores. Si d'aventure, une fine odeur d'amande frôlait vos narines, vous pourriez l'attribuer à la contagion de l'enthousiasme, ou bien à une autre espèce, *Prunus Yedoensis*, qui, lui, est odoriférant et que l'on peut admirer dans le parc d'Ueno à Tokyo. Pendant la pause de midi, des milliers de bureaucrates en costume trois pièces viennent se mêler aux collégiennes en uniforme pour pique-niquer sur de grandes bâches bleu tendre, sous la neige de ses pétales.

### Relayer la gravure

Est-ce le moment de le révéler ? Un Anglais, le *captain* Ingram, consacra le meilleur de sa vie à introduire les cerisiers du Japon en Angleterre puis en Europe à partir de 1900. Ce transit botanique passionné se produisit entre deux îles, Angleterre et Japon.

Voir une île à travers l'œil de ceux qui la photographient est un expédient qui s'accorde au temps dont je dispose. Je demande à un petit monsieur en complet brun, moustache blanche, l'autorisation d'attacher mes pas aux siens. Il détourne les yeux en rougissant puis m'autorise. C'est lui qui hier soir photographiait le torii. Nous bavardons tout en marchant tandis qu'il continue de regarder Miyajima avec l'intention de la mettre en boîte. Ce qui nous mène au pied de la pagode à cinq étages qui se trouve elle-même au sommet d'une butte. La montée l'a légèrement essoufflé. Impossible de prendre du recul. Il cherche comment faire rentrer la verticale de vingt mètres de bois peint en rouge.

Il s'assied, m'explique que, pour les Japonais, la photo a pris le relais de la gravure des Ukiyo-e. C'est désormais au photographe de fixer les *« images du monde flottant »*, d'extraire la beauté d'un paysage banal, d'inventer un regard neuf sur cette pagode. Le drame de la photo, c'est son instantanéité. Il suffit d'appuyer sur le déclic pour piéger une image. Il faudrait attendre, attendre comme un dessinateur qui révèle les formes progressivement.

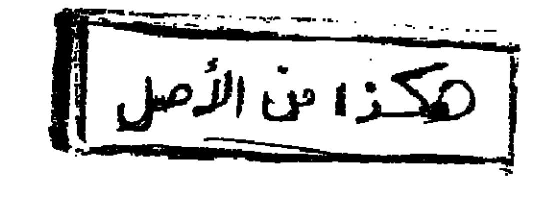
*« Regardez l'assemblage de bois de ce monument tout à la fois brutal et raffiné, massif et joli, ancien et repeint à neuf. »* Il reste un long moment silencieux à regarder puis le petit homme en costume brun ajoute : *« Vous ne le voyez pas d'ici, mais derrière cette paroi de bois, à l'intérieur de l'édifice, se trouve une effigie peinte de Bouddha. »*

Puis il se lève, ne prend pas de photo et m'invite à le suivre. Dans la descente, il s'attarde devant un petit pin dont les branches et les rameaux sont liés à une structure de bambou qui lui donnera la forme souhaitée par le jardinier. Là il fait sa quatrième photo, au vol, comme on note une idée sur un bloc-notes.

**ALAIN HERVÉ**

*Lire la suite page 16*





SANS VISA

VOYAGES

# Miyajima, l'île aux photographes

*Suite de la page 15*

Nous longeons le Sendo-kaku, le pavillon des mille nattes de tatami. Le tatami qui forme le sol des pièces de séjour dans la maison, mesure toujours 6 shaku par 3, (1,82 × 0,91 m), la taille d'un homme couché et sert d'unité de mesure de surface. Un bâtiment de 1 000 tatamis, c'est immense, mais nous ne pouvons en apprécier la taille, que derrière de grandes bâches flottantes qui le masquent au regard. Il est en restauration.

### Poussière de coquillages

Mon compagnon en termine avec sa timidité : il s'appelle Xavier, il est catholique, originaire de Nagasaki et parle l'anglais avec une aisance rare ici. Il a trois enfants. Il est venu à Miyajima pour photographier les sakura. Mais c'est un plaisir pour lui de m'accompagner dans les temples. Voilà, tout est dit. Nous laissons nos chaussures à la porte et glissons sur les grandes planches polies par des générations de visiteurs.

*Marodo Jinja*, le sanctuaire de la déesse de la Miséricorde, Kwannon, celle qui exauce tous les vœux, la salle de méditation matinale, les terrasses pour la danse, les kiosques sur la mer, le pavillon des exorcismes et de la purification, des offrandes, de la vénération. Silence, ordre, beauté, méditation naturelle.

Nous sommes à marée basse, le temple est posé sur des milliers de pilotis de 2 mètres de haut enfoncés dans le sable gris. Xavier reste penché sur la balustrade de bois rouge d'une passerelle qui relie un bâtiment à l'autre, il scrute avec attention le sol marin formé de poussière de coquillages broyés.

*« Regardez,* me dit-il, *les cratères, les montagnes que fabriquent les vers de sable. On dirait la surface de la lune. »* Il prend sa cinquième photo et range son matériel avec soin. *« Je viens chaque année à Miyajima,* m'explique-t-il. *J'y ai fait des milliers de photos. Ce sont en général les mêmes que je recommence chaque année. Je peux ainsi apprécier mes progrès. »* Il me regarde de côté comme s'il tentait d'évaluer qui je suis, et il risque : *« Des millions de gens font sans cesse, à Miyajima, les mêmes photos que moi. Je me demande si, à force de prélever des images, nous enlevons de la substance à ce que nous photographions... »* Et il m'emmène dans une pâtisserie manger des shiruko, gâteaux de riz à la sauce de haricots rouges. Un putois en plâtre peint, au ventre rebondi, le visage distendu par un grand sourire, nous salue lorsque nous entrons. Il est là pour la chance, celle du commerçant et du client.

**ALAIN HERVÉ**

## Carnet de route

**• Y aller**

Air France dessert Osaka trois fois par semaine par la route du pôle et huit fois par semaine Tokyo dont deux fois *en direct sans escale, en survolant la Russie.* Ce vol est *plus court, moins fatigant.* Ne pas oublier de se munir d'un visa.

A partir d'Osaka, on peut prendre le train rapide Shikansen, qui est une merveille, jusqu'à Hiroshima : environ une heure de trajet. A Hiroshima, *changer de train, descendre à Miyajima Guchi,* prendre le ferry, traversée de dix minutes.

**• Se renseigner**

A Paris, à l'Office du tourisme japonais, 4, rue Sainte-Anne. (Tél : 42-96-20-29). A Miyajima, au Tourist bureau Saeki Gun, préfecture d'Hiroshima. (Tél. : 0829 442011.)

**• La saison**

Au printemps, la floraison des cerisiers apparaît généralement au cours de la deuxième et la troisième semaines d'avril. En automne, les érables s'ornent de leur feuillage rouge à la mi-novembre.

**• Dormir**

Les hôtels japonais traditionnels sont toujours préférables à ceux « à l'occidentale ». Davantage de charme, moins chers. Il y en a plusieurs le long de la rue principale qui mène aux temples. Il faut dormir au moins une nuit dans un ryokan, une auberge traditionnelle mais catégorie château-hôtel. (Tél. : 082 262-3191.)

**• Manger**

*La cuisine japonaise est désormais connue en France.* Si vous en avez l'occasion, voyez le merveilleux film *Tampopo,* qui traite, avec humour et tendresse, de nourriture et en particulier de la soupe soba.

La nourriture et le logement *sont relativement bon marché* au Japon, contrairement à ce que l'on prétend, mais il faut rester en dehors du circuit touristique. Un vrai repas servi avec une vraie nappe et des fleurs sur la table et des sourires dans le wagon-restaurant du Shikansen coûte 75 F. Un plateau pour déjeuner ou dîner *avec potage, pâtes, légumes, une ombre de viande ou de poisson et du thé, se trouve à* partir de 45 F.

**• Vivre**

Le séjour au Japon est facilité par l'extraordinaire courtoisie et le sens des responsabilités des Japonais. Ils vous renseignent à profusion dès que vous leur posez une question mais très peu parlent l'anglais. Les pourboires sont inexistants. Les chauffeurs de bus et de taxis portent des gants blancs. Jamais on ne tentera de vous voler sur les prix ou la *monnaie.*

Le Japon est un pays de très ancienne civilisation qui, dans de nombreux domaines, a poussé le raffinement beaucoup plus loin que nous : art du cadeau et de l'emballage, *cérémonie du thé, jardinage, présentation de la nourriture,* des vêtements, organisation de la vie domestique. Les Japonais sont des perfectionnistes et chacune de ces disciplines devient un art. Ils sont convaincus de leur supériorité sur les autres peuples.

Le Japon moderne n'est pas une réussite, à beaucoup d'égards. Urbanisme inexistant et surtout culte maladif du travail et de la réussite professionnelle, qui souvent saccage la vie personnelle.

**• Bibliographie**

Il faut lire avant de partir, pour posséder quelques clés, sans lesquelles on risque de passer à *côté de merveilles.* Le meilleur *guide, bien qu'incomplet,* est le *Guide Nagel du Japon,* ensuite le *Guide Bleu,* plus compact ; le *Guide Visa* parle d'un Kyoto imaginaire tel qu'au temps des Shoguns, alors qu'il faut plus d'une heure en bus pour aller du nord au sud dans une ville moderne, *monotone et laide. Tous les temples sont invisibles derrière de hauts murs.*

Une des merveilles du Japon classique, ce sont les jardins. Voir *le Jardin japonais,* d'Irmtraud Schaarschmidt-Richter, *(Office du livre, Lausanne)* et *Japanese Gardens,* de David A. Slawson (Kodansha International Ed., Tokyo-New-York). Pour les paysages, les *Journaux de voyage de Bashô* (Publications orientalistes).

Pour l'idée que se faisaient les Européens du Japon, *Madame Chrysanthème,* de Pierre Loti (Livre de Poche) et les œuvres de Lafcadio Hearn, et, pour l'idée que s'en font *encore les Japonais modernes, l'Eloge de l'ombre,* de Junichiro Tanizaki, et *toute* la littérature japonaise contemporaine. Voir aussi les numéros spéciaux des revues *Autrement* et *Traverses.*



LA TABLE

# Le carpaccio, le vrai

*Il est né au Harry's Bar de Venise. Il y est encore.*

TOUS les restaurants italiens de Paris, des meilleurs aux détestables, affichent le carpaccio à leur carte. Et, à *présent, nombre de restaurants français ont adopté le nom* sinon la chose. Car, on le verra plus loin, proposer un carpaccio de lotte, de loup ou de coquilles saint-jacques (mais oui, ça se fait !) est une offense à la raison comme au goût.

Alors ? Italien le carpaccio ? Peut-être pas. Les ouvrages de recettes italiennes (celui de MM. Carnaglia et Veronelli en tête) n'en parlent pas. Disons que c'est un plat « international », né en Italie, ainsi que le rappelle Jean Clausel dans son petit ouvrage *Venise exquise* (Robert Laffont), et que les Italiens ont adopté et adapté tout à la fois.

L'histoire est connue. C'est Giuseppe Cipriani, du *Harry's Bar* de Venise, qui, il y a déjà soixante ans, l'imagina pour une de ses clientes, la comtesse Nani Mocenigo, laquelle ne pouvait absorber de viandes cuites. Cipriani eut l'idée de couper du filet de bœuf en tranches d'une minceur extrême (comme, là-bas, l'on découpe le San Daniele et comme on devrait toujours détailler le saumon fumé !) Tranches étendues sur assiette et nappées de la sauce, très américaine celle-là ; un peu de mayonnaise détendue de Worcester sauce, de ketchup, d'une goutte de cognac, d'une goutte de tabasco, avec un peu de crème liquide pour mieux délayer le tout.

Et, nous dit Jean Clausel, *« comme on ne parlait alors à Venise que d'une exposition des toiles de Carpaccio... »* En effet, Vittore Carpaccio, Vénitien et peintre de Venise en de célèbres séries, affectionnait, au quinzième siècle, un rouge brun dont son pinceau fut prodigue. C'est pourquoi, je le répète, baptiser carpaccio une accommodation de poisson blanc est ridicule. Passe encore pour du saumon rosé, et encore !

*Du pinceau à la fourchette,* du *Harry's Bar* américanisé à une *contessa* de la ville des Doges, il n'y avait que l'espace d'un appétit. Mais le plat dut paraître quelque peu exotique et, aujourd'hui, les Italiens, tout en ne le reconnaissant pas complètement comme leur, on l'a vu, l'ont modifié, remplaçant la sauce initiale par une huile d'olive citronnée et parsemant le tout de parmesan râpé.

Jean Clausel constate : *« Je n'ai pu donner qu'une trame de cette recette : le carpaccio, comme en témoigne son appellation, est une œuvre d'art qui ne connaît ni poids ni mesure. »*

La version originale, vous ne la trouverez jamais au restaurant. Pas même au *Carpaccio* (35-39, avenue Hoche, Paris-8e, tél. : 45-62-76-87), dont le conseiller culinaire, Angelo Paracucchi, est *« un des meilleurs chefs d'Italie »,* selon MM. Gault et Millau. Là, le carpaccio est... de veau et à la sauce aux truffes.

**LA REYNIÈRE**

# SANS VISA

## ESCALES

### Seul en Roumanie

Pour voyager en Roumanie, il y a deux possibilités : se laisser guider ou, mieux, prendre soi-même l'air du temps. Une alternative prévue par Comitour (1, rue Daunou, 75002 Paris ; tél. : 42-61-67-08). Un billet d'avion (Paris-Costanza-Paris), une Dacia 1300 et la liberté de ses mouvements suffisent au voyageur. Par semaine et par personne : 4 090 F pour deux passagers voyageant ensemble, 3 350 F s'il y a quatre passagers, kilométrage illimité, itinéraire ouvert. Veut-il définir ce dernier à l'avance ? Il ajoutera des coupons d'hôtel. Le voyage coûte alors, par personne et pour une semaine : 4 190 F et un autre passager, 3 850 F et trois autres passagers, kilométrage illimité, demi-pension à chaque étape.

Les circuits accompagnés en car permettent de connaître le meilleur de la Roumanie en quinze ou huit jours. De Costanza, au bord de la mer Noire, aux bouches du Danube en passant par Bucarest, Madaresti et sa maison fortifiée, Sibier et le palais Brukenthal datant du dix-huitième siècle, la Transylvanie, ses maisons et ses églises en bois sculpté et, surtout, les monastères moldaves de Bucovine : Voronet, Humor, Secevita, Suceava, ancienne capitale de cette province, Agapia, Varatec. Au cœur des Carpates, Brasov et le château de Bran. Quinze jours, de 5 000 F à 5 550 F tout compris selon la date de départ (d'avril à août). Version courte : huit jours, de 4 050 F à 4 650 F.

Notons la réédition toute fraîche, chez Plon, du Bucarest de Paul Morand (294 p., 100 F) « portrait d'une jolie femme » publié par la première fois en 1935.



GÉRARD RONDEAU

### Le sixième continent

Evoquer l'Antarctique, c'est friser la démesure : vingt-cinq fois la France, les températures les plus basse (– 49° en moyenne au pôle), les vents les plus forts (jusqu'à 320 km/h), des chaînes côtières tombant de 4 000 mètres dans la mer, pris dans la glace dans sa presque totalité. C'est aussi un continent riche – les trois quarts des ressources mondiales d'eau douce, du krill en abondance – et, on ne le sait que trop, menacé par une exploitation sans merci. Aussi les deux croisières qui s'y dirigeront, au printemps 1991, mettront-elles l'accent sur les beautés naturelles de ce que l'on appelle « le sixième continent ». On connaît l'albatros à sourcil noir, l'éléphant et le lion de mer ; on est moins familier du gorfou sauteur, du pitpit et de l'oie bernache des Falkland.

Pour ne rien perdre de ces spectacles étonnants, on embarquera immédiatement, au sortir des vols Paris-Buenos-Aires-Ushuaïa, à bord de l'Illiria, un cinq étoiles qui a déjà plusieurs voyages en Antarctique à son actif. Selon l'englacement et les conditions météorologiques, les escales auront pour nom : îles du Roi-George, canal de Neumayer, baie de Paradis, îles de la Déception, archipel Palmer, chenal de Gerlache, au plus près du cercle antarctique. A chaque escale, on descend à terre avec des zodiacs pour approcher les animaux et les icebergs.

Du 7 au 19 janvier ou du 20 février au 6 mars 1991, de 39 900 F à 59 000 F, tout compris, par personne, selon l'emplacement de la cabine et le nombre de ses occupants. Des extensions sont proposées (chutes d'Igaçu, Malouines). STMTS (54, rue de Maubeuge, 75009 Paris, tél. : 42-82-04-57).

### Le monde en rouge

Depuis plus de cinquante ans il n'y avait que chez les bouquinistes qu'on pouvait trouver ces petits guides compacts, à la couverture rouge, à la typographie précise, dont chaque détail avait été poli par les ans. Les « Voyages » s'étaient affirmés à ce point comme modèles qu'on ne disait plus un guide mais « un Baedecker ». En France, la version française du Voyage du Rhin, de Mayence à Cologne était parue dès 1832, mais la seconde guerre mondiale avait interrompu la diffusion.

Aujourd'hui, les guides Baedecker, qui se vendent à 2,6 millions d'exemplaires dans le monde, sont à nouveau accessibles en français chez Hachette. Trois séries sont prévues : pays, régions, villes. Titres parus à ce jour : l'Irlande, la Costa Brava, la Toscane, Athènes, Bangkok, Leningrad, Madrid et Venise. Les prix s'échelonnent entre 79 F et 119 F. Le format est petit et la couverture sous plastique conserve la célèbre couleur rouge.

### Quel temps fait-il à... Saint-Martin-de-Londres ?

Saint-Martin de Londres, localité parmi celles que recense ce véritable guide de la Météo de la France se situe dans l'Hérault, au nord de Montpellier et se définit comme « l'oasis des garrigues » (Londres n'étant que la déformation d'un ancien terme occitan désignant les marécages).

Météo de la France indique, mois par mois, les températures minimales et maximales de ce bourg roman, niché entre les gorges de l'Hérault et le Pic Saint-Loup, et le situe dans son département à l'échelle duquel sont données d'autres indications (records de froid, de chaleur, hauteur des pluies, ensoleillement, jours de pluie, de neige, de gelée, de brouillard et de vent violent) et, à partir de ces bases, une cotation par points permet d'apprécier le climat local. Cette présentation très décentralisée de la carte météorologique est précédée d'une étude générale qui résume tout ce qu'il faut savoir et attendre de la science de la pluie et du beau temps.

Les auteurs, Jacques Kessler, météorologiste et collaborateur des week-ends de France-Inter, et André Chambraud, habituellement plus porté à traiter du climat politique, ont remis à jour et enrichi leur précédent ouvrage en disposant, pour la première fois dans l'histoire de la météorologie, des mesures homogènes sur une période ininterrompue de trente années (1951-1980).

## BIBLIOGRAPHIE

# Chypre, la franco-grecque

COLLECTION oblige, sans doute, mais voilà un livre bien mal titré : le Guide de Chypre. L'ouvrage de Jean Perrin sur la vieille île hellène est, en effet, bien plus qu'un guide, tout en étant cela également. C'est une ample plongée dans la vie chypriote d'hier et d'aujourd'hui, avec un connaisseur qui sait nous faire partager sa curiosité pour cette « histoire étonnante où il est prouvé, entre autres, que Chypre a été, hors Hexagone, le territoire resté le plus longtemps français ».

Un peu oubliés chez nous, ces siècles qui virent la dynastie des Lusignan régner sur Chypre mais aussi sur l'Arménie (le dernier souverain arménien fut d'ailleurs inhumé à Saint-Denis aux côtés des rois de France), constitueraient à eux seuls, avec les monuments grandioses et les souvenirs dorés laissés derrière eux par les Lusignan, une raison suffisante de se pencher sur Chypre – et d'y aller.

De la conquête des dix cités-Etats de l'île par le terrible monarque assyrien Sargon II à la tumultueuse carrière, à notre époque, de l'ethnarque Makarios, ce mélange de Richelieu et de Mazarin à la sauce orthodoxe, Jean Perrin déroule pour nous la vertigineuse tapisserie chypriote. Sur ce fond, il nous sert ensuite de la poésie, des vins locaux, des icônes, la recette du pain d'olive au four, la messe byzantine, les heures d'ensoleillement, et pour finir la mer qui emporte tout. Sauf notre envie de Chypre.

Les îliens sont-ils d'un commerce aussi agréable que l'assure notre chypriologue ? Nos expériences, bien moins larges que les siennes, il est vrai, nous avaient autorisé à en douter. Mais de toute façon, si on veut bien voyager un peu hors des secteurs comme Larnaca, littéralement saccagés (autochtones compris) par le tourisme nordique de masse ; si on a la chance de pouvoir dire quelques mots de grec (et d'anglais) ; si on n'est pas perturbé par la conduite à gauche, absurde survivance du colonialisme anglais, Chypre grecque peut devenir aussi séduisante que le fut la déesse Cypris dans les Suppliantes d'Eschyle, ou chez Ronsard, courtisan de Cyprine.

### Rimbaud, charpentier

Lorsque vous êtes un peu las d'épigrammes et d'épigraphes, du roman et du gothique, du grec et du néogrec, Jean Perrin sait vous rattraper avec Rimbaud qui « à vingt-quatre ans, débarque à Chypre, l'aventure poétique achevée. Commence, alors, celle du vagabondage (...) demi-nu sur la plage »

Le poète en rupture d'écriture n'écrivait plus que pour demander en France « le livre de poche du charpentier ». Il était alors employé à la construction d'une demeure pour le gouverneur britannique ; c'est, aujourd'hui, le palais d'été du chef de l'Etat chypriote. Jean Perrin a découvert la plaque reconnaissante : « Au génie français qui, au mépris de sa renommée, contribua de ses propres mains à la construction de cette maison. » Au mépris de sa renommée ? Charpentier est pourtant un noble métier....

La partie de l'île occupée depuis 1974 par les Turcs, venus à la demande de leur cent mille coreligionnaires chypriotes (descendants des anciens colons ottomans), représente 37 % du territoire. Dommage, donc, que l'auteur ne lui ai consacré que six ou sept pages. Famagouste, Kerynia, l'abbaye de Bellapaïs, Salamine, les vestiges de la citadelle d'El Kantara dans la montagne ne méritaient-ils pas quelques développements de plus, même si l'accès des étrangers aux régions turquisées n'est pas très aisé ? Au reste, cela ne saurait durer, même si, comme tout l'indique, perdure le partage de l'île entre Héllènes et Turcs. On souhaite donc que Jean Perrin consacre bientôt un livre à l'autre Chypre.

### Le voisin égyptien

Chypre, tout entière, est un bâteau tantôt de plaisance, tantôt de guerre, entre l'Asie Mineure et le delta du Nil. Christiane Zivie-Coche, égyptologue, a sauté le pas et nous a ramené, d'entre Alexandrie et Assouan, un petit livre très ramassé et très vivant qui, malgré le nombre insuffisant de cartes, peut être un excellent compagnon pour le voyageur cultivé sans être savant.

S'appuyant sur une bonne connaissance du terrain où elle a longtemps vécu, l'auteur trace un portrait à la fois historique, archéologique, sociologique et culturel de l'Egype, des pharaons à Sadate, avec quelques bonnes photos originales en noir et blanc, le tout appuyé sur de très riches annexes, n'omettant ni la littérature, ni les films, ni les disques. Bref, les Egyptiens actuels, sans oublier, avec Saint-John Perse, que « la horde des siècles est passée par là ».

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

▶ Le Guide de Chypre, de Jean Perrin, La Manufacture, 220 p., nombreuses photos couleurs, 120 F.

▶ Egypte, de Christiane Zivie-Coche. « Points-Planète », Le Seuil, 225 p.

هكذا من الأصل



# SANS VISA

## JEUX

## échecs

N° 1383

*JOËL LAUTIER*

(Tournoi zonal de Lyon, avril 1990)

Blancs : J. LAUTIER
Noirs : R. MEULDERS

Gambit-D.
Défense Tchigorine

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. d4 | d5 | 22. Dé2 | Rh7 |
| 2. ç4 | Cç6 (a) | 23. Dd3 (n) | b6 |
| 3. Cç3 (b) | é5 (c) | 24. Cç4! | Dd7 |
| 4. çxd5 (d) | Cxd4 (é) | 25. g4 | g5 (o) |
| 5. é3 | Cf5 | 26. Rf2 | Rg7 |
| 6. Cf3 (f) | Fd6 | 27. h4 | Ch7 |
| 7. é4 (g) | Cf-é7 | 28. Th1 | Cé-f6 |
| 8. Fé2 | a6 | 29. Cé2! | b5 |
| 9. a4 | Fg4 (h) | 30. Cd2 (p) | a5 |
| 10. Cd2! (i) | Fxé2 | 31. Dh3 | Th8 |
| 11. Dxé2 | Cf6 | 32. Cg3 | axb4 |
| 12. Cç4 | Cd7 (j) | 33. hxg5 | Cxg5 (q) |
| 13. f4 (k) | Cg6 | 34. Dh4! | Cxg4+ (r) |
| 14. f5 | Cg-f8 | 35. Dxg4 | f6 |
| 15. Fé3 | Cf6 | 36. Ch5+ | Rf7 |
| 16. Cé5 | Dç8 | 37. Cxf6! (s) | Rxf6 |
| 17. Dç4 | Cf8-d7 (l) | 38. Txh6+! | Txh6 |
| 18. b4 | h6 | 39. Dxg5+ | Rf7 |
| 19. Tb1 | 0-0 | 40. Dxh6 | Tg8 |
| 20. 0-0 | Cf8 (m) | | |
| 21. Tf-ç1 | Cd-f6 | | abandon (t) |

NOTES

*a)* C'est naturellement une surprise de trouver dans un tournoi de cette importance, et face au plus jeune grand maître du monde, une défense aussi excentrique que la plupart des *théoriciens* s'accordent à condamner depuis la partie Lasker-Tchigorine de Hastings en 1895. Souvenons-nous, cependant, de l'étonnement de Taimanov, lors du championnat de l'URSS en 1960, quand Spassky répondit 2..., Cç6.

*b)* On joue souvent, suivant la recommandation d'Alekhine, *3. Cf3*, Fg4 ; 4. Da4, mais il semble que les Noirs obtiennent l'égalité après 4..., Fxf3 ; 5. éxf3, é6 ; 6. Cç3, Fb4 ; 7. a3, Fxç3+ ; 8. bxç3, *Cé7* ; 9. *Tb1*, 0-0 ; 10. Txb7, é5 ; 11. çxd5, Dxd5 ; 12. Fç4, Dd6 ; 13. 0-0, éxd4 ; 14. Td1, Cç8. Ou aussi *3. çxd5*, Dxd5 ; 4. Cf3, é5 ; 5. Cç3, Fb4 ; 6. é3, Fg4 ; 7. Fé2, éxd4. Ou encore *3.Cç3* avec attaque immédiate du pion d5.

*c)* Une suite hardie qui est certainement inférieure à 3..., Cf6 ; 4. Cf3, Fg4 et à 3..., dxç4 ; 4. Cf3, Cf6.

*d)* Et non 4. dxé5, d4!

*é)* Si 4..., éxd4? ; 5. dxç6, dxç3 ; 6. Dxd8+, Rxd8 ; 7. çxb7.

*f)* Après 6. Dç2, a6! ; 7. Fd3, g6 ; 8. Cf3, Fd6 ; 9. é4, Ch4, les Blancs n'ont pas grand-chose. 6. é4 est intéressant : 6..., Cd6 (si 6..., Cd4 ; 7. f4, Fd6 ; 8. Cb5! et si 6..., Ch4 ; 7. g3, Cg6 ; 8. Fb5+, Fd7 ; 9. Db3, Tb8 ; 10. Fé3, ç6 ; 11. Fç4, ç5 ; 12. d6!) ; 7. Cf3, Fg4 ; 8. Da4+!, Fd7 ; 9. Db3, f6 ; 10. Fé3, Cé7 ; 11. Tç1 avec avantage aux Blancs (Euwe-Tartakower, 1936).

*g)* Ou 7. Fb5+, Fd7 ; 8. Db3, et les Blancs sont mieux comme après 7. Fb5+, Rf8 courageux et douteux ; 8. 0-0, Cf6 ; 9. é4, Cé7 ; 10. Cd2, g5 ; 11. Cç4, Tg8 ; 12. Df3!, Tg6 ; 13. Fxg5, Cfxd5 ; 14. Cxd5, Txg5 ; 15. Cf6 avec avantage aux Blancs (Gheorghiu-Castro, 1977).

*h)* 9..., Cf6 est meilleur.

*i)* Maintenant, les Blancs gagnent un temps important, puisque le C-R doit se rendre en ç4.

*j)* Le simple jeu positionnel des Blancs produit ses effets, puisque les Noirs appréhendent la menace 13. f4.

Or, 12..., 0-0 est possible : 13. f4, éxf4 ; 14. é5, Céxd5 menaçant Té8. Naturellement, après *12..., 0-0*, les Blancs ne *sont* pas obligés d'attaquer par f4, avance qu'ils ont tout le temps de préparer.

*k)* Cette poussée signifie l'écrasement positionnel des Noirs.

*l)* On ne sait plus très *bien* d'où viennent les C noirs!

*m)* On 20..., Cb6 ; 21. Dd3 suivi de 22. Tf-ç1.

*n)* Contrôlant le centre *et l'aile-D, les Blancs préparent* tranquillement l'invasion de l'aile-R.

*o)* Sinon 26. h4 et 27. g5.

*p)* Toutes les forces blanches convergent vers le R ennemi.

*q)* Si 33..., *hxg5* ; 34. Dh6+, Rg8 ; 35. Rf3 et 36. Fxg5, etc.

*r)* Afin d'éviter le coup décisif 35. Fxg5, les Noirs tentent de jeter du lest et de se barricader.

*s)* Mais la forteresse vole en éclats.

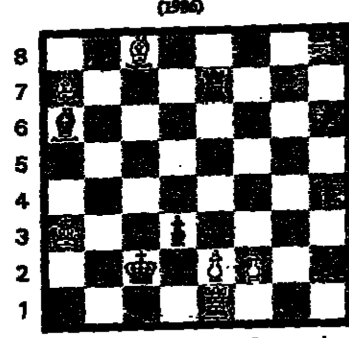
*t)* Avec une pièce en moins et une position sans espoir, l'abandon s'impose. Un écrasement.

SOLUTION DE L'ÉTUDE 1382
E. POGOSSIANTS
« GUDOK » (1986)
(BLANCS : Rb1, Té2, Cç6 et d4.
NOIRS : Rh1, Pé4, g3, h2.)

1.Cf5, g2 ; 2.Cg3+, Rg1 ; 3.Cé5!, *h1=C!* (si *3..., h1=D* ; 4.Cg4! et 5.Té1 mat) ; 4. Cxé4, Rf1! ; 5.Tf2+!!, Cxf2 ; 6. Cg3+, Ré1! (si 6..., Rg1 ; 7.Cf3 mat) ; 7. Rç1! (avec la menace de mat 8.Cf3 et non 7.Rç2?, g1=C! ; 8.Rç1, Cé2+, nulle), g1=C! Une étonnante position de R et deux C contre R et deux C. Mais il y a un zugzwang : 8.Rç2! : si 8...Cf2 joue ; 9. Cd3 mat et si 8...,Cg1 joue ; 9.Cf3 mat. Magnifique.

CLAUDE LEMOINE

ETUDE N° 1383
M. GOSTEFF
(1986)



BLANCS (6) : Ra3, Té1, Fa7 et ç8, Pé2, f2.
NOIRS (4) : Rç2, Fa6, Té7, Pd3.
*Les Blancs jouent et gagnent.*

## bridge

N° 1281

*IMPLACABLE DÉFENSE*

En attendant le championnat du monde de Genève en septembre prochain, voici la soixante-quatrième et dernière donne de la demi-finale du précédent championnat du monde open *joué à Miami en 1986. Ici une défense parfaite* fit chuter la manche qui n'avait pas été déclarée par des Américains en Nord-Sud à l'autre table. Et ce résultat permit ainsi aux Pakistanais d'accéder à la finale, qui fut remportée par une autre équipe américaine.

♠ R V 2
♡ D 10
♢ A 9 6 2
♣ A 6 3 2

♠ 7
♡ A R 8 7 5 3
♢ R 10 5
♣ D 9 5

♠ 9 8 5 4
♡ V
♢ D 8 4 3
♣ V 10 7 4

♠ A D 10 6 3
♡ 9 6 4 2
♢ V 7
♣ R 8

Ann : N. don. N-S vuln.

| *Ouest* | *Nord* | *Est* | *Sud* |
|---|---|---|---|
| Zia | Meckst. | Fazli | Rodwell |
| - | 1 ♢ | passe | 2 ♠ |
| passe | 4 ♠ | passe | passe... |

Mahmood Zia, en Ouest, ayant entamé le Roi de Cœur pour le Valet d'Est, *comment a-t-il ensuite joué* pour faire chuter QUATRE PIQUES ?

*Réponse :*

Zia, à la seconde levée, *a contre-attaqué atout* pour empêcher des coupes à Cœur avec les atouts du mort. Rodwell a pris et il a rejoué Cœur, mais Fazli, en Est, a coupé pour donner *un deuxième coup d'atout* et empêcher que le déclarant ne puisse couper deux Cœurs avec les atouts du mort. Rodwell perdit ainsi un Carreau et trois Cœurs (car il ne put en couper qu'un).

Si Ouest n'avait pas contre-attaqué immédiatement atout, et si Est n'avait pas coupé au second tour à Cœur pour continuer atout, Rodwell aurait pu faire deux coupes à Cœur et marquer 620.

**Le miroir aux alouettes**

Cette manche jouée au Club Gallia de Cannes est un excellent test si vous prenez soin de cacher les mains adverses. En effet, le contrat de 5 Trèfles a été chuté alors qu'il est imperdable et, quand on a posé le problème à plusieurs joueurs, la plupart d'entre eux n'ont pas trouvé la bonne ligne de jeu.

♠ A 10 7 6 5
♡ V 7 6 4
♢ R 7
♣ 10 3

♠ 8
♡ A 9 5 3
♢ V 9 6 4 2
♣ R 8 4

♠ D V 9 4 3 2
♡ D 10 8 2
♢ 10 5
♣ 6

♠ R
♡ R
♢ A D 8 3
♣ A D V 9 7 5 2

Ann : N. don. Tous vuln.

| *Sud* | *Ouest* | *Nord* | *Est* |
|---|---|---|---|
| 1 ♣ | passe | 2 ♠ | passe |
| 1 ♢ | passe | 2 ♡ | passe |
| 5 ♣ | passe | passe | passe... |

*Ouest a entamé* l'As de Cœur (Est *fournissant* le 10) et a continué avec le 3 de Cœur pour le 6 et le 8 d'Est. *Comment Maurice Chapel propose-t-il de gagner* CINQ TRÈFLES contre toute défense ?

*Note sur les enchères*

L'enchère de « 5 Trèfles » est peut-être un peu simpliste, mais c'était la façon la plus directe de jouer un bon contrat et de ne pas poser de problème au partenaire. Théoriquement, l'enchère correcte est « 4 Trèfles » sur « 2 Cœurs », et Nord aurait dit « 5 Trèfles ».

**COURRIER DES LECTEURS**

*« Au club de bridge de Clamart, j'ai eu une donne extraordinaire,* écrit M. Ballereau :

♠ R D 9 8 7 3 ♡ —
♢ A R V 7 5 3 2 ♣ —

*Quelle est la probabilité de cette répartition 7-6 ? »*

D'après le livre de Borel et Chéron, elle est de 0,0055 %.

• **Un piège génial** (n° 1358). – Un lecteur, M. Forestier, signale que, *« si Ouest, dans les trois dernières levées, a jeté le Roi de Cœur et conservé trois Piques, la défense fera deux levées au lieu d'une. »*

Ce serait exact si Hoffman n'avait pas pris soin d'éliminer les deux Carreaux et les quatre Trèfles d'Ouest. Il lui a suffi ensuite de mettre Ouest en main grâce au Roi de Cœur, dont il n'avait pu encore se débarrasser. Une précision qui n'avait pas été indiquée dans la solution.

PHILIPPE BRUGNON

## dames

N° 379

*FAUSSE ALTERNATIVE*

(Championnat des Pays-Bas des malvoyants, 1988).

Blancs : LAAN
Noirs : STRAALEN

Ouverture : française

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. 34-30 | 17-21 | 25. 44-40 (m) | 18-23! (n) |
| 2. 30-25 (a) | 21-26 | 26. 37-31 | 12-17 |
| 3. 40-34 (b) | 11-17 | 27. 42-37 (o) | 8-12 |
| 4. 34-30 | 17-21 | 28. 40-34 | 29x40 |
| 5. 33-28 (c) | 18-23 (d) | 29. 35x44 | 2-8 |
| 6. 39-33 | 20-24 | 30. 28-22 (p) | 17x28 |
| 7. 44-39 | 12-18 | 31. 33x22 | 12-18!! (q) |
| 8. 31-27 | 7-11 (e) | 32. 26-21 | 8-12 |
| 9. 50-44 | 1-7 | 33. 31-26 | 11-17! |
| 10. 37-31 (f) | 26-37 | 34. 22x11 | 6x17!! (r) |
| 11. 42x31 | 14-20 (g) | 35. 44-40 | 24-29 (s) |
| 12. 25x14 | 9x20 | 36. 39-34 | 20-24! (t) |
| 13. 31-26 | 11-17 | 37. 40-35 (u) | 29x40 |
| 14. 47-42 | 17-22 (h) | 38. 45x34 (v) | 24-30 |
| 15. 26x17 (i) | 22x11 | 39. 35x24 | 19x30 |
| 16. 41-37 | 7-12 | 40. 43x34 | 23-28 |
| 17. 46-41 | 20-25 | 41. 32x23 | 18x49!! (w) |
| 18. 37-31 (j) | 25x34 | 42. 37-32 | 40-44 |
| 19. 39-30 | 10-14 | 43. 32-28 | 3-8 |
| 20. 44-39 | 4-9 | 44. 48-42 | 44-49 |
| 21. 30-25 | 5-10 | 45. 38-32 | 49-35 |
| 22. 31-26 (k) | 15-20 | 46. 28-23 | 13-18 |
| 23. 41-37 | 10-15 | | abandon (x) |
| 24. 49-44 | 23-29! (l) | | |

NOTES

*a)* Très tumultueuse est la variante 2. 32-28 (11-17) ; 3. 37-32 (7-11) 4. 41-37 (1-7) ; 5. 30-25 (18-22) ; 6. 31-27 (22x31) ; 7. 37x26 (19-23) ; 8. 28x19 (14x23) ; 9. 25x14 (10x19) ; 10. 33-29 (23x34) ; 11. 40x29 (21x27) ; 12. 32x21 (16x27) [Nuveld-Schotanus, Leuwarden, octobre 1985].

Exemple de variante de gain très rapide pour les Noirs : 2. 33-28 (21-26) ; 3. 38-33 (12-17) ; 4. 42-38 (17-21) ; 5. 31-27 (20-24) ; 6. 39-34 (8-12) ; 7. 30-25, les Noirs *dament par* une combinaison classique : 7. ... (19-23) ; 8. 28x17 (11x42) ; 9. 48x37 (24-30) ; 10. 35x24 (14-20) ; 11. 25x14 (10x48) !,+.

*b)* 3. 33-28 peut ouvrir très vite la voie à *de multiples variantes de gain, dont* 3. ... (18-23) ; 4. 39-33 (12-18) ; 5. 35-30 (20-24) ; 6. 40-35 (11-17) ; 7. 31-27 (8-12) ; 8. 44-39 (15-20) ; 9. 45-40 (10-15) ; 10. 40-34 (5-10), les Blancs gagnent par une combinaison en six temps 11. 34-29 (23x34) ; 12. 27-22 (18x27) ; 13. 32x21 (16x27) ; 14. 28-23 (19x28) ; 15. 30x8 (2x13) ; 16. 33x2!,+.

*Ou, dernière illustration* 3. ... (12-17) ; 4. 38-33 (17-21) ; 5. 42-38 (8-12) ; 6. 31-27 (19-24) ; 7. 39-34, les Noirs dament en six temps 7. ... (18-23) ; 8. 28x17 (11x42) ; 9. 48x37 (24-30) ; 10. 35x24 (20x29) ; 11. 33x24 ou 34x23 (14-20) ; 12. 25x14 (10x48)!, dame,+.

*c)* Parmi les multiples alternatives pour ne pas côtoyer dès le début les com*plications on* joue *fréquemment* 5. 32-27 (21x32) ; 6. 37x28 (26x37) ; 7. 41x32 et les Noirs répliquent par la poussée symétrique 7. ... (19-23) ; 8. 28x19 (14x23) ; 9. 25x14 (10x19).

*d)* Les Noirs répondent symétriquement et le *début s'apparente* à l'une des innombrables variantes classiques où la symétrie, à ce stade totale, peut s'avérer défavorable aux Blancs.

*e)* 8. ... (7-12) prolongeait la symétrie.

*f)* Les Blancs refusent d'accepter plus longtemps la pression sur leur aile gauche.

*g)* Les Noirs font de même.

*h)* De l'intérêt à perdre des temps dans ce schéma classique.

*i)* Illogique serait 15. 28x17 qui laisse une petite faiblesse *sur l'aile gauche : pré*sence d'un pion semi-passif à 26.

*j)* 18. 44-40 *présente des risques* à terme d'affaiblissement de l'aile droite.

*k)* Interdisant 22. ... (12-17), les Blancs dament en six temps 23. 35-30 (24x35) ; 24. 33-29 (23x34) ; 25. 39x30 (35x24) ; 26. 25-20 (14x25) ; 27. 27-21 (16x27) ; 28. 32x5, rafle cinq pions, dame et + classique.

*l)* Les Noirs prennent résolument l'initiative en faisant monter d'un degré la pression sur l'aile *droite* adverse. Et avec opportunisme puisque 25. 28-23 perd aussitôt : 25. ... (19x28) ; 3. 32x34 mais 3. ... (24-30) ; 4. 35x24 (20x49), N+.

*m)* Le geste défensif.

*n)* Dans la pure logique du renforcement de la pression.

*o)* 27. 27-21 et les Noirs *dameraient* à 47 ou à 49.

*p)* Regain d'activité chez les Blancs, dont ce coup de position est toutefois chargé de bien d'incertitudes.

*q)* Neutralise l'aile gauche adverse.

*r)* Cette passe d'armes lève à merveille un voile sur la logique *sous-jacente* à toute *action sur le damier* : les Noirs achèvent de bâillonner l'aile gauche adverse grâce à la fantastique puissance d'inhibition des pions à 12, 16 et 17.

*s)* Reprise des harcèlements sur l'aile *droite adverse, qui ne recèle, et c'est* le drame, aucune perspective de contre-jeu.

*t)* En bons psychologues, les Noirs, subodorant un nouveau mouvement défensif des Blancs, tentent une faute suivie du choix dans la *prise*.

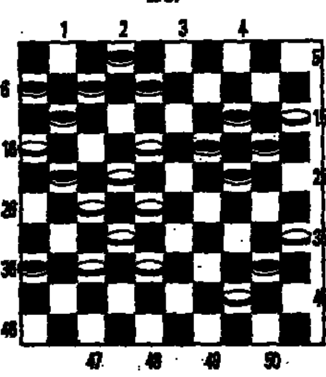
*u)* Le *sens psychologique* a fait mouche : la tentation du repli et la fausse alternative.

*v)* Le choix dans la prise : si 38. 35x44, les Noirs dament 38. ... (24-30) ; 39. 25x34 (23-28) ; 40. 32x23 (18x49)! et si 41. 38-32 (49x38) ; 42. 32x43, dame prise, mais N+1 et + à terme.

*w)* Passage à dame sur l'aile droite adverse, *qui s'est comme volatilisée.* Pour les Blancs, la partie n'est plus jouable.

*x)* Pourquoi viens-tu si tard ?

PROBLÈME
W. BULAT (URSS)
1987



*Les Blancs jouent et gagnent*

• SOLUTION : 28-23! (19x17) *37-31!* (40x49) [*dame noire*] 18-12 (7x18 16x7 (2x11) 27x7! (36x27 32x3! [les Blancs dament avant de conclure] (49x2) 35-30 (2x30) [fin du tourniquet *pour la dame noire*] 3x7!!, *réception* parfaite de la dame blanche qui assure, du haut de cette case 7, le gain !

JEAN CHAZE

## mots croisés

N° 610

**Horizontalement**

I. *Les artistes, et spécialement l'un d'entre eux qu'on célèbre avec faste, ont fait sa renommée.* – II. L'opinion *totalitaire.* Toujours au travail. – III. *Involontairement répétitif.* Ou il *dit n'importe quoi, ou il dit non. Histoires d'ailleurs.* – IV. On l'a *dans l'oreille.* Lui, il *dit oui ou non au* hasard. – V. Gâteau ou *bonbon, une gâterie sans aucun doute. C'est la fête* chic. – VI. Joint. Plus *prétentieux* que Cadichon. – VII. Utilisent beaucoup plus qu'un double langage. – VIII. Trois sur quatre. Selon le sens, ou c'est dans le désert, ou c'est volontaire. Dans le jeu. – IX. C'est un excès de finesse. N'a rien de trop. – X. *Font toute* une histoire.

**Verticalement**

1. Du I, par exemple. – 2. Maintient l'ensemble. – 3. Pendulaire. – 4. Préposition. Possessif. Préposition. – 5. *Font* changer de visage. Dégage. – 6. Compte en Europe. Ce n'est pourtant pas un objet du culte. – 7. Elle voit des signes partout. – 8 Elle n'a pas l'air plus fin que d'habitude, la tête en bas. En tenue. – 9. Epouse d'un roi. Certains en sont coiffés. – 10. Ne manque pas d'angles. – 11. En situation. Elle est la bienvenue, sauf en littérature. – 12. En place. *Saint. Sans* valeur. – 13. Font ainsi des bordures appréciées par les jeunes gens.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

I II III IV V VI VII VIII IX X

**SOLUTION DU N° 609**
**Horizontalement**

I. Orient-Express. – II. Denrées. Année. – III. Epargnant. Tir. – IV. Rome. Tuerie. – V. Nui. Ae. Pinède. – VI. Escales. Mo. An. – VII. Isaïe. Trônent. – VIII. Sel. Placidité. – IX. Sées. If. Néron. – X. Essoufflèrent.

**Verticalement**

1. Oder-Neisse. – 2. Repoussées. – 3. Inamicales. – 4. Erre. Ai. So. – 5. Neg. Alep. – 6. Tentée. Lif. – 7. Essil. Staff. – 8. NEP. Rc. – 9. Patrimoine. – 10. Ru. Inonder. – 11. Entée. Eire. – 12. Sei. Danton. – 13. Serpentent.

FRANÇOIS DORLET

## anacroisés®

N° 612

**Horizontalement**

1. ACILMSU (+ 1). – 2. BDHIOSSU. – 3. AAALNSY. – 4. ACDHINPR. – 5. AACCEGOR. – 6. EEENNOT (+ 1). – 7. CDEIINTV. – 8. EHINNORU. – 9. EELSSSU. – 10. EEELLRS. – 11. BINOSSSU (+ 1). – 12. ACMNOPR. – 13. AADINOTT. – 14. AIINORS (+ 1). – 15. NNOOSU. – 16. AEHIRSS (+ 2). – 17. AAALRSV. – 18. AEELMRT (+ 1). – 19. ABEENSSS.

**Verticalement**

20. AACCEHM. – 21. CEELOOR. – 22. ACEILNUU. – 23. AINNRTU (+ 1). – 24. ABINRRU (+ 1). – 25. MOOPSSU. – 26. CINPRSY. – 27. EEILLNPS. – 28. AAEILS. – 29. AOORRSUX. – 30. AEEGLNS (+ 4). – 31. IINOSU. – 32. DINNORS. – 33. AEIMNNU. – 34. AAEMSSSS (+ 1). – 35. EEIINNRS. – 36. ADDEILNO. – 37. AIILLTT (+ 1). – 38. EEEGILPS. – 39. AENORST (+ 3). – 40. EILLOPSU. – 41. CEESSU. – 42. CEEENRST (+ 1).

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au *Scrabble*, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).

20-21 22-23 24 25 26-27 28-29 30-31 32 33-34 35 36 37 38 39-40 41-42

1-2 3 4 5-6 7 8 9-10 11 12-13 14 15 16 17-18 19

**SOLUTION DU N° 611**

1. MIOCHES. – 2. EBAUBIRA. – 3. COULISSA. – 4. DAUBEUR. – 5. TIREFOND, vis à tête carrée (REFONDIT). – 6. OSERAIE. – 7. REALISTE (ERISTALE...). – 8. ATTEINT (TEINTAT TENTAIT). – 9. ECUMEE. – 10. SERINEE (ESERINE...). – 11. ACENSAS, *affermas* (CANASSE). – 12. EPANDEUR (REPANDUE). – 13. STOMOXE. – 14. ISEROISE (SOIERIES). – 15. ARACEES. – 16. ARABISAT (ABRASAIT). – 17. TILLEUR (TULLIER ILLUTER). – 18. SINUSAUX. – 19. SUSDITES (SUDISTES). – 20. FREGATE. – 21. MADERISA (DISAMARE...). – 22. SPARTES (PRESSAT PRESTAS). – 23. ECOTERAI, *ôter les côtes d'une feuille de* tabac. – 24. OCULAIRE (RECLOUAI CLOUERAI ECROULAI COULERAI). – 25. ORACLES (SCAROLE RACOLES RECOLAS). – 26. INAMICAL. – 27. HUERIONS. – 28. SIROTEES (EROTISES SEROSITE). – 29. ESSOREE. – 30. UPERISA (SUPERAL...). – 31. BAIRAM, fête musulmane (AMBRAI BRAMAI). – 32. PESERAI (PARESIE...). – 33. RATELAGE (ETALAGER). – 34. UVEITE. – 35. REBRULE. – 36. IDIOTIES. – 37. ISOSISTE, d'une même intensité sismique. – 38. STATUAT. – 39. AUDITEUR. – 40. *EUTEXIE.*

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET

# RADIO-TÉLÉVISION

## RADIO-TÉLÉVISION

**Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaines dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

# Vendredi 4 mai

### TF 1

**20.40 Variétés :**
**Avis de recherche.**
Invitée : Marie-Christine Barrault. Avec Camaleon, Philippe Lavil, Pacifique, Florent Pagny, Jean-Louis Aubert, Les Forbans, C. Jérôme, Sarafina, Bigard.

**22.35 Magazine :**
**52' sur la Une**
Les samourais de la Mafia, de Thierry Nolin, Michel Sallandre et Guy Broemiche.
*Plongée dans l'univers impitoyable des yakusas.*

**23.35 Documentaire :**
**Y'a d'la joie**
(2e partie).

**0.35 Journal.**

### A 2

**20.40 Série :**
**Détective gentleman.**
La clé du Katerina, de Sidney Hayers, avec Albert Fortell, Anna Galiena.
*Une amnésique obsédée par un mystérieux patronyme.*

**21.35 Apostrophes.**
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Thème : Une idée neuve, la démocratie.
Avec Pascal Bruckner (*la Mélancolie démocratique*), François de Closets (*la Grande Manip'*), Georges Marchais (*Démocratie*), Emmanuel Todd (*la Chute finale*).

**22.55 Journal et Météo.**

**23.15 ▶ Cinéma :**
**Providence. ■■■**
Film franco-suisse d'Alain Resnais (1976). Avec Dirk Bogarde, Ellen Burstyn.

### FR 3

**20.35 Magazine : Thalassa.**
Les trésors de Rodrigues.
*Une île de l'océan Indien.*

**21.35 Feuilleton : Les tisserands du pouvoir.**
De Claude Fournier, avec Gratien Gelinas, Michel Forget (1er épisode.)
*L'exode des Canadiens français au début du siècle.*

**22.30 Journal et Météo.**

**22.55 Magazine :**
**Faut pas rêver.**
De Georges Pernoud, présenté par Sylvain Augier.

**23.45 Musique Carnet de notes.**

**0.00 Documentaire :**
**Aventures de l'esprit.**

### CANAL PLUS

**20.30 Téléfilm : L'inspecteur plaide non coupable.**
De Jim Goddard, avec Adrien Dunbar, Jeremy Kemp.
*Enquête à l'intérieur de la police.*

**22.05 Les superstars du catch.**

**22.50 Flash d'informations.**

**23.00 Cinéma : Trois hommes et un bébé. □**
Film américain de Léonard Nimoy (1987). Avec Tom Selleck, Steve Guttenberg, Ted Danson.

### LA 5

**20.40 Série :**
**Sur les lieux du crime.**
Reconnue coupable, de Richard Heffron, avec Ann Jillian, Kiel Martin.
*Quand l'emprunt devient vol...*

**22.25 Téléfilm :**
**Un cœur à sauver.**
D'Axel Corti, avec Willy Semmelrogge, Towje W. Kleiner.
*Un jeune soldat prêt à tout pour la guérison de sa mère.*

**0.00 Journal de minuit.**

**0.10 Un cœur à sauver** (suite).

**0.25 Bob Morane** (rediff.).

**0.55 La vallée des peupliers** (rediff.).

### M 6

**20.35 Téléfilm : Sale affaire.**
D'Alfred Zacharias, avec Aldo Ray, Richard Yniguez.
*Enlèvements d'enfants en série.*

**22.05 Série : Brigade de nuit.**

**22.55 Série :**
**Destination danger.**

**0.00 Six minutes d'informations.**

**0.05 Informations : Dazibao.**

**0.10 Capital.**

**0.15 Sexy clip.**

**2.00 Rediffusions.**

### LA SEPT

**20.05 Documentaire :**
**Bill Brandt.**
De Stephen Dwoskin.

**21.00 Opéra : The Fairy Queen.**
De Henry Purcell.

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Radio-archives.**
Dix-neuf ans en 1900.

**21.30 Musique :**
**Black and blue.**
Clémentine, chanteuse.

**22.40 Nuits magnétiques.**
Des arbres à la capoeira.

**0.05 Du jour au lendemain.**

**0.50 Musique : Coda.**
Le rock en RDA.

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30 Concert** (en direct du Grosses Festspielhaus de Salzbourg) : Symphonie nº 33 en si bémol majeur K. 319, de Mozart ; Symphonie nº 9 en ré majeur, de Mahler, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk de Baden-Baden, dir. Michael Gielen.

**22.20 Musique légère.** La tartine de beurre, Sonate pour piano en ut majeur K. 6, Allegro en ut majeur K. 15, Danses allemandes K 509 ; Rondo pour piano « alla ingarese » en sol majeur op. 129, de Beethoven, d'Emile, Marsurka, de Nepomuk Kral'l, Mein Baden, de Komzak.

**23.07 Le livre des mesianges.**

**0.30 Poissons d'or.**

# Samedi 5 mai

### TF 1

**15.45 Tiercé à Vincennes.**

**15.55 La Une est à vous** (suite).

**17.00 Divertissement :**
**Mondo Dingo.**

**17.30 Trente millions d'amis.**

**18.00 Série : Paire d'as.**

**18.50 Série : Marc et Sophie.**

**19.25 Jeu :**
**La roue de la fortune.**

**20.00 Journal.**

**20.45 Variétés :**
**Surprise sur prise.**

**22.20 Magazine : Ushuaïa.**
Sommaire : Hard rocks ; Get ready ; Levitation ; Un pont plus loin ; Les messagers ; Skate board ; Franck Piccard ; Figures à deux.

**23.20 Magazine :**
**Formule sport.**

**0.10 Journal et Météo.**

### A 2

**14.15 Série : Un duo explosif.**

**14.45 Magazine :**
**Sports passion.**
Rugby : Quart de finale du championnat de France.

**17.05 Magazine :**
**Aventures-voyages.**

**18.10 Club sandwich.**

**19.30 Jeu : Dessinez, c'est gagné !**
Présenté par Patrice Laffont.

**19.52 Divertissement :**
**Heu-reux !**

**20.00 Journal et Météo.**

**20.40 Variétés : 35 chandelles.**
Rétrospective des concours Eurovision de la chanson des années précédentes.

**21.00 Variétés :**
**Concours Eurovision de la chanson.**
La 35e édition, présentée par Helga Vlalovic et Olivier Mlakar, en direct de Zagreb (Yougoslavie).

**23.50 Journal et Météo.**

**0.10 Magazine :**
**Lunettes noires pour nuits blanches.**

### FR 3

**14.00 Magazine : Rencontres.**
L'intégration en marche à Bondy.

*— 15.00 à 19.00 La SEPT —*

**19.00 Le 19-20 de l'information.**
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.

*— 20.00 à 0.00 La SEPT —*

**0.00 Série rose : Le libertin de qualité.**
De Juan-Luis Bunuel.

### CANAL PLUS

**14.00 Téléfilm :**
**Le protocole du silence.**

**15.30 Documentaire :**
**Les allumés...**
Faux et usage de faux : David Stein, le plus grand faussaire du siècle, de Frédéric Veriot.

**15.55 Téléfilm : La lutte acharnée de Ryan White.**
De John Herzfeld.

**17.30 Magazine : Canalimmo.**
Présenté par Philippe Gildas.

**17.55 Cabou cadin.**
Charlotte, Fléo et Benjamin.

**18.01 Dessins animés :**
**Décode pas Bunny.**

*— En clair jusqu'à 20.30 —*

**19.30 Flash d'informations.**

**19.35 Top 50.**

**20.30 ▶ Téléfilm : Le piège.**
De Serge Mosti.

**22.05 Documentaire : Les allumés...**
Les dauphins devenus stars.

**22.30 Flash d'informations**

**22.35 Sport : Football**
Championnat de France : Bordeaux-Toulouse et Auxerre-Marseille.

**0.45 Cinéma : Les veuves.**
Film français classé X, de Burd Tranbaree (1978).

**2.00 Cinéma : Dragnet. □**
Film américain de Tom Mankiewicz (1987) (v.o.).

**3.40 Cinéma : Enquête sur une passion. ■■**
Film britannique de Nicholas Roeg (1980).

### LA 5

**14.30 Série : Hondo.**

**15.25 Série : Simon et Simon.**

**16.15 Série : Shérif, fais-moi peur.**

**17.10 Série : Rintintin junior.**

**17.35 Série : Arnold et Willy.**

**18.00 Série : Happy days.**

**18.50 Journal images.**

**19.00 Divertissement :**
**Les fléaux capitaux.**

**19.45 Journal.**

**20.30 Drôles d'histoires.**

**20.40 Téléfilm : Clins d'œil.**
Spécial Riptide.

**22.20 Spécial Tour de Corse.**

**22.25 Série :**
**Deux flics à Miami.**

**23.57 Sport : Football.**
**Résultats.**

**0.00 Journal de minuit.**

### M 6

**14.20 Série : Laramie.**

**15.10 Série : Les envahisseurs.**

**16.05 Magazine : Adventure.**

**16.15 Série : Brigade de nuit.**

**17.05 Série : Vegas.**

**18.00 Informations :**
**M6 express.**

**18.05 Variétés : Multitop.**

**19.25 Magazine : Turbo.**

**19.54 Six minutes d'informations.**

**20.00 Série : Cosby show.**

**20.35 Série :**
**Hongkong connection.**

**21.30 Série :**
**Les cadavres exquis de Patricia Highsmith.**
La proie du chat, de Nessa Kyams.

**22.25 Variétés : La plus grande discothèque du monde.**
En direct de Bercy.

**22.40 Téléfilm :**
**Nom de code.**

**23.55 La plus grande discothèque du monde** (suite). Et à 0.05.

**0.00 Six minutes d'informations.**

**2.00 Rediffusions.**

### LA SEPT

**14.30 Cours d'italien.**

**15.05 Magazine : Imagine.**

**15.30 Documentaire :**
**La mort d'une étoile.**
De Trobin Bates.

**16.30 Série : Palettes**
(Le repas chez Lévi de Véronèse). D'Alain Jaubert.

**17.00 Documentaire :**
**Archives du XXe siècle.**
De Philippe Collin.

**18.00 Magazine : Mégamix.**
De Martin Meissonnier.

**19.00 Documentaire :**
**Autour de Didon et Enée, de Purcell.**
De Mildred Clary.

**20.00 Documentaire :**
**Histoire parallèle.**
De Philippe Grandrieux.

**20.50 ▶ Documentaire :**
**Hommage à Diaghilev et aux Ballets russes.**
De Brigitte Hernandez et Charles Picq.

**22.45 Soir 3.**

**23.05 Documentaire :**
**Bourges 90.**
De Jean-Pierre Devillers.

### FRANCE-CULTURE

**20.45 Dramatique.** Promenade de nuit, de Judith Gershman.

**22.35 Musique : Opus.**

**0.05 Clair de nuit.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20.00 Opéra** (en direct de l'Opéra de Berlin). Das verratene Meer, de Henze, d'après le roman de Mishima Yukio, livret de Hans-Ulrich Treichel, par l'Orchestre de l'Opéra de Berlin, dir. Markus Stenz. Sol. : Stéphanie Sundine, soprano ; Clemens Bieber, ténor ; Andreas Schmidt, Friedrick Molsberg, basses ; Martin Gantner, Ralf Lukas, barytons ; David Knutson, haute-contre.

**23.08 Le monde de la nuit.**

# Dimanche 6 mai

### TF 1

**6.00 Série : Mésaventures.**

**6.25 Série : Passions.**

**6.53 Météo** (et à 7.48, 11.20).

**6.55 Série : Intrigues.**

**7.20 Série : Côté cœur.**

**7.50 Jardinez avec Nicolas.**

**8.05 Le Disney club.**
Les Gummi ; La bande à Picsou ; Tic et Tac ; Série : Le chevalier Lumière.

**10.05 Les animaux de mon cœur.**

**10.40 Hit NRJ-TF1.**

**11.25 Magazine : Auto-moto.**

**11.55 Jeu : Tournez... manège.**

**12.30 Jeu : Le juste prix.**

**12.55 Météo et Journal.**

**13.20 Série : Un flic dans la Mafia.**

**14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**

**15.10 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?**

**15.40 Feuilleton : Côte Ouest.**

**16.30 Tiercé à Longchamp.**

**16.40 Dessins animés :**
**Disney parade.**

**18.00 Magazine : Téléfoot.**

**19.00 Magazine : 7 sur 7.**
Présentée par Anne Sinclair. Invité : Pierre Joxe.

**19.50 Loto sportif.**

**20.00 Journal.**
**Météo et Tapis vert.**

**20.40 Cinéma : Le gendarme en balade. □**
Film français de Jean Girault (1970). Avec Louis de Funès, Michel Galabru, Jean Lefebvre.

**22.25 Magazine :**
**Ciné dimanche.**

**22.30 Cinéma : Don Camillo en Russie. □**
Film franco-italien de Luigi Comencini (1965). Avec Fernandel, Gino Cervi, Saro Urzi.

**0.25 Journal et Météo.**

**0.45 Série : Mésaventures.**

**1.10 Opéra : Aïda.**
De Giuseppe Verdi, livret d'Antonio Ghislanzoni, mise en scène de Luca Ronconi, par l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. : Lorin Maazel.

### A 2

**8.00 Oscar et Daphné.**
Bibifoc ; Jeannot le chat ; Dany raconte ; Boull ; Les Ratties.

**8.40 Knock-Knock** (rediff.).

**8.47 Jardinages.**

**9.00 Connaître l'islam.**

**9.15 Emissions israélites.**

**9.30 Orthodoxie.**

**10.00 Présence protestante.**

**10.30 Le jour du Seigneur.**

**11.00 Messe, célébrée depuis la** primatiale Saint-Jean à Lyon.

**12.05 Dimanche Martin.**
Comme sur un plateau.

**13.00 Journal et Météo.**

**13.20 Dimanche Martin** (suite).
Le monde est à vous, avec Patrick Sébastien et Réjane Péry.

**14.55 Série : Mac Gyver.**

**15.50 L'école des fans.**
Invitée : Michèle Torr.

**16.35 Série : La belle Anglaise.**

**17.30 Documentaire :**
**La planète des animaux.**
La balade du caribou.

**18.20 Magazine : Stade 2.**
Invité : Roger Bambuck ; Athlétisme : Marathon de Paris ; Automobile : Tour de Corse et portrait d'Yves Loubet ; Cyclisme : les quatre jours de Dunkerque ; Voile : Grand Prix de Brest ; Escrime : Challenge Martel à Poitiers ; Football : championnat de France ; Cyclisme : Tour d'Espagne ; Rugby : championnat de France ; Basket : championnat de France ; Les images de la semaine.

**19.30 Série : Maguy.**

**20.00 Journal et Météo.**

**20.40 Série : Haute tension.**
La mort en dédicace, de Jim Kaufman, avec Linda Smith, Peter Dvorsky.
*Une romancière prise au piège.*

**22.15 Magazine : Etoiles.**
De Frédéric Mitterrand. Golda Meir.

**23.20 Journal et Météo.**

**23.40 Série : Rush.**

### FR 3

**8.00 Samdynamite.**
Casper ; Minimômes ; Denver ; Paroles de bêtes ; Les Troldings ; La zoo club ; Les comptines du Vieux Continent ; Dix Doigts de malice ; Les p'tits loups-garous ; Skippy ; Screen song ; Play bac.

**10.30 Magazine : Mascarines.**
Présenté par Gladys Say.

**12.00 Flash d'informations.**

**12.05 Télévision régionale.**

**12.45 Journal.**

**13.00 Magazine :**
**D'un soleil à l'autre.**
Magazine du monde rural de Jean-Claude Widemann.

**13.30 Magazine : Musicales.**
D'Alain Duault.
Spécial Musicora 90.

**14.30 Magazine :**
**Sports 3 dimanche.**
Gymnastique féminine : championnat d'Europe, en direct d'Athènes ; Cyclisme : Tour d'Espagne.

**17.30 Magazine : Pare-chocs.**
D'Annabelle Gomez et Philippe Bachmann.

**18.00 Amuse 3.**
Les entrechats ; Cartoon ; Kimboo ; Les tortues.

**19.00 Le 19-20 de l'information.**
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.

**20.00 Série : Benny Hill.**

**20.35 Variétés : Chapiteau 3.**
Emission présentée par Sylvain Augier, en direct de Limoges. Avec Gilbert Bécaud, Les Avions, Brenda, Les Tambours du Bronx, Christian Castel, Khestin, Max Bale, Sébastien, pianiste.

**22.10 Journal et Météo.**

**22.35 ▶ Magazine : Le divan.**
D'Henry Chapier.
Invitée : Monica Vitti.

**23.00 Cinéma : La vie privée d'un tribun. ■■**
Film américain de John M. Stahl (1937). Avec Clark Gable, Myrna Loy, Edna May Oliver (v.o.).

**0.55 Musique :**
**Carnet de notes.**

### CANAL PLUS

**7.00 Dessins animés :**
**Décode pas Bunny.**

**8.25 Documentaire :**
**Les allumés...**
Double dutch : deux cordes pour mieux sauter, de Claude Chelli et Jérôme Caza.

**8.55 Cinéma : Le merdier. □**
Film américain de Ted Post (1977). Avec Burt Lancaster, Marc Singer, Craig Wasson.

**10.50 Cinéma : Trois hommes et un bébé. □**
Film américain de Leonard Nimoy (1987). Avec Tom Selleck, Steve Guttenberg, Ted Danson.

*— En clair jusqu'à 14.00 —*

**12.30 Magazine : Rapido.**
Présenté par Antoine de Caunes.

**13.00 Flash d'informations.**

**13.05 Magazine :**
**Mon zénith à moi.**
Présenté par Michel Denisot. Invité : Alexandre Jardin.

**14.00 Série : Jack Killian, l'homme au micro.**

**14.45 Sport : Rugby.**
Quarts de finale du championnat de France.

**16.45 Documentaire :**
**La guerre du ciel.**
De Benaya Ben-Nun et Jeremy Bradshaw.
*Des millions d'oiseaux dans le ciel d'Israël.*

**17.05 Magazine : 24 heures.**
Rediffusion du 5 mai.

**18.00 Cinéma :**
**Copain, copine. ■**
Film américain de Glenn Jordan (1984). Avec Richard Dreyfuss, Susan Sarandon, Nancy Allen.

*— En clair jusqu'à 20.30 —*

**19.45 Flash d'informations.**

**19.50 Dessins animés :**
**Ça cartoon.**
Présentés par Philippe Dana.

**20.30 Cinéma :**
**Broadcast news. ■**
Film américain de James L. Brooks (1987). Avec William Hurt, Albert Brooks, Holly Hunter.

**22.35 Flash d'informations.**

**22.45 Documentaire :**
**La télévision des autres.**
Federico Fellini : l'interview.

**23.10 Cinéma :**
**Welcome in Vienna. ■■**
Film autrichien d'Axel Corti (1986). Avec Gabriel Barylli, Nicolas Brieger, Claudia Messner (v.o.).

**1.10 Cinéma : Bad taste. □**
Film néo-zélandais de Peter Jackson (1987). Avec Peter Jackson, Mike Minett, Pete O'Herne.

### LA 5

**6.30 Le journal permanent.**

**8.00 Dessins animés.**
Les triplés (rediff.) ; Le manège enchanté (rediff.) ; Sandy Jonquille ; Le magicien d'Oz ; T'as le bonjour d'Albert ; Les triplés (rediff.) ; Le magicien d'Oz ; Vas-y Julie ! ; Les triplés ; A plein gaz.

**10.35 Série : L'homme qui valait trois milliards.**

**11.27 Série : Wonder woman.**

**12.30 Documentaire :**
**Beauté sauvage.**
De Frédéric Rossif.
Afrique rêvée.

**13.00 Journal.**

**14.30 Sport : Moto.**
Grand prix d'Espagne, en direct.

**15.00 Série : K 2000.**

**15.50 Série : Supercopter**

**16.50 Magazine :**
**Télé-matchs dimanche.**

**18.00 Série : Happy Days.**

**18.50 Journal images.**

**19.00 Les fléaux capitaux.**

**19.45 Journal.**

**20.30 Drôles d'histoires.**

**20.40 Cinéma :**
**Le père Noël est une ordure. ■■**
Film français de Jean-Marie Poiré (1982). Avec Anémone, Thierry Lhermitte, Josiane Balasko.

**22.20 Spécial Tour de Corse.**

**22.25 Magazine : Ciné Cinq.**

**22.35 Cinéma : Un pitre au pensionnat. ■■**
Film américain de Norman Taurog (1955). Avec Dean Martin, Jerry Lewis, Diana Lynn.

**0.00 Journal de minuit.**

**0.35 Les fléaux capitaux** (rediff.).

**1.10 Série :**
**Tendresse et passion.**

**1.35 Série : Voisin, voisine.**

**2.35 Tendresse et passion.**

**3.00 Le Journal de la nuit.**

**3.10 Tendresse et passion.**

**3.35 Voisin, voisine.**

**4.35 Tendresse et passion.**

**5.00 Voisin, voisine.**

### M 6

**6.00 Musique : Boulevard des clips** (et à 0.35).

**7.50 Variétés : Multitop.**

**9.00 Jeu :**
**Pour un clip avec toi.**

**10.30 Variétés : Fréquenstar.**

**11.00 Série : L'île fantastique.**

**11.55 Infoconsommation.**

**12.00 Informations :**
**M6 express.**

**12.05 Magazine :**
**Sport 6 première.**

**12.35 Série : La petite maison dans la prairie.**

**13.20 Série :**
**Cosby show** (rediff.).

**13.50 Variétés : La plus grande discothèque du monde** (rediff.).

**16.15 Série : Brigade de nuit.**

**17.05 Série : Vegas.**

**18.00 Informations :**
**M 6 express.**

**18.05 Série :**
**Devlin connection.**

**19.00 Magazine : Culture pub.**

**19.30 Série : Murphy Brown.**

**19.54 Six minutes d'informations.**

**20.00 Série : Cosby show.**

**20.35 Téléfilm :**
**Le peuple crocodile.**
D'Elmot Dewitt, avec Vernon Wells, Stack Pierce.
*Une jeune femme captive dans une dangereuse tribu.*

**22.15 Magazine : Sport 6.**

**22.25 Capital.**

**22.30 Cinéma : Erotic story. □**
Film italien de Michele Lupo (1969). Avec Anna Moffo, Gianni Macchia, Jean Claudio.

**0.00 Six minutes d'informations.**

**0.05 Murphy Brown** (rediff.).

**2.00 Rediffusions.**
Le glaive et la balance ; Culture pub ; Parcours santé ; M 6 aime ; Le glaive et balance ; Culture pub.

### LA SEPT

**14.30 Cours d'italien.**

**14.55 Téléfilm : Berthe.**
De Denis Llorca.

**16.30 Documentaire :**
**L'âge d'or du cinéma** (5).
De John Edwards.

**17.00 Documentaire :**
**Bill Brandt.**
De Stephen Dwoskin.

**17.55 Opéra : The fairy queen.**
De Henry Purcell.

**21.00 Cinéma :**
**Conversa acabada. ■■**
Film portugais de Joao Botelho (1981). Avec Cabral Martins, André Gomez, Juliet Berto.

**22.45 Court métrage : Nazaré, plage de pêcheurs.**
De José Leitao de Barros.

**23.00 Documentaire :**
**Lignes de vie** (1).
De Winfried Junge.

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Atelier de création radiophonique.** Parcours électronique : Rennes 88.

**22.35 Musique : Le concert.** Jazz-bivouac. James Emery, guitariste et Jonathan Handelsman, saxophone (rediff.).

**0.05 Clair de nuit.**

**0.30 Notes de voyages.** Le Nouveau Monde.

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30 Concert** (donné le 5 mai 1990 au Théâtre des Champs-Elysées). Sérénade pour huit instruments à vent nº 12 en ut mineur K. 388, Concerto pour deux pianos et orchestre nº 10 en mi bémol majeur K. 365, de Mozart ; Symphonie nº 7 en ré mineur op. 70, de Dvorak, par l'Orchestre national de France, dir. : Jeffrey Tate ; sol. : Philippe Cassard, Stephane Amaldi, pianos.

**23.05 Climats.** Musiques traditionnelles. Watazumi, maître japonais.

**0.30 Archives dans la nuit.** Le XXe siècle d'Ernest Ansermet.

# COMMUNICATION

## Préfigurant la création d'une nouvelle télévision cryptée hertzienne

## Le CSA lance un appel à candidatures pour 22 fréquences

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a lancé, jeudi 3 mai, un appel à candidatures pour une chaîne de télévision cryptée hertzienne desservant vingt-deux agglomérations de province (1) et huit millions d'habitants.

Cet appel, précise le CSA, répond, comme celui du 21 février dernier pour la capitale, à *« deux impératifs : ne pas entraver le développement du câble et la diffusion par satellite, instaurer une véritable communauté d'intérêts entre les différents types de diffusion (...) Le programme retenu et la durée de l'autorisation qui sera accordée respecteront cet impératif de cohérence*, poursuit le CSA. *Ils tiendront compte, notamment, de l'avancement du plan de câblage des zones concernées »*.

Une justification de ce nouveau réseau national – le septième – dont la perspective inquiète particulièrement l'un des trois grands câblo-opérateurs, la *Lyonnaise des eaux*, qui y voit un frein à l'essor du câble.

S'il ne préjuge d'aucune décision du CSA, ce nouvel appel à candidatures répond, en revanche, aux exigences des actionnaires de l'une des chaînes destinées à monter sur le *satellite de TDF 1*, *Canal Enfants*. *Ceux-ci souhaitent* pouvoir toucher, pendant plusieurs années, cinq millions de foyers grâce à un réseau hertzien pour rentabiliser leur chaîne cryptée, en attendant la montée en puissance du satellite.

La décision du CSA intervient à la veille de la tenue, vendredi 4 mai, des conseils d'administration de *Canal Enfants* et de *Canal J* (*chaîne pour la jeunesse* actuellement diffusée sur le câble) qui se proposent de préparer leur rapprochement (*le Monde* du 13 avril).

(1) Amiens, Angers, Angoulême, Avignon, Bayonne, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lens, Lille, Le Mans, Montluçon, Montpellier, Nantes, Nîmes, Orléans, La Rochelle, Saint-Quentin, Toulon, Toulouse et Tours.

## Canal local sur le réseau câblé

## Images Plus, télévision d'Epinal

Alors que beaucoup de réseaux câblés repoussent leurs projets, ou même abandonnent leurs expériences de programmes locaux, Epinal se lance dans l'aventure d'une chaîne locale. Images Plus, qui débute ses programmes le 4 mai, sera diffusée de six heures du matin à huit heures du soir, grâce à une équipe réduite de sept personnes, dirigée par un ancien de RTL-Télévision, François Deroubaix. Le journal d'informations quotidien, d'un quart d'heures, sera diffusé en boucle entre 18 et 20 heures, et rediffusé le matin entre 6 et 8 heures. La matinée sera consacrée à un bloc-notes des activités des communes concernées (Epinal, Golbey, Chantraine), accompagné d'offres d'emploi de l'ANPE ou de cours de formation continue. Une émission de plateau encadrée par des jeux, en milieu de journée ouvrira ses portes aux associations et à la vie pratique, aussi bien qu'à des rubriques d'histoire ou de jardinage, tandis que l'après-midi sera consacrée à des magazines rediffusés. Images Plus compte aussi programmer des rencontres sportives, rendre compte des nouveautés cinématographiques de la région, et étoffer le week-end une grille qui comprend au total environ 35% de programmes réalisés localement. Le budget de la chaîne prévoit 2 millions de francs annuels, dont la moitié supportés par l'opérateur du réseau, la *Lyonnaise des eaux*, qui a également investi 1,5 millions dans les équipements techniques nécessaires. Une contribution rendue possible par les bons scores du réseau d'Epinal: 44% des habitants sont en effet câblés, soit près de 11.000 foyers, notamment parce que la Cinq et M6 ne sont pas reçus autrement que par le câble dans la région, mais aussi parce qu'un effort particulier a été fait vers les logements collectifs, avec des tarifs réduits.

## EN BREF

□ **La SEPT s'ouvre au parrainage.** – La chaîne culturelle européenne a déjà conclu deux accords en ce sens. Le groupe Havas inscrira jusqu'à la fin de l'année son nom au générique de tous les documentaires diffusés sur son antenne, Air-France se contentant plus modestement pour l'instant de deux émissions. *« Notre cahier des charges nous interdit la publicité pas le parrainage »*, commente la chaîne en insistant sur son souci d'éviter les débordements de la télévision commerciale. Les noms des sociétés apparaîtront ainsi seuls à l'écran, en lettres blanches sur fond noir, tandis que les logos demeureront proscrits. Marginales cette année, les recettes de parrainage pourraient atteindre 10 millions de francs l'an prochain. La SEPT est, en effet, mieux reçue à l'étranger qu'en France – où moins de trois cent mille foyers la captent pour l'instant. Et, grâce à la multidiffusion, nombre d'émissions « sponsorisées » passeront *de facto* le samedi, sur le réseau de... FR 3 !

□ ***Antoine de Caunes* s'associe avec VIRGIN.** – Antoine de Caunes et ses associés, Tim Newman et Alex Berger, ont conclu, mercredi 2 mai, un accord avec le groupe britannique Virgin, pour créer à Londres, une nouvelle société de production. Baptisée Radio TV Ltd, celle-ci produira des émissions de télévision – des magazines, des vidéo-clips, des spots publicitaires – ainsi que des fictions, voire des longs métrages. Tournées en anglais, ces émissions devraient également être exportées sur le marché nord-américain. Depuis deux ans, l'émission « Rapido » présentée par Antoine de Caunes rencontre un important succès à l'étranger et notamment en Grande-Bretagne où elle est diffusée en anglais, par la chaîne publique BB2 2. Ce rapprochement entre Antoine de Caunes, ses associés et Virgin pourrait être le prélude d'un accord plus vaste entre le groupe britannique et Canal Plus, la chaîne française sur laquelle « Rapido » est diffusée.

# PHILATÉLIE

## « Marianne », de Briat (suite)







La poste mettra en vente générale quatre nouvelles valeurs de la série courante *Marianne*, de Briat, à 1 F, 2 F, 5 F et 10 F (orange, vert clair, vert et violet-bleu), le lundi 21 mai. La série comptera, ainsi, onze échelons de valeur.

Les timbres, au format vertical 15 × 23 mm, dessinés par *Louis* Briat, gravés par *Claude Jumelet*, *sont imprimés* en taille-douce en feuilles de cent.

▶ **Vente anticipée à Paris, le lundi 21 *mai*, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, 15ᵉ. A *noter que ces quatre* figurines seront vendues sur place durant cette journée uniquement par séries indivisibles. Les coins datés ne seront délivrés que dans *la mesure des quantités* disponibles. Boîtes aux lettres spéciales réservées au dépôt des correspondances à oblitérer avec le cachet « premier jour » du Musée de la poste installées à la RP, 52, *rue* du Louvre, 1ᵉʳ, et au bureau de Paris-41, 5, avenue de Saxe, 7ᵉ.**

*Rubrique réalisée par la rédaction du Monde des philatélistes*
5, rue Antoine-Bourdelle,
75015 Paris
Tél. : (1) 42-22-20-20

## En filigrane

● ***Un « premier jour » exclusif.*** – Le Syndicat de la presse philatélique française a réalisé un entier postal *Marianne* à 2,10 F vert, repiqué des effigies de Théophraste Renaudot et Emile de Girardin *ainsi que des titres membres du SPPF*. Intérêt majeur de ce document, vendu 25 F port inclus : il est oblitéré du 2 février 1990, premier jour officiel de sa distribution dans les bureaux de poste (commandes et règlement *auprès du SPPF, 37, rue des Jacobins*, 80036 Amiens Cedex).

● **Monaco et le football.** – L'Office des émissions de timbres-poste de Monaco a procédé, le 3 mai, à l'émission d'un bloc-feuillet composé de quatre timbres à 5 F, consacré à la *Coupe du monde de football qui se déroulera prochainement en Italie.*

● ***Ventes.*** – Deux ventes sur offres Roumet (Paris, tél. : (1) 47-70-00-56), dates de clôture les mardis 15 et 29 mai. Près de 4 000 lots, comprenant une belle sélection de classiques *de France (un 20c noir Cérès oblitéré* du 2 janvier 1849 départ à 8 500 F, un double de Genève superbe départ à 100 000 F, par exemple).

A l'étranger, Harmers (14 East 33rd Street, New-York, NY 10016, Etats-Unis) disperse une superbe collection spécialisée classique d'Australie et de Nouvelle-Zélande, le 14 mai, et consacre les deux jours suivants au Commonwealth (ventes à Londres).

Stanley Gibbons (399 Strand, London WC2R OLX, Angleterre) met en vente aux enchères près de 300 raretés *du monde entier*, le 11 *mai*. *Une mention particulière* pour une rubrique plus consistante consacrée à l'Egypte.

● Expos-bourses. – La Maison de l'Europe de Lyon (Rhône) organise une exposition philatélique, le 9 mai, à la mairie du 8ᵉ arrondissement à Lyon, à *l'occasion du 40ᵉ anniversaire du plan Schuman*, avec bureau de poste temporaire (souvenirs philatéliques : 12 F ou 20 F auprès de C. Cheval, 32, avenue Félix-Faure, 69007 Lyon).

La section philatélie du Club sportif des PTT d'Angers organise *une exposition, du 10 au 13 mai*, avec bureau de poste temporaire le 12 sur le thème du sport (souvenirs : 12 F plus port, CS-PTT Philatélie, BP 910 49009 Angers Cedex 01).

Le 33ᵉ Congrès fédéral des travailleurs de la métallurgie CGT *sera accompagné par un bureau de poste temporaire*, le *samedi* 12 *mai*, ouvert à l'hôtel de ville de Nanterre, 88-118, rue du 8-Mai 1945 (souvenir philatélique 12 F plus port au siège de la fédération, 263, *rue de Paris*, 93514 Montreuil Cedex).

□ **COLLOQUE ; « Le Japon des années 90 ».** – L'Association de presse France-Japon organise un colloque sur ce thème, le vendredi 11 mai, de 9 heures à 18 heures, au Palais-Bourbon (salle de la commission de la Défense). Parmi les personnalités participant à cette rencontre figurent Mᵐᵉ Takako Doï, présidente du parti socialiste japonais, ainsi que deux membres du parti libéral démocrate, Mᵐᵉ Moriyama et M. Watanabe, ancien ministre. Parmi les autres participants : M. Isomura, directeur-général de la NHK, Mᵐᵉ Hélène Missoffe et Gisèle Sautter et notre collaborateur Paul Fabra.

▶ ***Renseignements et inscriptions* : 47 27 30 90.**



# MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 04 MAI 1990 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 6 MAI 1990 A 12 HEURES TU

**Evolution probable du temps en France entre le vendredi 4 mai à 0 heure et le dimanche 6 mai à *24 heures* :**

Au cours des prochaines quarante-huit heures, le champ de pression baissera régulièrement, favorisant le *développement* d'une tendance orageuse sur le pays. Seules les régions de la moitié sud devraient risquer *l'orage dans un premier temps*, puis le temps lourd et orageux se généralisera dimanche à l'ensemble du pays.

**Samedi : soleil et chaleur, tendance orageuse sur la moitié sud.**

La Bretagne, la Normandie, l'Ile-de-France, le Nord, la Champagne, la *Lorraine et l'Alsace bénéficieront* encore d'un soleil sans partage.

Les autres régions connaîtront un temps ensoleillé, mais passagère*ment nuageux et de plus en plus lourd* au fil des heures. Des orages isolés pourront éclater en fin d'après-midi et *en soirée. Ils seront plus fréquents en* montagne.

Les températures minimales resteront élevées pour la saison avec 10°C à 15°C. Elles avoisineront localement 5°C à 10°C en montagne, dans les Alpes et le Massif Central.

Les températures maximales, de l'ordre de 25°C en *général*, varieront entre *20°C et 25°C près de la* Manche, pour atteindre 26°C à 28°C dans le nord-est.

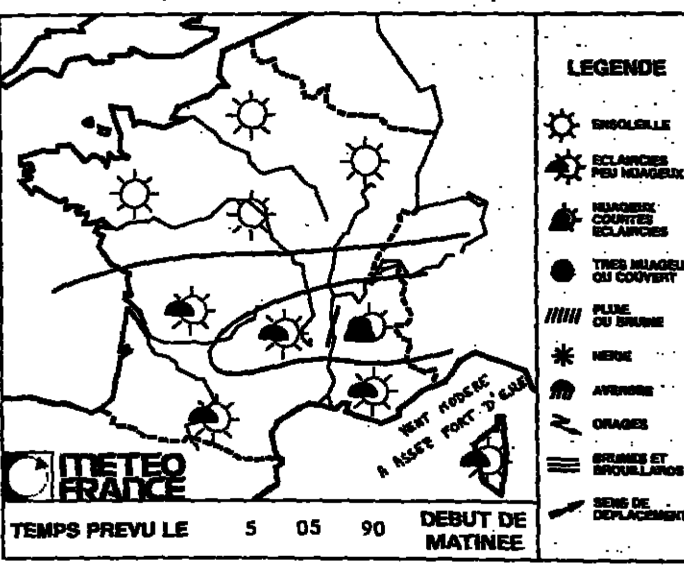
Le vent sera faible à modéré de secteur est, plus soutenu près de la *Méditerranée.*

**Dimanche : généralisation du temps lourd et orageux.**

Le soleil sera toujours au rendez-vous, mais il faudra compter avec quelques nuages d'altitude. Ils *deviendront parfois menaçants dans* l'après-midi et la *soirée*, occasionnant des orages sporadiques. Pas une région ne sera vraiment à l'abri, mais c'est surtout en montagne que la ten*dance orageuse sera la plus marquée.*

Les températures seront stationnaires ou en très légère baisse de 1°C à 2°C.

Le vent restera faible à modéré de secteur est en général.




**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 04-05-1990**
Valeurs extrêmes relevées entre le 03-05-90 à 6 heures TU et le 04-05-1990 à 6 heures TU

| FRANCE | Max | Min | Temps |
|---|---|---|---|
| AJACCIO | 23 | 10 | D |
| BIARRITZ | 23 | 12 | N |
| BORDEAUX | 28 | 15 | D |
| BOURGES | 26 | 10 | D |
| BREST | 27 | 11 | D |
| CAEN | 24 | 9 | B |
| CHERBOURG | 22 | 11 | D |
| CLERMONT-FER. | 26 | 13 | D |
| DIJON | 25 | 9 | D |
| GRENOBLE-St-M-H | 28 | 10 | D |
| LILLE | 25 | 11 | D |
| LIMOGES | 25 | 12 | D |
| LYON | 26 | 12 | - |
| MARSEILLE-MAR. | 25 | 14 | D |
| NANCY | 23 | 8 | D |
| NANTES | 28 | 17 | D |
| NICE | 23 | 14 | D |
| PARIS-MONTS. | 27 | 15 | D |
| PAU | 26 | 9 | D |
| PERPIGNAN | 24 | 10 | N |
| RENNES | 29 | 11 | D |
| ST-ETIENNE | 26 | 10 | D |
| STRASBOURG | 24 | 8 | D |
| TOURS | 27 | 11 | D |
| TOULOUSE | 26 | 10 | C |
| POINTE-A-PITRE | 31 | 21 | A |

| ÉTRANGER | Max | Min | Temps |
|---|---|---|---|
| ALGER | 23 | 12 | N |
| AMSTERDAM | 26 | 13 | N |
| ATHENES | 16 | 10 | N |
| BANGKOK | 38 | 27 | C |
| BARCELONE | 22 | 10 | D |
| BELGRADE | 18 | 5 | D |
| BERLIN | 23 | 9 | D |
| BRUXELLES | 26 | 10 | D |
| LE CAIRE | - | - | - |
| COPENHAGUE | 23 | 9 | D |
| DAKAR | 24 | 20 | D |
| DELHI | 35 | 34 | O |
| DJERBA | 19 | 16 | N |
| GENEVE | 24 | 8 | D |
| HONGKONG | 30 | 25 | C |
| ISTANBUL | 8 | 8 | A |
| JERUSALEM | 19 | 9 | D |
| LISBONNE | 23 | 15 | D |
| LONDRES | 28 | 11 | D |
| LOS ANGELES | 21 | 15 | D |
| LUXEMBOURG | 24 | 11 | D |
| MADRID | 27 | 6 | D |
| MARRAKECH | 31 | 16 | D |
| MEXICO | 30 | 15 | B |
| MILAN | 24 | 14 | D |
| MONTREAL | 16 | 2 | D |
| MOSCOU | 16 | 10 | D |
| NAIROBI | 27 | 18 | C |
| NEW-YORK | 21 | 10 | C |
| OSLO | 24 | 11 | D |
| PALMA-DE-MAL. | 24 | 7 | D |
| PEKIN | 21 | 10 | D |
| RIO-DE-JANEIRO | 25 | 20 | D |
| ROME | 24 | 11 | D |
| SINGAPOUR | 31 | 27 | C |
| STOCKHOLM | 27 | 11 | D |
| SYDNEY | 22 | 13 | D |
| TOKYO | 18 | 13 | P |
| TUNIS | 23 | 11 | N |
| VARSOVIE | 22 | 9 | D |
| VENISE | 22 | 13 | D |
| VIENNE | 23 | 13 | N |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

**Le Monde**

*RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :*
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

*ADMINISTRATION :*
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*
*Durée de la société :* cent ans à compter du 10 décembre 1944.
*Capital social :* 620 000 F
*Principaux associés de la société :* Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Mᵐᵉ Geneviève Beuve-Méry, M. André Fontaine, *gérant.*



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

BILLET

## Ni plus ni moins d'enfants

**La situation démographique française serait-elle meilleure qu'on ne nous l'a dit ? On pourrait le penser à la lecture du numéro d'avril de *Population et sociétés*, le bulletin mensuel de l'Institut national d'études démographiques (INED).**

**La mise au point du directeur général de l'INED, M. Gérard Calot, n'est pas une révélation. Elle compare simplement deux indices. Le premier, le taux de fécondité (« indice conjoncturel » pour les spécialistes), toujours utilisé, notamment par l'INED dans ses rapports annuels sur la situation démographique de la France (*le Monde* du 19 septembre 1989), rapporte le nombre d'enfants nés chaque année au nombre de femmes en âge d'en avoir. Le second, la descendance finale, mesure le nombre moyen d'enfants pour les femmes d'une génération donnée.**

**Pour la France, l'« *indice conjoncturel* » fluctue légèrement depuis 1976, autour de 1,8. L'indice de descendance finale, pour les six ou huit dernières générations pour lesquelles on puisse le calculer, semble s'être stabilisé à près de 2,1 enfants par femme. Explication de la différence : le taux annuel de fécondité est beaucoup plus sensible aux variations du calendrier des naissances que la descendance finale, dont la courbe est beaucoup plus lisse ; il a dépassé cette dernière pendant quinze ans et se situe aujourd'hui en-dessous, parce que les femmes des générations 1950-1955 ont eu des enfants plus tard que leurs aînées.**

**Conclusion : pas plus qu'il ne faut dramatiser – à la manière de l'alliance RPR-UDF, qui dans sa plate-forme électorale de 1986, parlait d' « *hiver démographique sans précédent* », – il ne faut aujourd'hui triompher. Le taux de fécondité en France ne se relève pas. Dans un cas comme dans l'autre, selon un indice comme selon un autre, il se situe au niveau le plus bas jamais atteint et demeure un peu inférieur au seuil de renouvellement des générations (actuellement à 2,1 enfants par femme en moyenne).**

**Enfin, il n'est pas sûr que la descendance final reste toujours au niveau actuel. Les calculs sur les femmes nées en 1955 et 1956 restent en effet provisoires et reposent sur des projections : ces générations âgées en moyenne de trente-cinq ans, peuvent encore avoir des enfants ou... ne pas en avoir. Et, selon certaines études (*le Monde* du 4 décembre 1986), le nombre de femmes n'ayant pas du tout d'enfant, qui était en France exceptionnellement bas, pratiquement au niveau de l'« infécondité » physiologique, tend à augmenter. Pas de quoi pavoiser...**

G. H.

Pour enrayer la chute des cours du pétrole

## L'OPEP réduit temporairement sa production

**Inquiets de la rechute des cours du pétrole depuis quelques semaines, les treize principaux exportateurs mondiaux de pétrole ont décidé, jeudi 3 mai à Genève, de réduire leur production pendant trois mois afin d'apurer le marché, d'ici la prochaine conférence ordinaire le 25 juillet.**

Pour la première fois depuis plus d'un an, tous les pays membres de l'OPEP (organisation des pays exportateurs de pétrole), y compris les Emirats arabes unis, jusqu'ici rétifs à toute discipline, ont accepté de réduire leur rythme d'extraction, sous la pression conjointe des producteurs les plus pauvres et des deux puissances militaires du Golfe, l'Irak et l'Iran, tous avides de revenus.

Cette unanimité n'a pas totalement convaincu les opérateurs puisque les cours qui, après avoir chuté de 20 % en avril, s'étaient légèrement redressés depuis deux semaines, ont de nouveau repris leur baisse mercredi soir à Londres et à New-York. Le prix moyen du panier de référence de l'OPEP ne dépasse pas 15 dollars par baril, contre 20,5 dollars en janvier et un prix minimum de référence de 18.

« *Le marché attend de voir ce que l'OPEP fera dans la pratique* » a expliqué le ministre iranien du pétrole, se déclarant confiant dans le retour à la discipline : les treize ministres de l'OPEP ont pris un engagement « *au nom de leur gouvernement* » et « *cet engagement sera mis en œuvre* » a-t-il assuré.

Les treize pays se sont entendus pour réduire leur production réelle de 1,445 million de barils par jour au total au cours des mois de mai, juin et juillet, ce qui équivaut en pratique à revenir au plafond officiel de 22 millions de barils par jour adopté pour l'ensemble du premier semestre. « *Si nous respectons nos engagements, les prix remonteront* », a déclaré le ministre algérien du pétrole, président en exercice de l'OPEP.

Si tous les pays membres participent à l'effort d'apurement, ce sont les trois pays qui avaient dépassé le plus largement leurs quotas qui ont accepté les plus fortes baisses : l'Arabie saoudite et le Koweït pour environ un tiers chacun du total (respectivement 430 000 et 400 000 barils par jour), et les Emirats arabes unis pour moitié moins (200 000 barils par jour). Ils ont été soumis au cours des deux jours de réunion à Genève à d'intenses pressions de leurs partenaires, notamment de l'Iran et de l'Irak, qui n'ont pas hésité à dénoncer directement leur responsabilité.

Le 3 mai à Bagdad, le ministre irakien des affaires étrangères a « *mis en garde* » les pays « *qui jouent avec la production de manière irresponsable en vue de réaliser des gains égoïstes* » et « *sont en train de commettre une grosse erreur* ». Une menace à peine voilée reprise par le quotidien *Al Thawra*, organe du parti Baas au pouvoir lequel a accusé les pays indisciplinés de « *se livrer à une opération de sabotage et de contribuer ainsi à la campagne hostile et impérialiste contre l'Irak* » ...

V. M.

8 920 F par personne en 1989

## Le dérapage des dépenses de santé se poursuit

**Les dépenses de santé ont franchi en 1989 le cap des 500 milliards de francs. Selon les comptes annuels de la santé publiés jeudi 3 mai, elles ont atteint l'an dernier 500,947 milliards de francs, soit 8 920 francs par Français contre 8 270 F en 1988.**

J'ESPÈRE QU'ILS NE VONT PAS FAIRE UNE LOI ANTI-MALADES.

PESSIN

**En plein débat interministériel sur la réforme du financement de la Sécurité sociale, ces chiffres risquent de relancer les controverses sur la maîtrise des dépenses. Celles-ci progressent en effet plus vite que la richesse nationale : 8,9 % contre 7,4 %. Si la croissance des produits pharmaceutiques paraît s'atténuer (+ 9,2 % contre + 11,6 %) et que les dépenses hospitalières (+ 7,9 %) progressent moins vite que la moyenne, il n'en va pas de même pour les honoraires médicaux (+ 9,4 %). L'année écoulée, les Français ont dépensé 1 199 F chez leur médecin, 598 F chez leur dentiste, 373 F chez le masseur ou l'infirmière, 317 francs en analyses, 1 598 francs en pharmacie et 4 223 F à l'hôpital.**

**Dans cet ensemble, la part prise en charge par la Sécurité sociale (74,4 %) a progressé de 0,9 point mais, si elle finance 89,2 % des dépenses hospitalières, elle ne rembourse en moyenne que 59,9 % des médicaments, analyses et prothèses et 59,5 % des dépenses de médecine de ville.**

**Commentant ces chiffres, M. Claude Evin, ministre de la solidarité, a appelé « *médecins et malades* » à « *faire attention* » et il a annoncé une campagne de sensibilisation autour du médicament. Les Allemands en consomment deux fois moins et les Britanniques trois fois moins « *sans être plus malades que nous* », a-t-il rappelé.**

J.- M. N.

□ **M. Soisson favorable à une hausse « *significative* » du SMIC.** – Le ministre du travail, M. Jean-Pierre Soisson, considère qu'il convient de procéder à une « *augmentation significative du SMIC* » au 1er juillet, date à laquelle un éventuel coup de pouce en fonction de l'évolution du pouvoir d'achat pourra intervenir. Au ministère du travail, on soulignait jeudi 3 mai que cette question fait actuellement l'objet d'un « *débat qui n'est pas tranché au sein du gouvernement* ».

Après les grèves dans la métallurgie

## Accord sur les 35 heures en RFA

Au terme de dix-neuf heures de négociations, l'IG Metall et le patronat de la métallurgie ouest-allemande sont parvenus, vendredi 4 mai dans la matinée, à un compromis qui prévoit l'introduction de la semaine de 35 heures au 1er octobre 1995. Dans un premier temps, la durée hebdomadaire du travail sera ramenée de 37 heures et demie actuellement à 36 heures à compter du 1er avril 1993. Ce compromis ne concerne pour l'instant que 700 000 salariés du Bade-Wurtemberg mais il doit être entériné par les partenaires sociaux au niveau fédéral et s'appliquer aux quatre millions de salariés de la métallurgie.

Avec cet accord, l'IG Metall voit se réaliser une de ses plus anciennes revendications. Pour y parvenir, le syndicat avait, ces derniers jours, déclenché trois grèves d'avertissement et envisageait de procéder à une consultation dans la perspective du déclenchement d'une grève générale (en 1984, un vaste conflit avait paralysé la métallurgie ouest-allemande durant un mois et demi). Jeudi, 230 000 ouvriers appartenant notamment à Krupp, BMW et Siemens avaient cessé le travail pendant trois heures et manifesté dans les rues.

Par ailleurs, une revalorisation de 6 % des salaires a été décidée à compter du 1er juillet prochain. A l'ouverture des négociations, le syndicat revendiquait une hausse de 8,5 % alors que le patronat proposait 5 %. Cette année, l'inflation en RFA devrait être de l'ordre de 2,5 % à 3 %.

Pour fabriquer des moteurs d'avion

## En s'associant à Rolls Royce BMW revient dans l'aéronautique

Les groupes allemand BMW et britannique Rolls Royce ont annoncé, jeudi 3 mai, qu'il vont conjointement reprendre les activités de construction de moteurs d'avion de la firme ouest-allemande Klöckner-Humboldt-Deutz (KHD), qui représentent un chiffre d'affaires de 165 millions de DM (550 millions de francs) et emploient environ 900 personnes. Pour le constructeur automobiles bavarois BMW, il s'agit d'un retour aux origines, puisque la firme avait été créée en 1916 dans ce secteur. BMW avait construit en 1944 les premiers réacteurs de série avant d'être démantelée après la guerre – ses usines se trouvaient en Allemagne de l'Est. Dans les années 60, elle avait dû renoncer à l'aviation et se consacrait, depuis, uniquement et avec succès aux automobiles de haut de gamme.

BMW, qui vient de publier ses résultats, a enregistré une hausse de 8,4 % de ses ventes l'an dernier à 26,5 milliards de DM (85 milliards de francs) et de 22,7 % de ses bénéfices à 558 millions de DM (1,8 milliard de francs). Le groupe est riche et dispose d'une somme de 4,3 milliards de DM de liquidités et de titres boursiers. Mais, contrairement à son rival Daimler-Benz qui conduit le renouveau de l'aéronautique ouest-allemande et qui est devenu le principal constructeur de ce secteur, BMW n'avait pas encore engagé de diversification hormis quelques petites participations dans l'électronique.

Rolls Royce, de son côté, est le troisième constructeur mondial de moteurs d'avion derrière les américains Pratt & Whitney et General Electric. La compétition dans ce domaine force les fabricants à nouer des alliances : General Electric est lié au français SNECMA dont la montée en puissance est régulière, et Pratt & Whitney a conclu, il y a quelques semaines, un accord avec Daimler. Dans ce jeu, Rolls Royce était resté un peu isolé, et il cherchait un partenaire en Europe dans les moteurs civils. La firme britannique (qui n'a plus rien à voir avec le constructeur des automobiles de luxe du même nom) a réalisé des ventes de 2,96 millions de livres (30 milliards de francs) et un bénéfice de 233 millions de livres.

La filiale que les deux partenaires vont créer et où BMW détiendra 50,5 % du capital et Rolls Royce 49,5 % bénéficiera des technologies du britannique. Elle participera notamment à deux de ses programmes : Tay (petit moteur turbofan) et Trent (réacteur à forte poussée). Elle sera maître d'œuvre pour le développement d'un nouveau moteur destiné à un futur avion de soixante-quinze places, ont précisé les deux associés.

D'autre part, cet accord marque la fin de la restructuration de KHD, engagée après sa faillite spectaculaire en 1986. KHD, outre ses activités aéronautiques, vient de céder sa filiale américaine Deutz-Allis (machines agricoles) à ses cadres. La firme estime avoir achevé ses délestages et veut se concentrer à ses trois secteurs restants : les tracteurs, les biens d'équipement industriel et les moteurs Diesel. KHD, avec des ventes de 15 milliards de francs, est revenue, en 1989 à un résultat d'exploitation positif.

□ **Maneurop passe dans le giron de Nord-Est.** – Le groupe Nord-Est, filiale de Paribas, a annoncé jeudi 3 mai, la prise de contrôle de Maneurop, le numéro un européen et deuxième mondial des compresseurs pour l'industrie du froid (1 milliard de francs de chiffre d'affaires). L'opération a été réalisée par un reclassement des participations au sein de Paribas. Nord-Est qui détenait 13,4 % de Maneurop a porté à 47 % sa participation en rachetant des titres à la Compagnie financière de Paribas, à la Financière Saulnes-Chatillon et à la Société générale commerciale et financière.

Selon les experts du Fonds monétaire international

## La croissance économique mondiale devrait s'accélérer en 1991

La croissance économique sera moins forte cette année estime le FMI qui, à quelques jours de ses réunions de printemps à Washington, notamment celle du Comité intérimaire, a rendu publiques ses prévisions. L'expansion dans les pays industrialisés, qui avait atteint 4,4 % en moyenne en 1988 et 3,5 % en 1989, reviendrait à 2,7 % cette année mais s'accélérerait à nouveau en 1991. Le freinage de cette année toucherait surtout les Etats-Unis (+ 1,7 % au lieu de + 3 % en 1989), l'activité restant forte dans la CEE avec un taux moyen de presque 3 % (+3,4 % en 1989).

Les prix augmenteraient moins rapidement, passant en moyenne d'un taux de 4,4 % en 1989 à 4,2 % cette année et 3,6 % en 1991. « *L'intensification de l'inflation paraît avoir été contenue dans la plupart des pays industrialisés (...), mais le risque de pressions sur les coûts reste significatif* », en raison notamment de taux élevés d'utilisation des capacités de production.

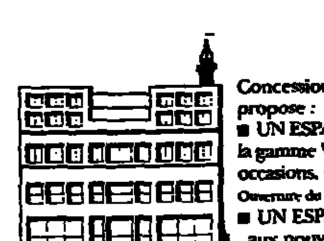
De leur côté, les pays en voie de développement verraient leur croissance s'accélérer et passer de 3 % en 1989 à 3,2 % cette année et 4,5 % en 1991. Les écarts de taux resteraient très importants entre les pays asiatiques (plus de 5 %) et l'Afrique (moins de 3 %).

هكذا من الأصل





# Le Monde AUTOMOBILE



Concession V.A.G. située à 300 m de la Tour Eiffel, l'Espace Suffren propose :

- UN ESPACE EXPOSITION de 1000 m² pour accueillir l'ensemble de la gamme Volkswagen et Audi (plus de 30 voitures présentées). Pour les occasions, 400 m² supplémentaires.

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 19 h.

- UN ESPACE ATELIER d'entretien (accueil personnalisé), adapté aux nouvelles technologies.
- UN ESPACE SERVICE RAPIDE pour des travaux nécessitant de petites interventions : échappements, réglages, accessoires, pneumatiques, etc...

Ouverture des ateliers du lundi au vendredi de 8h à 12h, de 14h à 19h. Samedi de 8h à 12h.

Espace de luxe et de liberté, le plus beau Garage de Paris.

espace SUFFREN — V·A·G

ETABLISSEMENTS SUFFREN, 40 ter, avenue de Suffren - 75015 Paris - Tél. : 47.34.09.35
Accueil Après-Vente - 47, rue de la Fédération - 75015 Paris.

MC

## BMW

530 I, oct. 88, mod. 89, bleu métal., int. cuir beige, t.o. électr., radio K7, pr. m., 23 000 km, 185 000 F. M. PIGOT 44-60-18-87 bur., 60-47-34-36 dom.

524 Diesel Turbo Autom., août 89, mod. 90, bronzit métal int. anthracite, climat. régul. vit. pré-équip. radio, pr. m. 135 000 km, 190 000 F. M. FONTAINE 39-65-63-60 bur., 30-89-70-75 dom.

325 iS, 2 p., janv. 89, noir métal., int. gris, alarme, radio, pont autobloc., becquet, pré-équip. tél., pr. m. 26 000 km, 132 000 F. M. FLIPPE 48-53-59-00 bur., 60-66-18-20 ap. 21 h.

BMW 316, 88, 17 000 km, excellent état, direct. ass., métallisée, 73 000 F. Tél. : 42-79-86-78.

Occasion BMW Z 1 à vendre, Antes + Hofmann GmbH, D-6800 Mannheim, Neckarauer Strasse 144-166. Tél. : (1949-621) 81-60-21

FRANCO BRITANNIC AUTOMOBILES

Importante Exposition de voitures d'occasion haut de gamme

Rolls-Royce - Bentley - Jaguar
Mercedes - BMW - Porsche
Range Rover - MVS - Panther...

Liste envoyée sur demande. Téléphoner à Raoul Mattei au 47.57.50.80

Ouvert le samedi matin de 9 h 30 à 14 h

25, rue P.-V.-Couturier Levallois-Perret
Tél. 47 57 50 80

## Cadillac

COUPÉ 33 CV AUTOM. 82 beige verni, int. beige, cuir., radio K7, climat. 130 000 km, 115 000 F. M. Samut 42-42-37-51 bur., 42-42-28-44 dom.

SÉVILLE DIESEL AUTOM août 80, rouge, int. cuir, climat., sièges électr., direct. assist., radio K7, CB, cruise, control, t.o. électr. 74 000 km, 120 000 F. M. BRATTEBY (16) 93-58-96-43

RENÉ PETIT S.A.
**CADILLAC**
disponible. Prix spéciaux. Nous consulter. 42-41-40-00

## Chevrolet

CHEVROLET - 74 Modèle rare TBE. - Bleu métal. 50 000 F. Tél. : (BUR) 39-82-40-27 (DOM) 39-78-63-31.

## Chrysler

COUPÉ LEBARON déc. 89, mod. 90, beige métal., int. cuir beige, radio K7, boîte autom., air condit., sièges + rétros électr., jantes alu, gl. électr., pr. m. 6 000 km M. Ohemadi 43-34-54-29

VOYAGER, juin 89, gris verni, int. gris, air condit., gl. teint., radio, 7 places, 25 000 km. M. MARTY 110 000 F 42-62-30-38

## Citroën

XM dies. 12 SÉDUCTION, nov. 89, mod. 90, rouge mandarin métal. verni, int. velours gris, suspension hydractive, gl. teint., électr., direct. assist., essuie-gl. AR, pré-équip. radio, pr. m., 58 000 km, 125 000 F. M. ARGENTIN 64-02-76-81

XM dies. 12 SÉDUCTION, nov. 89, mod. 90, gris axinite métal verni, int. bleu, suspension hydractive, freins ABS, radio K7, direct. assist., garantie longue durée, pr. m., 62 000 km, 145 000 F. M. LARUE 47-26-05-40 ap. 18 h

BX TZ DIESEL TURBO, déc. 89, mod. 90, rouge, int. noir, freins ABS, climat., pns larges, radio, alarme, gl. teint., aileron, pr. m., 8 000 km. KAGAN 40-68-03-00 bur., 64-61-72-72 ap. 21 h 30, 120 000 F

XM 20 I AMBIANCE, oct. 89, mod. 90, gris axinite métal verni, int. velours gris/noir, suspension hydraulique, freins ABS, sièges électr., gl. teint., ferm. électr., pré-équip. radio, pr. m., 5 000 km, MAILLE 47-91-96-25 bur., 39-89-71-74 ap. 19 h 145 000 F

Collaborateur vend Citroën BX 19 TRD Turbo, 16 000 km, glaces teintées, condamnation électrique des portes, coul. gris axinite, peint. métal. verni, appuie-tête AR, équip. radio. Garantie de supplémentaire 6 mois, 87 000 F Tél. : 34-72-63-50

## Fiat

FIAT TIPO Turbo diesel, janv. 89, gris bleu métal. 31 000 km, état impeccable. M. FERNET 47-31-39-23 dom. 60-77-93-83 bur.

FIAT 131 D Supermirafiori 2500 gris métallisé, 1982 p.m., 147 000 km. Très bon état, contrôle effectué. Pneus, amortisseurs, batteries récents (factures). 16 000 F. Tél. : 60-60-83-93.

## Ford

COUPÉ SIERRA COSWORTH Déc. 86, mod. 87, gris, int. gris, radio, alarme, 70 700 km, 115 000 km, 115 000 F. M. Sabeur, 48-33-72-61 bur., 39-35-09-40 dom.

SCORPIO GHIA 4 X 4 Déc. 88, beige métal., int. cuir noir, pack. VIP, climat., ordi. bord, t.o. électr., sièges électr., 70 000 km compteur. M. Youyou, 45-23-58-54 bur., 64-07-45-66.

TRANSIT 11 CV ESSENCE 1979, 140 000 km, isolé, équipé camping car, 2 places, batterie, bobine delco distribution, pneus, freins, échappement : 5 000 km, amortisseurs, embrayage : 15 000 km, contrôle tech. : R.A.S. Prix : 17 000 F. Tél. après 19 heures : (16) 46-93-22-19.

COUPÉ GHIA 2000 Noir et blanc, autom., 06/78, impec., intér. bois, 40 000 F. Bur. 45-58-12-66, soir 48-41-06-94.

## Jaguar

JAGUAR TYPE E 1961, 3.8 L gris métal. extérieur, cuir rouge int., restauration complète. Prix : 600 000 F (19-44) 273832239

XJ 12 5,3 SOVEREIGN AUTOM. oct. 84, mod. 85, gris métal, int. cuir, AB, climat. boîte 85 000 km, pr. m., 112 000 km 110 000 F. M. LEROY 47-82-86-41 bur. Demander Maurice

XJ 12 5,3 HE VANDEN PLAS autom., fév. 83, prune métal, int. cuir beige, alarme, radio K7. 100 000 km, 130 000 F M. RAMBLA 48-34-54-69 bur. 42-39-88-02 ap. 20 h

XJ 12 5,3 SOVEREIGN AUTOM. août 84, mod. 85, gris métal verni, int. cuir, pr. m., 85 000 km. 140 000 F. M. DUMONT 42-46-82-28 bur. 93-49-85-28 dom.

RARE 420, an. 67, champagne, cuir rouge, roues fil, radio, tbe. 200 000 F 83-32-23-01

JAGUAR SOVEREIGN V12 5,3 l., 1989, 22 000 km, marine, 260 000 F 47-42-71-00

COUPÉ XJ 5,3 autom., avril 76, bleu métal, int. beige, climat., 5 000 km, pns neufs, 78 000 km, 99 000 F. M. MULLER 48-47-11-69

## Lancia

LANCIA THEMA IE turbo, an. 88, pr. m., 46 000 km. éq. ABS, alarme. Tél. : 45-56-65-42

THEMA TURBO IE sept. 88, mod. 89, bleu métal, int. beige, freins ABS, pr. m., 44 500 km. 106 000 F. PORTO GALLO 48-30-24-85 bur., 60-48-00-31 ap. 20 h

THEMA DIESEL TURBO Avr. 89, platine métal., int. brun/vert, pré-équip. radio, gl. tatouées, pr. m., 45 000 km, 110 000 F. Uliehle 43-07-38-32 bur., 43-66-57-28 dom.

DELTA HF INTÉGRAL avril 88, gris métal., alarme, rad. K7, t.o., pr. m. 26 000 km, 110 000 F. La Fonta 47-20-91-65 bur.

DELTA INTÉGRALE 16 S sept. 89, mod. 90, noir métal., int. alcantara recouv., freins ABS, alarme, radio K7, gl. teint., pr. m., 14 000 km RIU 43-25-67-40 dom.





## Mercedes

230 T AUTOM. mars 83, blanc verni, int. noir, direct. assist., gl. teint. électr. 172 300 km 41 000 F, M. Monnet 34-16-61-61 bur., 47-54-50-50 dom.

200 DIESEL janv. 79, vert, int. vert, rétro droit, 206 000 km. Lehoux 45-92-92-80 bur., 43-05-84-10 dom.

MERCÉDÈS 190 D - 85 Noir verni. TBE. Tout option + Bequet arr. 110 000 F. Tél. : (BUR) 39-82-40-27 (DOM) 39-78-63-31.

## Opel

CORSA 10 MODA 3 P., sept. 89, noir verni, int. bleu, gl. teint., rétro droit, pr. m., 8 600 km. RENNETEAU 48-62-55-92 bur., 43-84-74-01 ap. 18 h 45 000 F

## Porsche

911 CARRERA 2, déc. 89, mod. 90, gris foncé métal. verni, int. cuir noir, climat., pont autobloc., sièges électr., alarme, pré-équip. tél., pr. m., 5 400 km. 425 000 F. M. THIERRY 48-00-11-22 bur.

911 CARRERA 2, nov. 89, mod. 90, gris ardoise métal. verni, int. cuir noir, climat., pont autobloc., minichaîne laser, pr. m., 3 000 km, 425 000 F. 42-88-54-54 bur., 47-50-47-96 apr. 20 h. M. BERTIER.

944 L, fév. 83, noir, int. damiers, t.o., alarme, écrous antivol, radio, 43 000 F. 110 000 F. M. PORCHERET 43-86-18-16.

911 SC, déc. mod. 78, noir verni, int. noir, alarme, tatouage, radio K7, 98 000 km. COLIN. 150 000 F. 42-85-74-00 bur., 43-77-60-61 dom.

924 S, mars 86, beige, métal., int. cuir, 117 000 F. 30 200 km. M. KAPANCI 45-89-06-42 perm.

## Pontiac

PONTIAC TRANS AM - 77 Blanc nacré. TBE. 85 000 F à débattre. Tél. : (BUR) 39-82-40-27 (DOM) 39-78-63-31.

## Renault

R 11 TD, 85, 102 000 km, très bon état, 16 000 F. siège arrière. 34-12-91-65

## Volswagen

Cabriolet GOLF automatique, modèle 89, marine, parfait état, 20 000 km alarme radio Bur. : 45-56-12-93 Dom. : 47-22-03-34

Vds GOLF GTI 16 S Oettinger 1983, gris anthracite, 96 000 km (moteur, peinture, amortisseurs, suspension, pneus : neufs). Prix à débattre, état concours. 46-44-41-09 ap. 20 h

PEUGEOT Darl'mat
146, BD DE GRENELLE
75015 PARIS ☎ 45 75 62 80
3615 DARLMAT





CONCESSIONNAIRE ANNONCE L'OUVERTURE DE SA CONCESSION
172, bd. Voltaire 75011 PARIS
(1) 43.56.11.11
Véhicules neufs et de direction disponibles

# Le Monde des Cadres

## Les postes que BSN vous propose

(16) 42 27 40 27

**Acheteurs**
Branche Biscuits réf. MH36MR2

**Organisateur industriel**
L'Alsacienne réf. SD104MR2

**Chef de produit**
Kanterbräu réf. MH55MR

En 20 ans, BSN s'est placé au niveau des plus grands groupes mondiaux de l'alimentaire. Les cadres qui nous rejoignent ont une double appartenance : la société qui les accueille et le groupe. Les échanges que nous souhaitons avoir avec eux nous permettent de les informer sur nos opportunités et d'approfondir leur projet professionnel. Car pour nous, la réussite est une alchimie complexe dans laquelle entrent le poste, l'environnement, les compétences, la personnalité et la motivation à travailler ensemble.

Pour en savoir plus sur tous ces postes, composez le (16) 42.27.40.27 ou adressez votre candidature en précisant la référence du poste à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.





LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

Société de décoration de luxe recherche
**VENDEUR (H./F.)**
Expérimenté, dynamique et bonne présentation. Poste évolutif au sein de la société. Tél. hres boutique : 45-55-21-11.

ACUTRONIC-FRANCE recherche
**1 TECHN. MAINTENANCE**
– Périphériques ordinateur
– Bonnes qualifications requises
– Possib. formation compléм.
– Bon niveau rémunération
Adr. c.v., photo + prétent. à M. POMMIER. ACUTRONIC BP 54 78430 LES CLAYES-S/BOIS

## DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 29 a., 10 a. expér. secrétariat direct. + assistanat de product., bonne conn. Mac Intosh, espagnol cour., rech. poste ASSIST. PROD. de sté de communication s/Paris. 42-23-13-44/soir.

# ASSOCIATIONS

## Conférences

JAPONAIS INTENSIF par la suggestopédie – 28 mai au 22 juin – MATSUMOTO 43-38-24-58/42-60-35-20.

## Sessions et stages

Samedi 5 mai 19 h Rose-croix d'or : « La Rose d'Or des Gnostiques ». Aquarius, 54, rue Ste-Croix de la Bretonnerie, Paris-4e. Entrée libre et gratuite.

- Prix de la ligne 44 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au J.O.
- Chèque libellé à l'ordre du Monde Publicité, et adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi au Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

## capitaux propositions commerciales

ARGENTINE Compagnies françaises souhaitant former joint ventures avec des entreprises locales pour l'export. S'adresser à : BBA-Business Advisers. Maipu 971 – 7e « C », 1006 – Buenos Aires ou téléfax (541) 311-1509.

Entr comm. Suisse ch. produits commerciaux pour le marché suisse. Bravo AG. Einsiedlerstr. 138 CH-8812 Horgen Fax 1941/17254147

# L'AGENDA

## Matériel de bureau

CASH BUREAU : MOBILIER DE BUREAU ET DISCOUNT. PRIX IMBATTABLES : MATÉRIELS LIVRÉS ET MONTÉS : CATALOGUE 48 PAGES SUR DEMANDE. 600 m² D'EXPOSITION. 24, r. Davout, 93500 Pantin. Sortie porte de la Villette. Tél. : 48-43-09-71 Dijon, tél. : 80-51-36-62 Marseille, tél. : 91-43-23-43.

## Peinture

**ARTISTE**
Peint vos paysages préférés sur simple envoi de votre part de photographies. Si vous êtes intéressé, écrire à : A. CORBANI 13, rue Sainte-Anne 78000 Versailles

## Vacances Tourisme

**Home d'enfants vacances d'été**
HAUT DOUBS (900 m alt.) 3 h de Paris par TGV, agrément Jeunesse et Sports, Yves et Liliane accueillent vos enfants dans ancienne ferme XVIIe, confort., rénov. au milieu des forêts et pâturages. Accueil limité à 14 enfts, cuis. saine et équilibrée, chbre 2 ou 3 avec sdb, wc. Activité avec moniteur : poneys, VTT, tennis, jeux, ping-pong, initiat. échecs, peinture s/bois, fabrication du pain, découverte environn. Tarif tt compris 1 800 F/semaine par enft. Tél. : (16) 81-38-12-51 Le Crêt-l'Agneau La Longeville 25650 MONTBENOIT

# Le Monde L'IMMOBILIER

## appartements ventes

### 1er arrdt

Les Halles, pt 2 p., 6e ét. sur cour. 650 000 F. T.B.E., calme, ensoleillé. Visite le samedi de 15 h à 18 h, 61, bd Sébastopol, esc. B, M. Clément.

### 3e arrdt

**Exceptionnel**
appt. de très haut niveau dans hôtel classé gds hauteur s/plafond très spacieuse réception + 2 chbres, 2 s. de bains conviendrait habit. de luxe pour personnalité. prix élevé justifié. 48-22-03-80 43-59-68-04 poste 22

### 5e arrdt

Entièrement reconstruit dans hôtel XVIIe exceptionnel appt. 54 m² réception + 2 chbres, s. de bains + cabinet de toilette, neuf, jamais habité. Prix : 6 100 000 F. 48-22-03-80 43-59-68-04 poste 22

**LUXEMBOURG**
Imm. récent, tt cft, park., 6e étage s/jardin, gd liv. dble, 3 chbres, 2 bains, 3 w.-c., 145 m². Tél. matin : (1) 45-44-21-97.

### 11e arrdt

**PRIX INTÉRESSANT**
Mo BOULETS - MONTREUIL Selon, 1 chbre, cuis., bains, balc. s/verdure, calme. 22, r. Alexandre-Dumas. Samedi-dimanche, 14 h-17 h.

### 12e arrdt

**MICHEL BIZOT**
P. de taille, asc., 3 p. s/rue et cour, tt cft. 1 630 000 F. 43-44-43-87.

### 16e arrdt

**Mo RANELAGH**
Imm. pierre de t., 5e, asc., liv., 3 p. : petite cuis., w.-c., bains, 130 m² + balcon. A refaire. s/verdure. 137, r. du Ranelagh. Samedi-dimanche, 15 h-18 h.

### 92 Hauts-de-Seine

**BOIS-COLOMBES BEL APPT. 105 m²**
DBLE SÉJOUR, 2 CHBRES, GD DRESSING, CUIS. ÉQUIPÉE, NEUF, PROPRIÉTAIRE. SAMEDI DE 14 H A 17 H. 245, AVENUE D'ARGENTEUIL.

### 95- Val-d'Oise

95 HERBLAY (centre ville) 1er étage, appt F4, duplex 80 m² avec terrasse, cheminée, chauf. ctrl individuel, proche gare RER. Libre de suite. 650 000 F. Tél. : 39-78-54-83

### Province

MONTPELLIER CENTRE VILLE Grands appts du 1 au 5 p. dans parc privé. Prêts conventionnés. excel. rentab. invest. Tél. : (16) 67-27-51-27.

**MULTIPROPRIÉTÉ**
Pierre et Vacances, part. vd Avoriaz appt 4/5 pers., vac. scol. de Noël Tél. : (16) 35-46-31-80

Côte d'Azur, Nice, proximité Promenade des Anglais. Exceptionnel : dernier étage, vue mer panoramique, duplex de 95 à 120 m², grandes terrasses, prestations luxueuses. LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS 93-19-05-18

## appartements achats

RECH. URGENT 110 à 140 m² PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE COMPTANT. Tél. : (1) 48-73-35-43.

**DOURDIN DORESSAY**
STÉ D'INVESTISSEMENT
**ACHÈTE IMMEUBLE DANS PARIS**
LISBONNE ET BARCELONE INTERMÉDIAIRE BIENVENU
**46-24-93-33**
FAX 47-45-75-08 10, RUE DU BAC, 75007

Recherche 1 à 3 p. PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx. Paie cpt chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

## locations meublées offres

### Paris

Sans commission NEUF, résid. MANIN-CHANTECOQ 133/139, rue Manin, angle rue Goubet. Libre de suite, 2 pces, 50 m² - 4 625 ; 3 pces, 66 m² + balc. 9 m² 5 948. Cave + charges comprises, chauf. ind. élect., appart. témoin ouvert lundi, merc., et samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Mo Pte-Pantin Ourcq-Danube. Bus : PC Pte-Chaumont. Rens. : 45-65-37-02 h.b.

## propriétés

**BELLE AFFAIRE**
A 10 km du Mans, sur 14 000 m² avec plan d'eau, superbe mais. F6, compr. 1 sal., 1 séj., 1 cuis. aménagée, 4 chbres, 2 s.d.b., 2 w.-c., gar., gd ss-sol, chauf. neuve mixte fuel et bois. Prix à débattre. Mme DORLÉANS, tél. : (16) 43-40-03-96.

**FORÊT COMPIÈGNE**
dans jard. à l'ancienne. Belle maison de famille, romantique et calme. Double récept., 6 chbres, 3 bains, 3 terrasses. Village classé. 45-44-28-30 heures burx.

**PROVENCE LUBÉRON**
Entre vignes et lavande. Belle et authentique bastide 18e siècle, 13 p., 3 récept., 6 chbres, 5 bains, dépend., gardiennage, vue magnifique. 45-44-28-30 heures burx.

## terrains

Aix-en-Provence, terrain arboré, belle vue, 42 000 m², possib. constr. 400 m², à 7 km du centre, 1 350 000 F. Tél. : (16) 42-21-25-16 le soir préf.

## bureaux

### Locations

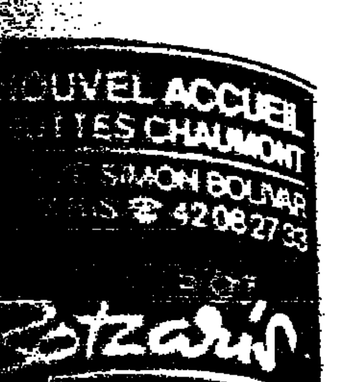
VOTRE SIÈGE SOCIAL
**DOMICILIATIONS**
Constitution de sociétés et tous services. 43-55-17-50.





BRETIGNOLLES-SUR-MER
VENDEE
VOTRE MAISON OU VOTRE APPARTEMENT AVEC ACCES DIRECT A LA PLAGE
PROCHE TENNIS, PISCINE, AIRE DE LOISIRS
4 PAVILLONS TEMOINS
terre-loti BUCHY 136 boulevard A. Briand 85000 LA ROCHE-SUR-YON TEL. 51 62 25 95

A retourner sans engagement "Les Océanides" - 136 bd Aristide Briand - 85000 LA ROCHE-SUR-YON
NOM ........ Prénom ........
Adresse ........ Tél. ........





# ÉCONOMIE

## INDUSTRIE

### Mouvements de capitaux dans l'informatique

## Le Crédit lyonnais entre dans le capital de Steria

Steria, une des dernières sociétés de services informatiques indépendantes, accueille dans son capital le Crédit lyonnais, qui en détiendra directement ou indirectement 29,5 %. L'opération, en négociation depuis un an, se déroulera à la faveur de deux augmentations de capital de 100 millions chacune : la banque prendra ainsi une première participation de 15 % directement dans Steria et une seconde de 25 % dans la holding intermédiaire, Sofiria (elle-même actionnaire à 58 % de Steria). Certes, le personnel de la société, regroupé au sein de la holding de tête Soderi, gardera le contrôle de l'entreprise mais sa part dans la Sofiria sera diluée à 75 %, en plus des 10 % détenus directement dans Steria. En échange, Steria (un milliard de chiffre d'affaires dans l'ingénierie informatique, une rentabilité de 2 % et 2000 salariés) accroît sensiblement ses fonds propres.

L'effacement progressif de la BNP et de Total se confirme : la banque – qui fut pourtant un des actionnaires d'origine de la SSII il y a vingt ans – n'en détient plus que 8,5 %, soit le même montant que Total. De son côté, le Crédit lyonnais ajoute une cinquième société de service informatique à sa panoplie, les unes étant complémentaires des autres, la plus connue étant Sligos, spécialiste de la monétique, numéro deux français et septième européenne.

F. V.

### Une nouvelle acquisition du groupe verrier français

## Saint-Gobain rachète le britannique Solaglas

L'opération d'ampleur engagée la semaine dernière par Saint-Gobain aux Etats Unis (une contre-OPA amicale de 11 milliards de francs sur l'américian Norton) n'a pas épuisé l'appétit du groupe industriel français. Saint-Gobain a annoncé jeudi 3 mai qu'il rachetait pour 900 millions de francs environ la société britannique Solaglas Limited, spécialisée dans le vitrage pour le bâtiment. C'est la filiale belge de Saint- Gobain, Glaceries de Saint-Roch, qui, aux termes de l'accord conclu jeudi, va acquérir Solaglas Limited. Cette société qui a réalisé l'an passé un chiffre d'affaires de 1,6 milliard de francs et emploie plus de 3 000 personnes, était détenue par le groupe anglo-sud africain PGSI.

La transaction va permettre à Saint-Gobain de se renforcer dans son métier de base (le verre plat) outre-Manche, là où se trouve son principal rival mondial, Pilkington. Le groupe de M. Jean-Louis Beffa était surtout présent en Grande-Bretagne grâce aux canalisations (filiale Stanton) et aux céramiques industrielles (filiale TSL). L'opération comprend un autre volet : Saint-Gobain cède à PGSI ses stations de pose de vitrage automobile en RFA et en France pour 145 millions de francs.

## ÉTRANGER

## Etats-Unis : génération épargne

*Suite de la première page*

Au Japon, le *baby boom* de l'après-guerre a commencé plus tôt qu'en Amérique du Nord, l'étude du CEPII le situant entre 1947 et 1949. Cette génération, qui a maintenant la quarantaine, épargne au maximum en vue de la retraite . L'argent mis de côté est d'autant plus important que le taux de natalité s'étant effondré au Japon entre 1950 et 1960 (2) le nombre des jeunes qui, par définition, s'endettent au maximum est relativement mince.

Mais la démographie n'est pas figée : la circulation financière (dettes et épargne) va donc se modifier en suivant le cycle de vie. Aux Etats-Unis, la génération du *baby boom* des années 50 aura entre quarante-cinq et cinquante-cinq ans au début du siècle prochain. Ce mûrissement de la population américaine se traduira par plus d'épargne, phénomène renforcé par la chute de la natalité qui s'est produite au cours des années 70 et aura pour conséquence de rétrécir dans dix ans les classes d'âge jeunes.

Ainsi, le CEPII estime-t-il que le taux d'épargne va très sensiblement remonter aux Etats-Unis d'ici une dizaine d'années : de six points par rapport au revenu disponible si l'évolution démographique n'est pas perturbée par d'autres phénomènes, notamment des décisions de politique économique . Six points qui représenteront 180 milliards de dollars, soit plus que le déficit américain.

Au Japon, en revanche, le vieillissement très rapide de la population qui va se produire – qui est en train de se produire – va faire baisser le taux d'épargne puisque les retraités qui n'ont plus guère de raison de mettre de l'argent de côté sont très nombreux : entre 1985 et 2010, la proportion des plus de soixante ans passera de 19 à 32 %. La baisse de deux points du taux d'épargne qui en résulterait réduira de quelque 40 milliards de dollars l'excédent japonais.

Ainsi donc, dans un premier temps (1970-1985), l'épargne montante au Japon a financé le déficit américain alors que dans un deuxième temps les Etats-Unis épargneront devantage au moment même où les Japmonais le feront moins.

En RFA, la population est dès maintenant âgée, la natalité, forte jusqu'en 1941, ayant beaucoup fléchi après la guerre . Mais les naissances ayant repris passagèrement au début des années 60, le taux d'épargne devrait remonter jusqu'en 2015 au fur et à mesure que cette génération arrivera à l'âge d'épargne maximum. Au-delà de 2015 l'accroissement du nombre des retraités réduira à nouveau le taux d'épargne mais le fera beaucoup moins qu'il n'était prévu puisque la réunification allemande va rajeunir la population.

De telles vues sur l'avenir peuvent être en partie contredites par des taux de croissance économiques plus forts ou plus lents que prévu, le taux d'épargne étant très sensible aux variations des revenus. Mais le raisonnement qui montre les effets du vieillissement des populations occidentales reste bon.

Au total, les Etats-Unis, le Japon et la RFA dégageraient un surcroît d'épargne que l'étude du CEPII estime à 150 milliards de dollars environ (si cette remontée se produisait dès maintenant). La question qu'on peut se poser est évidemment de savoir comment seront utilisées ces sommes.

### Destination inconnue

Le système financier sera-t-il capable de guider tout cet argent vers les pays de l'Est et du Sud où les besoins d'investissements sont considérables et le potentiel de croissance économique beaucoup plus important qu'à l'Ouest ? L'expérience des années passées incite à une certaine prudence dans la réponse.

Après le premier choc pétrolier qui avait beaucoup enrichi les pays de l'OPEP, un certain recyclage s'était fait entre pays du Sud à travers des prêts bancaires à court terme. Après le second choc pétrolier de la fin des années 70, le transfert s'était fait entre pays du Nord, de façon logique on l'a vu (du Japon vers les Etats-Unis notamment), mais en déséquilibrant le système monétaire international, devenu très instable. Le recyclage ne s'est donc jamais fait dans de bonnes conditions entre Nord et Sud.

Il ne suffit pas qu'une épargne existe pour qu'elle s'investisse là où elle serait le plus utile, suscitant la croissance économique la plus forte . *« Les institutions financières qui collectent l'épargne du cycle de vie*, rappelle l'étude du CEPII, *voient affluer des ressources de plus en plus importantes. Aux Etats-Unis, l'accroissement des réserves des fonds de pension et des compagnies d'assurances a largement dépassé le flux des dépôts auprès des banques commerciales »* .

Or, les fonds de pension investissent de préférence dans l'immobilier (terrains et immeubles), achètent des actions et des obligations, notamment publiques, bref des titres de propriété et en achètent tellement que les prix montent très rapidement, entraînant des phénomènes spéculatifs. A la limite, on constate que toute cette épargne a plus pour résultat de dégager des plus-values dont l'attrait n'est plus à démontrer que de financer des investissements utiles à l'économie, des investissements auxquels les banques sont bien placées pour s'intéresser alors qu'elles n'ont pas toujours ou pas encore l'argent pour le faire.

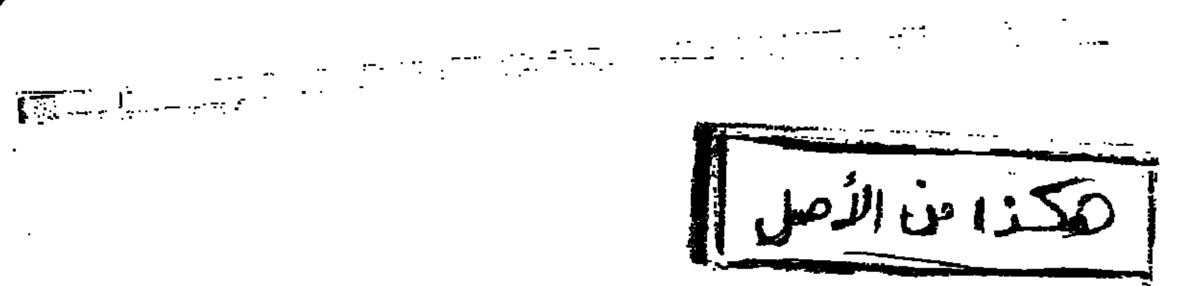
Faut-il penser, comme le CEPII, que des techniques financières comme la« titrisation » peuvent résoudre, en partie, cette contradiction d'un argent allant difficilement à l'investissement qui l'attend ? Peut-être, puisque cette pratique permet aux banques de s'engager sur des projets nombreux et importants quitte à remettre sur les marchés – quand leur bilan l'exige – les prêts consentis.

ALAIN VERNHOLES

(2) Entre ces deux dates le nombre d'enfants par femme est passé de 3,6 à 2,1.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS





هكذا من الأصل



## NORD EST

**Résultats 1989 : + 67 %    Dividende 1989 : + 15 %**

Au cours de sa séance du 25 Avril 1990, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes de l'exercice 1989.

1 – COMPTES CONSOLIDES

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à F. 5,8 milliards et reste globalement au niveau de celui de 1988 malgré les cessions d'activité intervenues en 1989.

| | 1989 | 1988 | |
|---|---|---|---|
| • Emballage (carton et plastique)<br>• Chauffage<br>• Mécanique<br>• Agro-alimentaire et divers | 2.237<br>2.254<br>775<br>110 | 1.296<br>1.465<br>412<br>37 | |
| Sous-total | 5.376 | 3.210 | + 67 % |
| Activités cédées en 1989 (Réfractaires et emballage métallique) | 424 | 2.582 | |
| Total | 5.800 | 5.792 | |

Ainsi, alors que deux branches d'activités étaient cédées, le Groupe s'est redéployé, en particulier dans des secteurs nouveaux, par d'importantes acquisitions, entraînant un accroissement corrélatif des écarts d'acquisition. Dans ce contexte, le Conseil a estimé justifié de procéder à l'amortissement exceptionnel d'une partie de ces écarts. Dans le même esprit les provisions pour risques sectorials ont été renforcées.

Le résultat net global s'élève ainsi à F. 459 millions contre F. 228 millions en 1988 (+ 100 %) et après déduction de la part des minoritaires (F. 152 millions), le résultat net (part de NORD EST) s'élève à F. 307 millions et se compare comme suit à celui de F. 184 millions réalisé en 1988 :

| | 1989 | 1988 | |
|---|---|---|---|
| – Résultat net des opérations courantes | 218 | 199 | |
| – Profits sur cessions de branches d'activité | 375 | 65 | |
| – Dotations nettes aux provisions pour risques sectoriels | –42 | –60 | |
| – Amortissement des écarts et des frais d'acquisition :<br>• Amortissement normal<br>• Amortissement exceptionnel et frais | <br>–29<br>–215 | –20 | |
| Résultat net (part de NORD EST) | 307 | 184 | + 67 % |
| F / Action | 23,4 | 14 | |

Il est important de souligner que l'amortissement exceptionnel d'écarts d'acquisition réalisé en 1989 aura pour conséquence, pour les exercices ultérieurs, de ramener à F. 20 millions par an (à périmètre constant), l'amortissement normal de ces écarts qui est pratiqué à NORD EST sur une durée maximum de 20 ans.

2 – COMPTES SOCIAUX

Le résultat de l'exercice s'élève à F. 284 millions contre F. 148 millions en 1988. Ce résultat enregistre la reprise d'une distribution de dividendes par MAGNESIA.

Il comprend, en outre, la plus-value réalisée sur la cession de FEREMBAL (emballages métalliques) et une dotation aux provisions pour risques sectoriels.

3 – DIVIDENDE

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le 20 juin prochain, la distribution d'un dividende de F. 5.20 par action (+ avoir fiscal de F. 2,60), soit une progression de 15,6 % sur l'exercice précédent.

## codec

### RÉSULTAT CONSOLIDÉ BÉNÉFICIAIRE EN 1989

Le conseil d'administration de CODEC a approuvé, le 24 avril 1990, les comptes consolidés du groupe CODEC pour l'année 1989.

Ils présentent une situation bénéficiaire de 31,8 millions de francs avant imputation du plan social engagé en décembre 1989, soit une augmentation de 30 % en termes comparables par rapport au résultat consolidé de 1988.

Après imputation de la totalité du coût du plan social, le résultat consolidé du groupe s'élève à 15,8 millions de francs.

Le plan présenté à l'ensemble des partenaires au cours du mois de décembre se déroule conformément aux prévisions : trois entrepôts ont été fermés au 31 mars 1990 et deux autres sont agrandis.

Le programme d'allégement d'actifs avance dans d'excellentes conditions et plus rapidement que prévu.

Enfin, l'ensemble de ce plan s'effectue dans le cadre du maintien d'activité budgété et se traduit d'ores et déjà par une amélioration importante de la productivité.



## CLEMESSY

L'assemblée générale mixte de la société Clemessy réunie le 27 avril 1990, sous la présidence de Mᵉ Pierre Schultz, président du conseil de surveillance, a approuvé les comptes de l'exercice 1989 qui se présentent ainsi :

| En millions de francs | 1989 | 1988 | Evolution |
|---|---|---|---|
| Chiffre d'affaires (hors filiales) | 1 754 | 1 540 | + 14 % |
| Résultat opérationnel | 61 | 43 | + 44 % |
| Résultat net | 39,7 | 30,1 | + 32 % |

Dans son intervention, M. Jean-Paul Marbacher, président du directoire, s'est félicité de ces résultats qui permettront ainsi :

– de poursuivre la croissance externe du groupe, tant en France qu'à l'étranger et en particulier en RFA ;

– de développer des prestations à forte valeur ajoutée qui se traduiront en 1990 par l'embauche de plus de 150 cadres contre une centaine en 1989 ;

– de saisir au niveau français et international toutes possibilités de partenariat, tout en préservant l'indépendance de la société.

En conclusion, M. Jean-Paul Marbacher a tenu à affirmer sa confiance en l'avenir du groupe Clemessy, qui « doit savoir associer tous les acteurs et partenaires dans une communauté de destin où chacun trouve sa place et son épanouissement ».

### ERRATUM

Dans l'Avis financier – BOUYGUES – paru dans les éditions du « Monde » du 27 avril 1990 daté 28 – il fallait lire le premier tableau de la façon suivante :




**RÉSULTATS DU GROUPE 1989 : + 10 %**

Le conseil d'administration de Bouygues, réuni le 24 avril 1990 sous la présidence de M. Martin Bouygues, a arrêté les comptes de l'exercice 1989 du groupe :

| Bouygues (en millions de francs) | 1989 | 1988 | 1989-1988 |
|---|---|---|---|
| Chiffre d'affaires (HT) | 47 005 | 40 695 | + 16 % |
| Investissements : | | | |
| • Equipements d'exploitation | 1 804 | 1 635 | + 10 % |
| • Participations industrielles | 2 719 | 180 | × 15 |
| Bénéfice net (part du groupe) | 573 | 519 | + 10 % |

## Information SICAV

Les actionnaires des SICAV: QUARTZ, COEXIS, ATOUT FUTUR, UNIVERS-OBLIGATIONS, FUTUROBLIG, ORACTION, DIEZE, EURODYN, UNIVERS ACTIONS, UNIRENTE, UNI-REGIONS, EPARGNE-UNIE, UNI-FONCIER, UNI-FRANCE sont informés qu'ont été prises des mesures d'unification et de simplification des droits de souscription et des frais de gestion applicables à compter du 1er août 1990:

1 - les droits de souscription seront, quel que soit le montant de la transaction, de:

- 2,5 % pour les souscriptions en numéraire ;
- 1,5 % pour les souscriptions en titres ;

2 - les frais de gestion seront de 0,60 % hors taxes de l'actif déduction faite des parts de F.C.P. et des actions de SICAV.




PREMIER GESTIONNAIRE D'EUROPE

## EXPANSION DE L'ACTIVITE ET NOUVELLE AMELIORATION DE LA CAPACITE BENEFICIAIRE DU GROUPE

# RESULTATS 1989

*Le Conseil d'Administration de la SOCIETE CENTRALE DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS, réuni le vendredi 27 avril 1990 sous la présidence de M. Jean PEYRELEVADE, a examiné les comptes consolidés du Groupe de l'U.A.P.*

*Le chiffre d'affaires consolidé d'assurance du Groupe s'est élevé en 1989 à 64,5 milliards de francs, contre 55,6 milliards en 1988, progressant de 16 % ; à champ de consolidation inchangé, l'augmentation est de 11,5 %.*

*Sur le total des affaires d'assurance réalisées par le Groupe, la part internationale a continué à progresser, atteignant 36 % en 1989.*

*Le résultat consolidé (part du Groupe) atteint 3.422 millions de francs contre 2.852 millions en 1988, progressant de 20 %. Ce résultat tient compte notamment de la consolidation en 1989 des Sociétés d'assurance SUN LIFE (Grande-Bretagne) et ALLSECURES (Italie), du Groupe SCOR et de la Société immobilière U.I.F.*

*Après avoir constaté la poursuite de l'expansion de l'activité, ainsi que l'amélioration de la capacité bénéficiaire du Groupe, le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée Générale de la Société Centrale U.A.P, qui se réunira le vendredi 22 juin 1990, le versement d'un dividende de 577,9 millions de francs, soit la somme de 8,60 francs par action, assortie d'un impôt payé d'avance de 4,30 francs. Le revenu global par action s'établira ainsi à 12,90 francs contre 9,45 francs l'année dernière, progressant de 36,5 %. Ainsi, est marquée une inflexion significative dans la politique de distribution du Groupe.*

*Ce dividende sera mis en paiement le lundi 25 juin 1990.*

| Données consolidées (provisoires) | Exercice 1988 | Exercice 1989 | % de variation |
|---|---|---|---|
| Chiffre d'affaires consolidé | 55.633 | 64.482 | + 15.9 |
| dont I.A.R.D. | 29.964 | 33.990 | + 13.4 |
| VIE | 25.669 | 30.492 | + 18.8 |
| Résultat net consolidé part du Groupe | 2.852 | 3.422 | + 20.0 |
| Provision techniques consolidées | 177.151 | 211.067 | + 19.1 |
| dont I.A.R.D. | 54.286 | 63.712 | + 17.4 |
| VIE | 122.865 | 147.355 | + 19.9 |
| Capitaux propres consolidés après affectation : part du Groupe | 16.803 | 20.510 | + 22.0 |
| Actif géré (valeur comptable) | 180.912 | 220.895 | + 22.1 |
| Estimation des plus-values latentes (part du Groupe avant impôt) | 41.200 | 53.300 | + 29.4 |

(montants en millions de francs)

| Résultats ramenés à une action (en F/action) | 1988 | 1989 |
|---|---|---|
| Résultat consolidé (part du Groupe) | 42.4 | 50.9 |
| Capitaux propres (part du Groupe) | 250.0 | 305.2 |
| Dividende (avoir fiscal compris) | 9.45 | 12.90 |




## FINANCIERE AGACHE

**FINANCIÈRE AGACHE : BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ DE 3 886 MF EN 1989**

Le conseil d'administration de Financière Agache, réuni le 27 avril sous la présidence de M. Jean Dromer, a arrêté les comptes de l'exercice 1989. La présentation des comptes consolidés est influencée par l'intégration globale de la société LVMH, dont le résultat était mis en équivalence en 1988.

CHIFFRE D'AFFAIRES

| (millions de F) | 1989 | 1988 (publié) | 1988 (proforma) |
|---|---|---|---|
| LVMH | 19 632 | | 16 442 |
| Autres activités « produits de prestige » | 1 284 | 978 | 978 |
| Distribution | 7 274 | 6 798 | 6 798 |
| Industrie | | 1 100 | 1 100 |
| TOTAL | 28 190 | 8 876 | 25 319 |

Le chiffre d'affaires consolidé passe de 8 876 MF à 28 190 MF. Cette progression reflète l'inclusion du chiffre d'affaires de LVMH et la croissance des activités « produits de prestige » et « distribution ». En revanche, le chiffre d'affaires des activités industrielles (Saint Frères et Société Française du Lin) disparaît en 1989, du fait de leur cession.

RÉSULTATS

| (millions de F) | 1989 | 1988 (publié) | 1988 (proforma) |
|---|---|---|---|
| Résultat net hors éléments inhabituels | 3 745 | 788 | 2 743 |
| Résultat net | 3 886 | 2 177 | 4 095 |
| Part du groupe | 403 | 1 443 | 1 443 |

Le résultat net hors éléments inhabituels progresse de 36,5 % par rapport au résultat 1988 proforma. La diminution de la part du groupe dans le résultat net provient de la réduction du résultat sur éléments inhabituels, qui comprenait en 1988 la plus-value de cession des principales activités industrielles et les plus-values de consolidation liées aux augmentations de capital en numéraire de Christian Dior et du Bon Marché. Par ailleurs, le résultat social est négatif de 12,7 MF en raison notamment de charges liées à l'accroissement de la participation dans des sociétés du groupe.

Il sera proposé à l'assemblée générale qui se tiendra le 29 juin prochain à 11 heures à l'Hôtel Nikko le versement d'un dividende de 15 F par action (plus un avoir fiscal de 7,50 F) au titre de l'exercice 1989.

Pour 1990, il est prévu une nouvelle augmentation du chiffre d'affaires consolidé et du résultat net.

# Le Monde à « Falguière »

**Vivant depuis quarante-cinq ans dans un immeuble post-haussmannien du quartier de l'Opéra qui lui avait été attribué à sa création, *le Monde* a, cette fois, choisi le nouveau cadre de vie de sa rédaction.**

**Choix d'un quartier d'abord, celui de Montparnasse, lieu exceptionnel de création artistique internationale pendant une grande partie du vingtième siècle, mais dont la rénovation urbaine et les innovations technologiques (le TGV-Atlantique en particulier) préfigurent déjà le vingt et unième.**

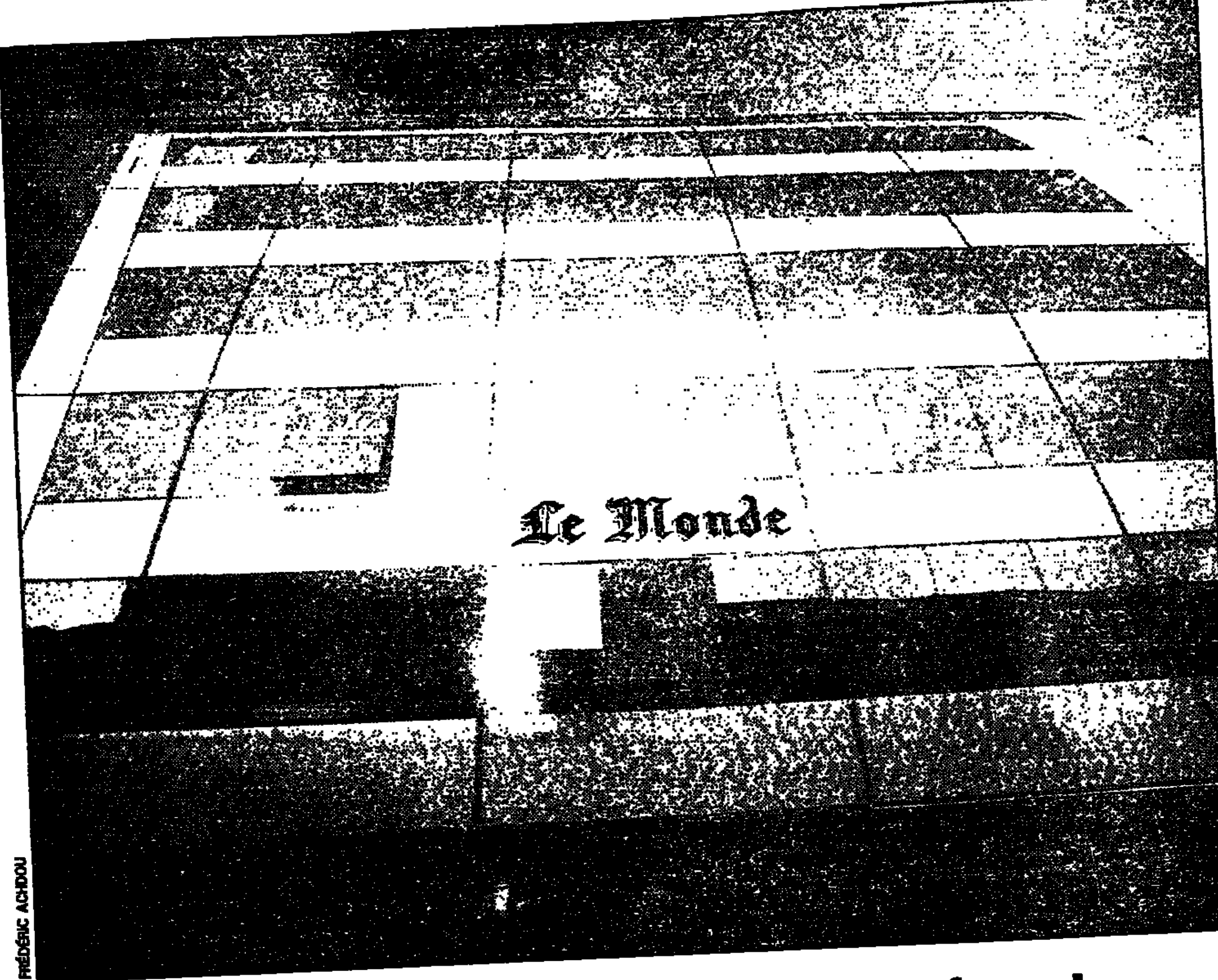
**Choix d'une architecture qui, à l'image du quartier et du journal, allie classicisme et modernité : les façades de verre tendu légèrement concaves qui donnent de la sobriété et de la transparence à un immeuble pourtant enclavé entre deux rues étroites ; un grand patio structuré par des pavés de verre qui inonde de lumière le cœur du bâtiment.**

**Choix d'un aménagement très mobile facilitant les communications horizontales et verticales, essentielles à l'intérieur d'un journal.**

**Le promoteur de l'opération, le groupe ACTIMO, propriétaire de l'immeuble, a accepté de prendre à son compte ces choix du *Monde*, traduits par les deux architectes sélectionnés en commun : Dominique Lyon et Pierre du Besset.**

**En dix-huit mois de collaboration constante et d'une qualité exceptionnelle, l'ancien garage du 15 de la rue Falguière est devenu le lieu symbole d'un journal qui a fait le pari de la pérennité et de la modernité de l'écrit.**

**Le déménagement a eu lieu les 28 et 29 avril. Le journal du lundi 30 avril (daté 2 mai) y a été rédigé et composé pour la première fois.**



FRÉDÉRIC ACHDOU

## Mode d'emploi

*Voyage, étage par étage, dans le nouveau bateau « Monde »*

EMBARQUEMENT pour Falguière... La façade en verre au numéro « 15 » de la petite rue est tendue comme l'immense toile d'une felouque prête à prendre le large. L'immeuble de cinq étages porte pavillon en lettres gothiques, celles de la tradition. L'architecture joue de reflets bleutés et de fausses transparences, évoquant celle de l'Institut du monde arabe, sur les quais de Seine.

Sitôt l'entrée franchie, le hall d'accueil aux murs jaunes et au sol de « granit » clair fournit tous les repères. Il est le centre du lieu, comme le fond d'un puits de lumière autour duquel s'articulent les divers services de la rédaction. Face à la porte, un large escalator conduit directement au deuxième étage. Sur les côtés, deux ascenseurs à l'américaine permettent l'accès à chaque niveau jusqu'au sommet en verrière.

Où situer ce que l'on vient chercher ? Le *« serpent »* répond à toute question de cet ordre. C'est un comptoir en tôle automobile aux multiples replis. En tête, l'accueil des visiteurs. Puis, côte à côte, défilent les guichets de vente au numéro (quotidien, périodiques et publications hors série), les petites annonces, le carnet. Derrière le hall, les services informatiques et leurs drôles de machines.

Au-dessus, à l'entresol, les services généraux (courrier, cyclistes, standard, etc.) constituent l'un des centres nerveux de l'activité du journal.

Rendez-vous au premier étage... C'est d'abord celui de la riche documentation accumulée depuis la création du *Monde*. Les armoires rotatives hautes de sept mètres – qui plongent dans le hall d'accueil – fonctionnent automatiquement : par simple commande d'un clavier de bord s'ouvre la balancelle où se niche le dossier convoité. On a regroupé aussi au premier les équipes de journalistes qui préparent les documents visuels : dessinateurs, cartographie, photographie. L'atelier de photogravure est à proximité.

*« Place haute »* au deuxième. On entre dans les secrets de la rédaction. Sur les blanches coursives autour du patio carré s'ouvrent la cafétéria, les portes du service *« politique »* et celles de la *« société »*. Ces espaces aux angles morts qui rompent la monotonie de la modernité sont collectifs. Les cloisons à demi-vitrées protègent le travail de chaque service sans pour autant le fermer au public.

La conception architecturale vaut pour tous les niveaux de *« Falguière »* et lui donne un aspect familier. A cet étage ont trouvé place les services techniques de composition et de montage, en prise directe sur le secrétariat de rédaction et les correcteurs, au niveau supérieur, l'étage central.

La rédaction en chef et la direction y sont installées. La célèbre *« conférence du matin »*, où les chefs de service et les membres de la rédaction en chef, debout, élaborent le *« menu »* du jour sous l'autorité du directeur-gérant, a toujours lieu dans le bureau d'André Fontaine. Mais, à côté, une salle plus spacieuse (qui a cruellement fait défaut rue des Italiens) permettra la tenue des multiples réunions nécessaires à la vie du journal.

### Se cloisonner ou s'ouvrir

A cet étage, aussi, le service des *« informations générales »*. Les aménagements intérieurs varient quelque peu, selon l'esprit propre aux rubriques. Ici, le pool de reporters se passe de cloisons : vaste salle pour ce secteur où le traitement *« transversal »* des sujets est de rigueur.

Chaque étage possède, dans la mesure du possible, une fonctionnalité par rapport aux autres, et une vocation. Au quatrième, donc – comme rue des Italiens – siègent l'*« étranger »* ainsi que le service *« économie »*. Au-dessus, près du ciel et sous la verrière, la *« culture »*, la *« communication »*, le *« Monde des livres »*, le *« Monde sans visa »*, le supplément *« Radio-télé »*. A ce cinquième étage prennent place aussi l'antenne du service du personnel et son agence de voyages à usage interne (1).

Voilà bien un changement dans la continuité, dans le style de la maison. La grande majorité des trois cents salariés retrouvent *mutatis mutandis* « leur » étage et « leur » voisinage habituels. Et pourtant... comment poursuivre dans cet univers de transparence les discrets apartés de couloir qui nourrissent l'âme de la collectivité ? L'espace lui-même pourra changer de visage, se cloisonner ou s'ouvrir au gré des restructurations éventuelles : c'est prévu. Il suffira de déplacer quelques modules.



Tous les dix mètres, dans le sol recouvert de moquette bleue, sont fichés les blocs de branchements : électrique, audio, vidéo, informatique et téléphonique. Pas moins de cinq cents lignes de télécommunications sont disponibles. L'encombrement serait plutôt à craindre côté parking : soixante places seulement en sous-sol sont réservées au personnel.

Le vaste immeuble connaît déjà ses limites. Pour loger les mensuels, les filiales édition et audiovisuel, il a dû se doter d'une annexe, au 5 de la rue Bourdelle, sur deux niveaux (rez-de-chaussée et rez-de-jardin), quelque 800 mètres carrés – dont 500 mètres carrés de bureaux – donnent sur un jardin paysager où fleurissent des tulipes (2).

Tout est paré. Vogue le navire *Falguière* au long-cours.

DANIELLE ROUARD

(1) C'est à Ivry-sur-Seine qu'ont été transférés, en janvier, l'essentiel des services administratifs et commerciaux, après l'installation de la nouvelle imprimerie.

(2) Le téléphone (provisoire) rue Bourdelle est le 42-22-20-20.

## Plénitude lisse des façades

*L'ouvrage est en rupture avec les règles traditionnelles de l'architecture parisienne*

IL n'est pas besoin d'être grand clerc pour s'aviser qu'à peine achevé le nouveau bâtiment du *Monde*, rue Falguière, a déjà pris bonne place parmi les œuvres architecturales – une poignée – qui marquent le Paris de la fin du siècle.

Il le doit d'abord à des qualités discrètes et éclatantes et à une visible perfection de leur mise en œuvre. Ce n'est peut-être pas le plus important : l'élégance de ses façades bombées est une sorte de leurre. Urbain, trop urbain !

A y regarder à deux fois, ces façades témoignent d'une rupture radicale avec des règles réputées immuables de l'architecture parisienne. Chacune respecte le plafond autorisé et le retrait *ad hoc*. Mais où est passée la bonne vieille hiérarchie base-corps-faîtage ? Et les règles de composition horizontale auxquelles même les modernes Parisiens avaient condescendu à se plier ?

Effacées d'un trait, d'un plan plutôt, exactement tendu entre deux lignes, parfaitement lisse et plein – chaque vitrage, chaque allège d'aluminium, correctement cintré – et ne s'accordant pour transition avec les voisins qu'une mince bande pleine.

C'est de l'angle Bourdelle-Falguière que la vision est la plus complète, bien que partiellement masquée par le vieil immeuble du coin. On soupçonne alors qu'il pourrait s'agir d'un secteur de sphère imbriqué dans l'îlot et que cet immeuble neuf appartient à un ordre différent de l'architecture traditionnelle. Qu'il procède plus de l'objet, avec son caractère singulier qui syncrétise le lisse, le compact, l'opaque et le translucide. Et il y aurait là une sorte de paradoxe qui devrait fort embarrasser les détracteurs de l'« architecture d'objet »

### Aux limites de l'incongru

La plénitude lisse des façades n'est interrompue que par les accès de la rue Bourdelle et le hall de la rue Falguière. Mais il faut bien entrer. Entrons. Le hall d'accueil, seul espace accessible au public, c'est le morceau de bravoure de l'édifice : des murs jaunes et denses (renforcés encore par un frottis de billes de verre qui capte la lumière et lui donne sa texture de suède), un sol aux larges alternances de graniteau bleu et vert, un plafond de béton verni servent de cadre à la mise en scène de trois objets : un pétulant escalator barrant l'espace de tout son élan, le triple caisson suspendu des archives, et un comptoir bas, délié et serpentin.

Cet assemblage aux limites de l'incongru est « travaillé » par la lumière. Celle du jour, à peine brouillée par le voile d'une sérigraphie apposée sur le verre, contribue à distancer le hall de la rue. Le soir, un éclairage bleu sombre donne au lieu sa tonalité théâtrale et fantomatique.

Les étages de la rédaction s'articulent autour d'un patio central, surmonté d'une verrière. Là encore, la lumière est à la fois abondante – le mur mitoyen a été pavé de briques de verre – et parfaitement contrôlée.

Loin de la mystique dont l'entouraient les modernes – *« La lumière est »*, disait Louis Kahn, – la lumière est ici un matériau crucial pour l'architecture à la manière dont en usent certaines démarches artistiques contemporaines, comme celle d'un James Turrell (à qui l'édifice est dédié par ses auteurs).

### Le chat et le géranium

Le bâtiment est l'œuvre d'un jeune couple d'architectes déjà remarqué en son temps par le fin traitement de la Rotonde des vétérinaires à La Villette, Pierre du Besset et Dominique Lyon, tous deux dans la fleur de leur trentaine.

*« Le Lyon »*, comme le surnomme un entourage féminin dévot, est vif et imprévisible, frappé d'une saine inquiétude, féru d'art moderne, lecteur assidu de Nabokov et de Pynchon (entre autres), amoureux (transi) de Sylvie Guillem et de Karol Armitage.

Du Besset, plus terrien, cultive, avec un rien d'affectation hobereaute, le paradoxe et ses vignes de Montagny-lès-Buxy. Les deux complices, après un chantier exemplaire, arborent un visage séraphique et embrassent pêle-mêle dans leur reconnaissance bureau d'études, « pilote », entreprises et même – fait plus rare – promoteur et client.

Les journalistes (*« ces colibris »*, comme les nommait imprudemment un autre architecte, à cervelle d'oiseau celui-là) vont lentement se faire à leurs nouveaux quartiers, à ce voisinage faussement bon enfant qui mêle les commerces de primeurs, de cosmétiques et de bédé aux ombres mal estompées de l'échelle de Brancusi et à l'écho lointain du cliquetis des machines déglinguées de Tinguely et des noces joyeuses d'Yves Klein et Rotraut.

L'un d'eux, venu tôt en reconnaissance, avait repéré par « sa » fenêtre, sur un pan de mur pâle, un chat et un géranium. Histoire de marquer son territoire peut-être, et de conjurer à l'avance les souvenirs (héroïques !) de la rue des Italiens ? Grand sentimental, va !

OLIVIER BOISSIÈRE

## Le groupe Actimo

Développé à partir de 1976 par M. Maurice Gozlan, le groupe ACTIMO a construit sa réussite sur la réhabilitation d'immeubles anciens à Paris en immeubles de bureaux et en créant des immeubles neufs « sur mesure » pour des clients privilégiés.

L'un des atouts de ce groupe : la prise en charge totale d'un projet immobilier, du financement à la réalisation technique. Parmi les réalisations à son actif, les immeubles de Nouvelles Frontières, Carbles de Nouvelles Frontières, Cartier, Champagnes Mumm, Carattier, Champagnes Mumm, Caratier, Espace, l'Hôtel Opéra-Cadet ou l'Hôtel-club Hammamet.

ACTIMO a traité en 1989 un volume d'affaires de plus de 2 milliards de francs. Il est à la tête d'un patrimoine de plus de 200 000 mètres carrés de bureaux à Paris, soit 90 immeubles et une immobilisation de 2,5 milliards de francs. Ses axes de développement sont la réhabilitation d'immeubles d'habitation, l'hôtellerie d'affaires et le tourisme haut de gamme.

M. Maurice Gozlan, son PDG, quarante-cinq ans, est un spécialiste de l'immobilier de bureau qui a débuté sa carrière en 1971 à la CORI, la filiale immobilière de Paribas.

## 40-65-25-25

**Tel est le nouveau numéro du standard téléphonique de la rue Falguière. Le téléphone provisoire de l'annexe (5, rue Bourdelle), où sont installés les publications mensuelles, l'édition et l'audiovisuel, est le 42-22-20-20. Le numéro des services techniques, administratifs et commerciaux à Ivry-sur-Seine est le 49-60-30-00.**

## L'immeuble en chiffres

**15, rue Falguière, Paris (15e).**

**1 niveau d'accueil** : le hall, l'informatique, les livraisons.

**5 niveaux de bureaux** pour la rédaction, les archives.

**3 niveaux de sous-sol** : locaux techniques et parkings.

**6 000 m²** : surface utile de bureaux.

**600 m²** : hall d'accueil.

**24 mètres** : portée de l'escalator double qui conduit du hall au deuxième étage.

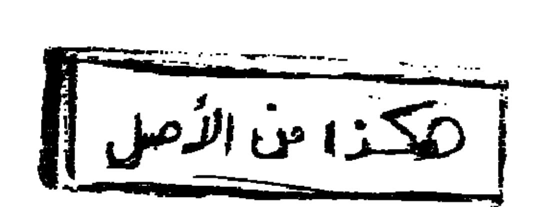
**5,6 mètres** : hauteur sous plafond dans le hall.

**48 tonnes** : poids des trois blocs d'archives.

**250 microns** : diamètre des billes de verre projetées sur les murs du hall.

**4 000 mètres cubes** : volume de béton utilisé.

**Des milliers de tessons de bouteilles** : pour les éclats de verre inscrits dans le « granito » du hall.



# « Le quotidien de la rue des Italiens »

## *Construit en 1912 pour abriter* le Temps, *l'immeuble haussmannien a abrité l'ascension du* Monde

UNE petite voie privée, en angle droit, entre le boulevard des Italiens et la rue Taitbout. Au fond, sous une horloge monumentale, l'immeuble qu'a occupé pendant près de quarante-six ans ce que ses confrères appelleront *« le quotidien de la rue des Italiens »*.

En s'installant dans les locaux du *Temps*, en 1944, Hubert Beuve-Méry et la petite équipe d'alors se trouvent en face de deux héritages. La « grande presse » et la petite vivent dans le quartier des affaires, la rive droite. La Bourse est proche, les grandes banques érigent leurs pompeuses façades avenue de l'Opéra ou boulevard des Italiens. L'information et l'argent sont voisins.

L'immeuble, construit en 1912 pour Adrien Hébrard, dictatorial et truculent directeur du *Temps*, a été conçu pour abriter un quotidien à faible tirage, rédigé par un petit nombre de journalistes chevronnés qui forment une sorte de club et se réunissent chaque jour pour une édition unique et tardive, où la brûlante actualité tient peu de place.

Le sous-sol est partagé entre les rotatives, qui datent de la construction de l'immeuble, et un restaurant, le Grand U, où le monde de la politique côtoie celui des affaires. En 1944, il est devenu la cantine d'un mouvement de Résistance. Au rez-de-chaussée, un hall majestueux accueille les abonnés. Dans un petit bureau vitré siège l'administrateur, Martial Bonis-Charancle.

Un escalier à la courbe solennelle accède à un palier que surveille, d'une pièce minuscule décorée de caricatures d'André Tardieu – ancien rédacteur du *Temps* devenu président du Conseil de la IIIe République – le génie des lieux, M. Maurice, qui dirige une petite troupe de garçons d'étage en uniforme dont les revers sont ornés d'un « M » brodé d'or.

Le bureau directorial est au bout du couloir à gauche. Il est de dimensions imposantes. Ses grandes vitres le rendent glacial en hiver, brûlant en été. Le mobilier de bois noir d'Adrien Hébrard est toujours là, de même que la pendule où un Temps barbu en bronze doré s'appuie sur sa faux.

Le minuscule service économique et financier, autre symbole du passé, communique avec le bureau du *« patron »*. Le rédacteur en chef est plus loin. De l'autre côté du couloir, le secrétariat de rédaction, dans une petite pièce qui retentit des « coups de gueule » de son chef, Olivier Merlin, et, tout aussi sombre, une bibliothèque où Jacqueline Piatier fera naître le service de documentation, puis développera le courrier littéraire, futur « Monde des livres ».

Entre les deux, d'un cagibi qui donne sur une grande salle par une fenêtre à guillotine, le chef des informations générales, Robert Gauthier, hurle ses objurgations à sa troupe hétéroclite : le politique et le social y côtoient les faits divers et les sports. Le journal n'a que deux pages.

Le second étage abrite le service étranger. Le bruit d'aspiration et celui des clapets d'un système pneumatique qui véhicule la copie font vibrer les murs. Au-dessus, rien : une série de bureaux et d'appartements loués à des hommes d'affaires et à des sociétés. Par des escaliers dérobés, on accède, sous les toits, à une cantine où se retrouvent rédacteurs, employés et ouvriers. L'immeuble de la rue des Italiens communique avec les bureaux de l'administration, installée rue du Helder. L'histoire de la « rue des Italiens » est celle de conquêtes successives pour caser des effectifs de plus en plus nombreux à mesure que le nombre de pages et celui des rubriques s'accroissent. La rédaction escalade les étages, refoulant les locataires. Les tubes à air comprimé grimpent comme des tentacules. L'administration s'étend rue du Helder en annexant le peu reluisant Hôtel du Nil. Il y a longtemps qu'Hubert Beuve-Méry a acheté ses locaux à la société du *Temps*.

### Dans l'attente des parachutistes

Les services s'installent au prix de rudes batailles : chacun veut accroître son territoire. Au premier étage, le secrétariat de rédaction a pris la place des informations générales. Le journal, maître chez lui, est devenu une sorte de paquebot immobile. En bas, le cliquètement des linotypes hache le ronronnement sourd des rotatives : les machines. Le bureau directorial, où siège le *« patron »*, est la passerelle de commandement, flanquée de l'état-major. Les ponts s'empilent au-dessus, spécialisés chacun dans une activité rédactionnelle. On se rencontre et on discute au premier ou dans les bistrots de la rue Taitbout.

En fin de matinée, dans l'escalier qui descend à la composition, se croisent les rédacteurs qui cherchent à « faire passer » une information de dernière minute et les garçons qui brandissent des épreuves. Les murs portent la trace de mains noires qui ont freiné la dégringolade.

Monument historique et politique, l'immeuble est surveillé de près. Un jour de 1956, la rue est bloquée par des voitures de police : le gouvernement hésite à saisir l'édition, où paraît le brûlant rapport de la commission de sauvegarde des droits et libertés en Algérie. Il renonce à la dernière minute. Des attentats brisent quelques vitres.

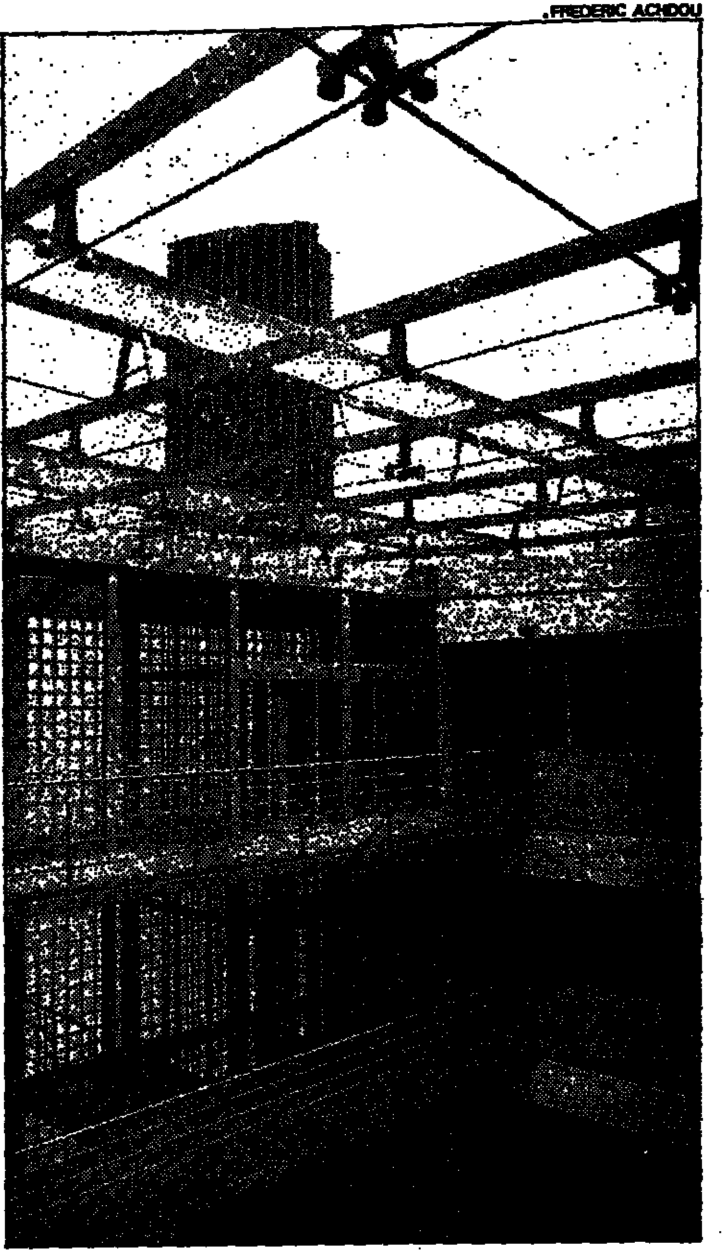
En 1958, branle-bas de combat : ouvriers et rédacteurs attendent pendant plusieurs nuits les parachutistes, qui ne viennent pas. Ils ne viendront pas non plus en 1961, lors du putsch d'Alger. Et le mouvement d'extrême droite Occident, qui organise des raids sur la rive droite, en mai 1968, attendu bouteilles vides et caisses de plomb sous la main, ne s'attaquera pas à ce fort Chabrol. De temps à autre des groupes excités tenteront d'envahir une « institution » faite journal.

L'immeuble devient de plus en plus incommode. On s'y entasse. Les anciens appartements, malgré les cloisons abattues, gardent les inconvénients de leur destination première. Le prix – moral – du moindre mètre carré devient prohibitif. Le grand hall disparaît, envahi par une troupe de consoles informatiques, l'escalier d'honneur s'envole et l'entrée se réduit à un obscur boyau.

En 1985, les lecteurs furent conviés à une journée portes ouvertes. Ils vinrent en masse, pour la première et la dernière fois, humer l'odeur d'encre et de papier, se recueillir dans le bureau d'Hubert Beuve-Méry devenu celui d'André Fontaine. C'était déjà une journée du souvenir.

**JEAN PLANCHAIS**

FREDERIC ACHDOU

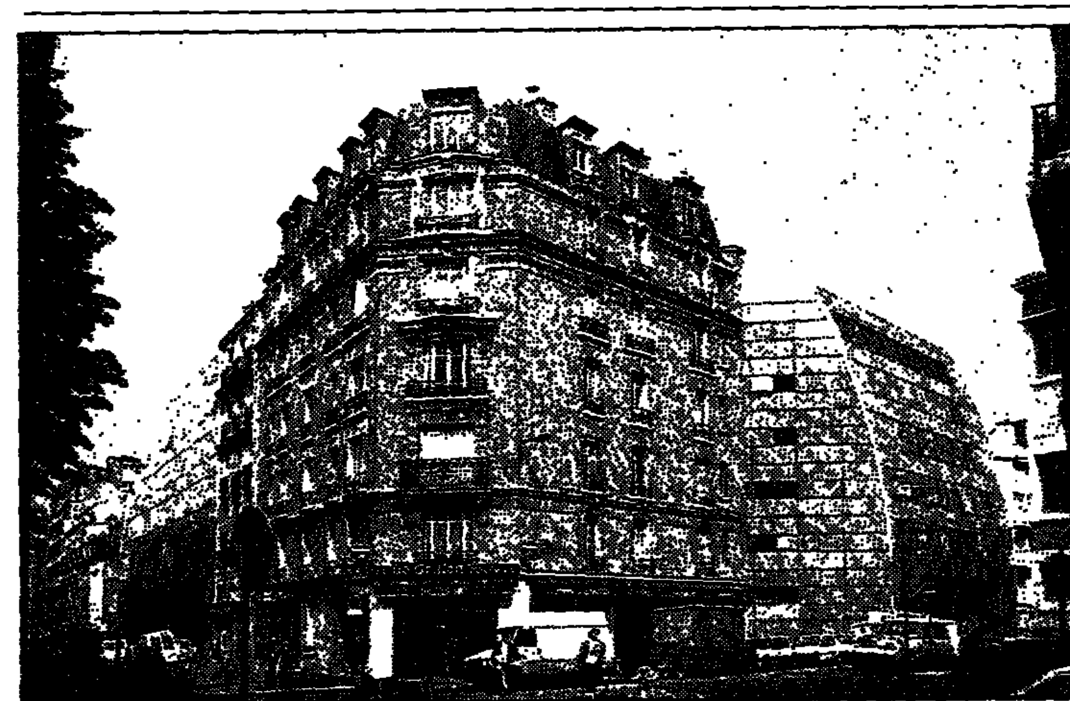


*La verrière du cinquième étage inonde de sa lumière l'intérieur du bâtiment et plonge sur la plate-forme du deuxième, à l'arrivée de l'escalator, lieu de convivialité pour tout le personnel et lieu de rencontre avec les visiteurs.*







FREDERIC ACHDOU

*A l'angle des rues Falguière et Bourdelle, l'imbrication d'un ordre différent dans une architecture traditionnelle.*

# Bourdelle l'archaïque

## *Son musée recèle des aspects inattendus de l'œuvre du sculpteur*

LORSQUE mon père s'est installé ici, en 1884, il nous disait qu'en face il voyait un troupeau de vaches et des *« champs »*, raconte Mme Rodhia-Dufet-Bourdelle, la fille du grand sculpteur. Bourdelle vécut quarante-cinq ans dans cette petite maison du 16 impasse du Maine qui porte aujourd'hui son nom. Il avait pour voisin le peintre Jean-Paul Laurens, un pianiste anglais et un dessinateur américain.

C'était l'époque, il est vrai, où le vieux Vaugirard était peuplé d'ateliers d'artiste qui ont pratiquement tous disparu. Ami de Rodin, de Falguière et de Dalou, amoureux du bronze, de la musique de Beethoven et de l'art roman *(« On m'accuse d'être archaïque*, disait-il, *mais moi je m'en vante »)*, Bourdelle a laissé une œuvre monumentale dont on peut voir de beaux fleurons dans le jardin qui longe la rue. Notamment cette énorme étude de la statue du général argentin Alvear, érigée en 1925 à Buenos-Aires. Le bras levé, le militaire, assis fièrement sur son cheval, lance à la tour Maine-Montparnasse, qui domine le quartier : *« Halte-là ! »* Le musée est composé d'anciens ateliers de l'artiste. Il possède une « grande halle » où sont réunies toutes les compositions monumentales de ce maître de la « sculpture-architecture » ainsi que trois jardins présentant des œuvres immenses.

### L'Etat refuse la Ville accepte

Le visiteur parcourt également une longue salle et des galeries *« ouvertes sur le ciel de Paris »* au premier étage. C'est entre ces murs qu'ont été exécutés le buste d'Ingres, la *Première victoire d'Hannibal*, le *Centaure mourant*, *Sapho*, les nombreuses têtes de Beethoven, le *Monument à Mickiewicz*, la *Tête d'Apollon* » la ravissante *Baigneuse accroupie* et, bien sûr, le célèbre *Héraclès archer*, qui enthousiasma, en 1910, le Salon des beaux-arts.

L'anecdote assure, à propos de cette statue, que l'officier qui prêta son corps au héros de la mythologie demanda à Bourdelle de ne pas représenter son visage. Il obtint satisfaction avant d'aller se faire tuer à Verdun. C'est également en ces lieux que prirent forme les fameux bas-reliefs en marbre du Théâtre des Champs-Elysées.

Quand Bourdelle mourut, en 1929, sa famille offrit à l'Etat cette maison, les ateliers environnants et les études de l'artiste. Celui-ci refusa. La Ville de Paris, elle, ne laissa pas passer l'occasion et répondit positivement (comme quoi la zizanie entre le pouvoir central et la capitale ne date pas d'aujourd'hui).

Le musée a été inauguré en 1949 et agrandi en 1961 à l'occasion du centenaire de la naissance d'Antoine Bourdelle à Montauban. Aujourd'hui, la mairie de Paris a décidé de le doter de nouvelles salles et d'un auditorium réservé notamment à l'art chorégraphique et aux concerts. Le sculpteur ne disait-il pas à ses élèves : *« Ne faites pas la même musique que moi, mais chantez votre chanson ! »*

Enfin, dans l'antre de cet infatigable travailleur qui se levait à l'aube pour grimper le long de ses échafaudages, le promeneur curieux découvre un aspect méconnu du talent de l'artiste. A côté des bustes les plus prestigieux, voici en effet des portraits, des paysages et des natures mortes qui méritent plus qu'un regard distrait.

**JEAN PERRIN**

**▶ Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle, 75015 Paris. Tél. : 45-48-67-27.**

# Bonnes tables

## *Où déjeuner – et dîner – autour du « Monde » ?*

QUE l'on me comprenne bien : il ne s'agit pas de gastronomies étrangères, mais de bonnes tables gourmandes à l'entour des nouveaux locaux du *Monde*, rue Falguière ! Nous sommes ici à deux pas de Montparnasse, mais loin des brasseries populeuses, des symboliques enseignes du temps des « Montparnos » et des mangeoires du show-bouffe !

Et, comme oubliés du monde moderne (mais heureusement point des clients habitués), la pérennité de ces bistrots de quartier semble dater du village de Vaugirard, *« paisible, avec ses auberges, ses maisonnettes et ses relais de poste en bordure de sa Grande Rue »*, nous dit Jacques Hillairet.

Le type même de ces bistrots reste *Chez Pierre* (le professeur Funck-Brentano ne m'écrivait-il pas, l'autre année, qu'il y allait déjà avec son père, le célèbre historien ?).

### Chez Pierre

*Une salle aux murs clairs recouverts d'affiches, des banquettes de velours aux barres de cuivre, une cuisine simple, bonne et franche du patron morvandiau : sardines fraîches, tête de veau, bœuf bourguignon ou cassoulet, avant des œufs à la neige de bonne maman, une superbe crème caramel et des petits vins « bien élevés ». A la carte, compter 200-250 F, avec un menu pour les déjeuners de semaine. Du patron, M. Charbois, au personnel, un accueil précieusement gentil.*

**▶ Chez Pierre, 117, rue de Vaugirard ; tél. : 47-34-96-12. Fermé dimanche et lundi. Parking : 49, bd du Montparnasse. Carte bleue. Chiens acceptés.**

Mais il y en a quelques autres, et en premier :

### Chez Yvette

*Une affaire familiale sur laquelle règne, depuis sa cuisine, M. Christian Pineau. Les harengs en pot, le boudin « maison », l'andouillette ou la terrine de lapin sont de goûteuses entrées rustiques, avant le ris de veau forestière, la selle d'agneau provençale, les plats du jour et de savoureux desserts. Compter 200-250 F.*

**▶ Chez Yvette, 1, rue d'Alençon ; tél. : 42-22-45-54. Fermé samedi et dimanche.**

Et, dans « notre rue », je veux dire la rue Falguière (elle porte ce nom depuis 1900, date de la mort du sculpteur toulousain ; avant, c'était la rue des Fourneaux !), on notera deux adresses. La plus ancienne est :

### Le Clos de la tour

*Oubliée des guides en général, cette petite maison bien fleurie propose à sa carte un tartare de harengs, une terrine de poireaux jus de truffes, une brouillade d'œufs au crabe, une salade jambon-melon au sauternes, avant la pintade aux poivrons, le mérou au parfum de citronnelle, la cervelle de veau tomatée ou le mijoté de lapin aux choux nouveaux, entre autres plats simples et bons. Arrosez le tout d'un coteaux-d'Aix et partez rassasiés. Un petit menu aux déjeuners ; à la carte, compter 250 F.*

**▶ Le Clos de La tour, 22, rue Falguière ; tél. : 43-22-34-73. Fermé samedi midi et dimanche. A-E, D-C, C-B.**

Et, nouveau mais déjà renommé :

### Le Barrail

*C'est le petit dernier (dans le temps), mais Alain Magne est, parmi les jeunes cuisiniers, dans les premiers. Dans un décor tout neuf aux tons mode, il mêle les plats du terroir (magrets, confits) à une collection de foies gras froids et chauds cuisinés, les homards de son vivier (rôtis, en civet, fricassés). Un menu déjeuner à 124 F, et des menus à 110 F, 132 F, 180 F) et la carte. A noter que c'est un des rares restaurants parisiens à proposer une petite salle réservée aux non-fumeurs.*

**▶ Le Barrail, 17, rue Falguière ; tél. : 42-23-77-72. Fermé samedi et dimanche. Carte bleue. Chiens acceptés.**

Avec ici un mot pour les souvenirs. Les vieux gourmets parisiens n'ont pas oublié, au 8 de cette rue Falguière, une grande « mère cuisinière », Mme Pannetrat. A l'enseigne *Aux Bonnes Choses*, nous nous y régalâmes souvent, avec Curnonsky, de son cassoulet inoubliable et de son bœuf en daube à la cuillère...

Si la rue de Vaugirard est une des plus longues de Paris (407 numéros), la rue Falguière revient à la moyenne avec ses 144 immeubles. Elle aboutit à la place du même nom. Cette place Falguière est, en quelque sorte, un peu sa campagne, carrefour, autrefois, de chemins du village de Val Gérard, dont François Ier, ironiquement, se proclamait comte : chemin de la Procession devenu rue du même nom, chemin des Fourneaux devenu rue Castagnary, chemin des Tournelles devenu rue d'Alleray... Et, comme il se doit en une place provinciale, il y faut trouver une auberge :

### Le Serin

*C'est un décor d'auberge, une cuisine d'auberge de qualité, un accueil de franche simplicité. Mais la cuisine sait aussi s'académiser avec les œufs pochés en habit vert, par exemple, même s'ils sont alités sur une fondue de tomates. Excellent foie de veau au vinaigre de xérès. Menu à 150 F ; à la carte, compter 220-280 F environ.*

**▶ Le Serin, 1, place Falguière ; tél. : 47-34-12-24. Fermé dimanche. A-E, D-C, C-B. Chiens acceptés.**

Mais, comme tous les quartiers de Paris, il faut compter avec son bistrot d'initiés, d'amis des vins honnêtes (y en a-t-il encore beaucoup dont le patron met ses vins en bouteilles ?), de passionnées discussions autour d'un comptoir familier. C'est l'honneur, ici, de Jean Nouyrigat, une tête près du bonnet mais solide, un père heureusement pas si tranquille que ça !

### Le Père tranquille

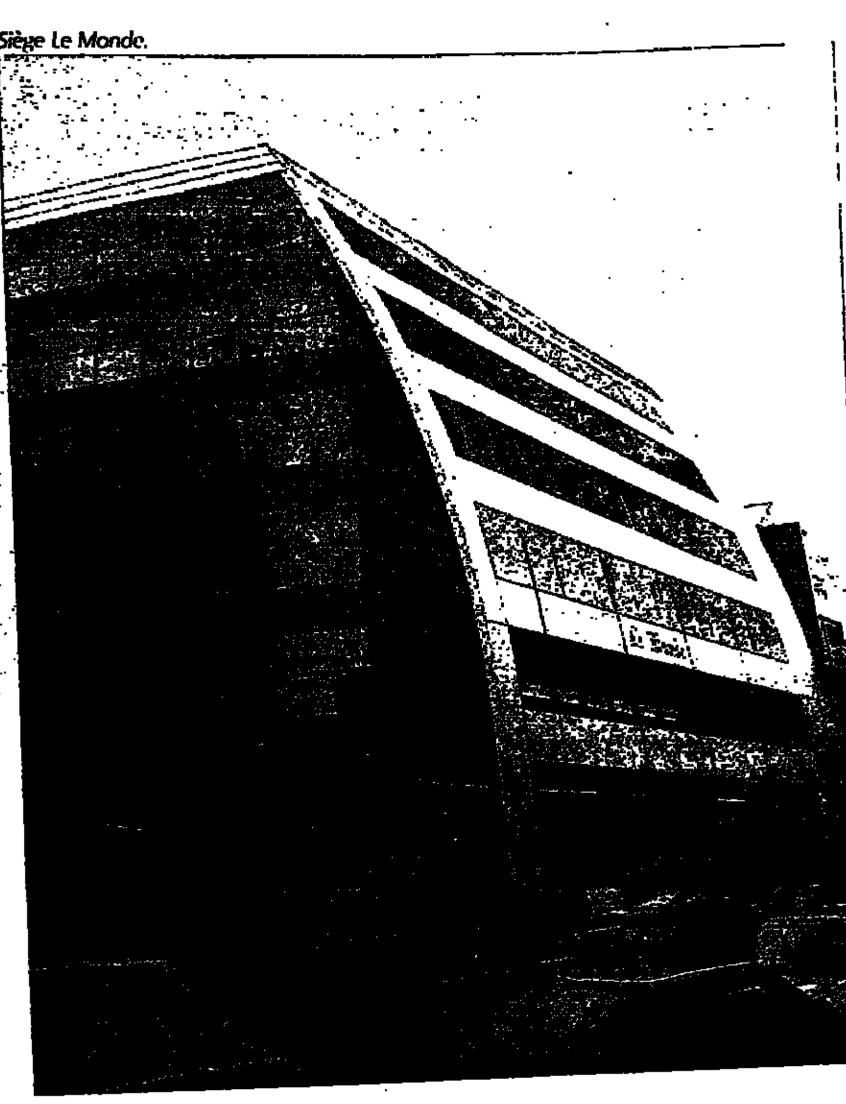
*Un authentique bistrot avec une terrasse agréable aux beaux jours, des plats du jour : petit salé, blanquette, bourguignon, etc. Des casse-croûte et des vins au verre (un très beau madiran pour escorter le laguiole, par exemple). Compter, selon l'appétit, de 80 F à 150 F.*

**▶ Le Père tranquille, 30, avenue du Maine, tél. : 42-22-88-12. Fermé dimanche et lundi.**

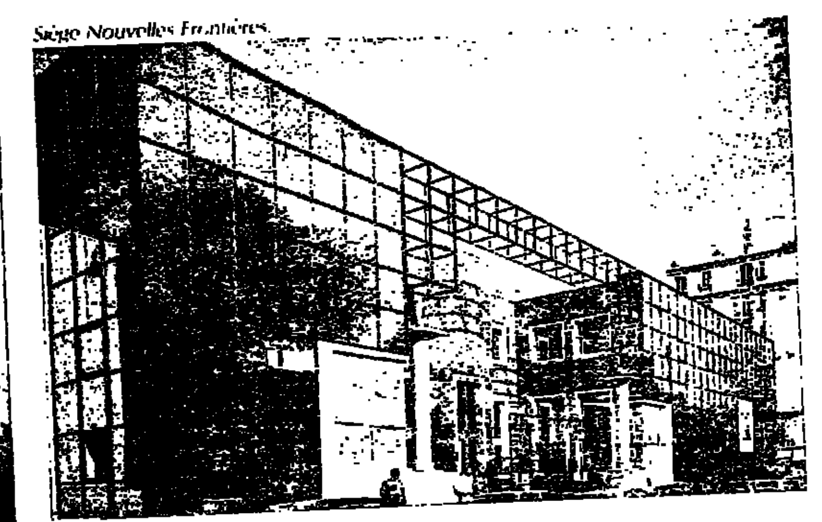
**LA REYNIÈRE**

ables

Siège Le Monde.

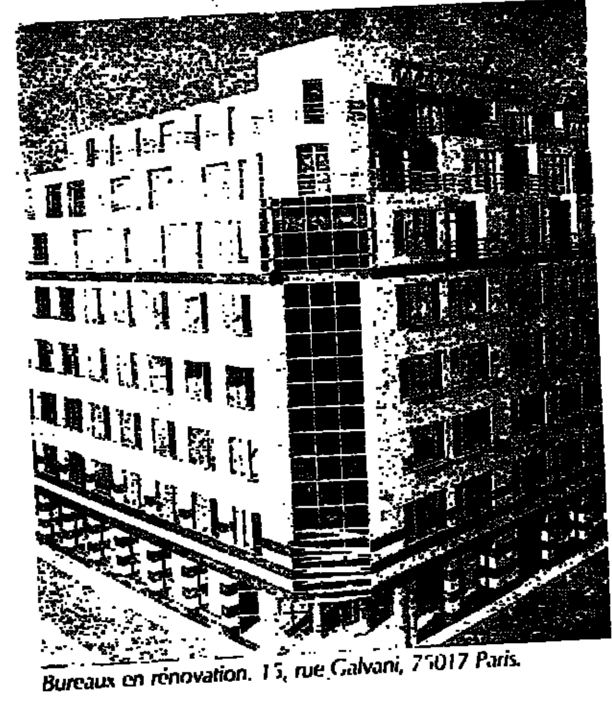


Siège Nouvelles Frontières.



Siège Cartier.

# ACTIMO CONSTRUIT LE MONDE



Bureaux en rénovation. 15, rue Galvani, 75017 Paris.



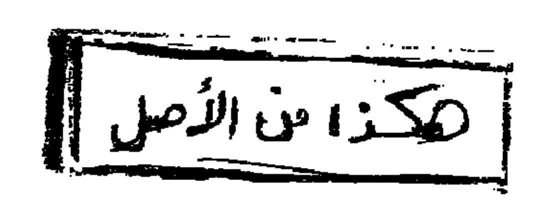
Madrid.

Le Monde s'installe rue Falguière à Paris dans un immeuble inventé, modelé pour répondre au cahier des charges de l'un des rares grands quotidiens internationaux. C'est la dernière réalisation du groupe Actimo. Spécialisé dès son origine en 1976 dans l'immobilier de bureaux de grande qualité, le groupe a développé en quelques années un nouveau concept de promotion immobilière : une véritable ingénierie d'idées, de métiers et de financement. Investisseur avant tout, il s'est aujourd'hui diversifié dans la réhabilitation et la construction d'immeubles d'habitation, l'hôtellerie d'affaires et de loisirs, l'activité internationale. Le groupe Actimo prend une part chaque jour plus importante dans l'amélioration et la gestion du parc immobilier européen.




17, RUE DUMONT-D'URVILLE 75116 PARIS

GILLES LAHARRIER CONSULTANTS



LE MONDE A FALGUIÈRE

# Montparnasse, années 90

*Le TGV comme raison sociale. Un jardin malgré le béton. Des Japonais pour financer l'opération. Le nouveau Montparnasse reflète son époque.*

C'EST le plus grand chantier parisien, le projet le plus ambitieux du moment. En proie à la fièvre bâtisseuse qui secoue le quartier, les abords de la gare Montparnasse vont changer de visage. Un jardin deux fois grand comme celui du Palais-Royal recouvrira bientôt les voies ferrées, port d'attache du TGV-Atlantique. Les immeubles-barres, qui enchâssent aujourd'hui, sur trois côtés, ce futur jardin, seront clôturés, au sud, par soixante-douze mille mètres carrés de bureaux et huit mille mètres carrés de commerces dessinés par l'architecte Jean Willerval.

En attendant, les travaux battent leur plein. Si tout va bien, le dernier arbuste sera planté à la mi-93, près de six ans après la première pelletée d'excavatrice. On pourra alors juger de la valeur de l'opération.

Pour l'heure, la meilleure façon de la juger est de se hisser, pour un tour d'horizon, en haut de la tour Montparnasse. Cinquante-six étages, quarante secondes d'ascenseur et, dit-on, la plus belle vue de Paris, parce que c'est le seul endroit de la capitale d'où on ne voit pas la tour en question. Il faut, ensuite, aller jeter un coup d'œil sur la maquette qu'expose la SNCF, dans un bâtiment provisoire, place Raoul-Dautry, au pied de la tour.

L'ensemble de l'opération y apparaît alors dans toute sa complexité. Non seulement – TGV oblige – la SNCF devait agrandir la gare (il y en avait une ; *il y en aura trois*). Mais il fallait aussi, sans interrompre le trafic, recouvrir les voies d'un millefeuille de béton, de parkings, de bureaux, de terre et de végétation. Une vraie prouesse technique.

### La mémoire d'Hadrien

A la différence des chirurgiens, les architectes n'enterrent pas leurs erreurs. Elles leur survivent longtemps, comme ces immeubles-barres (dix-huit étages, deux cents mètres de façade à l'est et à l'ouest) qui écrasent le site et en saturent l'espace.

C'est par *comparaison* qu'il faut juger le projet de Jean Willerval, à qui l'on doit, précédemment, les girolles blanches qui décorent le pourtour du Forum des Halles à Paris (hélas), le quartier Mériadeck à Bordeaux (trois fois hélas) et quelques vraies réussites comme la tour de la Préservatrice Foncière Assurances, à la Défense, aux portes de la capitale.

Jean Willerval raconte s'être *inspiré, pour concevoir son immeuble* Atlantique-Montparnasse (c'est son nom), des courbes et contre-courbes de la Villa d'Hadrien, aux environs de Rome.

En fait *d'immeuble, il y en aura* deux, séparés par le Pont des Cinq-Martyrs du lycée Buffon. Les anneaux de circulation qui, dans le projet initial, devaient relier, au-dessus du pont, les deux bâtiments ont été sacrifiés, les promoteurs de l'opération désirant différencier nettement les deux immeubles, pour mieux les commercialiser.

*Jean Willerval a substitué* à ces anneaux-passerelles une sculpture monumentale imaginée par le Québécois Philippe Scrive. Au-dessus de la place circulaire formant une *rotule entre les deux bâtiments* sera suspendue par des câbles reliés aux façades une sphère de dix-huit mètres de diamètre habillée de feuilles d'or. On verra bien.

Le Pont des Cinq-Martyrs du lycée Buffon ne sera plus un pont enjambant les voies ferrées, comme il l'était jusqu'à présent, mais une artère bordée de commerces et de restaurants, au rez-de-chaussée des *immeubles* de Jean Willerval. Le quartier, plutôt éteint d'ordinaire, devrait s'animer, durant la journée au moins. C'est en tout cas l'espoir *de la Société anonyme d'économie* mixte de rénovation du secteur Plaisance (SEMIREP), à laquelle la ville de Paris a confié la maîtrise de l'opération. (Pour ce faire, la ville a créé en 1985 une zone d'aménagement concerté dénommée « Pasteur-Montparnasse ».)

Contrairement à la plupart des architectes auxquels il a été préféré, Jean Willerval a choisi, pour fermer *le jardin, non le parallélépipède* mais la courbe, une option qui adoucit la géométrie monumentale des bâtiments en « U » dominant la gare. Vues de haut, ces *rondeurs* rappellent celles, voisines, de la place de Catalogne et de sa fontaine de granit en forme de disque incliné. *Le projet* Willerval a *surtout* un air de famille avec les immeubles-cirques de Ricardo Bofill – comment dénommer autrement cette architecture plutôt *prétentieuse* ? – qui bordent cette même place.

Pour autant, le cousinage Bofill-Willerval ne doit pas être exagéré. Là où *le premier a opté pour le* délié, le second a fait dans le massif, rentabilité de l'opération exige. De *loin et de haut*, l'ensemble Atlantique-Montparnasse ressemble ainsi à un hanneton ventru. Vu de près, il est probable qu'il ne ressemblera à rien, son caractère *massif oblitérant*, pour le piéton de la rue et du jardin, les subtilités architecturales (courbes et contre-courbes) qui en font prétendument le prix.

### Le jeu du furet

L'opération « Pasteur-Montparnasse » va coûter cher. Si cher que le recouvrement des voies ferrées, prévu dès la construction des immeubles-barres, au *début* des *années 60*, avait, jusqu'ici, été remis à plus tard. C'est parce que la SNCF devait agrandir la gare que le jardin va finalement voir le jour : il aurait été absurde de ne pas mener parallèlement les deux opérations.

Pour équilibrer financièrement ce projet (construction de la dalle de cinq hectares et aménagement du jardin de trois hectares *et demi qui l'agrémentera*), la SEMIREP a cédé, pour 1,1 milliard de francs, le droit de construire les bureaux à une société dont le Groupement *foncier français et la filiale* française du californien Kaufman and Broad détiennent chacun la moitié des parts.

Comme au jeu du furet, ces bureaux signés Willerval ont déjà changé de mains. *Ils ont été revendus*, avant même d'être construits, au japonais Kowa Real Estate, avec une plus-value que Jean-Louis Donck, directeur des projets de Kaufman and Broad Développement, assure être de l'ordre de *« 10 à 12 % »*.

La transaction a porté sur *« environ 2,7 milliards de francs »*. C'est Seishiro Mimura, directeur de Kowa (France), qui l'affirme. Presque une goutte d'eau pour son groupe, dont les investissements immobiliers dans le monde représentent 70 milliards de francs (dont cent cinquante *immeubles* à et autour de Tokyo). En bout de course, ce seront donc les Japonais qui auront symboliquement financé *le* nouveau Montparnasse. Le Montparnasse artiste des années 30 avait son Foujita ; celui, immobilier, des années 90 a son Kowa. A chaque *époque son* enseigne.

Du dessous des bâtiments conçus par Jean Willerval, les promeneurs accéderont au jardin par une pente ascendante. *Ce ne sera pas la seule* entrée de ce jardin, mais la plus lisible. Il y en aura d'autres, aux quatre coins, dotées d'ascenseurs et d'escaliers *mécaniques*. On peut rêver plus romantique...

Dessiner un tel jardin relevait de l'exploit technique et esthétique. *L'agence Parage (François Brun*, Michel Pena, Christine Schnitzler-Pena), qui a finalement obtenu la commande, a fait ce qu'elle a pu : le jardin, suspendu au-dessus de cette Babylone de béton qu'est la gare Montparnasse, attendait peut-être une autre Sémiramis.

Côté technique, rien à dire. Parage se tire *au mieux* des contraintes imposées par l'existence de la dalle, laquelle abritera en sandwich, au-dessus des voies ferrées, un parking de sept cent cinquante *places*. Ce parking ne s'étendra pas sous la dalle tout entière mais seulement à l'ouest et à l'est de celle-ci, offrant davantage de hauteur de voûte, dans sa partie axiale, aux voies ferrées de banlieue, les plus fréquentées.

Gare et parking obligent, le jardin sera percé de... quatre-vingt-dix *trémies d'éclairage, de désenfumage*, de ventilation et d'accès de secours qui interdisent la moindre plantation. Quant à la terre nécessaire au jar*din, elle ne pourra être disposée* en quantité suffisante qu'au-dessus des piles monumentales qui soutiennent la dalle. Faute de quoi, celle-ci risquerait de s'affaisser.

*Corsetée* par ces contraintes et par l'ingratitude des lieux, l'agence Parage aurait pu faire le choix de la sobriété. Elle a préféré, au contraire, en rajouter dans le pompeux, façon Bofill. Ah ! ces ravages du néoclacissisme...

Le jardin sera traversé, du nord au sud, par une large voie baptisée « allée des Métamorphoses ». Celle-ci sera *bordée* d'une centaine d'arbres disposés dans des socles façon pierre et censés représenter, par la variété de leurs essences, *« l'Ancien et le Nouveau Monde »*. Au centre de cette allée se dressera un monumental miroir circulaire orné d'instruments météorologiques. Le parc sera hérissé de six mâts *d'éclairage qui supporteront*, en plus des projecteurs, des voiles en inox.

Il y aura cinq courts de tennis et un petit bâtiment qui abritera, au nord, sur deux *étages*, une crèche et le musée de la *2e DB, souvenir* de la reddition, sur place, de von Choltitz. Les espaces verts ont été baptisés « Jardin de l'Atlantique » et coûteront, selon Michel Pena, quatre-vingt-cinq millions de francs.

### La galette de sarrasin

*Jardin de l'Atlantique, immeuble* Montparnasse-Atlantique, TGV-Atlantique... Cette toponymie insistante dit bien le dessein de l'opération : *imposer ce nouvel ensemble* comme la porte parisienne de l'océan, sinon son avant-port.

Au mois de septembre, les TGV ne fileront plus seulement vers la Bretagne. *Ils* rejoindront Bordeaux en 2 h *58* et Hendaye en *5 h 8*, avant de relier La Rochelle, trois ans plus tard, en 3 heures. Du coup, le bretonnant quartier de Montparnasse *devra se faire aussi girondin* et basque : avec un peu de chance, la galette de sarrasin ne sera plus la seule spécialité culinaire des artères *adjacentes* !

*Le transfert de la gare d'Austerlitz* à celle de Montparnasse des grandes lignes à destination de Tours et au-delà drainera vers la seconde cinquante-cinq *millions* de *voyageurs* au total en 1992 et cinquante-huit millions et demi en 1995, dont 60 % de banlieusards. D'où l'éclatement de la gare en trois *entités*, destiné à absorber ce surcroît de trafic.

La première gare, baptisée Montparnasse-1, est celle à laquelle on accède, en sous-sol, par le métro et, de plain-pied, par la place Raoul-Dautry. *Cette gare-là existe depuis* 1969. Elle a été embellie ces derniers mois. Sa façade s'est ornée d'un arc tubulaire dont le maillage rappelle, au choix, des caténaires ou *des gréements* de voilier. *Cette* arche monumentale, due à l'architecte en chef de la SNCF Jean-Marie Duthilleul, sera encadrée par des pylônes en granit de Bretagne. Elle soutient une paroi vitrée aux reflets vert d'eau. Elle a une certaine allure et a été dénommée « Porte océane », évidemment.

Montparnasse-2, dite Montparnasse-*Pasteur*, sera *enfouie* au *sud du jardin*, au pied de l'immeuble nord de Jean Willerval. Son hall de mille cinq cents mètres carrés voisinera avec des rampes d'accès pour les *taxis et* les voitures particulières. Trois lignes d'autobus seront détournées dans les parages (91, 96 et 48). Dans ce hall, les voyageurs se trouveront approximativement au milieu des rames de TGV.

*Montparnasse-3*, ou *Montparnasse*-Vaugirard, existe déjà, elle aussi, le long du boulevard de Vaugirard, reliée à Montparnasse-Porte Océane par un tapis roulant. Une *fois* les *travaux terminés*, elle accueillera les trains embarquant les autos, les trains spéciaux et les trains supplémentaires.

### Liaison légère

Sur le papier, tout est parfait. Sauf si l'on débarque du TGV en bout de quai, à l'*aplomb des immeubles* de Ricardo Bofill, avec l'intention de rejoindre la ligne de métro Porte d'Orléans-Porte de Clignancourt : on risque alors le calvaire. D'un pas ordinaire, les mains dans les poches, il faut vingt minutes pour parcourir cette distance, d'un kilomètre exactement. Avec enfants en bas âge et bagages, *trois quarts* d'heure : à peine moins que pour relier Le Mans en TGV, à trois cents kilomètres à l'heure (cinquante-quatre minutes) !

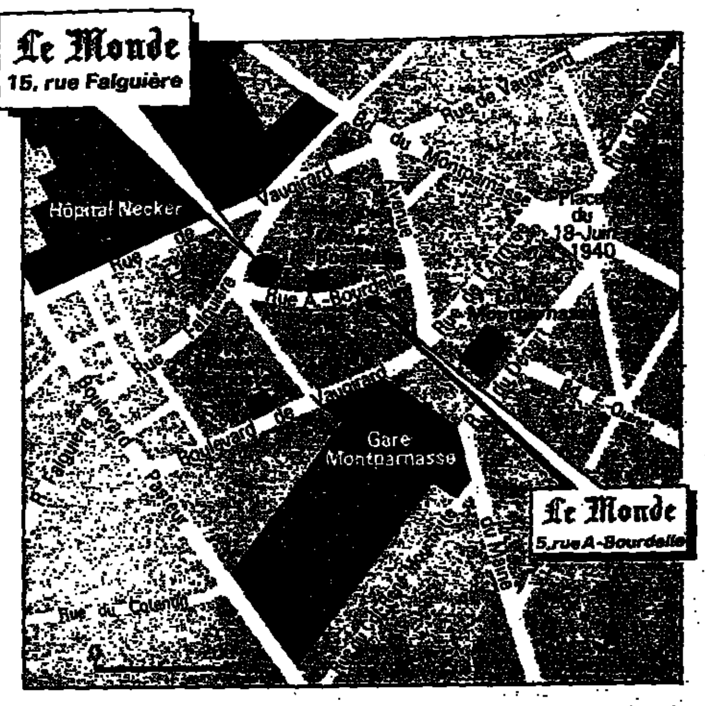
*Pour cette raison, le Syndicat des* transport parisiens travaille actuellement à un projet de *« liaison légère »* entre la place du 18-Juin-1940 et Montparnasse-2, dont ont peut voir la maquette au siège du syndicat, avenue de Villars (7e). Tractées par câble, des cabines transporteront les voyageurs à 20 km/h en haut d'un viaduc qui longera la rue du Départ puis celle du Commandant-René-Mouchotte en bordure de la terrasse Modigliani, pour les conduire à proximité de la nouvelle gare.

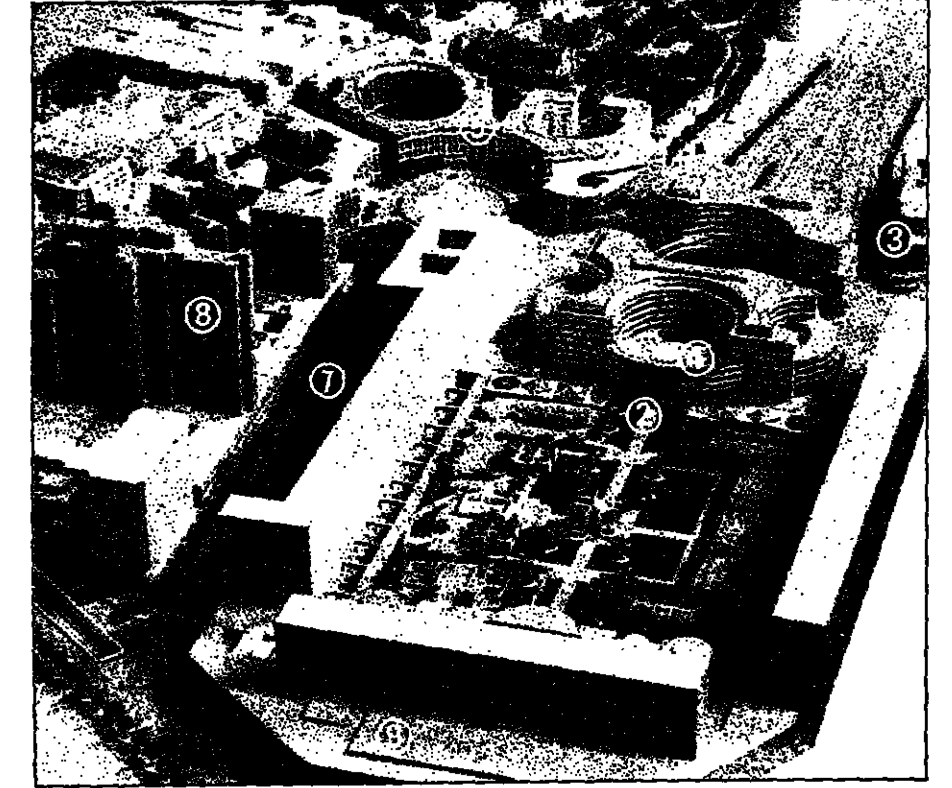
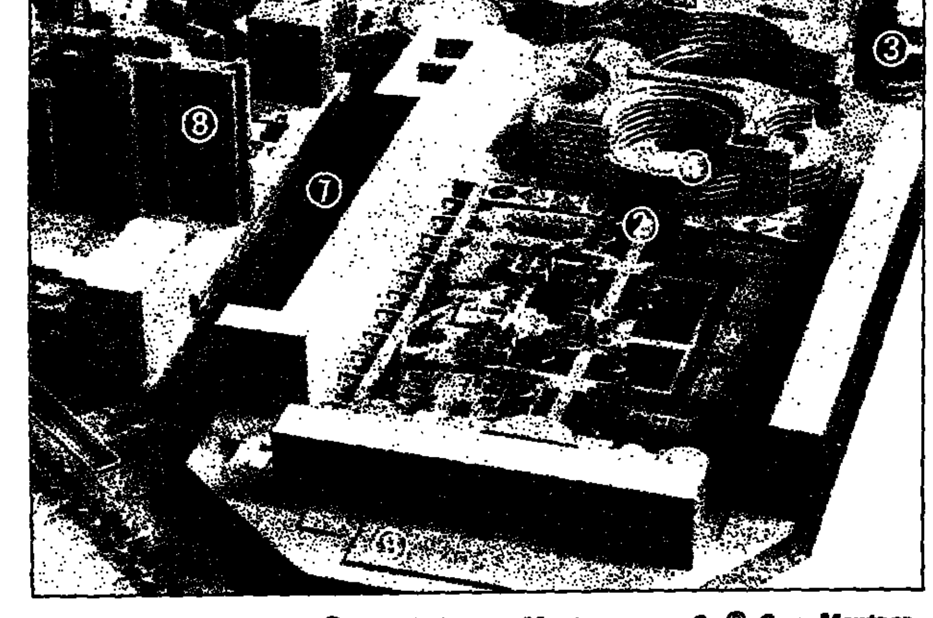
Ces cabines seront entièrement automatisées. On y entre et on en sort comme dans une télécabine pour skieurs. *Le procédé s'appelle* « SK ». « S » pour Soulé, l'entreprise de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) qui le fabrique et l'a déjà implanté au Parc des expositions de Villepinte (Seine-Saint-Denis), à Vancouver pour Expo'86 ainsi qu'au Yokohama Exotic Showcase en 1989. Et « K » pour Yann de Kermadec, l'ingénieur-conseil qui l'a mis au point.

Si les élus approuvent ce projet encore à l'étude, il en coûtera un ticket de métro par trajet, sauf pour les détenteurs de carte orange. Et pour les habitants du quartier, une nuisance de plus. C'est en tout cas la crainte de Michel Devaux, le président de l'association des quelque trois mille locataires de l'immeuble-barre qui borde la terrasse Modigliani.

Côté rue, récapitule-t-il, le « SK » ; côté jardin, le TGV (car la dalle ne recouvrira pas entièrement les voies à cet endroit, pour laisser « respirer » la gare). Mais il y aura un jardin quand même, ou ce que l'océan de béton, qui baigne généreusement le nouveau Montparnasse « atlantique », laissera émerger comme îlot de verdure.

**BERTRAND LE GENDRE**



*① Gare Montparnasse-1 ② Toit de la gare Montparnasse-2 ③ Gare Montparnasse-3 ④ Immeubles de bureaux conçus par Jean Willerval ⑤ Immeubles de Ricardo Bofill ⑥ Place de Catalogne ⑦ Terrasse Modigliani ⑧ Hôtel Méridien ⑨ Hall de la gare Montparnasse-1, place Raoul-Dautry.*

## A l'ombre de la tour

Si le nouvel ensemble Pasteur-*Montparnasse* trahit les années 90, la tour qui domine la gare de ses 210 mètres dit, elle aussi, son époque. Elle fait très années *60-70*. *Cette période* est celle de la folie des grandeurs immobilières, dont l'envol du quartier de la Défense, à l'ouest de la *capitale*, est *l'illustration* la plus spectaculaire.

On ne parlait pas alors de tour Montparnasse mais du futur plus haut *« gratte-ciel »* de Paris, avec un *léger* complexe à l'endroit des techniciens américains, spécialistes des immeubles de grande *hauteur*, *venus* prêter *main* forte aux architectes français auxquels avait été confiée cette opération très controversée.

En *novembre* 1965, la commission des affaires culturelles du Conseil de Paris manifesta son *hostilité à tout bâtiment* qui serait visible depuis l'esplanade des Invalides, mais le Conseil passa outre. Le permis de *construire fut délivré* le 25 octobre 1968.

Le Montparnasse des Soutine, Modigliani et autres Sartre allait *se donner un faux air de Manhattan où*, dans l'ensemble, les architectes ont fait mieux. Et même lorsqu'ils ont fait pis, ou aussi *mal* (comme l'*immeuble* de la Panam qui *enjambe* Park Avenue et qui ressemble à la tour Montparnasse), cela se voit moins. Le grand tort de cette tour, c'est d'être *unique*, dans un quartier qui a du charme et qu'elle écrase de ses cinquante-*neuf étages de verre fumé*. A la *Défense, personne n'y prêterait* attention.

### A couper le souffle

Les Parisiens, pour certains, s'y sont fait, à commencer par les quelque *cinq mille personnes* qui y travaillent. Les touristes lui font fête : environ soixante-*quinze mille visiteurs* prennent d'assaut chaque année les ascenseurs qui conduisent au dernier étage clos de baies *vitrées, le cinquante-sixième*. De la terrasse, en plein air, au cinquante-neuvième, où l'on accède à pied depuis le cinquante-sixième, la vue est à *couper le souffle*.

La tour abrite à son sommet *un relais d'ondes hertziennes* qui voisine avec un *restaurant* gastronomique, le Ciel de Paris, dont les clients, éblouis par le spectacle, sont souvent la four*chette en l'air*. *Elle est desservie* par vingt-*cinq ascenseurs*, ce qui n'est pas de trop pour ses 115 000 mètres carrés de bureaux, aux pieds desquels s'étend le centre commercial.

La dalle-jardin qui recouvrira bientôt les voies ferrées de la gare *Montparnasse achève une* opération d'urbanisme arrêtée dans ses grandes lignes il y a trente ans et dont la tour est la *sentinelle démesurée*, le seul *vrai repère urbain, à Paris*, avec la tour Eiffel. Voilà le quartier définitivement redessiné. Comment jugera-t-on ce nouveau *Montparnasse* dans trente ans ?

**B. L. G.**





# AFFAIRES

Alors que certains experts leur prédisaient un sombre avenir

## Les banques de dépôts ont fortement profité de la bonne conjoncture économique en 1989

**L'année 1989 aura été faste pour les grandes banques de dépots comme la BNP, le Crédit lyonnais ou la Société générale. Les résultats positifs sont là : un seul problème, ils ne permettent pas d'augurer avec serénité de l'avenir.**

Les « trois vieilles« se portent bien. Les bénéfices nets qu'elles affichent pour 1989 le prouvent : 3,6 milliards de francs pour la Société générale, 3,4 milliards pour la BNP et 3,1 milliards pour le Crédit Lyonnais. Le total du bilan s'est accru dans des proportions notables (de 8 à 12 %), les fonds propres sont en hausse (de 6 à 12 %) et le produit net bancaire enregistre une progression appréciable (de 6 à 11,5 %). Même si les frais généraux progressent de 4 à 8 % selon les banques – si le chiffre de 8 % surprend pour le Crédit Lyonnais, c'est qu'il provient de l'intégration des nouvelles filiales étrangères –, il faut évaluer ces pourcentages en rapport avec l'inflation (3,5 % en 1989) - mais aussi par rapport à l'expansion du volume d'activité.

D'où viennent ces bons résultats ? La première évidence, est que les normes de la comptabilité française autorisent toutes les astuces en matière de présentation de comptes consolidés. Les rivalités traditionnelles entre les trois grandes banques de dépot ne facilitent guère ensuite une étude serrée des forces et faiblesses du système bancaire français.

Faute de « sincerité » de la part des banquiers, il ne reste plus qu'à porter une appréciation globale. Il n'est donc pas absurde de dire que les banques ont profité de la croissance économique soutenue de la France, en particulier, et de l'Europe en général et d'une inflation contenue. Le secteur industriel a poursuivi son effort à l'exportation et d'investissement, et les banques ont pu constater avec bonheur l'amorce d'une *« réintermédiation bancaire »* dans le financement de l'économie. Conclusion, les banques ont profité de l'euphorie économique pour se renforcer dans leur *métier* de base : le crédit. Que ce soit en direction des entreprises ou des particuliers, la BNP a augmenté son encours de crédit de 16,5 %, la Société Générale de 15,3 % et le Crédit Lyonnais de 13,9 %.

Ces volumes importants de nouveaux crédits ont compensé l'érosion des marges. Bien que les « trois vieilles« préfèrent généralement rester discrètes sur le sujet, leur marge s'est érodée de 0,10 à 0,50 % entre 1988 et 1989. Et si les profits demeurent malgré tout conséquents, c'est parce que cette perte de profitabilité a été plus que largement compensée par l'accroissement des volumes de crédit.

Cette érosion des marges sur le métier premier des banques commerciales, le crédit, tient en grande partie au divorce croissant entre ces ressources gratuites que sont les dépots à vue non rémunérés et les emplois bancaires. Pour répondre à la demande des particuliers comme des entreprises, les banques sont obligées aujourd'hui d'aller chercher leur matière première sur le marché à des taux situés entre 9 et 10 %. Fait surprenant : entre 1988 et 1989, les grandes banques de dépot ont cessé d'être structurellement prêteuses sur le marché interbancaire. Comme l'expliquait M. Jean Yves Haberer, président du Crédit Lyonnais, *« il n'y a plus aujourd'hui que la Banque de France et la Caisse de dépôts pour prêter de l'argent aux banques »*.

Entre ce renchérissement de la ressource et l'accroissement de la concurrence, les banques sont prises en tenaille : elles ne peuvent guère répercuter la hausse de leurs coûts de fabrication de l'argent... sauf à courir le risque de perdre un cient.

La question qui se pose alors est de savoir comment trois des plus grandes banques françaises gagneront de l'argent si la croissance économique se ralentissait ? Par l'augmentation des commissions ? Celles – ci représentent en effet le quart du revenu des plus grands établissements. Mais les taux de croissance, pour appréciables qu'ils aient été en 1989 (14,2 % pour la BNP et 19,3 % pour le Crédit Lyonnais) sont loin de placer les commissions au premier plan des recettes bancaires . Il faudra encore bien du chemin et le développement de bien des activités spécialisées pour que les commissions représentent au moins la moitié des résultats des banques.

Les banques gagneront – elles alors de l'agent sur les activités de marché ? La hausse des taux à court terme a en 1989 souvent pris les grands établissements à revers. M. Marc Viénot, président de la Société Générale, a reconnu, lors de la présentation des résutats, que son établissement avait enregistré un manque à gagner de 7 à 800 millions de francs l'an passé. Taux et changes devenant de plus en plus erratiques, impossible, en conséquence, de tabler sur des recettes stabilisées.

YVES MAMOU

### Résultats 1989 des grandes banques françaises

| | BNP | | | CREDIT LYONNAIS | | | SOCIETE GENERALE | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1989 | 1988 | 89/88 | 1989 | 1988 | 89/88 | 1989 | 1988 | 89/88 |
| Produit net bancaire | 34 890 | 31.867 | + 9,5 % | 33 222 | 29 790 | + 11,5 % | 32 200 | 30 300 | + 6,1 % |
| Frais généraux (dont amortissements) | 23 635 | 22 236 | + 4,1 % | 23 734 | 21 946 | + 8,1 % | 22 000 | 20 900 | + 5,2 % |
| Résultat brut d'exploitation | 11 255 | 9 631 | + 16,9 % | 9 860 | 8 225 | + 20 % | 10 200 | 9 400 | + 8,2 % |
| Dotation aux provisions | 6 679 | 5,093 | + 31,1 % | 6 280 | 6 359 | – 1,25 % | 4 822 | 4,2 | + 15 % |
| Bénéfice net consolidé | 3 644 | 3 239 | + 12,5 % | 3 447 | 2 158 | + 60 % | 4 | 3 414 | + 16,4 % |
| Bénéfice net consolidé part du groupe | 3 414 | 3 062 | + 11,5 % | 3 130 | 2 063 | + 52 % | 3,6 | 3 041 | + 17,1 % |
| Fonds propres | 35 900 | 33 678 | + 6,6 % | 38 800 | 33 800 | + 14,8 % | 28 500 | 25 400 | + 12,3 % |



# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

هكذا من الأصل



# MARCHÉS FINANCIERS

Le développement du crédit à la consommation

## Le Conseil national du crédit réforme le taux de l'usure

**Le comité des usagers du conseil national du crédit devait se réunir vendredi 4 mai pour statuer sur la réforme du taux de l'usure. Celle ci provoque des polémiques entre certaines associations de consommateurs et les établissements de crédit.**

Jeudi 3 mai, à la veille de la réunion du Comité des usagers des services bancaires, Mme Reine Claude Madère, présidente de la confédération syndicale du cadre de vie (CSCV), avait exprimé dans « *France Soir* » ses inquiétudes. Selon elle, la mise en place de plusieurs taux de l'usure (au lieu d'un seul) en fonction de catégories de crédit encore en cours de définition devrait amener un renchérissement du crédit à la consommation, notamment pour les prêts les plus petits. Pour M. Maurice Gousseau, président du comité des usagers, cette polémique est stérile. La hausse des taux est selon lui inévitable, mais elle ne se traduira pas par un coût supplémentaire.

Jusqu'à présent, la mise en place de perceptions forfaitaires (frais de dossiers) en sus d'un taux de l'usure à 18 %, conduisait les établissements financiers à pratiquer des taux d'interêt réels dépassant parfois les 25 %. Or la réforme ne devrait pas amener un renchérissement« *du loyer de l'argent au dela de 22 à 23 %* » pour l'ensemble des taux.

Le comité des usagers va proposer au conseil national du crédit (CNC) de définir trois grandes catégories de crédit : les prêts de trésorerie, les prêts immobiliers et les prêts aux entreprises. La Banque de France qui a fait une enquête dans la région des Pays de la Loire et utilise une étude de l'association des sociétés financières (ASF) devrait établir des taux moyens pour chacune de ces catégories et ce, tous les trois mois. C'est sur cette base que le taux de l'usure sera ensuite déterminé .

A priori, tout est simple. Mais une multitude de cas particuliers subsistent. La vente à tempérament d'une balance de précision à un boucher est elle un crédit à une entreprise ? Ou bien peut-on la ranger dans la catégorie des prêts aux particuliers ? Les prêts relais ou les prêts pour travaux sont ils des crédits personnels ou bien relèvent ils de l'immobilier?

Les établissements financiers sont eux trés soucieux de faire valoir qu'il existe des risques différents sur les catégories de crédit et les types de clientèle. Ne pas en tenir compte pénaliserait la clientèle la plus solvable. Ainsi, le particulier qui paie sa voiture d'occasion à temperament présente un risque financier plus important que l'acheteur d'une Mercedes neuve. Mélanger les taux sur les voitures d'occasion et les taux sur les voitures neuves masquerait la réalité du marché selon les professionnels . Idem pour le découvert non autorisé et le crédit classique. Le premier coute plus cher aux établissements financiers que le second. Les taux ne sauraient donc être les mêmes, disent les banquiers.

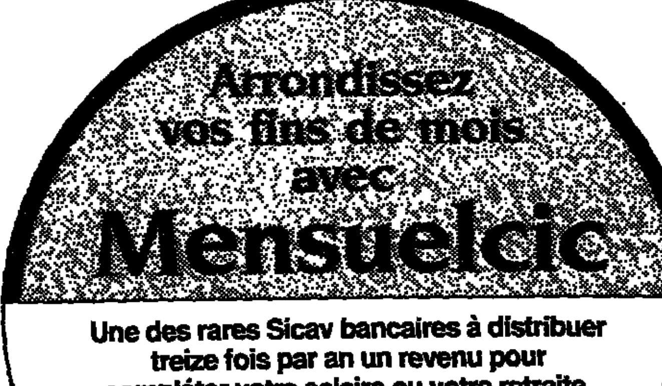
Il n'est donc pas impossible que le conseil national du crédit se détermine pour quatre ou cinq catégories de prêts -au lieu de trois. Il n'est pas impossible non plus que les taux de l'usure qui seront définis tiennent autant compte des montants (crédits aux environs de 5000 francs, supérieurs à 10 000 francs... etc) que des affectations (immobilier, trésorerie...).

YVES MAMOU

□ **Les banques demandent une relance du Plan Brady.** – Les grandes banques regroupées au sein de l'Institute of International Finance (IIF) ont réclamé dans un rapport publié jeudi 3 mai des mesures « urgentes » pour relancer la stratégie de réduction de la dette. Les organismes officiels (FMI, Banque mondiale) doivent accroître leur soutien à un Plan Brady jugé « sous-financé », sans toutefois faire pression sur les banques pour qu'elles s'y engagent contre leur gré, estime l'IIF. D'autre part, le FMI doit « cesser de tolérer » les retards de paiement (les arriérés d'intérêts des pays endettés se montent à 18,2 milliards de dollars – 102 milliards de francs – contre 6,4 milliards de dollars – 35,8 milliards de francs – en 1988) faute de quoi les banques refuseront d'accorder de nouveaux prêts.

□ **Chargeurs SA et Accor achètent deux nouveaux paquebots de croisière.** – Associés depuis 1987 dans les croisières Paquet pour l'exploitation du paquebot Mermoz, les groupes Accor et Chargeurs SA viennent de signer avec la compagnie britannique Océan Cruise Lines-Pearl Cruises un accord au terme duquel ils lui achètent deux paquebots, le Ocean Princess et le Ocean Pearl. Avec le Memoz, la flotte des deux groupes français aura une capacité de 1500 passagers. Les objectifs consistent à transporter en 1990 45 000 passagers pour des croisières en Europe du Nord, en Méditerranée, aux Caraïbes, en Amérique du sud et en Extrême Orient. En pleine expansion, le marché mondial des croisières maritimes progresse de 10 à 12 % par an. Parmi les grands chantiers navals, ceux de l'Atlantique à Saint-Nazaire sont devenus spécialistes de la construction de grands navires de croisières








### NEW-YORK, 3 mai ↑

#### La hausse se ralentit

*Quatrième journée de hausse* jeudi à Wall Street. Mais cette fois, le mouvement a eu tendance à se ralentir. Initialement en progrès de plus de 20 points, l'indice des industrielles s'est finalement établi en clôture à 2696,17 avec un gain réduit à 6,53 points. Le bilan de la séance n'en a pas moins été excellent. Sur 1 964 valeurs traitées, 900 ont monté, 566 ont baissé et 498 n'ont pas varié.

*Ce ralentissement* est pour l'essentiel imputable aux ventes bénéficiaires déclenchées par la récente montée des cours. Mais il n'y a pas eu véritablement de très fortes pressions, comme en témoigne l'activité toujours modérée avec 145,57 millions de titres échangés contre 141,60 millions la veille. Un certain attentisme a d'autre part été observé en raison de la proximité de l'opération de refinancement à laquelle le Trésor américain procédera la semaine prochaine et qui a eu pour effet de peser sur le marché obligataire avec une hausse des taux à long terme. Mais, disait-on, le phénomène ne devrait être que provisoire.

| VALEURS | Cours du 2 mai | Cours du 3 mai |
|---|---|---|
| Alcoa | 62 1/4 | 62 1/2 |
| A.T.T. | 40 1/8 | 40 |
| Boeing | 73 7/8 | 73 1/2 |
| Chase Manhattan Bank | 24 7/8 | 24 3/8 |
| Du Pont de Nemours | 38 3/4 | 37 5/8 |
| Eastman Kodak | 37 3/4 | 38 |
| Exxon | 46 3/4 | 46 3/8 |
| Ford | 44 3/4 | 46 5/8 |
| General Electric | 64 1/2 | 64 5/8 |
| General Motors | 44 3/8 | 45 1/8 |
| Goodyear | 36 1/8 | 36 1/2 |
| I.B.M. | 108 5/8 | 109 3/8 |
| I.T.T. | 51 7/8 | 52 |
| Mobil Oil | 60 | 60 3/8 |
| Pfizer | 57 3/8 | 57 7/8 |
| Schlumberger | 51 1/4 | 52 3/8 |
| Texaco | 58 7/8 | 59 1/8 |
| UAL Corp. ex-Allegis | 151 | 150 1/2 |
| Union Carbide | 18 7/8 | 19 |
| U.S.X. | 33 5/8 | 33 3/4 |
| Westinghouse | 73 3/8 | 73 1/2 |
| Xerox Corp. | 48 3/4 | 48 7/8 |

### LONDRES, 3 mai ↑

#### Calme

La Bourse de Londres a faiblement évolué jeudi, ne voulant prendre de risques tant que les résultats des élections locales n'étaient pas connus. L'indice Footsie des 100 grandes valeurs a clôturé en baisse de 2,7 points à 2.134,9. Les échanges ont porté sur environ 381 millions d'actions contre 430 la veille. Contrairement aux actions, les fonds d'Etat se sont appréciés grâce à des ajustements de portefeuilles favorables après les baisses récentes.

BAT Industries a nettement baissé après la cession de plusieurs blocs de titres, laissant supposer que Sir James Goldsmith cherche peut-être à vendre les 19,5 millions d'actions que Hoylake Investments a accumulées lors de son OPA malheureuse de l'an dernier. La banque Standard Chartered a battu en retraite après la demande de mise en liquidation d'un de ses clients, la société de loisirs Leisure Investments.

Le groupe pharmaceutique Wellcome a perdu du terrain en dépit d'une progression de 28 % de son bénéfice imposable semestriel. Le résultat a été jugé artificiellement gonflé par des gains de change.

### PARIS, 3 mai ↑

#### Nouvelle et forte avance

*Deuxième journée de hausse* jeudi rue Vivienne. Bien amorcé dès l'ouverture (+ 0,91 %), le mouvement s'est ensuite accéléré et, vers 13 heures, l'indice CAC-40 enregistrait déjà une avance de 1,30 %. Plus tard dans l'après-midi, il forçait encore la cadence pour s'inscrire, en clôture, à 1,59 % au-dessus de son niveau précédent.

Décidément, la purge de la semaine passée semble avoir été salutaire. Même si les courants d'affaires restent généralement assez peu étoffés, les ordres de ventes diminuent au profit des ordres d'achats.

Visiblement, la bonne santé santé de l'économie américaine reçoit un écho très favorable. Avec la sensible augmentation des commandes à l'industrie (+ 3,8 % pour mars contre 1,7 % pour février), la hausse, surtout, de l'indice composite des principaux indicateurs économiques américains pour le même mois (+ 0,9 %), la plus forte depuis deux ans, témoigne de la persistance outre-Atlantique d'une croissance modérée.

Enfin, ô paradoxe, la tension observée sur le front des taux d'intérêt aux Etats-Unis est, semble-t-il, une garantie de succès pour l'opération de refinancement que le Trésor américain doit lancer la semaine prochaine. Wall Street ne s'y est pas trompé *(voir ci-contre)*. Ses bonnes dispositions ne sont pas étrangères au raffermissement de Paris, où les investisseurs se disent que les niveaux de cours sont loin d'être excessifs avec une conjoncture qui a de bonnes chances d'être tirée tant côté allemand que côté américain.

### TOKYO, 3 mai

#### Fermé

**Les marchés japonais étaient fermés vendredi, ce jour, comme le précédent, étant férié au Japon.**

### TAIWAN

#### Mesures contre les sociétés financières illégales

*Le Bureau de surveillance de* Taïwan (BOI) a pris récemment des mesures sévères contre plusieurs sociétés financières illégales. Ainsi, des responsables de dix maisons spécialisées dans la gestion de contrats à terme et de cinq sociétés d'investissement ont été déférés à la fin du mois d'avril devant le procureur par le BOI. Selon cet organisme, deux cent seize sociétés se sont lancées, à Taïwan, dans les transactions internationales à terme, alors que celles-ci ne sont toujours pas légalisées et que les sociétés financières qui ont reçu une autorisation exceptionnelle officielle restent rares.

Le BOI a commencé à s'attaquer aux sociétés d'investissement souterraines après le vote, par le Parlement, en juillet d'une loi imposant des peines de prison allant jusqu'à sept ans et des amendes atteignant 1 million de dollars taïwanais (220 000 francs) pour des dépôts illégaux.

## FAITS ET RÉSULTATS

□ **Philips : mauvais début d'année.** – Le géant néerlandais de l'électronique a mal commencé l'année. Pour le premier trimestre, sa direction annonce un bénéfice d'exploitation de 450 millions de florins en baisse de 26 % par rapport à celui de la période comparable de l'année écoulée. Le résultat net (hors plus-value) atteint seulement 6 millions de florins contre 223 millions l'an passé. Le groupe sauve néanmoins la face avec une plus-value exceptionnelle de 330 millions de florins provenant de la vente des activités militaires, ce qui porte le bénéfice net à 336 millions de florins (contre 223 millions au 31 mars 1989). Le chiffre d'affaires consolidé a, lui, presque marqué le pas à 12,82 milliards de florins contre 12,64 milliards.

Au siège du groupe à Eindhoven, on attribue ces mauvais chiffres aux pertes enregistrées dans les systèmes professionnels mais aussi au niveau des parités de change.

□ **Hoechst : baisse de 8,5 % du bénéfice trimestriel.** – Le géant allemand de la chimie a, comme la plupart de ses concurrents internationaux mal commencé l'année. Pour le premier trimestre, son président le professeur Wolfgang Hilger annonce un bénéfice consolidé avant impôts de 920 millions de deutschemarks en recul de 8,5 % sur celui dégagé en 1989 à pareille époque pour un chiffre d'affaires de 11,3 milliards de deutschemarks sans grand changement malgré la consolidation des filiales Schwarzkopf (produits cosmétiques) et Benckiser Knapsack. Le professeur Hilger impute ce recul des résultats à la baisse des prix (matières plastiques et chimie) et aux pertes de changes. Mais il a également fait remarquer que les comparaisons étaient faussées du fait que les résultats du premier trimestre de 1989 avaient été exceptionnellement bons.

□ **Forte baisse des résultats des constructeurs automobiles américains.** – Le bénéfice de General Motors au premier trimestre a atteint 710 millions de dollars contre 1,55 l'année précédente. Le chiffre d'affaires a lui aussi reculé de 33,24 milliards de dollars à 30,11 milliards. Ford, de son côté, a enregistré un bénéfice de 506,2 millions de dollars contre 1,64 milliards sur des ventes en baisse de 9 % à 23,6 milliards. Chrysler, le troisième constructeur, a annoncé une chute de 80 % de ses bénéfices à 71 millions de dollars et de 22 % de son chiffre d'affaires.

Ces reculs s'expliquent par la percée continue des marques japonaises. Au premier trimestre, les véhicules importés ont représenté 33 % des ventes, en hausse de 2,7 points.

□ **American General se met en vente.** – La compagnie d'assurances American General, soumise à une tentative de prise de contrôle de la part de sa concurrente Torchmark, a annoncé mercredi 2 mai qu'elle se mettait en vente. Le président d'American General, M. Harold Hook, a expliqué cette décision par le fait que sa compagnie était vulnérable à une offre d'achat d'un montant trop faible.Si American General ne reçoit pas une offre d'acquisition pour la totalité du groupe, le conseil d'administration envisagera de vendre des actifs afin de maximaliser la valeur des titres de la compagnie, a ajouté M. Hook, qui s'exprimait lors de l'assemblée générale des actionnaires.

# PARIS :

## Second marché (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| Amault Associés | 429 | 429 | I.P.B.M. | .... | .... |
| Asystel | 140 | 122 50 o | Loca Investis. | 305 | 305 |
| B.A.C. | 254 | 254 | Locamic | 138 | 138 |
| B. Demachy Ass. | 576 | 575 | Mapa Comm. | 210 | 209 |
| Bqe Tarneaud | 191 | .... | Métall. Minière | 225 | .... |
| B.I.C.M. | 870 | .... | Molex | 205 | .... |
| Boiron (Ly) | 386 | 394 | Navale-Delmas | 1338 | 1350 |
| Boisset (Lyon) | 216 | .... | Olivetti Logabax | 590 | 599 |
| Câbles de Lyon | 3270 | 3272 | Om. Gest. Fin. | 599 | .... |
| Calberson | 685 | 660 | Pinault | 540 | 530 |
| Cardif | 714 | .... | Presbourg | 100 | .... |
| C.D.M.E. | 2300 | 2270 | Présence Assur. | 469 | .... |
| C.E.E. | 380 | .... | Publ. Filipacchi | 753 | 763 |
| C.E.G.E.P. | 278 | 278 | Razel | 736 | 740 |
| C.F.P.I. | 278 | 278 | Rémy et Associés | 380 | 379 |
| Ciments d'Origny | 730 | 735 | Rhône-Alp. Ecu (Ly.) | 315 | 306 |
| C.N.I.M. | 854 | 865 | St-H. Matignon | 257 | .... |
| Codetour | 297 | 299 80 | S.C.G.P.M. | 670 | .... |
| Comareg | 338 | .... | Segin (Ly) | 330 | .... |
| Conforama | 1150 | 1129 | Select Invest (Ly) | 110 | 110 |
| Creeks | 430 | .... | S.E.P. | .... | .... |
| DAFSA | 205 | .... | Seribo | 548 | .... |
| Dauphin | 699 | 699 | S.M.T. Goupil | 282 | .... |
| Devanlay | 1144 | 1176 | Sopra | 207 | .... |
| Deville | 498 | .... | Supra | 226 | .... |
| Dolisos | 171 10 | .... | TF1 | 338 80 | .... |
| Editions Belfond | 280 | 280 | Thermador H. (Ly) | 350 | .... |
| Elysée Invest. | 15 | 15 | Unilog | 199 | .... |
| Finacor | 202 | .... | Union Fin. de Fr. | 530 | .... |
| Garonor | 819 | .... | Viel et Cie | 190 50 | .... |
| GFF (group.fon.f.) | 435 | 435 | Yves St Laurent | 1180 | .... |
| Grand Livre | 442 | .... | | | |
| Gravograph | 242 50 | 244 | | | |
| Guintoli | 982 | .... | | | |
| I.C.C. | 284 20 | 285 | | | |
| IDIA | 350 | 350 | | | |
| Idianova | 155 | 155 | | | |
| I.M.S. | 1240 | 1240 | | | |
| IN2 | 300 | 300 | | | |
| I.M.S. | 1250 | 1248 | | | |



## Marché des options négociables le 3 mai 1990

Nombre de contrats : 17 365.

| VALEURS | PRIX exercice | OPTIONS D'ACHAT Juin dernier | OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier | OPTIONS DE VENTE Juin dernier | OPTIONS DE VENTE Sept. dernier |
|---|---|---|---|---|---|
| Bouygues | 640 | 36 | – | 16 | – |
| CGE | 600 | 36 | 45 | 9 | – |
| Elf-Aquitaine | 600 | 90 | 95 | 2 | – |
| Eurotunnel SA-PLC | 60 | 2,75 | 6,19 | 7 | 8,70 |
| Euro Disneyland SC | 110 | 2,90 | 5,85 | – | – |
| Havas | 1 800 | 21 | – | – | – |
| Lafarge-Coppée | 425 | 25 | 34 | 16 | 25 |
| Michelin | 140 | 9 | 15,50 | 5,50 | – |
| Midi | 1 300 | – | – | 28 | 45 |
| Paribas | 680 | 23 | – | – | – |
| Pernod-Ricard | 1 417 | 9 | 37 | – | – |
| Peugeot SA | 775 | 138 | – | 2,70 | – |
| Rhône-Poulenc CI | 480 | 12 | 11 | 22 | – |
| Saint-Gobain | 640 | 17,99 | 30 | 28 | – |
| Source Perrier | 1 600 | 220 | – | 23 | – |
| Société générale | 560 | 58 | – | 5 | – |
| Suez Financière | 400 | 21 | 33 | 14,50 | 23 |
| Thomson-CSF | 140 | 12 | – | 4,30 | – |

## MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 3 mai 1990
Nombre de contrats : 58 936.

| COURS | ÉCHÉANCES Juin 90 | ÉCHÉANCES Septembre 90 | ÉCHÉANCES Décembre 90 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 102,80 | 101,30 | 101,68 |
| Précédent | 101,84 | 101,76 | 101,68 |

Options sur notionnel

| PRIX D'EXERCICE | OPTIONS D'ACHAT Juin 90 | OPTIONS D'ACHAT Sept. 90 | OPTIONS DE VENTE Juin 90 | OPTIONS DE VENTE Sept. 90 |
|---|---|---|---|---|
| 102 | 0,55 | 1,27 | 0,48 | – |

## INDICES

### CHANGES

#### Dollar : 5,6385 F ↓

Les mouvements ont été faibles sur le dollar, en léger repli vendredi à Paris face au franc, au mark et au yen. Le principal événement de la journée semble être la force du deutschemark à l'égard du yen, le premier valant 94,70 yens contre 93,70 la veille. La fermeté de la devise allemande reflète l'optimisme relatif des marchés au lendemain de l'accord sur l'union monétaire interallemande.

| FRANCFORT | 4 mai | 3 mai |
|---|---|---|
| Dollar (en DM) | 1,6800 | 1,6825 |
| TOKYO | 4 mai | 3 mai |
| Dollar (en yens) | Non coté | Non coté |

#### MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (4 mai) ........ 9 1/2-9 5/8 %
New-York (3 mai) ........ 8 3/16 %

### BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 29-12-89)

| | 2 mai | 3 mai |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 101,2 | |
| Valeurs étrangères | 91,3 | |
| (SBF, base 100 : 31-12-81) | | |
| Indice général CAC | 546,95 | 552 |
| (SBF, base 1000 : 31-12-87) | | |
| Indice CAC 40 | 2 066,83 | 2 098,95 |

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

| | | |
|---|---|---|
| Industrielles | 2 689,64 | 2 696,17 |

LONDRES (Indice « Financial Times »)

| | | |
|---|---|---|
| Industrielles | 1 678 | 1 676,6 |
| Mines d'or | 219,5 | 215,5 |
| Fonds d'Etat | 74,27 | 74,30 |

TOKYO

| | 3 mai | 4 mai |
|---|---|---|
| Nikkei Dow Jones | Clos | Clos |
| Indice général | Clos | Clos |

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR + bas | COURS DU JOUR + haut | UN MOIS Rep. + | UN MOIS ou dép. – | DEUX MOIS Rep. + | DEUX MOIS ou dép. – | SIX MOIS Rep. + | SIX MOIS ou dép. – |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 5,6365 | 5,6385 | + 50 | + 70 | + 85 | + 110 | + 210 | + 310 |
| $ can. | 4,8299 | 4,8358 | – 167 | – 134 | – 338 | – 297 | – 904 | – 787 |
| Yen (100) | 3,5512 | 3,5540 | + 63 | + 91 | + 125 | + 155 | + 377 | + 463 |
| DM | 3,3531 | 3,3557 | + 36 | + 58 | + 71 | + 96 | + 165 | + 245 |
| Florin | 2,9815 | 2,9841 | + 25 | + 39 | + 43 | + 66 | + 116 | + 180 |
| FB (100) | 16,2576 | 16,2727 | – 67 | + 52 | – 176 | – 11 | – 423 | + 49 |
| FS | 3,8686 | 3,8726 | + 2 | + 24 | + 16 | + 41 | + 75 | + 165 |
| L (1 000) | 4,5751 | 4,5804 | – 89 | – 32 | – 171 | – 106 | – 491 | – 366 |
| £ | 9,2580 | 9,2669 | – 492 | – 404 | – 888 | – 791 | – 2467 | – 2240 |

## TAUX DES EUROMONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 8 | 8 1/4 | 8 5/16 | 8 7/16 | 8 7/16 | 8 9/16 | 8 13/16 | 8 15/16 |
| $ Yen | 7 | 7 1/4 | 7 1/16 | 7 3/16 | 7 3/16 | 7 5/16 | 7 3/8 | 7 1/2 |
| DM | 7 3/4 | 8 | 7 7/8 | 8 | 8 | 8 1/8 | 8 1/2 | 8 5/8 |
| Florin | 8 3/8 | 8 5/8 | 8 5/16 | 8 7/16 | 8 7/16 | 8 9/16 | 8 13/16 | 8 15/16 |
| F.B. (100) | 9 3/4 | 10 1/8 | 9 7/8 | 10 1/8 | 10 | 10 1/4 | 10 | 10 1/4 |
| F.S. | 8 3/4 | 9 | 9 1/8 | 9 1/4 | 9 1/8 | 9 1/4 | 9 1/8 | 9 1/4 |
| L (1000) | 12 1/2 | 13 1/2 | 11 1/8 | 11 5/8 | 11 1/4 | 11 3/4 | 11 3/4 | 12 1/8 |
| £ | 14 13/16 | 15 1/16 | 15 | 15 1/8 | 15 3/16 | 15 5/16 | 15 1/2 | 15 5/8 |
| F franç. | 9 7/16 | 9 11/16 | 9 1/2 | 9 5/8 | 9 9/16 | 9 11/16 | 9 13/16 | 9 15/16 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

# MARCHÉS FINANCIERS

## BOURSE DU 4 MAI

Cours relevés à 10 h 13

### Règlement mensuel

| Compen-sation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % +- |
|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

3/5

### COMPTANT (sélection)

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| Obligations | | |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Actions | | |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| B.T.P. | [illegible] | [illegible] |
| Cambodge | 825 | 828 |
| C.A.M.E. | .... | .... |
| Carbone Lorraine | 1080 | 1080 |
| Caves Roquefort | 28 50 | 28 10 |
| C.E.G.F. (Frigor.) | 430 | 432 20 |
| Centenaire Blanzy | 804 | .... |
| Cerabati | 136 10 | 136 10 |
| Champex Ny | 150 | .... |
| CIC (CP) | 238 | 239 |
| C.I.M. | 869 | .... |
| C.I.T.R.A.M. (B) | 2300 | .... |
| Cimen | 951 | .... |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Loca-Expansion | 304 | 308 |
| Locafinancière | 442 50 | 440 |
| Locamé | 350 40 | .... |
| Locasif | 1207 | 1210 |
| Louis Vuitton | 5300 | .... |
| Louvre | 1989 | .... |
| Lucia | 78 20 | 79 30 |
| Machines Bull | 177 10 | .... |
| Mag. Uniprix | 440 | .... |
| Magnant | .... | .... |
| Marlème Part. | 606 | .... |
| Métal Déployé | [illegible] | .... |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Testut-Aquitaine | 820 | .... |
| Tour Eiffel | 320 | .... |
| Ufiner | 937 | .... |
| Ugine Aciers | 335 | .... |
| Union Assur Paris | 623 | .... |
| U.T.A. | 2987 | .... |
| Vicat | 3350 | .... |
| Viniprix | 2150 | .... |
| Virax | 190 | .... |
| Waterman | 1050 | .... |
| Maroc Sté Brasserie | 242 | .... |

#### Étrangères

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |

#### Hors-cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |

### Cote des Changes

| MARCHE OFFICIEL | COURS préc. | COURS 4/5 | COURS DES BILLETS Achat | COURS DES BILLETS Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis (1 usd) | 5 648 | .... | 5 900 | 5 900 |
| Ecu | 6 872 | .... | .... | .... |
| Allemagne (100 dm) | 335 550 | .... | 345 500 | 345 500 |
| Belgique (100 F) | 16 257 | .... | 16 800 | 16 800 |
| Pays-Bas (100 fl) | .... | .... | 308 | 308 |
| Italie (1000 lires) | 4 579 | .... | 4 850 | 4 850 |
| Danemark (100 krd) | 88 320 | .... | 92 | 92 |
| Gde-Bretagne (1 L) | .... | .... | 9 750 | 9 750 |
| Grèce (100 drachmes) | 3 426 | .... | 4 050 | 4 050 |
| Suisse (100 f) | 388 280 | .... | 399 | 399 |
| Suède (100 krs) | .... | .... | 96 | 96 |
| Norvège (100 k) | 86 620 | .... | 90 | 90 |
| Autriche (100 sch) | 47 889 | .... | 48 500 | 49 500 |
| Espagne (100 pes) | 5 350 | .... | 5 650 | 5 650 |
| Portugal (100 esc) | 3 797 | .... | 4 350 | 4 350 |
| Canada (1 $ can) | 4 838 | .... | 5 070 | 5 070 |
| Japon (100 yens) | 3 578 | .... | 3 680 | 3 680 |

### Marché libre de L'or

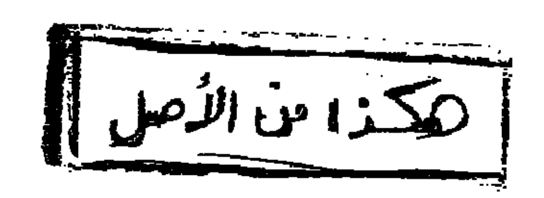
| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 4/5 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 67300 | ..... |
| Or fin (en lingot) | 67450 | ..... |
| Napoléon (20f) | 409 | ..... |
| Pièce Fr (10 f) | 408 | ..... |
| Pièce Suisse (20 f) | 432 | ..... |
| Pièce Latine (20 f) | 369 | ..... |
| Souverain | 503 | ..... |
| Pièce 20 dollars | 2480 | ..... |
| Pièce 10 dollars | 1320 | ..... |
| Pièce 5 dollars | 840 | ..... |
| Pièce 50 pesos | 2565 | ..... |
| Pièce 10 florins | 405 | ..... |

### SICAV (sélection)

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Soleil Investissements | 549 62 | 524 70 |
| Stratégie Actions | 1197 03 | 1160 99 |
| Stratégie Rendements | 1195 46 | 1157 83 |
| Technocic | 1156 02 | 1122 35 |
| Techno-Gan | 6153 96 | 5974 80 |
| Thesora | 542 03 | 536 66 |
| Trésor Avenir | 1085 14 | 1054 59 |
| Trésor Plus | 1061 50 | 1050 99• |
| Trésor Réal | 11890 27 | 11890 27• |
| Trésoricic | 106620 29 | 106620 29 |
| Trilion | 5110 64 | 5060 04• |
| U.A.P. Investiss. | 473 85 | 456 73 |
| U.A.P. Act. F. | 614 15 | 591 96 |
| U.A.P. Act. Sél. | 674 86 | 650 47 |
| U.A.P. Aedifi. | 647 44 | 624 04 |
| U.A.P. Alizés | 481 68 | 464 25• |
| U.A.P. Alto | 114 11 | 109 99• |
| UAP Moyen Terme | 114 54 | 110 40 |
| Uni-Associations | 113 85 | 113 85 |
| Uni-Foncier | 1487 91 | 1434 13 |
| Unifrance | 629 44 | 606 69 |
| Uni-Garantie | 1279 82 | 1254 70 |
| Uni Régions | 1656 24 | 1596 38 |
| Uniruma | 2378 59 | 2300 38 |
| Univer | 199 41 | 199 41 |
| Univers Actions | 1299 98 | 1257 23 |
| Univers-Obligations | 1626 55 | 1573 07 |
| Valorem | 575 32 | 581 29 |
| Valorg | 1735 81 | 1734 08 |
| Valrual | 44259 49 | 44237 37 |
| Vauban | 24022 63 | 23998 61• |



c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu



هكذا من الأصل



Le Monde

GRANDE-BRETAGNE : Les élections locales

# Nets progrès des travaillistes mais pas de déroute des conservateurs

**Les élections locales du jeudi 3 mai, onze ans jour pour jour après l'arrivée au pouvoir de Mme Thatcher, sont un supplémentaire et pénible avertissement pour cette dernière, mais elles n'ont pas été la catastrophe que prédisaient les sondages. Il y a eu, au dernier moment, un sursaut de l'électorat conservateur.**

LONDRES

*de notre correspondant*

5 327 sièges de conseillers municipaux étaient en jeu en Angleterre, au Pays de Galles et en Ecosse, soit environ un tiers de l'ensemble des conseils. Les travaillistes en gagnent environ 300, les conservateurs en perdent un peu plus de 200 . Le transfert des voix, entre les deux partis, est de 11 % au profit du Labour. La tendance de fond observée depuis le scrutin européen de juin dernier et confirmée par plusieurs élections partielles est donc maintenue. Les travaillistes sont majoritaires dans l'opinion et, selon tous les cas de figure, arriveraient au pouvoir en cas d'élections anticipées.

La campagne a été entièrement dominée par la polémique autour de la Poll Tax, le nouvel impôt local voulu par Mme Thatcher, exigible depuis le 1er avril. La Poll Tax est identique pour tous, riches et pauvres, à l'intérieur d'une même municipalité. Selon la formule consacrée, le seigneur en son manoir et le pauvre dans sa chaumière payent désormais la même somme.

Le ton sans appel adopté par Mme Thatcher dans cette affaire a provoqué l'indignation de nombre de ses concitoyens, y compris dans les rangs de son propre parti. Tous les Britanniques ne sont pas allés se battre avec la police lors des émeutes spectaculaires de Trafalgar Square, le 31 mars. Mais la plupart d'entre eux ne sont toujours par convaincus du bien-fondé d'un impôt qui ne tient aucun compte de la situation financière de celui qui l'acquitte...

### *Une extraordinaire maladresse*

Mme Thatcher a été d'une extraordinaire maladresse. Il aurait suffi peut-être de quelques mots de sympathie pour ceux qui doivent payer beaucoup plus que par le passé pour changer le climat. Elle ne les a pas prononcés. Même le *Daily Telegraph*, héraut de la « révolution conservatrice », constatait jeudi avec tristesse que le gouvernement avait commis *« sa première faute grave en onze ans d'exercice du pouvoir »*.

Les conservateurs perdent le contrôle du conseil municipal de Bradford, une ville industrielle du nord de l'Angleterre qui a été sous les projecteurs de l'actualité en janvier 1989 lorsque des manifestants musulmans ont procédé devant l'hôtel de ville à un autodafe des *Versets sataniques* de l'écrivain Salman Rushdie. Mais cette cité lainière était surtout pour les conservateurs une expérience pilote de gestion municipale . La Poll Tax y avait été fixée à 276 livres (2 680 francs), un des plus bas niveaux du pays. Les électeurs n'ont pas été convaincus...

Les conservateurs enregistrent en revanche des succès inattendus à Londres. Ils ont sablé le champagne très tôt, jeudi soir, à Wandsworth, une commune de l'ouest de la capitale qu'ils ne contrôlaient que grâce à 1 voix de majorité. Celle-ci est passée à 35, grâce essentiellement à la décision du conseil municipal de fixer la Poll Tax à 148 livres, la plus basse du pays. Le chef de la campagne travailliste, M. Jack Cunningham, a été obligé de reconnaître sa défaite tout en répétant que cette Poll Tax au rabais *« était une escroquerie »*. Cette mesure n'a pu en effet être prise qu'en plongeant dans les économies de la municipalité. Les travaillistes n'ont d'ailleurs que des déceptions à Londres. Ils perdent Ealing, la municipalité de leur leader, M. Neil Kinnock, tandis que Barnet, celle de Mme Thatcher, qui paraissait en danger, reste aux mains des tories.

DOMINIQUE DHOMBRES

□ **HONGRIE : M. Antall veut former une coalition tripartite.** – Chargé de former le nouveau gouvernement non communiste hongrois, M. Jozsef Antall, leader du Forum démocratique (MDF), a annoncé, jeudi 3 mai, son intention de constituer une coalition avec les chrétiens-démocrates et le Parti des petits propriétaires. Ces trois formations contrôlent 229 des 386 sièges du Parlement.

M. Antall a déclaré que la Hongrie honorera ses dettes et ses autres engagements financiers internationaux. Le nouveau gouvernement, a-t-il ajouté, souhaite maintenir des *« relations correctes »* avec l'Union soviétique. – *(Reuter.)*

L'affaire de la Société générale

## M. Samir Traboulsi a été entendu par la police judiciaire

Le financier libanais installé à Paris, M. Samir Traboulsi a été entendu, jeudi 3 mai, par la brigade financière de la police judiciaire parisienne dans le cadre de l'enquête préliminaire sur le raid manqué sur la Société générale en 1988. M. Traboulsi avait acheté, entre juin et septembre 1988, 500 000 titres Société générale.

Cette audition fait suite à celle, le 27 avril, de M. Jean-Charles Naouri, président de l'Européenne d'investissements (Euris) et ancien directeur de cabinet de M. Pierre Bérégovoy au ministère des finances jusqu'en 1986. Selon *l'Express* du 4 mai, M. Naouri, qui a acheté 5 850 actions Société générale, le 25 juillet 1988, pour son compte personnel, puis 38 000 le lendemain pour Euris, *« peut être considéré comme un initié »* si l'on en croit plusieurs rapports du parquet et du parquet général de Paris.

## Mme Tasca n'exclut pas une réduction de la publicité sur les chaînes publiques

Mme Catherine Tasca, ministre déléguée chargée de la communication n'est pas hostile à l'idée de *« réduire sensiblement la part de la publicité dans les budgets des chaînes de télévisions publiques »*. *« Ce peut être un objectif »* a-t-elle déclaré, vendredi 4 mai, sur Europe 1, estimant qu'il y a *« une nécessité immédiate de marquer un changement dans ce domaine »*. L'idée d'une taxe sur les recettes publicitaires des chaînes privées est *« à l'étude »* a annoncé le ministre, ajoutant que *« plus on laisse la publicité au privé, plus l'idée de cette taxe, sorte de transfert de ressources, est fondée »*.

GRÈCE

## M. Constantin Caramanlis a été élu président de la République

M. Constantin Caramanlis, âgé de quatre-vint-trois ans, a été élu vendredi 4 mai président de la République grecque par le parlement d'Athènes. Candidat de la Nouvelle Démocratie (parti conservateur), il a obtenu 153 voix sur 300 ; 125 députés ont voté en faveur de son adversaire socialiste, M. Yannis Alévras, et 21 pour le candidat de la Coalition de la gauche et du progrès, M. Constantin Despotopoulos.

M. Caramanlis, avait déjà exercé, entre 1980 et 1985, les fonctions de chef de l'Etat. – *(AFP.)*

Les « révisionnistes » à l'Université

## M. Michel Noir s'en remet au Conseil de Lyon-III

LYON

*de notre bureau régional*

Lors d'une conférence de presse commune avec le maire de Francfort, M. Volker Hauff, en visite officielle à Lyon à l'occasion du trentième anniversaire du jumelage entre les deux cités, M. Michel Noir, interrogé à nouveau sur ses déclarations du 29 avril contre les enseignants « révisionnistes » (niant l'existence des chambres à gaz dans les camps de concentration nazis) de l'université Jean-Moulin (Lyon-III), a rejeté l'accusation d' *« ingérence »* dans la recherche.

S'appuyant sur la loi Savary de 1984, il a rappelé que le premier alinéa de l'article 29 prévoit explicitement *« le cas où un enseignant chercheur pose une difficulté grave ou majeure à l'université »*. Or, a-t-il précisé, c'est l'expression même que le recteur de Lyon, M. Maurice Niveau, avait utilisée dans la lettre qu'il avait adressée, le 9 mars, à M. Pierre Vialle, président de l'université Jean-Moulin, pour demander à celui-ci de réunir le conseil de l'établissement.

Le maire de Lyon a expliqué que cette instance a la possibilité de délibérer et que c'est à elle de décider du sort de l'enseignant concerné. Adjoint au maire de Francfort, chargé des affaires multiculturelles, M. Daniel Cohn-Bendit a déclaré *« comprendre le coup de cœur et le coup de gueule »* du maire de Lyon.

M. Bruno Gollnisch, député européen (Front national) et conseiller régional Rhône-Alpes, a violemment critiqué, de son côté, l'attitude de M. Noir. Enfin, M. Jean-Jack Queyranne, député, maire de Bron, président du groupe socialiste à la communauté urbaine de Lyon, a indiqué qu'il *« partage la réaction de Michel Noir »*.

## BOURSE DE PARIS

Matinée du 4 mai

### Consolidation

Après la hausse de 1,59 % jeudi, le marché a consolidé ses positions. L'indice CAC, qui s'était apprécié de 0,13 % à l'ouverture, revenait à – 0,20 % en fin de matinée. Du côté des hausses figuraient Sextant Avionique (+ 2,6 %), Raffinage (+ 2,3 %), SEB (+ 2 %) et Aussédat (+ 1,9 %). En baisse, on notait Thomson (- 6,5 %), Groupe de la Cité (– 3,1 %) et Immobilière Phénix (– 2,7 %).

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

## Bien malade

MAINTENANT, pour venir bosser, je descends à Duroc et je prends le bd Montparnasse et la rue du Cherche-Midi, le transistor vissé à l'oreille et les yeux jouant les essuie-glaces sur les vitrines et les enseignes, restos, tabacs, teinturerie, cafés, histoire de repérer le quartier. Ce matin, je me dis : Tiens, pas de pharmacie ! Non, parce que pour moi, c'est vital. Le midi, je me nourris d'un sandwich, feuille de sécu fourrée à la vignette sur ordonnance tartinée de médicaments.

Je m'étais à peine fait la réflexion que je reçois un appel assez sec, j'étais branchée sur Europe 1, de mon ministre de la santé. Il était pas content : T'as vu un peu ce que t'as dépensé pour te soigner l'an dernier ? Entre tes frais d'hosto, de clinique, de consultations, d'analyses, de dentiste, tout ça, j'en ai eu pour près de 9 000 F. Comment veux-tu que j'y arrive ? Enfin, ça va pas, la tête ! T'es complètement malade ou quoi ?

Ah ! Ça, oui, chéri, et c'est pas moi qui le dis, c'est les toubibs qui, pour le moindre bobo, me baladent de scanner en spécialiste, en prise de sang, en écho, et se font du fric sur mon dos. Et le tien. Si tu crois que ça nous amuse de faire la queue pendant des heures à la consultation de tel ou tel professeur, de pisser dans des bocaux, de passer à la radio, respirez, ne respirez plus, et de s'entendre déclarer froidement ensuite, pour peu qu'on demande un deuxième avis, que ces examens ne valent rien ! qu'il faut tout recommencer : Tenez, je vais vous donner l'adresse d'un labo en qui j'ai toute confiance.

C'est pas les malades qu'il faut rappeler à l'ordre, c'est les médecins en cheville avec des labos, des pharmaciens, des infirmières, des ambulanciers et même des chirurgiens, une vraie mafia, encore dénoncée pas plus tard que la semaine dernière par je ne sais plus quel hebdomadaire. Tout le monde en parle, et personne ne dit rien. Normal. Le cochon de patient qui se retrouve, au bout de cette chaîne de solidarité bien ordonnancée, sur le billard et qui risque d'y repasser n'osera pas déposer plainte, des fois que ça lui retombe sur la tête... Ou sur le ventre.

Aux pouvoirs publics de nous protéger et de se défendre contre ces vols à stéthoscope, à rayons X et à bistouri armés.



## L'ESSENTIEL

### SECTION A



### SECTION B



### SANS VISA



### SECTION C



### Services



La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 4 mai 1990 a été tiré à 532 741 exemplaires.